



Je ne fay rien  
sans  
**Gayeté**

*(Montaigne, Des livres)*

Ex Libris  
José Mindlin





# TROISIÈME MÉMOIRE

VOL. II

## HISTOIRE DE LA ZONE CONTESTÉE

SELON LE

# CONTRE-MÉMOIRE ANGLAIS

PRÉSENTÉ A ROME LE 25 FÉVRIER 1904

PAR

**JOAQUIM NABUCO**

ENVOYÉ EXTRAORDINAIRE ET MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE DU BRÉSIL  
EN MISSION SPÉCIALE AUPRÈS DE SA MAJESTÉ LE ROI D'ITALIE

—\*—

PARIS

A. LAHURE, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

9, RUE DE FLEURUS, 9



FRONTIÈRES DU BRÉSIL  
ET  
DE LA GUYANE ANGLAISE  
QUESTION SOUMISE A L'ARBITRAGE  
DE  
S. M. LE ROI D'ITALIE

---

TROISIÈME MÉMOIRE  
BRÉSILIEN



TROISIÈME MÉMOIRE

VOL. II

HISTOIRE DE LA ZONE CONTESTÉE

SELON LE

**CONTRE-MÉMOIRE ANGLAIS**

PRÉSENTÉ A ROME LE 25 FÉVRIER 1904

PAR

**JOAQUIM NABUCO**

ENVOYÉ EXTRAORDINAIRE ET MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE DU BRÉSIL.  
EN MISSION SPÉCIALE AUPRÈS DE SA MAJESTÉ LE ROI D'ITALIE

— \* —

PARIS

A. LAHURE, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

9, RUE DE FLEURUS, 9

—



# HISTOIRE DE LA ZONE CONTESTÉE

SELON LE CONTRE-MÉMOIRE ANGLAIS

---

La discussion des faits historiques dans le Contre-Mémoire Anglais débute par un chapitre intitulé « Critique des Prétentions du Brésil ». Ce chapitre commence en annonçant « qu'il sera destructeur », et ajoute à la fin :

« Le but général du présent chapitre a été destructif : sa tâche a été de réfuter quelques-unes des plus sérieuses des erreurs de fait et de raisonnement contenues dans le Mémoire brésilien. L'objet du chapitre suivant sera, au contraire, constructif : l'histoire du territoire disputé y sera racontée, sans que sa chronologie exacte et la corrélation des événements y soient perdues de vue. »

Pour le Contre-Mémoire la bâtisse brésilienne, éphémère et mal jointe, se trouve entièrement démolie, les décombres en ont été retirés, le terrain est déblayé et il peut y jeter les fondements de son propre édifice. Le chapitre suivant, auquel il est fait allusion ci-dessus, est celui où il procède à cette construction.

« Ce chapitre, dit-il, aura pour but d'offrir à l'Arbitre un récit continu et chronologique, de toute l'histoire de la région dans laquelle



# HISTOIRE DE LA ZONE CONTESTÉE

SELON LE CONTRE-MÉMOIRE ANGLAIS

---

La discussion des faits historiques dans le Contre-Mémoire Anglais débute par un chapitre intitulé « Critique des Prétentions du Brésil ». Ce chapitre commence en annonçant « qu'il sera destructeur », et ajoute à la fin :

« Le but général du présent chapitre a été destructif : sa tâche a été de réfuter quelques-unes des plus sérieuses des erreurs de fait et de raisonnement contenues dans le Mémoire brésilien. L'objet du chapitre suivant sera, au contraire, constructif : l'histoire du territoire disputé y sera racontée, sans que sa chronologie exacte et la corrélation des événements y soient perdues de vue. »

Pour le Contre-Mémoire la bâtisse brésilienne, éphémère et mal jointe, se trouve entièrement démolie, les décombres en ont été retirés, le terrain est déblayé et il peut y jeter les fondements de son propre édifice. Le chapitre suivant, auquel il est fait allusion ci-dessus, est celui où il procède à cette construction.

« Ce chapitre, dit-il, aura pour but d'offrir à l'Arbitre un récit continu et chronologique, de toute l'histoire de la région dans laquelle

se trouve enclavée la zone soumise à l'arbitrage de Sa Majesté. Dans le Mémoire britannique cette histoire a déjà été discutée, mais en deux sections : l'une faisant voir l'influence hollandaise établie dans la zone, l'autre montrant les Portugais s'avançant vers elle. Le Mémoire du Brésil ne traite en aucune façon le sujet au point de vue historique. Ce récit chronologique, discutant de front les deux faces de la question, servira, on l'espère, à placer sur une base solide toute la question elle-même. »

Ce chapitre est intitulé « Histoire de la Zone contestée ». Nous avons cru devoir le soumettre à une analyse, pour ainsi dire juxtalinéaire, afin de montrer, encore une fois, que la prétention anglaise ne se rattache à aucun précédent historique, ni hollandais, ni anglais.

I

Comment le Gouvernement Britannique démontre  
que les Hollandais trafiquaient dans la zone en litige  
entre 1620 et 1680.

Dans ce volume le texte du Contre-Mémoire Anglais  
se trouve à gauche et nos observations, à droite.

(1) 1620-1680. — Premiers Temps  
du commerce hollandais dans  
la Région.

Avant 1620 les Hollandais s'étaient assez bien établis dans la Guyane. On ne trouve dans les archives encore existantes aucune mention véritable de la date à laquelle ils commencèrent d'abord à pénétrer dans l'intérieur le long des rivières, mais on y trouve assez de preuves attestant qu'ils s'étaient frayé des voies de pénétration de toutes parts. Le trafic auquel ils se livraient sur les grands affluents de l'Esséquibo, le Cuyuni et le Massaruni, est ici en dehors du sujet, mais on pourra s'en rendre compte, si on le juge bon, en consultant le Mémoire britannique relatif à l'arbitrage avec le Venezuela, dont copie est soumise à Sa Majesté l'Arbitre. Quant à l'Esséquibo et à la région au delà de ce fleuve, les registres font voir précisément ce qu'on avait, *a priori*, toute raison de s'attendre à trouver chez une nation aussi entreprenante que les Hollandais.

Non pas à Essequibo. A Essequibo même, les Hollandais ne se sont établis qu'entre 1626 et 1632. Nous avons traité ce point à part.

Ces registres ne font rien voir quant au « Haut Essequibo », et encore moins quant à la région au delà de ce fleuve. Ceci, pour employer l'expression du Contre-Mémoire à notre égard, est une véritable « ambiguïté historique ». Ce chapitre, en effet, a pour champ la période entre 1620 et 1680 ; or, dans les registres hollandais, il n'existe, entre 1620 et 1680, aucune référence à des explorations, ni à un trafic dans le « Haut Essequibo », pas plus que dans la région au delà. Les Mémoires An-

glais traduisent « boven Issequebe » par « Haut Essequibo ». Dans quelques-uns des documents hollandais que nous avons traduits directement de la version anglaise, la même forme a été quelquefois adoptée, mais elle est erronée. « Boven Issequebe » désignait simplement l'Essequibo en amont du point où l'on se trouvait. Un jour de distance du fort en remontant le fleuve était « boven Issequebe. » Nous reviendrons plus loin sur cette traduction, dont on veut faire maintenant un argument. Selon cette version, il n'y aurait pas, dans les documents hollandais, de Bas-Mazaruni, de Bas-Cuyuni, de Bas-Siparuni, de Bas-Rupununi, parce que, ces rivières coulant en amont du fort, ces documents disent toujours « boven », *au-dessus*, en parlant d'elles. Il n'y aurait que le Bas-Essequibo, car, une partie du fleuve coulant en aval du fort, les documents n'emploient pas, pour cette partie, le mot « boven ».

Discuter à fond l'étendue du commerce hollandais dans le bassin de l'Amazone à une époque reculée nécessiterait un Traité séparé. On se contente ici de se reporter aux

Nous avons vu que les Portugais expulsèrent définitivement les Hollandais de l'estuaire de l'Amazone, entre 1623 et 1625, en s'emparant

archives en rapport direct avec le district en litige.

de leurs forts de Maturú, Mariocay (Gurupá) et de Mandiutuba sur la rive droite, ainsi que des forts Orange et Nassau sur le Xingú et de ceux qu'ils défendaient avec les Anglais sur la rive gauche. (*Prem. Mém. Brés.*, pp. 46-48.) En 1646, les Portugais les rechassèrent du Mayacaré, en leur prenant la forteresse qu'ils y avaient bâtie.

Vers la fin du seizième siècle, il y avait déjà une tradition bien établie de la communication entre l'Esséquibo et le Parima ou Rio Branco.

Une carte espagnole, dont la date doit se placer vers cette période, porte une annotation sur la carte même faisant mention d'un cas particulier où le passage s'est effectué. Cette note est conçue dans les termes qui suivent :

« En l'an 1553 un Chef arawak remonta le Rio Esséquibo, avec quatre pirogues et les passa par delà les collines, et arriva dans l'autre bassin à une autre rivière, par laquelle il put se rendre dans la grande rivière de l'Amazone, et où il trouva maintes nations, de sorte qu'il s'en revint. »

C'est une carte espagnole du temps où les Hollandais n'étaient pas encore venus à l'Essequibo, donc une tradition recueillie par les Espagnols, et la carte elle-même est un titre d'occupation espagnole du fleuve, lequel porte, paraît-il, le nom d'un officier espagnol de la flotte de Diego Colombo, Don Juan Essequibel. (Schomburgk, *A Description of British Guiana*, p. 11, note.) L'Angleterre soutenait, dans le litige avec le Venezuela, que cette carte ne pouvait dater que du dix-septième siècle (*British Counter Case*, p. 51). C'est un document important, qui donne les noms des Caciques de différents

Keymis rapporte cette tradition comme un fait bien établi :

« Dessekcebe (l'Esséquibo)... arrose le pays au sud, et il faut vingt jours pour aller de l'embouchure aux sources ; prenant alors leurs provisions, ils les portent durant un jour de marche ; ils retournent ensuite prendre leurs pirogues, et les placent de même sur les rives d'un lac que les Jaos appellent Roponounii ; les Caraïbes, Parime. »

Les renseignements de Keymis furent utilisés pour la carte de Hondius, et ainsi perpétués, les premiers trafiquants hollandais ne pouvaient manquer d'en tirer parti.

points de la côte soumise à l'Espagne.

Il manque à cette citation de Keymis le trait final : « Sur cette rivière, que nous appelons maintenant Devoritia, les Espagnols prétendent construire une ville. »

Dans la carte de Hondius (1598, *Atlas Brésilien*. p. 6), l'Essequibo est appelé « Essekebe ou Devoritia » et il arrive jusque dans le voisinage du lac Parime « appelé Foponowini par les naturels les Jaos ».

Cette carte profita si peu aux premiers trafiquants hollandais, — la carte est de 1598, — que, en 1714, la Compagnie ordonnait à son Directeur :

« Comme nous avons vu et remarqué sur différentes cartes que dans la rivière Ysekepe se trouve située une rivière, ou courant, qui traverse l'intérieur et s'étend sans obstacles jusqu'au lac Parimé, appelé aussi Rupowini, très renommé pour ses riches gisements d'or, non loin duquel se trouve située la ville présumée de Manoa, ou El-Dorado, ou Cité Dorée..., nous pensons que l'on pourrait tenter un essai ou expérience pour descendre ladite rivière » (Cf.

*Prem. Mém. Brés.*, p. 356, et voir *Ann. Sec. Mém. Brés.*, III, p. 106.)

En 1714 les Missionnaires et les trafiquants portugais connaissaient le Rio Branco et ne croyaient plus, comme en 1649, au Lac Doré.

Il y a quatre pièces qui sont d'incontestables témoignages qu'après s'être établis au Fort Kijkoveral, en peu d'années les Hollandais pénétrèrent dans la région voisine de l'Amazone par la voie de l'Esséquibo et des cours d'eau qui s'y rattachent; une grande partie du pays situé entre le Rupununi et l'Amazone formait un débouché de leur commerce systématique.

La relation de Padre d'Acuña, déjà discutée dans le Mémoire britannique, mentionne des plus clairement le trafic des Hollandais comme existant déjà en 1639.

Ces pièces sont :

- 1° La Relation du Padre Acuña;
- 2° Une dépêche portugaise de 1668;
- 3° La description de la Guyane du Major Scott;
- 4° Une dépêche du Commandeur d'Essequibo, de 1679.

1.) Nous avons d'abord la Relation du Père Acuña que nous avons déjà discutée.

Les citations ci-dessous justifient en tous points ce que nous avons écrit dans notre second Mémoire sur le témoignage invoqué du Père Acuña (tome II, p. 31) :

« 35. D'Acuña ne dit pas que les Hollandais venaient de l'intérieur de leur colonie à l'Amazone. Il les laisse entièrement sur la côte. Il ne dit pas, non plus, que les Indiens de l'Amazone recevaient des articles hollandais par une voie intérieure qui conduisait du Rio Negro à l'Essequibo. Il dit d'abord (voir la citation faite par le Mémoire Anglais dans l'Annexe,

vol. I, p. 2 et 3), en *parlant du Basururú* (Urubú), qu'on trouvait chez les nations d'Indiens qui l'habitaient des articles qu'ils achetaient à d'autres nations plus voisines de la mer à qui ils étaient donnés par des hommes blancs habitant la côte, qu'il croyait être les Hollandais. Il dit ensuite, en parlant du Rio Negro, que les Guaranaguazanas sont les premiers habitants d'une branche de cette rivière par laquelle elle se joint au Rio Grande, à l'embouchure duquel sont les Hollandais.

Le Père Acuña écrivit sa relation peu d'années après l'expulsion des Hollandais de l'estuaire de l'Amazone, particulièrement des bords du Xingú, par les Portugais. Il n'est pas extraordinaire que des articles hollandais soient parvenus à l'embouchure de l'Urubú, de proche en proche, par les tribus indiennes échelonnées sur les deux rives de l'Amazone. »

Voici ce qu'il écrit à propos du district situé dans l'angle que forment l'Amazone et le Rio Negro :

Pour éviter de dire que, dans la première citation qui est prise du Père Acuña, celui-ci parle des tribus habitant le bassin du Basururú (Urubú), donc à l'est de celui du Rio Negro, le Contre-Mémoire Anglais a recours à ce déguisement géographique : « district situé dans l'angle que forment l'Amazone et le Rio Negro » ; de cette manière, le bassin du Basururú, où l'on reconnaît aujourd'hui le Urubú, peut comprendre

« Ces Indiens font usage de l'arc et de flèches; on trouve chez quelques-uns des outils en fer, haches, serpes, serpettes, et couteaux; et m'informant avec soin, au moyen d'interprètes, de la provenance de ces objets parmi eux, ils me répondent qu'ils les achètent des naturels de la région, les plus proches de la mer, auxquels les fournissent certains blancs comme nous, faisant usage des mêmes armes, épées et arquebuses comme les nôtres, et résidant à la côte, lesquels ne diffèrent de nous que par la couleur des cheveux, qu'ils ont en général d'une couleur plus claire. Cette raison est suffisante pour conclure à l'évidence qu'il s'agit des Hollandais, qui depuis quelque temps se sont rendus maîtres de l'estuaire du Rio Dulce ou Rio de Felipe. En l'an trente-huit, ils attaquèrent la Guyane avec une forte armée. »

Le trafic est non seulement certifié catégoriquement; il est encore attribué bien clairement aux Hollandais de l'Esséquibo, les Hollandais qui, en 1638, saccagèrent Santo Thomé de Guyane. Le Père d'Acuña a entendu parler d'eux à Quito, avant de commencer son voyage avec Teixeira, car, presque au moment où il quitta la ville, l'expédition de Maldonado s'organisait en vue de tirer vengeance de cette insulte.

les territoires entre le Rio Branco et le Rupununi, qui se trouvent en litige.

Pour rendre la citation complète, nous reproduisons la description de la région et de ses Indiens qui, dans le texte du Père Acuña, précède immédiatement le passage cité ci-contre par le Contre-Mémoire anglais :

« A trente-deux lieues de l'endroit où se jette cette rivière Cuchiguara (Purus), il y en a une autre sur la rive du Nord, que les naturels appellent Basururú (Urubú), laquelle, formant de grands lacs dans le territoire, le divise en plusieurs îles, toutes peuplées de nombreuses nations.

« Ce sont des terres hautes, jamais envahies par les inondations, quelle que soit la hauteur que l'eau atteigne; très fertiles en produits d'alimentation, tels que le maïs, le manioc et les fruits, ainsi qu'en gibier et poisson, de manière que les naturels y vivent dans l'abondance et leur nombre augmente toujours. En général, les naturels qui habitent cette vaste contrée sont appelés Carabuyanas; ils se divisent en Caraguanas, Pocoanas, Urayaris, Masucaruanas, Quererús, Cotocarinas, Moacaranas, Ororupianas, Quinarupianas, Tuinamainas, Araguayaynas, Mariguyanas, Yaribarus, Yarucaguacus, Cumaruruayanas et Curuanaris. Ces Indiens font usage », etc. (comme plus haut).

Acuña ne dit pas que ces Indiens de l'*Urubú* (non pas du Rio Negro) eussent des rapports directs avec les Hollandais, encore moins que les Hollandais vinssent jusque chez eux. Il dit très clairement que ces Indiens achetaient aux naturels de la région qui restaient plus près de la mer des articles qui leur étaient fournis par certains Blancs, qu'il croyait devoir être des Hollandais. C'était ainsi par une suite d'échanges ou de trocs que l'article étranger arrivait entre leurs mains. Il ne dit pas que ces Hollandais supposés fussent ceux d'Essequibo, plutôt que d'autres faisant, comme ceux-là, du commerce avec des Indiens de la côte. Il dit que les Hollandais s'étendaient alors jusqu'à l'embouchure du Rio Dulce ou Rio de Felipe. Ceci est évidemment une erreur d'impression, le Rio Dulce étant l'Essequibo, comme le *Contre-Mémoire* Anglais le remarque très bien dans sa seconde citation de Acuña, tandis que le Rio de Felipe était le nom que les Portugais donnaient alors au canal occidental de l'Amazone.

Dans la portion suivante de la relation, Padre d'Acuña, décrivant le Rio Negro, mentionne :

Quant au Rio Negro, le Père Acuña, comme nous l'avons si-

« une branche que cette rivière projette, par laquelle, d'après certains dires, elle arrive par la suite au Rio Grande, à l'embouchure duquel se trouvent les Hollandais au littoral de la Mer du Nord.... Je n'ose affirmer, en toute certitude, que la grande rivière dans laquelle se jette cette branche du Rio Negro soit le Rio Dulee [c'est-à-dire, l'Esséquibo] ou le Rio de Felipe [branche de l'Amazone].... Ce que je puis affirmer en toute confiance, c'est que ce n'est nullement l'Orénoque. »

gnalé, se borne à dire que cette rivière a, d'après ce qui lui a été dit, un bras qui entre dans un grand fleuve, à l'embouchure duquel sont les Hollandais et que les Guaranaguazanas sont la première tribu qu'on rencontre sur cette branche. Il ne parle pas de commerce de ce côté-là.

Le passage sur le Rio Negro et ses tribus, les Canizuaris, Aguayras, Yacuucaraes, Cahuayapitis, Manacarus, Yanmas, Guanamas, Carapanaaris, Guarianacaguas, Acerabaris, Curupatabas et Guaranaguazanas ne se relie pas dans le récit d'Acuña au passage sur le Basururú (Urubú) et ses tribus.

Nous nous apercevons maintenant qu'il est tombé une ligne de la citation d'Acuña dans le *Premier Mémoire Brésilien* (p. 58), ce qui en modifie entièrement le sens. Nous rétablissons le passage altéré, soulignant la partie omise.

« Les nations du Rio Negro sont de grandes provinces, à savoir : les Canicures, Aguayras, Yacuncaraes, Cahuayapiris, Manacurus, Yammas, Granamas, Curapanagris, Guariaha, Caguas, Acerabaris, Curupatabas. Les premiers, qui habitent sur un bras

de la rivière, par lequel, à ce qu'on assure, on vient sortir au Rio GRANDE, dont l'embouchure se trouve sur la Mer du Nord où sont les Hollandais, appartiennent à la nation qui s'appelle Guara-naquazanas...

« Cette grande rivière, où se jette ledit bras du Rio Negro, selon de bonnes démarcations, je m'incline à croire que c'est la rivière Philippe, car celle-ci est la première de quelque importance qui, après le Cap du Nord, se jette dans la mer, son embouchure s'appelle la mer Douce (*Mar Dulce*). Ce que je puis affirmer, c'est que cette rivière n'est aucunement l'Orénoque, dont l'embouchure principale est située en face de l'île de la Trinité, cent lieues plus bas que l'embouchure de la rivière Philippe, par lequel Lope de Aguirre est sorti dans la mer du Nord. Là par où il est descendu, tout autre pourrait remonter et entrer au Pérou par le Marañon. »

Ces mots, lus en tenant compte de ce que nous apprend le passage précédemment cité, ne permettent guère d'hésiter à reconnaître que Padre d'Acuña s'efforce de rendre compte d'une rivière dont il a entendu parler, laquelle plus tard recevait le

Acuña ne trouva pas cette rivière « utilisée déjà par les Hollandais comme une artère commerciale ». Il ne le dit pas, mais seulement qu'il y a communication fluviale continue en-

nom de Rio Branco. Lui-même, d'Acuña, ne fut point sur les lieux ; il se contente de mentionner ce que disent les indigènes ; mais on démêle fort bien dans tout cela le fait central. La rivière qu'il s'imagine établit une communication directe avec les Hollandais ; il la considère comme une voie d'accès, laquelle pourrait constituer une source réelle de dangers pour l'Espagne ; il conseille d'établir un fort à son embouchure ; il trouve cette rivière utilisée déjà par les Hollandais comme une artère commerciale.

tre l'embouchure du Rio Negro et la côte où étaient les Hollandais. Il ne parle pas de commerce, même indirect, ou de proche en proche, par les tribus intermédiaires, comme dans le cas des Indiens de l'Urubú. Il est clair que si ceux-ci recevaient des articles hollandais, l'introduction de ces articles devait se faire jusqu'au Rio Negro, et parmi les tribus encore plus distantes des bords de l'Amazone, puisque ces tribus étaient toutes en communication entre elles ; mais il ne fait pas mention d'un commerce direct par le Rio Branco entre les Hollandais et les Indiens du Rio Negro ; il ne trouve même pas chez eux des articles étrangers qui lui fassent soupçonner ce commerce comme chez les tribus de l'Urubú.

Détachant du *Premier Mémoire Brésilien* la phrase suivante : « Ce qui nous importe en tout cela, c'est que, depuis lors, quand le Père Acuña a écrit, il était courant chez les Portugais que les Indiens du Rio Negro communiquaient avec les Hollandais à travers le continent », le *Contre-Mémoire* nous cite ailleurs (p. 12) comme ayant admis « l'existence du trafic

qu'exerçaient les Hollandais chez les indigènes de l'intérieur ».

Nous avons renoncé à déchiffrer cette énigme, à savoir si les communications du Branco, selon le Père Acuña, étaient bien avec l'Essequibo, ainsi que des énigmes pareilles dans les notices sur la Guyane laissées par Raleigh et Keymis<sup>1</sup>, et nous avons dit qu'il

---

1. « Mais il est presque impossible de découvrir ce qu'il y a de vrai dans des renseignements comme celui du lac Roponowini de Keymis, si ce pouvait être le lac Amucú; des montagnes Wacarima de Raleigh, si elles étaient la chaîne Pacaraima; du passage des canots du « Cacique », s'il eut lieu de l'Essequibo au Branco; enfin de la révélation de d'Acuña sur les communications du Branco, si c'était bien avec l'Essequibo. Les notions sur l'intérieur de la Guyane étaient les plus extravagantes que la géographie de contrées inconnues ait jamais produites. Ce qui nous importe en tout cela, c'est que, depuis lors, quand le Père d'Acuña a écrit, il était courant chez les Portugais que les Indiens du Rio Negro communiquaient avec les Hollandais à travers le continent. Empêcher, punir avec sévérité la communication de l'indigène avec les Hollandais sera un des principaux soucis de la surveillance portugaise dans le Rio Negro, préoccupation si connue que les colons obtiennent tout du Gouvernement du Pará en matière de « rachats d'esclaves », en invoquant le besoin d'empêcher que les Indiens entretiennent des rapports avec les Hollandais ou celui de punir des connivences que l'on suppose exister entre eux. » *Prem. Mém. Brés.*, p. 62-65.

était courant chez les Portugais, dès l'époque d'Acuña, que les Indiens du Rio Negro communiquaient avec les Hollandais à travers le continent, mais nous n'avons pas parlé de communications avec les Hollandais d'Essequibo, ni par le Rio Branco, et nous ne les avons pas non plus données comme avérées. On ne songeait pas à un commerce avec Essequibo, mais au commerce que les traitants hollandais faisaient avec les Indiens de la côte de la Guyane, des mains desquels les articles, passant de peuplade en peuplade, arrivaient parfois jusqu'aux tribus de l'Amazonie.

Le Père Acuña ne croyait pas, non plus, que la communication fluviale du Rio Negro fût avec l'Essequibo. Nous demandons à reproduire la seconde citation de son livre faite dans le Contre-Mémoire Anglais en y ajoutant en italique le passage très important qui y a été remplacé par des points de suspension.

« Je n'ose affirmer, en toute certitude, que la grande rivière dans laquelle se jette cette branche du Rio Negro soit le Rio Dulce, [c'est-à-dire, l'Essequibo] ou le

Rio de Felipe [branche de l'Amazone], mais je m'incline à penser, sur de bonnes démarcations, que c'est le dernier, car il est le premier d'importance à entrer dans la mer quelques lieues après le Cap du Nord. Ce que je puis affirmer en toute confiance, c'est que ce n'est nullement l'Orénoque, la première embouchure duquel reste en face de l'île de la Trinité, cent lieues plus bas que l'embouchure de la rivière Felipe, par où Lope de Aguirre est sorti dans la mer du Nord. Là par où il est descendu tout autre pourrait remonter. »

« L'endroit le plus resserré où se ramassent toutes les eaux de l'Amazone, est d'un peu plus d'un quart de lieue, par la latitude de deux degrés deux tiers. En resserrant de la sorte cette mer douce, la Providence divine a voulu, sans doute, nous ménager le moyen d'y élever une forteresse, pour couper la marche à toute escadre ennemie, quelque forte qu'elle puisse être, — si elle entre par l'embouchure principale de cette grande rivière : car, si elle pénètre par le Rio Negro, c'est celui-ci qu'il faudra fortifier. » (*L'Oyapoc et l'Amazone*, J. Caetano da Siloa, § 1526.)

Comme on le voit, la communication intérieure du Rio Negro n'est pas, pour le Père Acuña, avec l'Essequibo, mais avec le Rio de Felipe, c'est-à-dire, comme le Contre-Mémoire Anglais en con-

vient, avec une des branches de l'Amazone<sup>1</sup>.

Cela, quant à l'usage positif du document : ce qu'on lui fait dire ce qu'il ne dit pas ; quant à l'usage négatif, ce que l'on ne prend pas du document est de toute importance. Acuña, dans ce passage, recommande la fortification du Rio Negro au confluent de la branche de celui-ci qui va rejoindre le grand fleuve, qu'il croit être le Rio Felipe. Il le propose au Roi d'Espagne ; mais, qu'il ait pensé à le faire au temps que le Portugal était encore sous la domination espagnole ou bien seulement quand l'union fut dissoute, sa proposition prouve, en tout cas, que, pour lui, la posses

---

1. « Je doute que les Indiens aient voulu parler à Acuña des communications qui pouvaient avoir lieu avec les possessions hollandaises par les partages entre le Rio Branco et le Rio Essequibo. » Humboldt, *Voyage aux Régions Équinoxiales*, Paris, 1827, Tome VIII, p. 118.

« Je croirais plutôt (*Gumilla*, Tome I, p. 43) que Acuña a voulu désigner, sous le nom de Rio Filipe, l'embouchure la plus septentrionale de l'Amazone, celle qui se trouve entre la pointe occidentale de l'île Caviana et le Cap Nord. Les nouvelles cartes du dépôt hydrographique de Rio de Janeiro appellent cette bouche canal de Bragança. » Humboldt, *ibid.*, p. 112, note.

sion du territoire en question accompagnait celle du Rio Negro, quel qu'en fût d'ailleurs le possesseur : la Castille ou le Portugal. Le Mémoire Anglais ne tient aucun compte de cette partie du document comme signe de souveraineté hispano-portugaise sur le Rio Branco, déjà d'après Acuña.

Quant au sujet dont il est ici question, toute la valeur des relations de Padre d'Acuña réside dans le fait de cette mention du trafic des Hollandais. Le fait que le détachement de Teixeira se trouvait à l'embouchure du Rio Negro<sup>1</sup> ne peut se considérer comme affectant un district dont le point le plus proche, par la rivière, se trouvait à 550 milles de distance.

---

1. Le Mémoire britannique admettait que Teixeira prit possession de cette rivière au nom du Roi d'Espagne; ceci était dû à l'adoption trop précipitée d'assertions tout à fait erronées faites par maints auteurs portugais et brésiliens.

La remarque anglaise peut se construire ainsi: La présence de l'expédition militaire portugaise dans le Rio Negro, compris dans le territoire dont Pedro Teixeira prit possession au nom de la Couronne de Portugal, et la proposition d'Acuña faite au Roi d'Es-

Nous ne savons ce que l'on corrige ici, si c'est que Pedro Teixeira prit possession du Rio Negro au nom du Roi d'Espagne, ce qui est une erreur, comme nous l'avons montré (*Sec. Mém. Brés.*, II, p. 128, note 114), ou bien si c'est que Pedro Teixeira en prit possession. C'était là le résultat de l'envoi et du fait de l'expédition jusqu'au point, bien en amont du Rio Negro, où il avait solennellement pris possession du cours de l'Amazone au nom de la Couronne de Portugal.

pagne pendant la crise de la séparation des deux Couronnes et de la division des deux domaines, sont des faits sans aucune portée: « toute la valeur des relations du Père d'Acuña réside dans le fait de cette mention du trafic des Hollandais, » dont il ne parle pas au sujet du Rio Negro et dont il dit, quant aux Indiens de l'Urubú, que des étrangers qu'il supposait être des Hollandais (non pas ceux d'Essequibo) le faisaient, non pas avec eux, mais avec les Indiens proches de la côte.

Nous avons dans les documents hollandais la preuve complète que, du temps du Père Acuña, en 1639, Essequibo était une simple factorerie pour l'achat de la teinture de rocou et que les quelques personnes que la Compagnie y maintenait à grand'peine ne pouvaient suffire à un commerce aussi lointain et périlleux, parmi des tribus guerrières et anthropophages, que celui entre l'embouchure de l'Essequibo et celle du Rio Negro.

Le 17 août 1637, la Compagnie, sur la communication de Jan van der Goes que lui et tous ceux qui se trouvaient à Essequibo avec

lui étaient disposés à s'embarquer sur le premier bâtiment, décide de les remplacer par Cornelis Pietersz Hose et vingt-cinq autres personnes plus respectables et qui rendent à la Compagnie plus de services. En 1639, van der Goes est cependant engagé de nouveau et part pour l'Orénoque avec un projet secret dont la réussite lui aurait fait obtenir le rang de Commandeur.

Comme nous le voyons, et cela a été montré ailleurs, il n'y avait encore en 1639 à l'embouchure de l'Essequibo rien qui pût être appelé un établissement.

Le témoignage suivant est un passage d'une dépêche portugaise de 1668, dont le Mémoire britannique n'avait pas tenu compte. Un examen plus attentif en révèle l'importance. Le passage de la dépêche est le suivant :

« On sait que la forteresse de la Praça (ou zone militaire) de Gurupa est la principale défense de la frontière et la clef de ces Colonies pour toutes tribus hostiles d'indigènes, hollandaises ou espagnoles; pour cette raison, cette forteresse devrait être renforcée et non démantelée, ainsi que le fait le dit Capitaine Commandant, au grand préjudice, à tous points de vue, du service de Sa Majesté, que Dieu daigne protéger.

« ... Les Hollandais pénètrent toujours à travers cette région, venant du nord, trafiquant et trafiquant avec les

Il suffit de regarder la carte et la situation de Gurupá pour voir qu'il ne s'agit pas dans ce document de l'entrée de Hollandais venant par le Rupununi et le Rio Branco, mais de Hollandais venant du nord par la côte même. Gurupá est en effet à l'entrée de l'Amazone. Les Portugais avaient pris ce fort aux Hollandais (Mariocay) en 1623; pour le construire, les Hollandais n'étaient pas venus par le Rio Negro, mais du nord, par la côte, et y pouvaient revenir par le même chemin. En 1646, le Gouverneur de

naturels, état de choses nécessitant la plus sérieuse considération; par ces raisons, il importe qu'un Capitaine soit vigilant et soucieux de la sécurité de la forteresse de Sa Majesté confiée à sa garde. »

Pará, Sebastião Lucena de Azevedo, a dû les déloger d'un poste fortifié qu'ils occupaient entre le Macayaré et le Cassiporé. (Baron de Rio Branco, *Mémoire présenté au Gouvernement de la Confédération Suisse*, 1899, I, p. 88.) La route suivie par nos troupes pour atteindre la côte où ces Hollandais trafiquaient est la même qu'ils auraient prise pour venir à Gurupá.

Jusqu'en 1664, la Guyane française resta au pouvoir des Hollandais; en 1667, les Anglais s'en rendaient maîtres un moment, et de nouveau, en 1674, les Hollandais la reprenaient pour la perdre définitivement en 1676. C'était l'extension du pouvoir hollandais par la côte du Cap du Nord qui faisait craindre pour Gurupá, et non pas une invasion par le Rio Negro, qui était entièrement hors de question.

Mais, dans le document même cité par le Contre-Mémoire Anglais, on rencontre la preuve qu'il s'agissait de communications avec les Hollandais par l'estuaire et la côte de l'Amazone. Dans la déposition du Sous-Lieutenant Manoe Fernandes Bicado il est dit que le Commandant du fort allait à

Camutá, au village des Guanapuz, Cachanas et à d'autres endroits comme Bocas et Emgaibas.

Or, les Emgaibas, Nheengahibas, habitaient l'île de Marajó et nous savons par une Représentation du Père Antonio Vieira au Sénat et à la Chambre de Pará, en 1664, que l'on craignait l'alliance de ces Indiens avec les Hollandais, qui, selon une lettre antérieure du même Vieira, faisaient du commerce avec eux. « Enfin, l'an 1658, le Gouverneur D. Pedro de Mello est arrivé, apportant la nouvelle de la publication de la guerre contre les Hollandais avec lesquels, depuis longtemps, quelques tribus d'Indiens Nheengahibas faisaient du commerce, étant donné le voisinage entre leurs ports et ceux du Cap du Nord, où chaque année plus de vingt navires de Hollande reçoivent des cargaisons de lamentin. » (Lettre du Père Antonio Vieira au Roi, du 28 novembre 1659.)

Ce document n'a aucun rapport avec le point que le Mémoire Anglais tâche d'établir.

Une étude attentive des faits montre bien que le danger auquel on voulait obvier venait de l'ouest par l'Ama-

zone. Les Espagnols ne pouvaient approcher que de ce côté, et la mention des Hollandais comme venant « du nord » fait bien voir que les trafiquants passaient le long de certaines routes, bien connues, par la suite, comme routes du trafic hollandais, c'est-à-dire, la rivière de Trombetas, l'Urubu, ou le Rio Branco ; dans chacun de ces cas, par delà des portages ou passages par terre, par la voie du Rupununi.

La description très complète que nous a laissée le Major Scott a déjà été exposée en partie dans le Mémoire britannique, mais sans répétition inutile, il y a certains points de son récit sur lesquels il est bon d'insister.

Les sources d'où il tire ses renseignements sont données comme suit :

« . . . . l'auteur a puisé ses renseignements dans les récits concordants des indigènes de ces parages, et dans l'expérience des deux plus fameux voyageurs qui furent jamais dans la Guyane des Chrétiens. L'un était un certain Matteson, né à Gand, agent du commerce pendant vingt-deux ans pour les Espagnols de la ville de Saint-Thome, Orénoque, avec les indigènes Shahones, Sepoyes, et Occowyes, dont les habitations se trouvent à 200 lieues au sud-ouest de Saint-Thome, non loin des Monts du Soleil, où l'on trouve de grandes richesses. L'autre était un certain Hendricson, de nationalité suisse, ayant servi certains marchands hollandais dans ces parages, durant vingt-sept ans, comme facteur chez les Indiens des plateaux de la Guyane. Ces deux personnages furent à un certain

La troisième pièce est le Mémoire du Major Scott. Ce n'est pas un document, c'est une description, comme il en existe tant de la Guyane, pleine de récits fabuleux, de dates erronées, de faits entièrement fictifs. Nous nous en sommes déjà occupés dans notre *Second Mémoire*, II, page 52 et suivantes, *Notes* 54, 55, 56 et 57. Pour le moment, nous discuterons l'usage fait du manuscrit du Major Scott comme si tout ce qu'il dit devait mériter la confiance la plus absolue. On se rappellera cependant qu'il ne raconte jamais que ce qu'il a appris par d'autres.

Prenons d'abord Matteson.

S'il fallait accepter toutes les dates et tous les faits de la description de Scott comme authentiques, Matteson, avant de se

moment les prisonniers de l'auteur durant le voyage qu'il fit en Guyane en 1665. »

« Dans cette Colonie, l'auteur eut la bonne fortune de profiter de quelques observations ingénieuses de l'ancien Gouverneur sur ce qui s'était accompli en Guyane de son temps, c'est à ce fonctionnaire que le monde devra maints détails de cette histoire. »

« La plus grande partie de ce que je vais raconter, je le dois au Capitaine Matthieu Matteson, natif de Gand, mais qui fut Capitaine du Vaisseau-Amiral à bord duquel s'embarqua Pedro Tesceiro quand celui-ci alla à la découverte du fleuve merveilleux des Amazones. L'an du Seigneur 1657. L'expédition se composait de 570 Portugais, 40 Flamands, et 1,460 Indiens de la région de Pará en Brésil, qui prirent place dans quarante-sept barques et brigantines. Ce Matteson fut Capitaine du navire à bord duquel je me trouvai lorsque je découvris une portion du fleuve des Amazones; il fut en 1665 et 1666 Capitaine d'un des navires de l'escadre que je commandais contre les Français et les Hollandais sur les côtes de l'île de Tobago et sur les côtes de la Guyane, etc. J'achetai de cet homme, toutes les cartes, croquis et journaux qu'il avait faits en quarante ans, pendant qu'il était au service des Portugais et des Espagnols dans les Indes Occidentales; quant au reste, j'ai eu recours à Gonzales Pizaro, Avilano, Pedro Rutelley, Christopher D'Acogna, et j'ai comparé ceux-ci à la collection du Comte Pagan, qui s'est donné beaucoup de peine pour l'étude de ce sujet même. »

Et entre maintes déclarations des plus intéressantes, qui méritent presque un exposé distinct, se trouve en particulier la suivante :

« Le Capitaine Matteson et soixante Espagnols de Saint-Thome, et quatre

rendre à Essequibo, aurait été quarante ans au service des Portugais et des Espagnols, de 1621 à 1661. Pendant ces quarante années, il aurait fait le commerce avec les Indiens, pour le compte de l'Espagne, de 1659 à 1661 (soit vingt-deux ans). Pendant les années précédentes, de 1621 à 1659, il aurait servi les Portugais, qui, du reste, étaient alors sujets de Castille. Ce sont les cartes, les journaux, etc., du voyage de Pedro Teixeira que, parmi d'autres papiers, Matteson aurait vendus à Scott; l'idée de pénétrer du Nord chez les Indiens de l'Amazonie à la découverte de l'or a dû lui être suggérée par cette expédition. Excepté le voyage, qui ne put avoir lieu, de Matteson en compagnie des Hollandais vers 1661, tous ses états de service dans la Guyane appartiennent ainsi à l'Espagne et au Portugal, entre lesquels il est difficile, à cette époque et dans cette région, d'établir une distinction. En effet, les titres espagnols jusqu'en 1640, dans la partie de la Guyane que l'Espagne reconnut au Portugal pendant l'union des deux Couronnes, sont devenus des titres portugais.

cents indigènes, tributaires espagnols, marchèrent quatre-vingts jours durant, dans la direction est et est-sud-est, partie en pirogues et le plus souvent à pied, jusqu'à ce qu'ils atteignirent une colonie d'Indiens située dans une assez belle plaine, non loin d'un grand lac, et d'une chaîne de montagnes imposante, d'où ils apportèrent beaucoup d'or et troquèrent avec les indigènes pour quelques vases et armes en argent; ce Capitaine Mattison avait plusieurs émeraudes qu'il avait apportées de ces régions, il était d'avis qu'il n'y avait pas plus de cinquante lieues des sources de « Dessekeebe ». C'était en l'an 1655, et en l'an 1661, ayant quitté le service de l'Espagne, il alla au Dissekeebe (qui est une grande rivière du nord de la Guyane, par 9 degrés de latitude) chez les Hollandais, et un certain Capt. Groonweegle, Gouverneur de cette Colonie, de tout cœur se joignit à lui, ils tentèrent de se rendre dans les parages qu'il avait visités avec les Espagnols; ils se trouvaient à cent lieues du fort au sud-sud-est, mais il survint une querelle entre les Caraïbes qu'ils avaient avec eux, et d'autres Indiens dont ils devaient traverser le pays. Forts seulement de quatorze Hollandais et de quatre cents Caraïbes, ils n'osèrent s'avancer plus loin laissant des ennemis sur leurs derrières; ils rebroussèrent donc chemin. »

Il paraît donc que Scott eut, de première main, les renseignements de deux trafiquants hollandais, dont l'un avait été au service des Espagnols et des Portugais avant de se rendre à la Colonie de l'Esséquibo, tandis que l'autre, en vérité, durant plus de vingt ans, avait trafiqué parmi les « Indiens des plateaux de la Guyane ».

Il paraît aussi avoir eu les papiers

L'Angleterre ne peut alléguer comme un titre hollandais primitif une expédition que Matteson aurait faite pour le compte de la Hollande en 1661, quand il en avait fait d'autres auparavant, pendant vingt-deux ans, aux mêmes régions pour le compte de l'Espagne. Si ce commerce est un titre, il l'aurait été pour l'Espagne; mais, à son début, pour le Portugal aussi, d'autant plus que Matteson s'était formé au service des Portugais et avait acquis sa connaissance de l'intérieur de l'Amazone dans l'expédition de Pedro Teixeira.

Pour ce qui concerne Hendricson, Scott dit qu'il avait servi pendant vingt-sept ans quelques trafiquants hollandais en qualité d'agent (factor) chez les Indiens de l'intérieur de la Guyane, sans nous apprendre dans quelle partie du pays.

En 1665, suivant le journal du Lieutenant-Général Byam, Gouverneur, à cette époque, de la Colonie Anglaise de Surinam, il y avait alors quatre colonies hollandaises sur la côte de la Guyane dont la principale « la plus grande qu'ils aient jamais eue en Amérique » était Bowroom (Pomeroon)

des Commandeurs hollandais, y compris certainement ceux du grand Groenewegen, dont il a pu tirer, en partie, les renseignements sur l'expédition du Gouverneur vers les régions de l'Amazone, par la voie de terre, soit en 1662 ou vers cette époque.

et Moroco, appelée aussi Nouvelle-Zélande, « colonie très florissante à 16 lieues sous le vent de Discecabe (Essequibo) » (*Ann. to the British Case, Arbitration with the United States of Venezuela*, I, p. 167). Scott s'empara de ces établissements de « Moroco, Wacopou, Bowroome et Disscekeb » comme il les écrit lui-même. Dans lequel de ces établissements servait Hendricson? Supposant cependant qu'il ait servi pendant vingt-sept ans à Essequibo dans le commerce avec les Indiens de l'intérieur, rien n'autorise la conjecture que ce commerce ait été dans la direction de l'Amazone ou du Rio Branco. Tout ce que dit Scott du commerce de cette colonie avec les Indiens sous Gromweagle (Groenewegen) est « qu'il organisa un grand commerce avec les Espagnols au moyen des Indiens en grand secret ». Il est évident qu'il s'agit d'un commerce avec les Espagnols de l'Orénoque; il n'y en avait pas au Rio Negro, tandis qu'il existe de nombreux documents d'un commerce avec l'Orénoque.

Pour faire admettre que Hendricson faisait le commerce avec les Indiens du district compris

entre les savanes du Rupununi et le Rio Negro, le Contre-Mémoire Anglais traduit les « upland Indians of Guiana » par « les Indiens des plateaux de la Guyane ». *Upland Indians* signifie les Indiens de l'intérieur des terres, comme le Premier Mémoire Anglais a traduit et non pas ceux des plateaux limitrophes du bassin amazonien ; il n'y a là aucune indication, dans la direction du Rupununi, des terres du Cotingo ou du Mahú. Pourquoi celles-là plutôt que d'autres terres hautes dans l'intérieur d'Essequibo, en supposant, ce qui n'est nullement prouvé, que Hendricson, selon le récit de Scott, trafiquât avec les Indiens d'Essequibo ? De Matteson, Scott dit, comme nous l'avons vu, qu'il fut pendant vingt-deux ans, avant 1661 (1639-1661), agent des Espagnols de l'Orénoque pour le commerce avec les Shahones, les Sapoyes et les Occowyes, lesquels habitaient à 200 lieues au *sud-ouest* de San Thomé de l'Orénoque. Il dit ensuite que vers 1661 Matteson tenta de pénétrer avec le Commandeur d'Essequibo, Groonweegle, dans les parages qu'il avait visités auparavant avec les Espagnols (Gronweegle, mort en 1664, à

l'âge, selon Scott, de quatre-vingt-trois ans, en aurait eu quatre-vingts à l'époque de cette expédition), qu'ils arrivèrent à 100 lieues du fort sud-sud-est, d'où ils durent rebrousser chemin à cause de l'hostilité des tribus du pays contre les Caraïbes qui les accompagnaient. Du Suisse Hendricson il dit seulement qu'il avait servi certains marchands hollandais en qualité de « factor » avec les Indiens de l'intérieur de la Guyane, sans indiquer dans laquelle des factoreries du littoral guyanais trafiquaient ces marchands.

Dans le récit de Scott, les descriptions et des habitations des « Indiens des plateaux » et de la route suivie par Groenewegen ne laissent aucun doute sur la région dans laquelle les Hollandais exerçaient alors leur commerce; à savoir : dans le district compris entre les savanes du Rupununi et le Rio Negro.

Il n'y a dans l'expression *upland Indians of Guiana* rien qui puisse désigner les Indiens du Rupununi, du Tacutú, du Mahú et du Cotingo plutôt que ceux de l'Essequibo même, ou bien du Mazaruni, du Cuyuni, du Potaro, du Puruni, du Siparuni et de tant d'autres rivières. Pourtant le Contre-Mémoire Anglais fait de Hendricson un compagnon de Matteson dans le même commerce. Tous deux ont été faits prisonniers par Scott. Matteson, selon celui-ci, aurait trafiqué pour l'Espagne de 1659 à 1661 avec les Shahones et d'autres Indiens. Hendricson aurait trafiqué, toujours selon Scott, pour des marchands

hollandais de 1658 à 1665. Des deux commerces, les Mémoires Anglais ne font qu'un seul. Nous avons ainsi les Hollandais et les Espagnols faisant le même commerce, à la même époque, dans la même région, par le même agent, et cela sur l'autorité de Scott, et quand, selon ce dernier, c'est seulement vers 1661 que, guidés par Matteson, les Hollandais sont allés d'Essequibo dans la direction des terres où Matteson avait auparavant rencontré de l'or, à 25 lieues du grand Amazone et à 50 lieues des sources de l'Essequibo. De même, selon le Mémoire Anglais, le « grand » Groenweegle aurait fait le commerce avec les Semi-Corals, les Chauhauns et d'autres tribus entre le Rupununi et le Rio Negro, parce qu'il serait allé, selon Scott, avec Matteson à 100 lieues du fort de l'Essequibo, au sud-sud-est.

Il est impossible, d'après les indications de Scott, de placer sur une carte l'habitat de ces peuplades, avec lesquelles Matteson avait trafiqué. Dans un endroit, il dit que leurs habitations étaient à 200 lieues au sud-ouest de San Thomé, près des montagnes du Soleil; dans un autre, que Matteson avait voyagé quatre-vingts

jours à l'est et à l'est-sud-est de San Thomé jusqu'à arriver dans une jolie plaine non loin d'un grand lac et d'une puissante chaîne de montagnes, d'où il rapporta une quantité d'or et troqua avec les Indiens des vases, des armes d'argent et des émeraudes, endroit situé, selon lui, à 50 lieues de la source de l'Essequibo et à 25 lieues de l'Amazone.

Si ce commerce était en grande partie exercé par les « swervers », ou commerçants, trafiquant pour leur propre compte, auxquels les archives hollandaises font constamment allusion à la fin de cette première période, pourtant, la Compagnie hollandaise semble, elle aussi, y avoir participé. En 1679 le Commandeur écrit :

« A la fin du mois dernier tous les vieux nègres furent, en toute diligence, envoyés dans leurs pays respectifs, soit le Mazaruni, le Rupununi, le Cuyuni, ou l'Esséquibo, à l'effet de troquer ou d'acheter à l'aide des denrées nécessaires annatto, bois de lettre, hamacs, etc. »

Ce témoignage établit donc clairement qu'avant 1659, et d'une façon continue après cette date, les Hollandais faisaient un commerce par la voie de terre avec les Indiens habitant les savanes, savoir : les Semi-

Cette quatrième pièce est la dépêche du 20 octobre 1679, dans laquelle se trouve le changement de *Penoenne* en *Rupununi*, que nous avons signalé dans notre *Second Mémoire* (t. II, p. 255). Nous avons montré que le *Penoenne* n'est pas le *Rupununi*. Cette dépêche n'a donc pas trait à un commerce avec le *Rupununi*, qui n'était point connu des Hollandais à cette époque. Il y est question du *Puruni*, affluent du *Mazaruni*, dans la région du Bas *Essequibo*. (Cf. *Sec. Mém. Brés.*, II, p. 56, 58, 41-48, 255.)

corals, les Shauhauns, et autres, et qu'en 1668, le commerce avait pris de telles proportions, que les Portugais de Curupa mêmes en étaient alarmés. On peut, non sans raison, supposer que la Compagnie hollandaise des Indes Occidentales elle-même, vers 1680, commença à participer d'une manière régulière à ce trafic.

Quelque part Scott dit que les Swanes habitent les sources du Rio Negro. Ailleurs, il dit que les Occowyes, les Shawhuns et les Semi-Corals (c'est ici que le Contre-Mémoire Anglais a pris les Semi-Corals pour les représenter comme une tribu avec laquelle les Hollandais étaient familiers) habitent un territoire qui commence aux montagnes du Soleil, à l'ouest et au nord, et s'étend jusqu'au Rio Negro, à 500 milles vers le sud et l'est. C'est de la géographie purement mythique, sur laquelle des droits de souveraineté territoriale ne sauraient, en aucun cas, être fondés.

Ce qu'il y a de précis à ce sujet dans la narration de Scott, c'est que Matteson a été chez ces Indiens avec les Espagnols, et qu'il n'a pu arriver dans leurs terres avec les Hollandais. Pourtant les Shahones, les Semieorals et d'autres tribus appartenant à la préhistoire de la Guyane, sont cités dans ce litige comme ayant fait le commerce avec les Hollandais et sont localisés, pour les besoins de cette cause, dans le territoire contesté<sup>1</sup>.

---

1. Nous avons admis seulement par hypothèse l'exactitude

Cette première période de l'histoire de ce district ne fait voir, par conséquent, que les traces de l'influence hollandaise.

C'est sur ces quatre pièces que le Contre-Mémoire base son affirmation de l'existence d'un commerce hollandais dans le territoire contesté entre 1620 et 1680. Aucune absolument ne le mentionne et n'y a trait.

---

de la narration de Scott, mais il est bien loin de pouvoir servir de guide pour l'histoire d'Essequibo. Ainsi, d'après lui, pour ne donner qu'un ou deux exemples, Groenwegel aurait été le commandeur de la Colonie pendant quarante-huit ans, c'est-à-dire, Groenewegel étant mort en 1664, depuis 1616, l'année même où, selon lui, il serait arrivé à la Guyane. Or, nous avons accès aujourd'hui au registre de la Compagnie et le nom de Groenwegel n'y figure que beaucoup plus tard. Dans un document du 9 mars 1671, nous trouvons que l'on fait payer à des tiers le solde de ses appointements de Commandeur à Essequibo du 6 novembre 1650 au 19 août 1664, date de sa mort, mais, en 1645, nous trouvons déjà mention d'un Aert Adriaensen van Scherpenisse comme Commandeur au Fort Kijkoveral, qui devait être lui. En 1644, le Commandeur serait cependant un Adriaen Jansz, probablement Jan Adriaensz van der Goes, à qui on avait promis ce titre en 1639, d'autant plus qu'on trouve mentionné, dans la même pièce, comme aide du commandeur Adriaen, un Adrien van de Woestyne, le même que Van der Goes prit avec lui pour le suppléer, selon un document du 14 mai 1637. En tout cas, en 1637, il n'y avait à Essequibo que Van der Goes et ses hommes, vingt-cinq personnes à ce qu'il paraît. De même, il est prouvé que l'établissement d'Essequibo ne fut pas fondé en 1616, comme il semble ressortir de ce même passage du major Scott; on ne peut faire dater le premier établissement hollandais d'Essequibo que d'environ 1625, quoique, même alors, l'établissement fût limité à la présence, sur cette rivière, de quelques employés de la Compagnie chargés d'acheter aux Indiens surtout de la teinture de rocou que les bâtiments hollandais venaient prendre. Que leur présence était temporaire ou intermittente, et que, en 1627, il n'y existait

pas encore de factorerie, on le voit, d'après le récit du capitaine anglais Henry Powell (*American Report*, I, p. 185, note citée d'un document de la Bodleian Library, *Rawlinson M. S. S., C. 94*), lequel raconte son voyage à Essequibo en cette année sans faire allusion à un établissement ou factorerie des Hollandais dans ces parages.

La référence du Major Scott aux commencements de la Colonie d'Essequibo a été analysée par le professeur Burr dans son Mémoire : *Sur la preuve fournie par les Archives Hollandaises quant à l'étendue de l'occupation européenne dans la Guyane Occidentale*, Mémoire imprimé avec le Rapport de la Commission Américaine. Le professeur Burr a étudié les archives hollandaises seulement en historien soucieux de sa réputation et de celle de son Université, la Cornell University, et non pas comme avocat des prétentions vénézuéliennes. On peut discuter dans des sens contraires les conclusions à tirer, en matière de droit, des faits qu'il a présentés, mais les faits eux-mêmes n'ont été ébranlés dans la discussion générale devant le Tribunal Anglo-Américain de Paris qu'en des points très secondaires.

« N'est-il pas plus probable, dit-il en conclusion, que Scott ait confondu avec l'établissement primitif des Hollandais dans l'Essequibo, l'établissement dans ce pays de la première colonie de planteurs, — la *Nova Zelandia* des villes de Walcheren, — en 1658? De cette dernière colonie Groenewegel fut, en effet, comme nous le verrons bientôt, le premier Commandeur et ainsi en un sens le fondateur. » (*American Report*, I, p. 175-177.)



II

1680-1730

Comment le Gouvernement Britannique démontre que les  
Hollandais continuèrent leur commerce avec les Indiens  
du Rio Negro entre 1680 et 1730.



(II.) 1680-1750. — Commerce hollandais sur le Rio Negro.

La seconde période de l'histoire révèle les premières traces de rivalité entre les Hollandais et les Portugais dans cette partie du continent sud-américain, non pas encore à une proximité même relative du territoire dont il s'agit ici, mais au loin, sur les rives du Rio Negro-Inférieur, lesquelles semblent avoir été véritablement menacées par l'influence des Hollandais.

Comme les Portugais s'avançaient lentement vers les bouches du Rio Negro, un des principaux faits qui s'imposaient à eux, ce fut que la région était déjà fréquentée par des trafiquants étrangers. Ces trafiquants, c'étaient les Hollandais.

Le Gouverneur de Maranhão écrit en 1687 :

« Ceux qui, à présent, exploitent les produits mentionnés ci-dessus, au moyen d'un trafic en outils, verroteries, et autres articles de pacotille pour lesquels ils obtiennent des esclaves des Indiens même, sont des étrangers; ces gens pénètrent le long de l'Orénoque, lequel se jette dans la mer aux côtes qu'ils habitent; ils s'avancent maintenant si loin en descendant la Madeira, qu'ils arrivent à des endroits où ils rencontrent nos canots. . . .

« Le Rio Negro est aussi fréquenté par les étrangers, qui sont ici beaucoup plus nombreux, à telle enseigne, qu'il arrive rarement qu'on n'en trouve pas en ces parages qui ne soient occupés à la pratique de leur négoce.

« Les indigènes de cette rivière sont

On n'y parle pas de Hollandais, mais seulement d'étrangers qui descendaient par l'Orénoque pour trafiquer avec des Indiens. Le mot *étrangers* montre bien qu'il s'agissait là d'une contrebande, puisque le territoire était administré et réclamé par le Portugal, et ne l'était pas par les Hollandais.

Ces étrangers appartenait à toutes les nations. La référence est faite à des gens qui venaient de l'Orénoque. Selon Scott, autorité pour la Partie adverse, Matteson

moins abordables que ceux de la Madeira, mais ils sont d'humeur pacifique. »

Il est vrai qu'il considère que quelques-uns de ces trafiquants viennent de l'Orénoque : il est très probable, du reste, que quelques Hollandais, de temps à autres, prenaient cette voie : de vieux documents espagnols font foi que des Hollandais gagnaient l'intérieur par cette route. Mais la voie par laquelle les Hollandais descendaient au Rio Negro, c'était toujours le Rio Branco, à cette époque encore inconnu des Portugais.

aurait fait pendant vingt-deux ans, pour les Espagnols de l'Orénoque, du commerce avec les Shahones qui, d'après lui, habitaient près des sources de la Rivière Noire. Cela jusqu'en 1661. Pourquoi ce commerce espagnol n'aurait-il pas continué après la désertion de Matteson ? Ce sont deux faits aujourd'hui purement conjecturaux et, du reste, sans portée aucune parce que ces trafiquants ne représentaient qu'eux-mêmes ; ils achetaient aux Indiens de l'intérieur pour vendre aux trafiquants de la côte qui les payeraient le mieux. Dans les années qui suivirent 1680, on se préoccupait à Essequibo d'un commerce avec les Espagnols de l'Orénoque, mais non pas avec les Portugais du Rio Negro, et ce commerce avec les Espagnols n'était qu'une contrebande avouée dans les papiers de la Compagnie.

« Quant au commerce dans l'Orénoque, dit le Commandeur d'Essequibo à la Compagnie en 1681 (Extracts from Dutch Archives dans *American Report* II, p. 151), il a été désastreux cette année, car au bon vieux Gouverneur en a succédé un autre d'un naturel pervers, de caractère très difficile, et parent du Gouverneur de la Trinidad. Non seulement il a interdit le trafic, mais il a fait mettre aux

fers Pieter Laman, que j'avais envoyé l'année dernière pour faire le commerce de la Compagnie.... Dernièrement, cependant, j'ai appris que le nouveau Gouverneur avait été changé et que le vieux brave homme allait revenir à son poste. Si cela se vérifie, je ferai entreprendre de nouveau ce voyage avec prudence.... »

Et le 25 décembre 1685 :

« En janvier dernier, Matijs Bergenaar fit un voyage sans résultat à l'Orénoque, ne faisant aucun commerce, surtout parce que le Gouverneur de Trinidad pouvait arriver à tout moment, et le nouveau Commandant est un homme sévère et qui lui est parent. » (*Ibid.*, p. 158).

Ce fut juste vers cette époque que les Portugais s'étaient de nouveau avancés jusqu'à l'embouchure du Rio Negro, et peu d'années après (1693), il est probable qu'on avait déjà commencé à construire un fort en ce point.

En 1695 ou 1696 le fort était si avancé qu'un capitaine avait été nommé; bientôt après, les tribus du voisinage furent réclamées vassales du Portugal.

Les Portugais étaient depuis longtemps maîtres du Rio Negro par les Troupes de Rachat et les Missions.

Il est bien singulier que le Mémoire Anglais dise que les tribus du Rio Negro furent déclarées vassales du Portugal par un document en date de 1695, alors qu'il donne lui-même, dans les *Notes Adjointes* le récit des *Tropas de Resgate* et des Missions des Jésuites dans le Rio Negro en 1657 et

1658. Est-ce que les Portugais envoyaient des Troupes de Rachat ou des missions dans des territoires n'appartenant pas à leur couronne? Et en 1639, pour ne parler que du voyage de retour dont nous connaissons les circonstances, la flotte de Pedro Teixeira n'aurait-elle pas réclamé comme vassales du Portugal les tribus du Rio Negro, compris dans la possession prise par lui?

Dans le document qui contient cette déclaration un fonctionnaire portugais mentionne fort clairement le trafic des Hollandais dont on a parlé ci-dessus :

« Mais, entrant parfois dans les cabanes de ces Indiens, j'y vis divers articles de provenance étrangère, tels que outils de fer, couteaux, et autres commodités de ce genre; les interrogeant sur la provenance de ces objets, ils me répondirent que des étrangers avaient coutume de les leur fournir, et que ceux-ci venaient par le haut du fleuve; que ces mêmes gens avaient l'habitude de venir trafiquer chez leurs amis, et que, par leur propre commerce avec ces mêmes Indiens, ils répandaient ces commodités parmi eux; que ces articles étaient plus appréciés que les nôtres, parce qu'ils sont de bien meilleures qualités, qu'en conséquence, il ne leur en faut jamais aucun des nôtres, et tout ce qu'ils en ont leur est de peu d'utilité. Je les avertis à cet égard qu'ils auraient à se garder de trafiquer avec ces étrangers, que l'on suppose être des Hollandais, que votre Seigneurie

C'est le rapport d'Antonio de Miranda que nous avons déjà reproduit dans les *Notes à la Partie Historique du Premier Mémoire Anglais*, p. 58.

Miranda arrive à l'embouchure de la rivière des Anavicenas, et voici ce qu'il écrit :

« Après deux jours de voyage en amont de ladite rivière, je parvins à l'embouchure de celle des Anavicenas, d'où je fis appeler le chef de cette nation, avec qui j'ai conversé, ainsi qu'avec d'autres chefs du voisinage, de la part de Votre Seigneurie; je les ai entretenus de l'obligation qu'ils avaient, comme sujets de Sa Majesté, de fournir des provisions et l'aide de leurs fils aux blancs qui, de la ville, viendraient à leurs terres pour en retirer les produits, et de qui ils recevraient premièrement leurs salaires et le prix des

l'ordonnait ainsi, et que, comme vassaux de Sa Majesté, ils devraient observer ses lois et commandements, ce qu'ils promirent de faire; . . . »

Le passage est surtout intéressant, comme donnant le premier indice d'une rivalité possible avec les Hollandais.

farines qu'ils leur fourniraient. Ils me répondirent que cela ne souffrait aucun doute et qu'ils étaient heureux de recevoir de si bonnes assurances de la part de Votre Seigneurie; qu'à l'égard du service du fortin, ils agissaient ainsi que je le demandais, fournissant des provisions et prêtant leurs fils. Je recommandai à tous de ne pas se mettre en guerre avec les villages dont les habitants sont nos amis, car ils sont, comme eux, des sujets de Sa Majesté, et il n'était pas juste d'offenser, en leur portant préjudice, les Indiens que Votre Seigneurie fait instruire. Ils me promirent d'obéir, disant qu'ils désiraient vivre en paix avec tous. Après avoir parcouru ces villages où je me suis arrêté plusieurs jours, je me suis informé si des Castellans ou des étrangers parcouraient ces localités pour y faire du commerce avec eux. A ce sujet, ils me répondirent que jamais ils n'avaient vu de Castellans, et qu'ils ignoraient si des gens se fortifiaient dans les villages des Cambebas, situés à une telle distance des leurs qu'il leur était impossible de le savoir; mais étant entré parfois dans les cabanes de ces Indiens, je vis des objets d'origine étrangère, tels que des outils, des couteaux et autres articles de ce genre. En les interrogeant pour savoir d'où leur venaient ces objets, j'appris d'eux que les étrangers les leur apportaient par les sources de leur rivière; que ces gens venaient faire du commerce avec leurs compères, et d'après leurs

conventions avec ces mêmes Indiens, ils leur cédaient ces objets, que les Indiens préféraient aux nôtres, parce qu'ils étaient bien meilleurs; aussi ne veulent-ils aucune de nos marchandises et ne font-ils aucun cas du peu qu'ils en ont. Je leur fis observer que Votre Seigneurie ne voulait pas que les sujets de Sa Majesté, dont le devoir est d'obéir à ses lois et à ses ordres, et e'était leur cas, fissent du commerce avec les étrangers qu'on supposait être des Hollandais. Ils me promirent de s'abstenir; mais il me semble que jamais ils ne renoncèrent à ces avantages, à moins qu'on ne les y oblige par d'autres moyens; car, puisqu'ils trouvent les marchandises étrangères meilleures que les nôtres, ils se tiendront toujours à celles qu'ils préfèrent; et, si l'on ne s'oppose à ce commerce par d'autres moyens, il est impossible d'empêcher la continuation de ces rapports qui nous portent un grand préjudice. »

Ce document ne prouve que l'exercice de la souveraineté portugaise. Le commerce en question y est traité comme une contrebande, laquelle serait faite par les sources du Rio Negro ou bien de la rivière des Anavicnas, on ne saurait dire à laquelle des deux rivières Miranda fait allusion. Tout y est conjecture : la nationalité des intrus, la route qu'ils

prenaient, l'origine même des articles étrangers qui furent trouvés. Il est impossible de reconstruire à l'aide de ces seules traces la vraie nature de cette contrebande.

Quand Albuquerque se rendit bien compte de la portée de ce trafic, il donna des instructions par l'exécution desquelles il espérait se rendre maître du Rio Negro, bien que, comme on le verra par la suite, ces instructions n'eurent aucun effet :

« On me fit savoir que, dans le Rio Negro, les Hollandais avaient coutume de venir trafiquer avec les indigènes... J'ordonnai d'examiner la question; si on découvrait des Hollandais, on leur ordonnerait de se retirer, les avertissant que s'ils pénétraient de nouveau dans ces régions, ils seraient faits prisonniers et envoyés à Votre Majesté. J'engageai fortement les Chefs de ces villages à ne pas accueillir les Hollandais, et non seulement à renoncer à tout trafic avec eux, mais à me donner aussitôt avis de leur présence, sous peine de sévère châtement. »

Le passage ci-contre est tronqué en un point essentiel pour cette discussion. Nous le donnons complet et soulignons la partie éliminée :

« Sur le Rio Negro, je fus informé que les Hollandais venaient faire commerce avec les Indiens en remontant l'Orénoque, qui est au-dessous de Cayenne, puis par une marche de quelques jours par terre jusqu'à cette partie de l'Amazone; qu'ils échangeaient contre des esclaves les nombreuses marchandises qu'ils apportaient, et que, par leurs libéralités envers les Indiens, ils obtenaient de ceux-ci de ne pas les dénoncer aux Missionnaires et au Chef du fortin. J'ai donné ordre à celui-ci de les surveiller et de leur faire quitter le territoire, s'il les rencontrait, en les prévenant que, s'ils revenaient, ils seraient arrêtés et conduits à Votre Majesté. »

C'est encore un titre de souveraineté portugaise par la répression de la contrebande. Il est également impossible de reconstruire, avec ces données, l'origine, l'itinéraire de ces marchands d'esclaves, qu'on présumait être hollandais et qui se cachaient des Missionnaires et du Chef du fortin.

Les archives hollandaises de 1699 et celles des années subséquentes font voir clairement d'où venait ce trafic. On a conservé assez des archives partielles de la Colonie de l'Esséquibo pour en tirer de fréquentes mentions du commerce sur le Haut Esséquibo et le Penœnij (Rupununi) et le passage suivant prouve à l'évidence que c'est au district des savanes qu'arrose le Rupununi que ces mentions se rapportent, cette région est généralement désignée par les mots : « Sur le Haut Penœnij » :

« Le 12 de ce mois de Juin, le dit Jan Pietersen est encore venu, rapportant qu'il a trouvé quatre des fugitifs dans l'intérieur, au Penony, lesquels lui ont dit qu'ils n'avaient aucun souci de jamais venir au fort, mais qu'ils voulaient se rendre plus loin dans la savane, car, prétendent-ils, on les oblige à travailler beaucoup trop — excuse ordinaire des fainéants; — les autres se sont acheminés vers le Haut Cayuni, également vers la savane; le vieux Sam et Dane sont dans ces régions à leur poursuite et je m'attends à recevoir des nouvelles de ceux-ci plus tard. »

Aucune mention n'est faite du Rupununi. Le Penoene était une autre rivière. Le Haut Essequibo des traductions est simplement l'Essequibo en amont du fort Kijkoveral ou du fort Zelandia.

C'est une référence au document de 1706 sur la fuite des esclaves hollandais par le Cuyuni, document commenté ailleurs. Il n'y est pas question du Rupununi, mais du Puruni, ou Pununi, ou Penoene, dans le bassin du Mazaruni.

Il est, en outre, bien clair, à la simple lecture des documents, comme le fait remarquer le Mémoire britannique, que le trafic était organisé d'une façon régulière, et qu'à cette époque la Compagnie en avait acquis une part substantielle. Elle rivalisait avec les trafiquants sans exclure ceux-ci du trafic : maintes références des archives hollandaises font voir clairement que ces trafiquants étaient aussi actifs que jamais.

Il n'est pas sans importance de rappeler qu'en 1714 la Compagnie hollandaise des Indes Occidentales s'efforça d'organiser ce trafic, et même de s'emparer de la région imaginaire de Manoa. Les instructions transmises au Commandeur, par les autorités de la Métropole, contiennent les paragraphes suggestifs qui suivent :

« Les personnes susdites, quand elles seront arrivées au chef-lieu du Lac Parime, et aussi à la Cité dorée, auront alors à se comporter avec grande circonspection, et celui qu'on aura chargé du commandement et de la direction devra s'informer du Chef de cette localité, il s'efforcera de le voir, de lui parler, si c'est possible, et sinon, s'acointer avec quelques autres grands personnages. »

« S'il y aurait possibilité de prendre possession de leur pays, s'il serait possible de conserver une telle possession, et dans ce cas ce qui serait alors requis. »

« Quel genre d'articles européens sont les plus demandés dans la région,

Il n'y a à cette époque, dans les Archives hollandaises, aucune référence ni au Haut Essequibo, ni au Rupununi, qui étaient entièrement inconnus.

Nous avons étudié dans le *Premier Mémoire Brésilien* (p. 356-358) ce projet d'expédition au lac Doré.

Ce sont les instructions du 1<sup>er</sup> mai 1714 données au Commandeur Pieter van der Heyden Resen par les Administrateurs de la Compagnie chargés des affaires secrètes pour aller à la découverte de l'El-Dorado. Ces instructions de la Compagnie montrent qu'elle ignorait encore d'une façon absolue le cours et la direction de l'Essequibo, que l'on supposait devoir conduire au Lac Parime et à la ville d'or de Manoa :

« Comme nous avons vu et remarqué sur différentes cartes que dans la rivière d'Ysekepe se trouve située une rivière ou cours d'eau qui traverse l'intérieur et s'étend sans obstacles jusqu'au lac de

soit pour leur utilité, ou pour le plaisir qu'ils procurent et aux hommes et aux femmes. »

Parime, nommé aussi Rupowini, très renommé pour ses riches gisements d'or, que non loin de ce lac de Parime se trouve situé aussi l'endroit appelé Manoa ou l'El Dorado, ou la Cité Dorée, où se trouvent, comme dans toute la région de la Guyane que ladite rivière traverse, de nombreuses mines d'or et d'argent, et où l'on peut trouver une quantité considérable de ces matières ou minéraux; nous sommes d'avis qu'on pourrait tenter un essai ou une expérience pour descendre ladite rivière; nous sommes convaincus que l'on pourrait facilement le faire, puisque cette rivière nous semble navigable et assez profonde pour qu'on puisse la suivre au moins avec des bateaux à fond plat, afin de mieux s'assurer si, aux endroits susdits, soit en établissant un commerce ou des affaires d'objets et de marchandises avec les propriétaires ou les naturels de ces régions, soit même en y acquérant des propriétés, on ne pourrait pas faire des conquêtes ou des bénéfices pour le compte de la Compagnie, ce qui, nous le pensons, pourrait bien se faire d'une façon ou d'une autre. » (*Ann. Sec. Mém. Brés.*, III, p. 106.)

On ignore complètement quel fut le résultat de cette proposition. Cela reste tout simplement comme le monument commémoratif d'une intention, et n'a plus d'autre valeur aujourd'hui. Il est fort possible que le Commandeur, parfaitement au

C'est une référence à la carte de Hondius.

Le Commandeur n'a tenu aucun compte de cette recommandation fantastique. Le Contre-Mémoire Anglais lui-même l'ad-

courant de ce qui se passait dans ces districts, laissa tranquillement tomber le projet à l'effet de ne pas entraver le commerce. En tout cas, le projet n'eut aucun effet sur la marche régulière du trafic avec les indigènes dans la savane et le long du Rio Branco.

met; seulement il suggère que le Commandeur, « parfaitement au courant de ce qui se passait dans ces districts, laissa tranquillement tomber le projet, à l'effet de ne pas entraver le commerce ». Il n'y avait aucun commerce.

L'idée qu'il y en avait un avec les indigènes dans la savane est basée sur la traduction de Penoene par Rupununi. Le Rupununi et le Haut Essequibo restaient toujours inconnus, comme le prouvent ces mêmes instructions.

Le Commandeur savait parfaitement, au contraire, qu'il n'y avait aucun trafic nulle part dans la Colonie, parce qu'il avait reçu l'ordre de défendre tout trafic aux colons :

« Nous vous recommandons encore de manière très urgente de maintenir l'interdiction du commerce en esclaves rouges, en teinture de rocou et en baume de copahu. La Compagnie désire en effet garder, comme jusqu'à présent, le monopole de ce commerce, afin de trouver ainsi, dans une certaine mesure, les ressources pour faire face aux lourdes dépenses d'entretien de cette Colonie, et nous ne pouvons, par conséquent, prêter aucune attention aux plaintes des habitants. » (*Amer. Report.*, II, pag. 240. 14 mai 1714.)

Nous pouvons ajouter cette partie d'une plainte adressée par les colons aux Directeurs de la Compagnie le 24 mai 1717 (*App. to the British Case, Arbitration with Venez.*, I, 241) :

« Il y a bientôt cinq ans qu'agissant d'après les ordres de Votre Altesse, le Commandeur Pieter van der Heijden nous a interdit de négocier, aussi bien dans les limites de cette Colonie qu'en dehors, en esclaves rouges, en baume, etc., et, par suite de cette interdiction, nous nous trouvons non seulement privés des bénéfices, tout minces qu'ils soient, que ces affaires auraient pu nous donner, mais encore il nous faut voir les profits que nous aurions pu en espérer aller, sous nos yeux, enrichir nos voisins, savoir : les colons de Surinam et de Berbice. Voyant donc qu'il a plu à V. A. d'édicter une interdiction de cette sorte, nous avions espéré qu'elle aurait été abrogée grâce à la sérieuse recommandation dudit Monsieur le Commandeur ; aussi, Altesse, prenons-nous la liberté de montrer, de façon simple, combien il est peu avantageux pour la Noble Compagnie que ladite interdiction continue à rester en vigueur, quels grands dommages nous subissons de son fait et combien elle favorise les habitants de Surinam et de Berbice et les encourage aussi à développer de plus en plus ces affaires à leur avantage. »

En 1719 les Portugais sortirent tout à fait de l'engourdissement, grâce au Gouverneur, Pereira de Berredo, qui devint le chroniqueur des progrès du Portugal dans le bassin de l'Amazone. C'est de la façon suivante que s'exprime le Gouverneur de Berredo :

« ... Le fortin du Rio Negro, rivière qui se jette dans le fleuve des Amazones, se trouvant établi en vue seulement de parer aux pertes sérieuses que nous cause le trafic des étrangers, situé comme il l'est aujourd'hui, ce fort ne constitue qu'une charge pour le Trésor de Votre Majesté, car il laisse les Hollandais libres de s'adonner en toute sécurité à leur trafic, lequel, grâce à l'intermédiaire des indigènes soumis aux Hollandais, se propage avec une grande facilité parmi nos indigènes, par suite de leurs constants rapports, tout cela, au préjudice notable, non seulement de nos profits, mais aussi de la sûreté de la Capitainerie, ... »

et il décrit de la façon suivante les précautions préliminaires qu'il a déjà prises :

« ... le Capitaine du fortin auquel, vu les renseignements précis qu'il avait pris sur ses capacités, il avait confié, non seulement cette affaire mais encore la mission des plus importantes de l'exploration des bouches du Rio Branco, rivière qui déverse ses eaux dans le Rio Negro. Ledit Capitaine venait de lui adresser un rapport là-dessus, et en même temps il lui déclarait, qu'en conformité des ordres du Gouverneur, il allait se mettre à la poursuite d'un fort convoi des denrées hollandaises, trafiquant avec les Manoas dans la haute région dudit fleuve, et ledit Capitaine, comme d'ailleurs aussi certains missionnaires de grande expérience sur

Nous discutons à part cette grave altération des paroles de Berredo. Le Gouverneur Berredo est une des autorités incontestables que nous invoquons à l'appui du titre portugais, comme Ricardo Franco, Silva Pontes, Alexandre Rodrigues Ferreira, Manoel da Gama, Ribeiros, Simões de Carvalho, Caldas, et tant d'autres que les Mémoires Anglais convertissent en défenseurs de la prétention anglaise.

cette rivière, lui faisait savoir en même temps, que si ledit fortin était transféré en amont de l'endroit qu'ils appellent « trouée de Yavaperi », à vingt jours de marche, à la hauteur de la Rivière des Hollandais, la communication de ces derniers serait entièrement rendue impossible, et, par suite, notre défense de ce côté tout à fait assurée;... »

Ce passage nous fournit les renseignements suivants : Berredo avait donné l'ordre au Capitaine du Fort, à l'entrée du Rio Negro, d'explorer les bouches du Rio Branco; dans le cours de ce service, le dit Capitaine avait appris qu'un gros convoi de denrées hollandaises se trouvait chez les Indiens Manoa à quelque distance en amont du Rio Negro; que ce convoi, croyait-on, y était venu par le Rio Branco, car le Capitaine et les missionnaires faisaient savoir à Berredo que le seul moyen de supprimer le trafic était de transférer le fort à l'embouchure du Rio Negro, en amont de l'embouchure du Yavaperi, à vingt jours de trajet « à la hauteur de la rivière des Hollandais », c'est-à-dire à un endroit identique, pratiquement parlant, à l'embouchure du Rio Branco

La mention du Rio Branco comme étant la rivière des Hollandais est bien d'accord avec celle qu'en fait Berredo, quelques années plus tard, dans ses annales, comme suit :

« A soixante lieues en aval de Yavaperi, à quatre degrés au nord, le vaste Rio Negro (où nous avons aujourd'hui

Ce convoi n'a pas été rencontré, c'était une fausse nouvelle; mais l'idée serait plutôt que les marchandises étaient venues par le Javaperi. Il n'y avait aucun commerce hollandais par le Rio Branco, et si, par hasard, ce convoi y entra, il ne vint certes pas d'Essequibo, où le commerce était alors, comme nous venons de le voir, absolument défendu aux colons; en outre, l'Essequibo même n'avait jamais été remonté qu'à une très petite distance de la forteresse. On ne peut pas construire sur un passage douteux d'un document portugais une conjecture en désaccord avec tous les documents hollandais.

Cette autre altération du langage de Berredo est aussi signalée à part.

un fort) se jette dans le fleuve des Amazones. Il s'est auparavant uni à une autre rivière de fort débit appelée Branco, laquelle constitue la frontière des Hollandais de Surinam. Ces rivières sont toutes deux peuplées sur leurs rives par nombre de nations sauvages. »

Il est malheureusement impossible d'avoir accès à la correspondance complète entre les autorités portugaises, à Lisbonne et au Brésil, relative à ces incidents; mais il est manifeste que, à l'époque où les faits se sont passés, les autorités locales n'avaient pas réussi à venir aux prises avec les Hollandais, et que le Roi de Portugal approuvait le transfert de la forteresse, si ce transfert pouvait s'opérer aux dépens du Capitaine du Fort.

L'ignorance relative au Rio Branco, mise en évidence dans ces documents, est incontestablement en contradiction avec deux déclarations qui surviennent beaucoup plus tard dans les pièces portugaises, savoir, l'histoire de Francisco Ferreira et celle du trafic avec les Hollandais auquel se livra Fray Jeronimo Coelho. Ces deux points ont déjà été étudiés dans le Mémoire britannique, et dans le chapitre précédent de ce Contre-Mémoire; rien n'en corrobore la vérité dans les documents du temps.

Quant au premier point, toutefois, il est possible que Francisco Ferreira puisse avoir accompagné le Capitaine Diogo Roiz Pereira dans son exploration des bouches du Rio Branco en

Au contraire, ils en révèlent déjà la connaissance, puisqu'il y est dit que le Capitaine du Fort et des Missionnaires avaient une grande expérience de cette rivière. C'étaient les Hollandais d'Essequibo qui n'en avaient aucune. Comment pouvaient-ils connaître le Rio Branco s'ils n'avaient même encore remonté l'Essequibo que jusqu'à une très petite distance des plantations?

Nous discutons ailleurs cette navigation de Ferreira sur le Rio Branco dès le commencement du xviii<sup>e</sup> siècle.

1718, et, de cette façon, avoir acquis une connaissance des bouches de cette rivière, connaissance qu'il compléta par la suite, et qu'il mit à profit.

Le Capitaine Diogo Roiz proclame des plus hautement qu'il fut le premier à explorer les branches de ce delta, et on ne trouve, dans les documents contemporains, suggestions d'aucunes sortes, que personne les connût avant la date de son exploration.

Quant à Fray Jeronimo Coelho, venu comme prêtre au Rio Negro, en 1719, l'assertion de Sampaio s'explique suffisamment par la supposition que cet homme fut un des prêtres portugais qui pratiquèrent un commerce illicite avec les trafiquants hollandais qui visitaient le bas Rio Negro. Étant missionnaire en résidence à Taruma, il ne pouvait guère s'éloigner beaucoup de cette localité. Il avait sans doute entendu parler du Takutú par les Hollandais, il se peut qu'il en ait alors parlé à Ferreira.

Durant les quelques années qui suivent 1720, de çà de là, les archives hollandaises mentionnent de temps à autres le trafic hollandais qui se pratiquait vers l'Amazone. Un extrait, daté du 20 février 1722, parle d'une esclave femelle venue de par delà la Rivière Esséquibo, de chez les Portugais; un autre fait mention d'un trafic « avec les nations

Non pas seulement les branches de ce delta, mais toutes les voies d'accès à la rivière.

Nous discutons autre part les voyages de Frei Jeronymo Coelho dans le Rio Branco et le Tacutú vers 1720.

Elles ne le mentionnent pas une seule fois. Le Mémoire Anglais n'a pu citer à cet effet que deux documents, lesquels ne mentionnent pas de trafic hollandais vers l'Amazone. L'un dit que des nations *étrangères* venant du voisinage de l'Amazone auraient reçu certaine rançon pour une esclave

étrangères du voisinage de l'Amazone » ; l'alarme causée par les Manaos (Manganouts), qui a déjà été amplement discutée, est une autre preuve du trafic. Le témoignage le plus éclatant, toutefois, est contenu dans l'Arrêté Royal du 17 février 1724, rappelant le récit du Gouverneur ; il fait, à plusieurs reprises, allusion à l'alliance entre les Hollandais et les Indiens Manoas.

(c'est l'extrait daté du 7 juillet 1722). Nous le reproduisons de l'*Annexe au Premier Mémoire Anglais* :

« *Extrait d'un livre de magasin de la Compagnie des Indes Occidentales, tenu au Fort Kijkoveral.* » Le 7 juillet 1722. — Pour une femme esclave des environs de l'Amazone :

6 grandes haches polies ;  
 6 grands couperets polis ;  
 6 couteaux ;  
 2 paires de ciseaux ;  
 1 miroir en verre ;  
 1 miroir en étain ;  
 3 yards de toile blanche d'Osnabruck ;  
 2 livres de perles de verre ;  
 50 agrafes ;  
 2 carnets d'épingles ;  
 1 chapeau. »

L'autre, celui du 20 février 1722 (ils sont entremêlés dans le passage ci-contre), a trait à cinq esclaves rouges qui seraient venus « d'en haut de l'Essequibo des Portugais ». La Cour Politique décide de les confisquer, « d'abord parce qu'il ne doit pas être permis aux colons de recevoir en échange des esclaves venus d'en haut de l'Essequibo, *die van boven de Rivier van Essequibe komen*, (dans notre second Mémoire, on a traduit, pour simplifier, du *Haut Essequibo*, non pas dans le sens

de : « En amont du confluent du Rupununi », comme on le comprendrait aujourd'hui que le cours entier du fleuve est connu, mais dans le sens de : « En amont des cascades »), car cela finirait par placer Vos Seigneuries dans une position très désavantageuse puisqu'on peut acheter ces esclaves bien meilleur marché que dans l'Orénoque, où les frais de voyage augmentent beaucoup le prix. » On voit, par ce document, que les provenances de la région inconnue de l'Essequibo étaient mentionnées comme « des Portugais », et que la Compagnie défendait aux colons d'acheter des esclaves venant par cette voie. Dans ce cas, ces Indiens portugais auraient probablement été amenés par les Manaos, qui les auraient vendus aux Indiens de Surinam. C'étaient, en effet, les Hollandais de Surinam qui avaient le monopole de la traite rouge, d'après ce que le Commandeur écrit à la Compagnie, le 19 avril 1713 :

« Je dois aussi vous informer brièvement que le prix des esclaves rouges a augmenté pleinement de moitié, comparé à ce qu'on avait l'habitude de les payer ici il y a 10 ou 12 ans. Cela est dû princi-

pablement aux agissements des gens de Surinam qui se sont insinués très sérieusement parmi les Indiens en les payant ce qu'ils demandaient et même quelquefois davantage, s'efforçant ainsi de s'emparer de ce commerce. C'est pour cela qu'à présent il faut plus d'articles de troc que ce que donnait auparavant la Compagnie pour acheter des esclaves. » (*Venez. Amer. Rep.*, II, pp. 258-259.)

Il est étonnant, comme on l'a déjà reconnu, qu'on ne trouve dans les documents hollandais de l'époque pas une seule mention de cette alliance. Bien des années plus tard seulement, le Directeur-Général Storm van 's Gravesande parle du fait que les Manos, « dans le temps du défunt Commandeur de Heere, étaient chassés si déraisonnablement, et, pour des raisons si futiles, étaient maltraités et aliénés à jamais de la Hollande », et, à vrai dire, cette mention n'est pas même d'une grande portée. L'alliance des Hollandais avec Ajuricaba était indubitablement une alliance contractée par les trafiquants hollandais. Qu'elle fut une alliance des plus réelles, une dépêche portugaise de 1727 ne permet pas d'en douter :

« Le Révérend Père Maître Joseph de Souza, de la Compagnie de Jésus, s'efforça, et avec un soin et un zèle infatigables, malgré de nombreuses privations et des ennuis sans nombre, prit à cœur de s'entendre avec ces sauvages, entre autres surtout avec le traître Ajuricaba,

En 1723, les Manos descendent d'Essequibo jusqu'aux plantations en menaçant la Colonie. Qu'ils arrivassent avec une flottille de canots au-dessus des chutes pour commercer, ou bien, comme il a été compris, pour attaquer l'établissement, comment la surprise et l'alarme ressenties par les Hollandais démontrent-elles que ceux-ci fréquentaient alors eux-mêmes le Rio Negro et étaient les alliés des Manos ?

Nous avons déjà longuement discuté cette prétendue alliance d'Ajuricaba avec les Hollandais. S'il y eut alliance, ce fut une alliance d'un seul côté, inconnue à l'autre Partie, qui, à la même époque, mettait à prix les têtes de ses prétendus alliés, à deux haches par tête, et son prix au marché pour chaque prisonnier. Si Ajuricaba

homme hautain et insolent qui s'arrogeait le titre de Gouverneur de toutes ces nations. Tous les autres Chefs lui témoignaient du respect et obéissaient à ses ordres avec crainte et respect, et toutes les agressions perpétrées contre nous le furent par les ordres ou par la persuasion de cet homme, selon la déposition de nombreux témoins.

« Le Révérend Père se mit à sa recherche, lui parla, fit la paix avec lui, lui demanda le pavillon hollandais et lui donna en échange un pavillon portugais; il protesta de son obéissance et de sa loyauté aux Portugais, et de son désir de servir Votre Majesté, et reçut cinquante indigènes libérés pour cinquante esclaves.

« ... Je dis, que ledit sauvage trompa le Révérend Père. Il emmena la plupart des esclaves, se moqua de nos troupes, et, en vue de nos soldats ou non loin de l'endroit où ils campaient, lui et ses alliés assaillirent les villages de nos missionnaires. Enfin le Révérend Père, détrompé à cette vue, voyant que son zèle s'était déployé en pure perte, requit l'officier en commandement de se saisir dudit Ajuricaba.... »

Et alors, comme conclusion de ces revers, le Gouverneur détacha, sous le commandement du Capitaine João Paes do Amaral, une expédition contre Ajuricaba et ses alliés, au nombre desquels figuraient et les Mayapeuas et les Manoaas. Cette expédition aboutit à la défaite, la capture, et enfin la mort d'Ajuricaba. Elle valut aux Portugais leur première et leur décisive possession du Rio Negro en amont du fort; elle fut entièrement approuvée par la Couronne du Portugal.

La menace ou la tentative d'un

avait l'intention de proposer cette alliance, il n'eut pas, en tout cas, le temps d'accomplir son projet. Mais il se serait adressé plutôt à Surinam qu'à Essequibo. Pour la Colonie d'Essequibo, les Manoaas étaient les ennemis mortels de ses voisins, les Caraïbes, et leur amitié ne pouvait être acquise qu'au prix de la proscription de ceux-ci, qui étaient sa seule défense. Or, ils habitaient trop loin et lui étaient trop étrangers pour qu'elle les préférât à ses propres tribus.

En 1727, les troupes de-rachat.

certain Theodosio, Indien converti, de renoncer à l'amitié des Portugais et de passer aux Hollandais, se substituant ainsi à Ajuricaba, fut étouffée dès sa naissance. Les opérations contre les Mayapenas furent poursuivies vers le haut Rio Negro par Belchior Mendes, et, somme toute, à partir de 1730, ou vers cette date, les Portugais restèrent maîtres du terrain sur toute la ligne de cette rivière.

qui étaient des expéditions aux frais et sous les drapeaux de la Couronne, étaient entièrement maîtresses du Rio Negro. La situation des Portugais dans le Rio Negro avant cette expédition de Belchior Mendes, ressort d'une des clauses des instructions que le Gouverneur du Maranhão donna à Lourenço Belforte. Les tribus du Rio Negro étaient leurs vassales bien longtemps avant cette expédition provoquée, comme celle contre Ajuricaba, par l'ambition des colons de les réduire en esclavage. La Compagnie de Jésus, il faut le dire, s'est toujours élevée contre cette politique. Voici ce que disait Castello-Branco dans ces instructions :

« ART. 12. — Et attendu que j'ai appris que, par suite des outrages commis par une expédition armée envoyée d'ici, en 1728, aux villages des Indiens habitant les rives du Rio Negro, expédition pendant laquelle les chefs et les sujets de ces tribus, qui vivaient sous la protection de Sa Majesté, ont été capturés et garrottés traîtreusement et réduits ainsi à un injuste état d'esclavage, toutes ces nations ont pris l'alarme et se sont trouvées offensées à un tel point qu'elles ont abandonné leurs antiques demeures et se sont retirées dans les bois où elles sont en

sûreté, se plaignant avec justice des mauvais traitements et des sévices auxquels elles ont été soumises par les Portugais, et qui les ont remplies d'horreur, ce qui a causé à cet État une perte irréparable à cause de la difficulté de faire un voyage d'une durée de deux ou trois mois, en remontant le Rio Negro, avant d'arriver au district où il est possible d'obtenir des esclaves et des troupes de colons indigènes qu'on fait descendre et dont le besoin est si grand dans nos établissements, tandis que, auparavant, on pouvait facilement se les procurer par l'entremise de ces mêmes Indiens qui habitaient en paix les deux rives de la même rivière. » (Instructions du 5 Déc. 1737. *Ann. Prem. Mém. Ang.*, I. p. 56.)

De sorte que, vers la fin de cette seconde période de l'histoire, les Portugais avaient fait un grand pas en avant : ils avaient battu en brèche le trafic des Hollandais sur le Rio Negro, et avaient rendu leur position inexpugnable dans ces parages : à partir de cette époque, il reste peu de traces d'un trafic aussi étendu ; bien qu'un passage d'un document de 1752 fasse mention, dans les termes suivants, de tout le pays compris entre la région du Rupununi et le Rio Negro, et peut-être même plus loin au sud et à l'ouest, comme étant parcouru par les trafiquants hollandais :

Ce trafic n'avait jamais existé. Les Portugais en ont eu des soupçons jamais avérés. S'il a eu lieu, ce serait un commerce clandestin fait par des étrangers de nationalité inconnue, que l'on supposait être des Hollandais, mais qui pouvaient tout aussi bien être des Espagnols, des Anglais, des Français ou des Allemands. Et encore, d'après la plupart de ces documents, on ne supposait pas que ces étrangers de la côte de la Guyane pénétrassent jusqu'au Rio Negro, ou les autres affluents de l'Amazone. Selon le rapport

de Miranda, comme selon le Père Acuña et le Père Fritz, ces Indiens de l'Amazone recevaient les articles étrangers par l'entremise de leurs compères qui trafiquaient avec des tribus voisines de la mer. Nous avons vu ce que disaient le Père Acuña et Antonio de Miranda. Voici le récit du Père Fritz, d'abord à la date de 1691, en parlant des Tarumas du Rio Negro : « Ces Tarumas trafiquent avec les Caripunas et autres amis des Français de Cayenne, desquels ils avaient reçu un mousquet », puis, à la date de 1696, parlant d'autres Indiens du Solimões en amont du Negro :

« Je regrette que, bien que tous témoignassent le désir de me suivre en amont, ils aient de nombreuses raisons qui les empêchent de donner suite à cette résolution ; et la principale c'est que, en demeurant dans le bas de la rivière, ils peuvent facilement, et pour un prix minime, se fournir de quincaillerie anglaise du fleuve Orénoque, car ils l'achètent contre une sorte de perles qu'ils fabriquent d'écailles de serpent et qui sont plus estimées de ces naturels que celles en verre. Munis de ces perles, les trafiquants, qu'ils appellent Cavanri, se rendent aux terres d'autres aborigènes et achètent des esclaves qu'ils emmènent ensuite le long du Rio Negro à

Las Guaranaguas, jusqu'à l'endroit où arrivent les Anglais, car ils me disent qu'après quelques jours de trajet par terre, en partant de Las Guaranaguas, on arrive à Los Pajonales et au fleuve Orénoque. De sorte que, si ces Indiens changeaient de résidence, comme je le leur conseillais, pour s'établir plus haut sur la rivière, ils perdraient ce commerce qui leur permet d'acheter des articles de fer qu'ils ne pourraient guère obtenir aussi aisément de nos missionnaires, car, dans ces Missions, la population est grande et la pauvreté plus grande encore. » (*Ann. C.-Mém. Ang.* I. p. 16).

De toutes manières, si ces étrangers étaient des Hollandais, c'étaient des particuliers trafiquant pour leur propre compte ou pour le compte de marchands d'une tout autre Colonie que Essequibo, où le commerce était un monopole de la Compagnie. Quelles étaient leurs routes? D'où venaient-ils, et où s'arrêtaient-ils? Combien de fois auront-ils repris le même chemin et répété leur aventure? Ou bien ne seraient-ils que des chercheurs du Lac Doré? On ne peut former là-dessus aucune conjecture. Sur des données comme celles qui nous restent d'Ajuricaba, allié des Hollandais; du « grand » Groenewegen

allant, à quatre-vingts ans, à la recherche du pays des émeraudes<sup>1</sup>; de Jan Pietersen, qui, envoyé à la poursuite de quelques esclaves, en arrête aussitôt quelques-uns dans la savane du Rupununi sans toutefois perdre de vue ses deux compagnons, lesquels poursuivaient les autres dans la savane du Cuyuni; de ces Hollandais d'Essequibo qui faisaient un grand commerce dans le Rio Negro, sans que le Commandeur chargé de la garde de la colonie en sût rien, et sans qu'un seul d'entre eux fût jamais rencontré par les missionnaires et les troupes de rachat portugaises, on peut construire des énigmes historiques, mais non pas des titres de possession.

« L'État de Maranhão est le plus mal défendu de tous les domaines que la Couronne de Votre Majesté possède en Amérique, et cela, à cause du manque d'habitants, et du libre accès, que laissent des frontières sans défenses, aux États limitrophes. Les Espagnols sont sur les confins et sont en contact avec Pará, qui est sous ce même Gouvernement. Les Hollandais de Surinam pénètrent dans l'intérieur du pays à la hauteur du Rio Napo, lequel, de ce côté, sépare les possessions de Votre Majesté de celles de l'Espagne. »

Il vaut la peine d'introduire ici une autre citation qui constate avec concision le fait, qu'à cette époque,

On était toujours dans la crainte de ces entrées des Hollandais de Surinam, des Espagnols de l'Orénoque et des Français de Cayenne dans les domaines de la Couronne portugaise.

---

1. Selon un des Sloane Mss. le Capitaine Gromwegle (*sic*) aurait été forcé d'épouser une femme Caraïbe pour contrebalancer la puissance des Araudes. (Cf. *Chronological History of the Discovery and Settlement of Guiana* par James Rodway et Thomas Watt, Georgetown, 1888, p. 102.)

les Portugais n'étaient maîtres que du Rio Negro seulement, et que le Rio Branco se trouvait, en pratique, au pouvoir des Hollandais.

C'étaient des soupçons sans cause, le Napo était situé à une trop grande distance de la côte pour que cela fût profitable. C'est un voyage que l'on ne fait pas même aujourd'hui, où la population est plus nombreuse partout et les ressources beaucoup plus grandes. Un intrus, faussement annoncé sur un point quelconque de l'ancien système fiscal portugais, jetait son ombre sur tout le cadran.

« Il est certain qu'ils ne peuvent avoir autre chose en vue que de faire une descente [sur nous]; les Hollandais, par l'Esséquibo et le Branco, lequel, avec une autre rivière dont j'ignore le nom, forme le Rio Negro, fleuve dont nous sommes les maîtres.... »

On parle ici en même temps des Français, des Espagnols et « des Hollandais de Surinam qui s'étendent jusqu'au fleuve Essequibo et même plus loin, jusqu'à l'une des embouchures de l'Orénoque ». C'est une prévision politique pour conseiller de défendre le territoire de l'État contre un danger possible de ce côté, comme du côté des Espagnols et de Cayenne. Cela n'implique aucunement l'idée que les Hollandais fussent maîtres du Rio Branco, mais seulement que le Rio Branco était ouvert de tous côtés. L'intention était certainement d'amener la Cour de Lisbonne à fournir les moyens nécessaires à sa fortification décrétée depuis 1719.

III

Comment le Gouvernement Britannique démontre  
le « Contrôle des Hollandais établi dans le District »  
entre 1730 et 1775.



(III.) 1730-1775. — **Contrôle des  
Hollandais établi dans le Dis-  
trict.**

Étrange coïncidence, — ce ne peut guère être que cela, — à ce moment même où les trafiquants hollandais voyaient leurs opérations contre-carrées par l'influence portugaise établie sur le Rio Negro, le Commandeur de la Compagnie hollandaise se disposait à organiser d'une manière plus effective l'action de la Compagnie elle-même dans l'intérieur, par delà les régions du Haut-Esséquibo.

Le 15 octobre 1731, Jacobus van der Burg fut détaché sur l'Esséquibo « avec ordre de pousser aussi loin qu'il le pourrait » et d'organiser le trafic avec les indigènes pour le compte de la Compagnie. Obligé de rebrousser chemin par suite de la sécheresse, il repartit de nouveau en octobre 1732. Jusqu'où alla-t-il? Jusqu'à quel point réussit-il? On n'en sait rien; mais deux ou trois ans plus tard, le poste, appelé bientôt après Arinda, fut établi, et le but dans lequel il fut établi est clairement exposé dans l'extrait qui suit :

« Dans la cargaison en partance, il y a deux demi-barriques de teinture fine, acceptées en échange par Van der Burg dans le Haut-Esséquibo, région dans laquelle on a établi un poste et les constructions nécessaires en vue d'étendre le trafic dans ces parages, et, si la chose est possible, jusqu'à l'Amazone.

« Mais, bien qu'à cet égard mes espérances jusqu'ici ne se soient pas réalisées, ce poste, néanmoins, vu la traite des

Il ne peut y avoir coïncidence entre deux faits dont l'un est entièrement fictif. Il était déjà temps en 1730 que l'Essequibo commençât à être exploré en amont des cataractes.

Ceci s'accorde mieux avec les documents que la version du Premier Mémoire Anglais d'après laquelle Burg « avait alors fait un séjour prolongé parmi les Indiens, et *évidemment dans les savanes situées au delà du Rupununi* ». C'est nous qui soulignons. Les Mémoires Anglais sont tous deux construits sur cette « évidence » toute subjective de faits absolument imaginaires.

Cette dépêche du Commandeur du 12 janvier 1737 annonce l'établissement du poste de l'Essequibo « en vue d'étendre le trafic dans ces régions, et, si la chose est possible, jusqu'à l'Amazone ». Cela montre que ce trafic n'existait pas; du reste le Commandeur ajoute :

esclaves et la production de teinture fine, continue à être de beaucoup d'importance, car, quelque modeste que soit ce commencement, nous devenons, par là, mieux connus des Indiens plus avant dans l'intérieur, et ce commerce pourrait insensiblement prendre des proportions considérables. Quatre balles de cette teinture se paient aux Indiens une hache de gros calibre, une hache de calibre moyen pour trois, de petit calibre pour deux, trois balles de teinture pèsent 4 livres. Nous en avons encore toute une barrique qui ne nous est parvenue qu'à la fin de 1736. Si Votre Seigneurie daignait, quand elle le jugera bon, me donner avis de la valeur de cette teinture sur les marchés de la métropole, nous pourrions calculer quel en est le prix de revient à la Compagnie par livre, et pour le cas de gros bénéfices, faire tous nos efforts pour donner de l'extension à ce commerce. »

« Bien qu'à cet égard mes espérances jusqu'ici ne se soient pas réalisées... », non pas ses espérances d'étendre le trafic jusqu'à l'Amazone, il ignorait si c'était là une chose possible, mais de l'étendre dans la région même de l'Essequibo. Il appelle « ce commencement » modeste. L'ambition de trafiquer jusqu'à l'Amazone était purement commerciale, comme pour les Espagnols de l'Orénoque. Nous avons vu ce commerce avec l'Orénoque ; c'est là le type des transactions qu'on comptait faire avec les Portugais. La Colonie était administrée dans un esprit purement commercial ; il n'y a aucune visée politique dans la contrebande qu'elle se propose de faire dans l'Amazone. Cela ne démontre pas, non plus, le désir d'arriver à l'Amazone, mais seulement de faire, s'il était possible, de proche en proche, par l'entremise du nouveau poste bien en aval du Siparuni, même du Potaro, le commerce avec ses tribus.

On n'avait alors, dans la Colonie, aucune idée de la distance entre l'Amazone et l'Essequibo ni du cours supérieur de celui-ci. Quant au Rupununi, il était inconnu.

Bientôt une autre tentative de la Compagnie suivit celle-ci. Le 3 novembre 1739, Nicolas Horstman fut détaché en mission formelle, mission dont le Commandeur concevait les plus belles espérances.

Les instructions que reçut Horstman n'ont pas été conservées; mais on peut, par induction, admettre qu'elles étaient, en substance, les mêmes que les instructions secrètes pour un projet antérieur, exactement vingt-cinq ans plus tôt. Ceci résulte de la comparaison du passage suivant :

« ... Il [Horstman] avait des instructions qui ne permettaient l'échange de denrées que pour de l'or, de l'argent, ou des pierreries. »

avec un autre du § 10 des instructions de 1774 :

« ... s'ils désirent ces denrées, elles leur seront vendues ou échangées contre de l'or ou de l'argent, et contre aucunes autres monnaies que seuls l'or et l'argent, et ils s'efforceront d'en tirer autant de ce métal qu'ils en pourront obtenir par des rapports amicaux. »

Le fait que Horstman lui-même, dans l'en-tête de sa lettre à la Condamine, fait allusion au lac imaginaire de Parima, ne prouve pas que ce fut là le seul objet de son voyage.

L'histoire de ce voyage et la détention de Horstman par les Portugais, détention qui fut, par ses conséquences, un des incidents importants de l'histoire du bassin de l'Amazone, cette histoire a déjà été racontée dans le Mémoire britannique. Le Mémoire

Nous avons déjà discuté longuement l'expédition Hortsman. Le Contre-Mémoire Anglais lui-même reconnaît que Hortsman fut envoyé à la découverte du Lac Parime, puisqu'il conjecture que ses instructions devaient être les mêmes que celles données par la Compagnie au Commandeur en 1714 sur Manoa.

du Brésil déplace l'histoire du voyage entièrement, et la révoque en doute sommairement et insuffisamment. Bien que la relation que donne Horstman lui-même de cet incident puisse, jusqu'à un certain point, être reconnue comme tout à fait exacte, on remarquera qu'il n'y traite que les détails géographiques de son voyage, lesquels devaient probablement intéresser surtout M. la Condamine. Il ne fait même aucune mention du poste d'Arinda, où il s'arrêta; il ne dit rien non plus du trafic des Hollandais dans la région des savanes.

Il importe, cependant, d'attacher une certaine importance aux autres Relations de son expédition qui furent adressées au Commandeur, et qui prétendaient émaner de lui.

S'il ne dit rien du trafic des Hollandais dans les savanes, c'est qu'il n'en a trouvé aucun.

Ce sont toutes de pures inventions qui ne servent qu'à montrer la confiance que méritent les récits des Indiens ou des chefs de poste. Conf. dans le journal de Hortsman les différentes dates de son itinéraire.

Les rapports reçus par le Commandeur font partir Hortsman le 3 novembre; le 2 janvier, il continue son voyage au-dessus du poste Arinda, que, selon une autre dépêche, il n'a pu quitter que le 23 mai; en avril 1741, on apprend qu'il avait échangé toute sa marchandise, avait renvoyé par mer son compagnon Christian Rijs, mais était resté lui-même. « Comme il a reçu l'ordre de n'échanger sa marchandise que

contre de l'or, de l'argent ou des pierres précieuses, dit le Commandeur, j'ai grand espoir (si le message apporté par cet Indien mérite confiance) que son voyage sera un grand événement qui me remplira de joie. » Il aurait planté le drapeau hollandais sur le Lac Parime. En novembre 1741, les Noirs que Hortsman avait emmenés avec lui sont de retour, et l'on apprend l'histoire vraie de l'expédition : lui et Rijs seraient entrés au service des Portugais.

Ainsi Hortsman est resté au village des Parahans, sur l'Essequibo, jusqu'en avril 1740 et l'on n'en a rien su au poste Arinda ; cela suffit pour montrer qu'au-dessus du poste tout était, pour les Hollandais, absolument inconnu. Autrement, on n'aurait pas appris à Essequibo son voyage de 1739 seulement en novembre 1741, quand les créoles revinrent de Pará. En septembre 1742, le Commandeur croyait encore qu'ils avaient assassiné Hortsman en route, d'après ce que les Indiens avaient raconté.

Horstman atteignit Aricari le 16 juillet 1740 ; bien que son voyage ne fût d'aucun profit à ses maîtres hollandais, son arrivée sur le Rio

La vérité sur l'expédition de Horstman se trouve dans ce passage du rapport de Gravesande,

Negro eut un effet immédiat sur les intérêts portugais.

sur les postes hollandais : « Le voyage, d'une issue si malheureuse, dit-il, de Nicolas Horstman, envoyé dans cette rivière (l'Essequibo) en 1740, aurait été de grand avantage si Hortsman n'était pas un coquin et avait suivi ses instructions au lieu de s'enfuir avec ses marchandises chez les Portugais, prenant pour se rendre chez eux le chemin du Rupununi. » — *Waar naar toe de weg van Ripenoenij heeft gebruikt. (App. to British Case, Arbitration with Venezuela III, 109)*. D'après cette information autorisée et officielle, Hortsman aurait été envoyé dans l'Essequibo, mais aurait pris par le Rupununi pour s'enfuir chez les Portugais. Il aurait entendu parler de ce chemin, d'après ce que dit Hartsinck, par Manoel da Silva Rosa. Il est possible, si Hortsman n'a pas connu le nommé Silva Rosa, qu'il ait pris la voie du Rupununi pour se rendre chez les Portugais sur l'indication des Parahans (Paravilhanas) de l'Essequibo, jusque chez lesquels s'étendait leur influence.

Il paraît incontestable que Horstman arriva à un moment où quelques aventuriers qui avaient appartenu à l'expédition de Lorenzo Belforte

Nous avons discuté ailleurs l'expédition de Belforte, ou de F. Xavier de Andrade. Elle a dû

(*tropa de resgate*) fomentaient une incursion irrégulière d'Aricari sans en avoir reçu autorisation.

Il est absolument clair dans sa Relation qu'il ne rencontra aucuns Portugais, entre l'embouchure du Takutu et celle du Rio Branco, et, de plus, que l'artère principale de la rivière était restée, jusqu'à cette époque, en dehors de la zone dans laquelle opéraient les maraudeurs portugais : il parle, en effet, de toute la contrée qui s'étend jusqu'aux bouches du Rio Branco comme étant pleine d'Indiens.

Son rapport était suffisant pour exciter la cupidité des chasseurs d'esclaves, et ce fut là sans aucun doute la cause immédiate de l'expédition commandée par Francisco Xavier de Andrade, lequel s'avança dans le Rio Branco, plus loin que les Portugais ne s'étaient jamais avancés.

Cette opinion, relative à la conséquence du voyage de Horstman, ne cadre pas avec les déclarations que fait Sampaio, lesquelles sont supportées par le témoignage des témoins que Sampaio rassembla, pour attester sous serment sa propre version ; mais on a déjà fait voir, dans le Mémoire britannique et dans le chapitre précédent de ce Contre-Mémoire

avoir lieu entre 1738 et 1739, et non pas en 1740. Cf. *Analyse de la Note sur Ribeiro de Sampaio*.

C'est tout le contraire : il dit dans son itinéraire : « e depois de ter passado tantos perigos e trabalhos de Mar e Indios bravos, dos quas dos Parahans ate ao Entrado no Rio branco, todos os rios staan semcados... » ce qui veut dire : « et après avoir passé tant de dangers et de travaux de mer (sur l'eau) et d'Indiens sauvages dont depuis les Parahans jusqu'à l'entrée dans le Rio Branco toutes ces rivières sont peuplées... ».

Il est de toute probabilité que l'expédition d'Andrade eut lieu, comme nous l'avons dit, entre 1738 et 1739. Mais indépendamment de cette expédition, tout le Rio Branco était, avant Horstman, constamment parcouru par les Portugais : en 1736 Christovão Ayres l'avait remonté fort loin en amont des caxoeiras.

Si l'on pouvait récuser ainsi les témoignages portugais, il n'y aurait pas de preuve possible dans ce litige ; pourquoi les témoignages hollandais, tels que ceux de Jansse, seraient-ils plus dignes de con-

qu'aucune de ces assertions n'était digne de foi.

fiance que ceux des témoins cités par Sampaio?

Bien avant Sampaio, dans le document, *Synopse* de 1764, que nous avons donné, il y a une description complète de cette région et de l'Uraricoera avec ce même nom (Noronha le lui donne aussi dans son itinéraire) :

« Trois jours encore et l'on aperçoit le partage de la rivière en deux bras tel que l'indique la carte de M. de La Condamine, savoir : à droite, la rivière Tacutú peuplée par les Indiens Paravilhanas et, à gauche, la rivière Parime qu'habitent les Indiens Macuxis-Mapixanas, desquels on peut dire, avec le poète : *Sit Nemora, atque cavos montes, sylvasque colebant*, car ils vivent dans les grottes et les creux des montagnes qui se trouvent dans l'intérieur de ces terres.

« Je dois toutefois faire remarquer que le Parime n'est qu'une petite rivière qui a ses sources près des hameaux des Indiens Macuxis et que la véritable artère de ce partage est l'Uraricoera, grande rivière aux eaux abondantes, ayant un parcours très étendu, où habitent les Indiens Saporás et d'autres, et dans laquelle se déverse, au nord, la petite rivière Parime.

« La communication du Rio Branco avec les domaines de la Hollande, en Suriname, par suite du voisinage des fleuves Rupununi et Esquivo, qui se jettent

dans la Mer du Nord, est démontrée clairement sur la carte de monsieur de La Condamine par la faible distance comprise entre ces fleuves et les rivières Tacutú et Pirara; les rapports des personnes qui, dans leurs voyages, se sont avancées jusqu'aux versants du Tacutú, pour faire des échanges et trafiquer avec les Indiens, sont d'accord sur ce point. » (*Ann. Prem. Mém. Brés.*, III, p. 96.)

On peut considérer comme fait historique, établi d'une façon incontestable, que la première occasion à laquelle des Portugais remontèrent le Rio Branco à 50 ou 60 milles de l'embouchure se présenta à la fin de l'an 1740, après que le voyage de Horstmann leur eut révélé la possibilité d'un tel trajet.

On ne peut pas s'imaginer comme étant encore inconnu aux Portugais en 1740 le Rio Branco dont la navigation était si facile et dont le confluent se trouvait sur le chemin des Troupes de Rachat qui fréquentaient le Rio Negro depuis près d'un siècle. Nous savons qu'il était fréquenté par eux depuis le commencement du xviii<sup>e</sup> siècle.

On n'oserait affirmer que durant les dix années consécutives il n'y eut aucuns autres voyages accomplis par les Portugais sur le Rio Branco. L'assertion de Sampaio relative aux entrées continuelles n'a aucune valeur, on l'a fait voir, mais il existe un témoignage du côté des Hollandais qui indique qu'il y eut comme un mouvement des Portugais le long du Rio Branco, en expéditions organisées pour la chasse aux esclaves. Les

Pas le long du Rio Branco, mais dans le bassin même de l'Essequibo.

mineurs envoyés par le Gouvernement hollandais vers les régions par delà l'Esséquibo en 1746 rapportèrent que :

« ... les nations indiennes étaient toutes en guerre les unes avec les autres, et presque toutes guerroyaient contre les Portugais, lesquels faisaient de constantes incursions chez les Indiens pour en capturer; c'était là une source de grand danger pour tout Chrétien se trouvant dans la région.

« Ils me dirent aussi, et ce fait fut corroboré par nos traitants ambulants, que N. Horstman, qui s'échappa il y a quelques années, se trouve continuellement parmi ces Portugais qui maltraitent les Indiens, ce qui a contribué à accréditer la rumeur qu'il opérât son retour. »

Nous avons ici une preuve, tirée des archives hollandaises, qu'en 1746 et auparavant, les Troupes de Rachat portugaises dominaient cette région. Ceci s'accorde avec un document postérieur. Selon Storm, dans son rapport sur les postes de la Compagnie, Jan Stook, marchand ambulant, aurait vu dans le Haut Essequibo les Missions des Portugais, et n'a pas osé s'en approcher. Cela a dû avoir lieu vers 1764; peu après nous trouvons Stook poursuivi criminellement pour un massacre d'Indiens.

Nous donnons l'extrait complet, tel qu'il se trouve dans les documents anglais :

« Les mineurs viennent de descendre la rivière, et m'ont rapporté que, malgré leurs souffrances, occasionnées par la maladie et le besoin, ils ont examiné les montagnes d'Essequibo, dont les sommets touchent au ciel; que beaucoup d'entre elles, absolument dépourvues d'arbres, paraissaient devoir contenir du minerai, entre autres la montagne Calikko ou de Cristal, dont le sommet est plein de soufre et de vitriol, et est presque couverte, en bas, de cristaux et de beaux filons de minerai d'argent; mais que les nations indiennes qui habitent ce district ne leur avaient pas permis de s'en approcher sans beaucoup

de difficulté, terrifiées qu'elles étaient par les mauvais traitements que leur avaient infligés les Portugais du voisinage; que, de plus, l'exploitation de ces mines occasionnerait beaucoup de peine et de dépenses, car elles se trouvaient à trois bonnes journées de distance dans l'intérieur; que leur plus grand obstacle avait été le manque de bons interprètes, car ils avaient observé un grand manque de foi dans l'interprétation des créoles qui les avaient accompagnés, ceux-ci craignant toujours d'être de nouveau employés dans les mines; et que les nations indiennes étaient toutes en guerre, non seulement entre elles, mais aussi avec les Portugais, qui faisaient continuellement des incursions contre elles et les enlevaient, cela étant une fort grande source de danger pour tout chrétien qui allait dans ces parages. Ils m'ont dit aussi, et cela a été confirmé par un de nos marchands ambulants, que Nicholas Hortsman, qui s'était enfui il y a quelque temps, est constamment avec ces Portugais qui maltraitent les Indiens, ce qui a donné naissance au bruit qu'il revenait. »

Il n'y a dans les archives que cette seule dépêche relative aux agissements de ces mineurs, et il serait malaisé de dire positivement jusqu'où ils s'avancèrent. On a suggéré dans le mémoire britannique que les « Monts Calikko » mentionnés tout spécialement par les mineurs étaient probablement les Monts Canaku. Il

Comme on parle dans ce document de « Portugais du voisinage » « des montagnes de l'Essequibo » visitées par ces mineurs, le Contre-Mémoire ne se contente plus de la version du Premier Mémoire Anglais que cette montagne de Calikko ou de Cristal était

se peut, toutefois, qu'il ait été question de quelque autre colline plus lointaine encore, car les mineurs parlent d'une montagne se trouvant « à trois bonnes journées de marche dans l'intérieur », c'est-à-dire, loin des rives. De la mention de « Portugais voisins » on peut conclure que les mineurs avaient pénétré à une distance considérable vers le sud de la région dont il est maintenant question. L'hypothèse que les Portugais se trouvaient quelque part dans le voisinage de la région contestée n'est pas compatible avec les documents portugais de l'époque ; elle cadre mal, d'ailleurs, avec l'ignorance du Rio Branco dont les Portugais ont fait preuve. Pratiquement parlant, à cette date de 1746, les Portugais n'avaient pas dépassé le Rio Negro. La mention « le manque de bons interprètes » est une nouvelle preuve que les mineurs se trouvaient bien avant au sud, dans l'intérieur. Il est probable que d'une tribu habitant au loin vers le bas de la rivière qui se trouvait molestée par les Portugais, l'alarme se propagea vers la Haute-Rivière et qu'on l'avait encore grossie aux mineurs.

dans les Monts Canaku ; il la veut plus distante encore. Pour l'éloigner davantage de la région de l'Essequibo, où la dépêche du Commandeur la place, afin d'en éloigner aussi les Portugais et leurs Troupes de Rachat entrevues par Stock, le Contre-Mémoire Anglais invoque cette circonstance du récit : que les Portugais étaient voisins. Si les Portugais étaient voisins, la montagne de Cristal devait se trouver beaucoup plus loin que les monts Canaku, peut-être au Rio Negro, puisque les Portugais, on nous le dit, n'avaient pas dépassé cette rivière à cette époque. Une autre circonstance qui paraît décisive au Mémoire Anglais, c'est que, les mineurs manquaient de bons interprètes ; donc ils devaient se trouver bien avant au sud. Et l'explication finale : « une tribu habitant au loin vers le bas de la rivière (quelle rivière?), se trouva molestée par les Portugais et l'alarme se propagea vers la Haute-Rivière et on l'avait encore grossie aux mineurs. » Ainsi des gens arrivent dans un village indien, ils n'ont pas d'interprètes avec eux parce qu'ils ne pouvaient pas s'être pourvus d'interprètes

parlant la langue d'une tribu encore inconnue, qu'ils ne s'attendaient donc pas à rencontrer. Pour cette seule raison ce village sera relégué, non seulement loin de l'Essequibo, mais même du Rio Branco, car ce n'est que pour les tribus du Rio Negro qu'il n'y aurait pas eu de bons interprètes à l'embouchure de l'Essequibo. Et ainsi cette Montagne de Cristal est proménée sur la carte d'un endroit à un autre, comme un bloc erratique, selon les besoins de la cause.

Nous soumettons une conjecture plus simple : en remontant l'Essequibo, en 1745 ou 1746, les mineurs rencontrent, comme Hortsman en 1739, le village des Parahans; quand ils arrivent à ce village, les Indiens leur parlent de Hortsman qui était resté chez eux quatre mois et de la mine qu'il avait visitée; les mineurs refont l'itinéraire de Hortsman, lequel avait mis exactement quatre jours par terre, ce qui se rapproche beaucoup de « trois bonnes journées »; ils parlent au Commandeur d'une montagne de « caleco » ou de cristal, exactement comme Hortsman; les Indiens craignent de les bien accueillir, à cause des « Por-

tugais du voisinage », et, en effet, nous savons que les Troupes de Rachat de ceux-ci dominaient toute la savane.

Il est d'ailleurs certain qu'à cette période les trafiquants hollandais ambulants se trouvaient continuellement dans les savanes qui environnent le district maintenant contesté, et aussi sur le Rio Branco : l'évidence provient des deux côtés. Le Commandeur hollandais qui fait constamment usage de l'expression « le Haut-Esséquiibo » ou « Rupununi » comme désignation de ce district tout entier, le 5 septembre 1742, écrit ce qui suit :

« Ayant appris par les rapports de plusieurs trafiquants ambulants de cette Colonie, lesquels ont coutume de trafiquer sur le fleuve Esséquiibo... [notamment, les rumeurs relatives à Horstman]. »

Il n'y avait dans le Rupununi aucun trafic au-dessus du poste qui n'était toujours, selon le rapport de Storm de 1764, « qu'à une distance qu'on peut évaluer à soixante-dix heures, en amont du fort Zeelandia », à savoir : en aval du Potaro. L'épisode de Hortsman en est la preuve. Il était parti en 1739 et aucune nouvelle de son passage par l'Essequibo et le Rupununi n'est parvenue par la même voie. On ne saura rien qu'à la fin de 1741, quand les créoles qui l'accompagnaient reviendront de Pará par voie de mer. Les rapports auxquels fait allusion cet extrait se réfèrent à ce que l'on disait au poste Arinda. L'affirmation réitérée que le « Commandeur fait constamment usage de l'expression « le Haut Essequibo » ou « Rupununi » comme désignation de ce district entier des savanes » est toujours basée : 1° sur la confusion entre Penoene et Rupununi (le Rupununi ne fut connu qu'alors, quand on apprit par les créoles qui avaient accompagné

Hortsman l'itinéraire de celui-ci (la première dépêche hollandaise où il soit question du Rupununi est de 1750); 2° sur la traduction de *boven Essequibo* par le Haut Essequibo. Pour se rendre compte de l'abus que le Mémoire Anglais fait de cette expression, il suffit de remarquer que, dans le même document où il est dit que le poste Arinda est à soixante-dix heures du fort Zelandia, ce poste est désigné ainsi : « De post *boven Essequibo*, Arinda genaant ». Arinda serait ainsi sur le Haut Essequibo tout en restant bien au-dessous du confluent du Siparuni. Mais le « Haut Essequibo » ne commencerait pas aussi loin. A cette époque, l'établissement hollandais n'était plus à la jonction du Cuyuni et du Mazaruni avec l'Essequibo, c'est-à-dire à Kijkoveral et à Cartabo, il était à l'embouchure même du fleuve, et pour parler de l'ancien établissement, il fallait dire « *boven in de riviere* », comme le dit Storm dans sa dépêche du 28 décembre 1764. Le « Haut Essequibo » commencerait ainsi littéralement à l'embouchure, dès que l'on remontait au-dessus du fort Zeelandia. Cf. *App. to British Case, Arbitra-*

*tion with Venez*, p. 116. Ici le traducteur anglais traduit *boven in de riviere* « the upper reaches of the rivers », c'est nous qui soulignons ; du singulier il passe au pluriel. C'est encore une traduction interprétative, au lieu d'être simplement littérale, *up* pour *boven*.

De nouveau en décembre 1747 :

« Deux des trafiquants ambulants, les nommés Hermanus Bannink et Gerrit Goritz, ont été assassinés dans le Haut-Esséquibo par les Indiens. Je ne suis pas surpris du tout que de tels faits se produisent, mais ce qui m'étonne c'est que ces faits ne soient pas beaucoup plus fréquents, à cause des procédés brutaux des gens de cette sorte, qui ne reculent devant rien, et par là excitent au plus haut point les Indiens à la vengeance. La perte de ces gens ne serait pas matière à de bien vifs regrets, n'étaient les conséquences qui sont de grande importance, car je crains fort que ces tribus qui habitent entre l'Amazone et cette rivière-ci, lesquelles sont assez puissantes, se trouvant aigries au plus haut point, et craignant qu'on ne tire vengeance de ce meurtre, ne songent alors à opérer des razzias dans nos plantations les plus en amont du fleuve, ce qui nous précipiterait dans une guerre qui pourrait n'être, en aucune sorte, avantageuse à cette Colonie. Voilà longtemps que je prévois cela, et, pour cette raison, j'ai désiré fermer le fleuve Esséquibo ; j'ai toutefois rencontré une vive opposition à cause des profits que certains gens tirent de la traite des Indiens. Je me propose d'appeler encore une fois l'attention du Conseil sur ce point dès l'Assemblée du 8 janvier prochain. »

Ce document ne montre que la crainte de la Colonie d'être détruite par les puissantes tribus qui habitaient entre l'Amazone et l'Essequibo et prouve que les trafiquants Hollandais ne pouvaient pas remonter l'Essequibo bien haut sans risquer de se faire massacrer.

Le Contre-Mémoire ne reproduit pas la dépêche de Storm du 10 janvier 1750, complémentaire de celle de 1747 donnée ci-dessus, et nécessaire pour l'intelligence de la politique qu'il attribue à tort au Commandeur. La voici :

« Vos Honneurs savent que, dans une de mes dépêches précédentes, j'ai eu l'honneur de donner des détails sur les actes intolérables et inexcusables de quelques-uns de nos négociants ambulants, en amont du fleuve Essequibo, qui m'ont fait craindre que les nations qui y demeurent seraient portées à se venger. Malgré les moyens que j'ai employés, je n'ai jamais

pu obtenir de preuves suffisantes pour un tribunal, de façon à pouvoir punir aucun d'entre eux selon ses délits.

« C'est pourquoi, convaincu de la justice des plaintes des Indiens, j'ai fermé le fleuve et j'y ai défendu le négoce. Plus tard, j'ai été forcé par le Conseil de Justice de rouvrir le fleuve au commerce, à de certaines conditions, bien que j'aie suffisamment démontré le danger qui était à craindre de cette mesure.

« Maintenant, enfin, il est arrivé que mes prophéties se sont réalisées. car un de ces marchands ambulants, nommé Jan Stock, homme insolent et impie, y a commis, au dire de tout le monde, des atrocités épouvantables.

« Accompagné d'une troupe de Caraïbes de l'Orénoque, il a attaqué les nations nos amies près du poste d'Arinda, a fait tuer tous les hommes, a emmené les femmes et les enfants comme esclaves, a dévasté toutes les plantations et a commis beaucoup d'autres méfaits inouïs.

« En un mot, ils ont exaspéré les Indiens, et ceux-ci ont l'intention de se venger de ces outrages, de telle sorte que les autres marchands qui se trouvent encore dans le haut fleuve sont en danger de mort imminente, et les plantations dans le Haut Essequibo courent le risque d'être abandonnées. A ce propos, le Directeur de la plantation Oosterbeek (maintenant St-Jan) a descendu le fleuve pour demander de l'aide en cas de besoin.

« Pendant le voyage que j'ai fait dans la partie supérieure du fleuve, j'avais déjà reçu la visite d'une troupe d'Indiens Akawois qui venaient se plaindre, mais à cette époque je n'en ai pas appris le quart.

« J'ai alors sommé ledit Jan Stock de comparaître à la séance de la Cour le 5 courant ; il n'a pas obéi à cet ordre, ce qui a été rapporté à la séance, et après audition du « posthouder » d'Arinda et d'autres, un mandat d'arrêt a été lancé contre lui, et l'enseigne, accompagné d'un sergent et de quatre hommes, a été expédié pour l'arrêter, n'importe où il se trouve, et l'amener prisonnier ici. Une séance extraordinaire aura lieu le 19 de ce mois pour traiter cette affaire.

« J'ai immédiatement envoyé cette nouvelle aux indigènes et leur ai fait promettre satisfaction, en leur demandant d'envoyer leurs chefs, afin qu'ils soient personnellement représentés. Quelques-uns y ont déjà consenti ; mais d'autres sont si loin et la panique les a tellement dispersés que je n'ai pas encore pu les avertir. Je crois cependant que dès qu'ils apprendront l'arrestation de cet homme, ils deviendront tout à fait calmes.

« Cependant, pour éviter entièrement d'autres malheurs dans l'avenir (car une guerre avec les naturels serait la ruine de la colonie), je crois qu'il serait préférable (sauf approbation de Vos Honneurs) qu'il plaise à Vos Honneurs interdire jusqu'à nouvel ordre le trafic avec les Indiens

sur les rivières Essequibo, Massaruni et Cuyuni.

« J'espère avoir l'honneur, avant peu de mois, de faire un rapport verbal et, par conséquent, je ne m'étends pas davantage sur ce sujet. » (*App. British Case Venez.*, II, p. 64.)

En 1747, les trafiquants devaient remonter l'Essequibo un peu plus haut que le poste Arinda; mais l'idée qu'on avait alors de la géographie de la Guyane ressort de ce passage d'une dépêche du Commandeur du 25 mars 1747 :

« Les Espagnols ont fait un voyage dans la direction du sud-ouest, juste derrière nous, et ont découvert les sources des rivières Cuyuni et Massaruni (lesquelles sont la vraie origine de ce fleuve Essequibo) coulant toutes deux d'un grand lac, ou mer, long de 60 milles et large de 20 et très profond, à 75 ou 80 heures en ligne droite au-dessus du fort Kijkoveral. » (*App. to Brit. Case, Venez. Arbit.* II, p. 49.)

Si l'on examine la carte, on verra qu'il y a un bien grand espace en amont du Fort Zeelandia, ou du Fort Kykoveral, ou de l'ancien poste Arinda avant d'arriver au confluent du Rupununi, où les trafiquants pouvaient se rencontrer avec les Caraïbes et autres

peuplades qui trafiquaient en esclaves avec les tribus du Haut Essequibo, du Rupununi et du Rio Branco.

Fray Jozé da Magdalena écrit en 1750 :

« Je sais qu'il ne se passe pas une année que les Hollandais ne nous emportent nombre d'indigènes du Rio Branco, capturant les uns et troquant des denrées pour les autres; et si on ne les empêche de revenir dans ces parages, ils se rendront bientôt maîtres du Rio Negro. »

La seconde des deux citations qui précèdent celle-ci mérite une attention spéciale, parce qu'elle fournit la clef de la politique de van's Gravesande. Il voulait saisir l'occasion d'établir le monopole de cette Compagnie et « fermer l'Esséquibo » (c'est-à-dire, l'interdire aux trafiquants indépendants). Un moment il arriva à ses fins, mais il dut céder. Il prit toutefois des mesures en vue du transfert du poste d'Arinda aux bouches du Rupununi.

Frei José da Magdalena était un de ces Missionnaires carmes qui faisaient descendre des Indiens pour leurs villages et dont la troupe avait rencontré quelques trafiquants hollandais dans un village des Paravilhanas. Il voulait probablement qu'on envoyât une autre Troupe de Guerre comme celle de Belchior Mendes. On ne trouverait pas les Hollandais, mais on ferait une immense récolte de captifs.

Comme on le voit, l'affaire s'était passée dans le voisinage immédiat du poste Arinda encore bien en aval du Siparuni. Les Indiens dont s'inquiétait Storm étaient ceux de l'Essequibo, du Mazaruni et du Cuyuni.

Le rapport de Gravesande du 19 juin 1750 est le premier document hollandais où il soit question du Rupununi, encore inconnu, excepté par la carte de d'Anville. Les termes de ce rapport montrent bien qu'il s'agissait pour le Commandeur d'une contrée entiè-

rement inconnue, dans laquelle se rencontraient les tribus de l'Orénoque et celles du Corentyn :

« J'ai donné l'ordre, dit-il, de transférer le poste d'Arinda sur l'Essequibo, à quatre journées plus haut, au ruisseau Rupununi, sur la route directe des tribus qui descendent de l'Orénoque et du Corentyn et qui traversent le pays pour y faire le commerce ou la guerre. »

Le reste du rapport est une lamentation sur le peu que les Hollandais avaient découvert jusqu'alors et sur les découvertes que les Portugais et les Espagnols faisaient à côté d'eux. Il faut dire que le poste Arinda ne sera transféré plus haut que bien des années après. L'ordre reste ainsi sans aucun effet.

« Le motif pour lequel on a découvert si peu de chose c'est que les vieux colons, par routine, et ceux qui sont nés dans la colonie, à cause de leur indolence innée, restent si obstinément attachés à leurs vieilles méthodes que rien, pas même les raisonnements les plus convaincants, ne peut les en détacher et rien au monde ne peut les décider à une nouvelle entreprise, car il n'y a, parmi eux, personne de laborieux ni d'entreprenant. »

Ceci se passait en 1750, et plus tard, dans le cours de cette même année, survint le premier conflit entre les Hollandais faisant la traite et leurs concurrents portugais. Ceci se passa, comme l'a montré le Mémoire britannique, en un certain endroit peu éloigné de l'embouchure de l'Ayarani. C'est encore là une indication du point extrême auquel les Portugais étaient probab'ement arrivés : tout comme l'expédition de 1740 ne s'était pas avancée au delà de la cataracte, de même, selon toute probabilité, toute troupe qui les suivit à cette date ne dépassa pas cette limite.

Cette année 1750, au milieu de la période en discussion, fut une année particulièrement intéressante. Au moment où le Gouverneur hollandais affermissait le pouvoir de la Compagnie dans le district du Rupununi et dans les savanes ouvertes au trafic, les missionnaires à Aricari faisaient appel à leur Gouvernement pour des secours substantiels, contre le danger des empiètements des Hollandais, non pas sur le Rio Branco, mais sur le Rio Negro même.

Ceci est une allusion à une rencontre entre un parti de Portugais sous les ordres de Sebastião dos Santos Valente (voir *Notes à la Partie Historique du Premier Mémoire Anglais*, p. 68-69) et un groupe composé de trois Hollandais, cinq Noirs et plusieurs Indiens qui venaient pour la traite des esclaves. Le Missionnaire dit qu'ils venaient de l'Essequibo; mais c'était une conjecture, ils pouvaient aussi bien venir de Surinam. Dans l'Ordonnance Royale du 14 novembre 1752 il est expressément dit : « après avoir eu connaissance que, par le fleuve Essequibe, quelques Hollandais du territoire de Surinam sont passés au Rio Branco, qui appartient à mes domaines, et y ont provoqué des troubles ».

Nous ne contestons pas que quelques-uns de ces trafiquants, associés à des Noirs fugitifs des Colonies hollandaises et à des Caraïbes, aient pu pénétrer parfois jusqu'au Rio Branco, et même jusqu'au Rio Negro en accompagnant les Caraïbes. En 1750, les Troupes de Rachat avaient cessé, et les « swervers » que les Anglais traduisent aussi bien *itinerant traders* que *depredators* et

*pirates* : « Surinaemsche swervers » « Surinam pirates » (*App. Brit. Case. Venez. Arb.* II., 201) pouvaient défier les Portugais isolés qui auraient voulu s'opposer à leurs *raids*. « Du temps de ces Troupes, dit le Gouverneur de l'État quand ce fait lui fut rapporté, de tels incidents ne se produisaient pas. » Voici sa dépêche :

« 11 septembre 1750.... Votre Excellence connaît le préjudice porté à la Religion Catholique, ainsi qu'à Sa Majesté, par ces incursions, auxquelles on ne peut, en aucune façon, s'opposer d'ici à cause de la grande distance qu'il y a entre cette ville et ces terres de l'intérieur. Il n'y avait que les Troupes de Rachat, au temps qu'elles étaient autorisées, qui pussent, en s'établissant dans ces districts, refréner ces désordres par la crainte qu'elles inspiraient. En effet, il ne paraît nulle part qu'à cette époque on se livrât à de semblables trafics. » (*Ann. Prem. Mém. Brés.*, I, p. 55.)

De son côté le Commandeur d'Essequibo écrit le 19 juin 1750 :

« Les vilénies des *rovers* ou trafiquants dans l'Essequibo doivent être aussi nécessairement réprimées, car les tribus en souffrent beaucoup. Quelques-uns d'entre eux vont jusqu'à ne pas hésiter à se joindre à quelques tribus pour aller faire la guerre à d'autres.

Ils les maltraitent, et très souvent s'emparent des gens libres et les vendent comme esclaves, en abusant des femmes indiennes. Ce fut à cause de cela qu'en 1747 les colporteurs G. Goritz et J. Bannink furent assassinés par les Indiens; d'autres furent empoisonnés ou forcés de prendre la fuite. » (*Ann. Sec. Mém. Brés.* III, p. 122.)

C'était probablement de ces gens-là que Santos Valente avait rencontrés sur le Rio Branco. Et, sous ce rapport, les trafiquants d'esclaves portugais ne leur cédaient ni en audace ni en vilénie. C'étaient les Caraïbes qui faisaient tout. Ils causaient encore plus de tort aux Espagnols et le Commandeur voyait un danger pour la Colonie dans l'emploi qu'on faisait d'eux :

« Middelburg, 19 juin 1750.... Les plaintes fréquentes et justifiées des Espagnols sur le dommage que leur cause la nation caraïbe doivent appeler l'attention de Vos Honneurs, non seulement à cause du dommage souffert par les Espagnols, car ce sont eux qui provoquent ces représailles par leurs agissements injustes et cruels, mais en vue des conséquences inévitables qui, dans la suite des temps, rejailliraient sur la Colonie. C'est en effet le comble de l'imprudence de la part des colons, obéissant uniquement à un

désir immodéré et coupable de gain, de mettre eux-mêmes entre les mains de cette nation guerrière, qui, sans contredit, est la plus brave et la plus nombreuse de la côte, des armes qui, dans l'avenir, peuvent servir à leur propre destruction; je veux dire les armes à feu, la poudre et les balles qu'on leur donne si souvent en échange d'esclaves. La pauvre excuse derrière laquelle ils se retranchent en disant qu'il ne s'agit que de mauvais fusils de pacotille, est loin d'être satisfaisante, car non seulement on trouve quelquefois de bons fusils parmi ceux de pacotille, mais ces transactions ont déjà produit ce résultat que la grande terreur que les tribus éprouvaient autrefois de ces armes a presque entièrement disparu, ce qui est mauvais en soi-même. Il faut donc considérer comme étant de la plus grande importance que ce commerce soit absolument interdit et cela sous des peines sévères. » (*App. British Case. Venez.*, II, p. 67.)

Les trafiquants hollandais qui, par hasard, pénétraient dans le haut Essequibo, le Rupununi, le Rio Branco, venaient plutôt de Surinam :

« Si l'interdiction de ce commerce se limitait seulement aux Colonies d'Essequibo et de Demerara, cela causerait un grand préjudice aux colons sans répondre d'aucune façon au but que l'on

se propose, car les Colonies limitrophes en vendent une bien plus grande quantité. Les commerçants ambulants venant de Surinam, qui doivent traverser le marché de la Compagnie à Wacquepo et à Moruka et qui ont déjà bien gâché le commerce indien, en ont toujours de grands approvisionnements. » (*App. British Case. Venez.*, II, p. 67.)

Ce fait insignifiant et isolé en lui-même est cependant la cause de l'Ordre Royal de 1752 pour la fortification du Rio Branco. Cette fois il ne s'agit pas, comme en 1719, d'en fortifier l'embouchure. Le Gouverneur aura à choisir l'endroit qui lui paraîtra le plus convenable.

La première idée de la Couronne de Portugal pour faire face au danger, fut d'attirer les Indiens du Rio Branco vers le Rio Negro, par de bons traitements. L'Arrêté Royal du 11 mai 1751, s'exprime comme suit :

« Moi, Don José, etc., vous informe, vous Gouverneur et Capitaine-Général de l'État de Maranhão, que, comme cela était désirable pour le service de Dieu et mon propre service, de même que pour le bien de votre État lui-même, il m'a plu déterminer par la Résolution du 27 mai de l'an dernier, sur l'avis de mon Conseil des Affaires d'Outre-mer, qu'il y aurait toujours avec vous deux missionnaires, lesquels, sans apparat et non à

Cette ordonnance Royale du 11 mai 1751 doit être lue en même temps que celle du 20 avril 1751, dont elle est le complément. Nous reproduisons celle-ci pour faire mieux comprendre le document cité ci-contre :

« Dom José, etc. Je fais savoir à vous, François Xavier de Mendonça, Gouverneur et Capitaine-Général de l'État du Maranhão, que votre prédécesseur, Francisco

la manière d'une expédition militaire, mais accompagnés d'Indiens seulement et de quelques soldats pour leur défense, pénétreraient dans les régions de l'intérieur (et surtout celles où les Hollandais exercent leur trafic) pour parler aux Indiens et les gagner par des présents et des bontés, les persuadant de descendre dans mes villages; il est bien entendu que toutes les conventions et conditions faites et garanties par les missionnaires, seront inviolablement observées: et en même temps, s'ils ne veulent venir à nous les dits missionnaires pourront dire s'ils ont aucuns esclaves, et ils pourront libérer ceux-ci des mains de leurs maîtres et les envoyer au chef-lieu pour le Gouverneur. »

Un peu plus tard, on proposa de plus fortes mesures, apparemment à la suite d'un rapport du Gouverneur portugais, dont il vaut la peine de citer un extrait, car il fait voir comme les notions qu'avait alors le Gouverneur de la rivière étaient insuffisantes, et combien étaient précaires les ressources des Portugais à cette date :

Pedro de Mendonça Gorjão, m'a, le 11 septembre 1750, communiqué que, par la copie de la lettre qui vous est envoyée ci-jointe et que lui avait écrite le Frère José da Magdalena, Religieux de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et Visiteur Général des Missions que le même Ordre administre sur le Rio Negro, j'acquerrais la certitude que les Hollandais font des incursions dans l'intérieur de ce territoire pour racheter des esclaves et les emmener dans leurs terres, et cela, depuis que ce même Gouverneur avait, par mon ordre, fait rentrer la Troupe qui se trouvait dans ces districts; que, comme, à cause de la grande distance, il n'était pas possible à la Capitainerie du Pará d'y porter remède promptement, il m'en informait. Considérant ce qui précède, il me plaît vous ordonner de me soumettre votre avis en cette conjoncture, après vous être entouré des renseignements nécessaires. Le Roi, notre Maître, l'a ordonné par les Conseillers de son Conseil d'Outre-Mer soussignés. (*Ann. Prem. Mém. Brés.*, III, p. 60-61.)

Par l'Ordonnance du 11 mai 1751 on voit que, dans le territoire portugais, les Indiens pouvaient eux-mêmes faire des esclaves que les Missionnaires étaient autorisés à racheter. Cela explique comment, dans ces vastes territoires, les Indiens vassaux des Portugais se

sentaient libres de trafiquer en esclaves; cette traite ne respectait pas les frontières que les quatre nations européennes établies dans la Guyane traçaient pour elles-mêmes et mettait les tribus du Rio Negro et du Rio Branco en rapport avec celles qui trafiquaient avec les Hollandais de Surinam et d'Essequibo ou avec les Espagnols de l'Orénoque et les Français de Cayenne.

Une requête de la Chambre de Cameté du 25 décembre 1751 essaye d'alarmer le Gouvernement de l'État sur une pareille situation, afin d'obtenir de lui le renouvellement des Troupes de Raehat :

« Outre cette utilité de ces Troupes pour le bien commun de ce peuple, elles en ont une autre d'une considération plus importante pour les propres esclaves rachetés; c'est qu'infailliblement les Chefs de ces régions iront les vendre aux Hollandais de Surinam et de l'Orénoque, si le commerce avec les Portugais leur manque, ce qui est déjà arrivé avec le chef Ajuricaba, qu'il a fallu combattre et vaincre afin d'éviter les conséquences pernicieuses de son commerce avec les Hollandais, commerce qui doit sans doute durer encore, à en juger par l'outillage en fer qu'on trouve dans quelques villages de ces Indiens et qui est acheté à ces mêmes Hollandais. »

(*Ann. Prem. Mém. Brés.*, III, p. 65.)

L'Ordonnance Royale ne dit pas :  
« surtout celles où les Hollandais  
exercent leur trafic », mais :  
« surtout celles où les Hollandais  
peuvent avoir quelque commerce »,  
« principalement por aquellas  
por onde os Olandezes podem ter  
algũ comercio ».

« Les renseignements que j'ai pu obtenir conformément aux ordres de votre Majesté, sont que dans le Rio Negro se déverse le Rio Branco, qu'à huit (*sic*) jours de trajet en amont du Rio Branco, à l'ouest de celui-ci, se trouve un autre cours d'eau appelé Takutu, par lequel les Hollandais avaient autrefois coutume de venir trafiquer avec nos indigènes, et il y a quelques années ils ont recommencé de ce côté leurs entrées dans le district de l'intérieur qu'arrose le Rio Negro, en vue d'y obtenir des esclaves qu'ils emmènent dans leur pays; et en l'an 1749, quand des Indiens de la Mission d'Aricary essayèrent de mettre obstacle à ce commerce, les Hollandais leur tirèrent plusieurs coups de feu, de sorte que les Indiens durent regagner leur mission.

« Le seul moyen qui, à mon avis, ait chance d'être efficace dans le but proposé, c'est qu'on établisse des villages sur les deux rives du Rio Branco, . . . .

« Mais, Sire, cette capitainerie est si dépourvue de ressources, ainsi que votre Majesté le comprendra par le rapport que je vous ai transmis à ce sujet, que le trésorier ne dispose, pour venir en aide à l'entreprise, d'aucuns fonds suffisant même aux dépenses les plus légères. . . . »

Francisco Xavier de Andrade venait alors d'arriver à Pará et n'avait encore lui-même aucune connaissance du Tacutú. Ce n'est qu'en 1755 qu'il aura, par Francisco Ferreira, des renseignements sur cette rivière.

Ainsi, à l'époque à laquelle le Gardien de Poste hollandais se disposait à transférer son Poste à la nouvelle situation choisie sur le Rupununi, de Mendonça Furtado ramenait sur le tapis un projet de fortifier l'embouchure du Rio Branco. Aucune de ces deux propositions ne fut réellement mise à exécution que beaucoup plus tard.

L'Arrêté Royal du 14 novembre 1752, qui ordonnait l'érection du fort « sur les rives du Rio Branco, » pour la première fois élève des prétentions à cette rivière comme portion des domaines de Portugal.

Il est dit ici que Mendonça Furtado proposait de fortifier l'embouchure du Rio Branco, tandis que ce qu'il propose, c'est d'établir un village dans les campos ou savanes du Rio Branco. Il n'a jamais été question de construire le Fort qu'en haut sur la rivière. L'emplacement du village serait à côté de la forteresse, comme c'était l'usage.

« Que le seul moyen qui lui venait à l'esprit consistait à établir un village sur l'une ou l'autre des rives du Rio Branco où il y a d'excellentes prairies et où, dit-on, le climat est très tempéré. Le résultat de cette mesure serait non seulement d'entraver les incursions des Hollandais, mais encore d'augmenter les établissements dans ces domaines de Votre Majesté, si déserts, et, par suite, les revenus royaux. Mais les ressources de cette Capitainerie sont si réduites, comme Votre Majesté le comprendra par les comptes qui lui ont été adressés, qu'il était impossible au bureau des perceptions de concourir, même pour une faible somme, aux frais sûrement très considérables à cause de la difficulté des transports à des distances pareilles, qui exigent au moins cinquante jours de voyage.

« Après un nouvel examen des documents, le Procureur du Trésor a répondu qu'il maintenait ce qu'il avait déjà dit, confirmé qu'il

était encore dans son opinion par les informations et l'avis du Gouverneur.

« Le Procureur de la Couronne, ayant été également entendu, a déclaré qu'il était d'avis conforme.

« Le Conseil croit à l'utilité des moyens indiqués par le Procureur du Trésor et laisse à la prudence du Gouverneur le choix de ceux qu'il jugera les plus convenables.

« Les Conseillers Antonio Lopes da Costa, Fernando José Marques Bacalhao et le Marquis Président sont du même avis que le Conseil et rappellent à Votre Majesté le grand besoin qu'il y a, dans cette Intendance, de gens et d'argent, afin que Votre Majesté, dans sa royale grandeur, daigne faciliter les moyens qu'on laissera à la prudence du Gouverneur; et qu'il pourrait ne pas être, non plus, inutile d'adresser des représentations au Ministre de Hollande afin de faire cesser les incursions des sujets de cette République dans les domaines royaux de Votre Majesté. Lisbonne, le 16 avril 1755. »  
(*Ann. Prem. Mém. Brés.*, I, p. 66.)

Ce sont de tels rapports du Gouvernement de Pará qui déterminent, peu d'années après, la création de la Capitainerie séparée de Rio Negro.

Mais ce ne fut là qu'une tentative et une réclamation toute formelle; dix-huit mois plus tôt, comme on l'a vu par l'Arrêté Royal cité à la page précédente, le Roi de Portugal traita

Voici un exemple de la manière dont les Mémoires Anglais altèrent le sens le plus clair des documents portugais afin d'en

implicitement comme étendue de terrain régulièrement ouverte au trafic hollandais, les régions situées sur les rives du Rio Branco. Un peu plus tard, dans les Comptes rendus des séances du Conseil, aucune suggestion n'est faite, relativement aux incursions des Hollandais, que ces incursions fussent une violation de droits territoriaux existants et acquis par le Portugal : le procès-verbal résumant la question suggère que la meilleure chose à faire serait d'entrer en pourparlers avec la Hollande, par la voie diplomatique, à l'effet de mettre un terme aux incursions hollandaises dans le Rio Branco Inférieur.

faire des titres pour leur cause. L'Acte du 11 mai 1751, loin de traiter implicitement les régions situées sur les rives du Rio Branco comme une étendue de terrain régulièrement ouverte au trafic hollandais, recommande expressément que les Missionnaires opèrent surtout dans la région où les Hollandais pourraient avoir quelque commerce. Il s'agit d'une mesure destinée à empêcher qu'ils n'y pénètrent et n'y fassent la contrebande. Cet Acte fait partie d'une série de documents ayant trait à la rencontre de ces Hollandais de Surinam dans le Rio Branco par l'agent du Missionnaire Frei José da Magdalena. Parmi ces pièces nous avons donné l'Ordonnance Royale du 14 novembre 1752, laquelle commence ainsi : « ... Après avoir eu connaissance que par le fleuve Esequibe quelques Hollandais du territoire de Surinam sont passés au Rio Branco qui appartient à mes domaines.... » L'ordre de ne pas forcer les Indiens à descendre de leurs terres dans les villages est d'accord avec la nouvelle politique suivie alors, après l'extinction des Troupes de Rachat, de respecter la liberté des Indiens dans les territoires de la

Monarchie. Le Roi n'euvrait pas des Missionnaires chez des Indiens appartenant à la zone des nations voisines. Il ne peut y avoir de doute que, dans toutes ces pièces, le territoire où les Hollandais avaient pénétré était considéré comme appartenant à la Couronne. L'alarme produite par le récit du Missionnaire suffirait à elle seule à montrer qu'il s'agissait de territoire portugais.

Le Contre-Mémoire vient de citer l'Ordonnance Royale du 14 novembre 1752, qui ordonnait la construction du Fort sur le Rio Branco, en disant qu'elle est le premier document portugais qui élève des prétentions à cette rivière comme portion des domaines du Portugal. Le Roi avait ordonné la fortification de la rivière dès 1719; le Mémoire Anglais s'étonnerait beaucoup si nous prétendions que la résolution de la Compagnie des Indes, en 1627, de faire construire un fort à l'entrée de l'Essequibo, ne révélait aucune prétention sur cette rivière. Cependant, après avoir cité cet acte de 1752, le Contre-Mémoire prétend que le Conseil d'Outre-Mer ne semblait pas, dans sa séance du 16 avril 1753, consi-

dérer les incursions hollandaises dans le Rio Branco comme une violation des droits territoriaux du Portugal. Mais l'Ordonnance du 14 novembre 1752 n'est autre chose que la Résolution Royale du 23 octobre de la même année, donnée sur l'Avis émis par le Conseil, le 7 août précédent, pour la fortification immédiate du Rio Branco. Cette fortification ayant été déjà adoptée, l'avis du Conseil sur de nouvelles incursions possibles de la part des Hollandais fut celui-ci : « Le Conseil croit à l'utilité des moyens indiqués par le Procureur du Trésor et laisse à la prudence du Gouverneur le choix de ceux qu'il jugera devoir appliquer. » Voici quel avait été l'avis du Procureur du Trésor.

« Au vu de ces pièces, le Procureur du Trésor a répondu que ce rapport pourrait causer un plus grand souci, n'eût été la certitude bien établie que les Hollandais ne pouvaient, de ce côté, faire librement de grandes incursions, car le passage est si difficile et si dangereux qu'il n'y a que dans de rares occasions qu'ils pourraient s'introduire, et encore en petit nombre, comme cela s'est produit dans le cas qui est rapporté. Que dans cette certitude, il était d'avis que, pour un pareil motif, on ne doit pas rétablir les

Troupes de Rachat, ni prendre, pour le moment, d'autre mesure que d'ordonner au Capitaine du Fort le plus proche de faire patrouiller ces parages, de temps en temps, et surtout au moment de la crue des eaux, par quelques soldats ou même par des habitants du voisinage; puis d'ordonner au Gouverneur de faire établir effectivement quelques villages sur ces confins, d'accord avec ce que Votre Majesté a résolu le 13 juillet 1748. » (*Ann. Prem. Mém. Brés.* III, p. 65.)

A la suite de la décision du vote du Conseil, on enregistra dans le rapport un vote émis par trois Conseillers :

« Les Conseillers Antonio Lopes da Costa, Fernando José Marques Bacalhao et le Marquis Président sont du même avis que le Conseil et rappellent à Votre Majesté le grand besoin qu'il y a, dans cette Intendance, de gens et d'argent, afin que Votre Majesté, dans sa royale grandeur, daigne faciliter les moyens qu'on laissera à la prudence du Gouverneur; et qu'il pourrait ne pas être, non plus inutile d'adresser des représentations au Ministre de Hollande, afin de faire cesser les incursions des sujets de cette République dans les domaines royaux de Votre Majesté. » (*Ibid.* p. 66.)

Comme on le voit, ce vote n'est

pas le résumé de la décision du Conseil, mais un vœu que quelques Conseillers ajoutent à la décision unanime antérieure. Les Conseillers proposent qu'on fasse des représentations au Gouvernement Hollandais, non pas que l'on entre en pourparlers avec lui ; il n'est pas besoin de dire qu'il n'y est pas question d'un « Rio Branco Inférieur. » Comme pour le « Haut Rupununi » du document hollandais de 1709, ce « Rio Branco Inférieur » de l'Avis du Conseil d'Outre-mer, est une création du Mémoire Anglais pour les besoins de sa cause. L'Ordonnance Royale de 1752 avait, sur l'avis du Conseil, dit que le Rio Branco appartenait tout entier aux domaines de Sa Majesté, et le traité de 1750 avait fixé la prétention portugaise sur cette rivière. Le Conseil d'Outre-Mer était le gardien, et en quelque sorte le créateur, de ces traditions portugaises. Il est trop tard, en 1753, pour lui faire dire que seul le Rio Branco inférieur était territoire portugais, comme il est trop tard, en 1751 pour faire traiter par le Roi le bassin de cette rivière comme « une étendue de terrain régulièrement ouverte au trafic hollandais. »

On a déjà discuté l'effet du « Projet secret de Pará » (1753). Il fait bien voir la tendance croissante des Portugais à battre en brèche l'influence hollandaise dans ces régions.

Cette même année (1753), les Hollandais furent en collision, paraît-il, avec les Uapichianas non loin du territoire aujourd'hui contesté. L'incident fait voir que les Hollandais étaient, à cette époque, en relations amicales avec les Macuchis, lesquels se disposaient à aider les Hollandais à châtier les Uapichianas.

Le Portugal n'a fait qu'accepter de se joindre à l'Espagne pour contenir les Hollandais dans les limites de leur établissement sur la côte. La prétention espagnole à l'intérieur de l'Essequibo aurait mis l'Espagne entre les Hollandais et les Portugais; cette prétention ne fut point soutenue par les deux alliés, parce que le Portugal n'avait lui-même aucun grief contre le voisinage des Hollandais. Une incursion accidentelle de Caraïbes, accompagnés ou non de quelques trafiquants hollandais, n'avait pas de portée politique.

Voici le document :

« *Le Directeur Général, Essequibo, à la Compagnie des Indes Occidentales, 20 octobre 1755.* J.-L. Marcand, Poivet et Watje, trois de nos habitants étant montés à l'Essequibo, avec l'intention d'essayer d'établir quelque commerce avec les Portugais le long de l'Amazone, ont été assassinés par la nation appelée Mapissanoe, sans avoir donné le moindre motif pour ce crime. Ce n'est pas la première fois que ces Indiens ont agi ainsi, car l'impunité les rend de jour en jour plus audacieux et ils osent dire ouvertement qu'ils traiteront ainsi tous les blancs qui leur tomberont entre les mains, parce que ceux-ci ne sont pas des hommes et ne se vengent pas.

« Comme il est nécessaire de prendre des mesures à ce sujet, j'ai ordonné au chef de poste, Mushak, de s'enquérir avec soin de leurs villages, de leur nombre et de leur force; de s'assurer du chemin et de tout exactement, et de m'en faire un rapport circonstancié, car j'ai ensuite l'intention (sauf approbation de Vos Honneurs) de les attaquer avec l'aide de Caraïbes, qui sont venus offrir leurs services à cet effet, et de les chasser dans l'intérieur loin de la rivière Essequibo, pour que nous puissions avoir le passage libre. Ce sera d'autant plus facile à faire qu'ils ont aussi assassiné des Caraïbes et des Macusis, qui sont leurs plus proches voisins et qui accompagnaient les susdits trafiquants. Je prends la liberté de prier Vos Honneurs de bien vouloir me faire l'honneur de m'envoyer le plus tôt possible leur rescrit à ce sujet. (*App. British Case Venez.*, II, p. 88.)

Ce document montre que les Uapixanas se trouvaient sur l'Essequibo et en barraient le passage. Les Hollandais n'étaient pas encore, en 1753, maîtres du cours de leur propre rivière en amont du poste Arinda, placé en aval du Siparuni. Le Directeur-Général se proposait de chasser les « Mapisanoes » loin de la rivière « pour que nous puissions avoir le passage libre ». Il n'y a ici aucune

prétention au bassin de l'Amazone. En 1751, le chef du poste Arinda rapportait que les Maganouts avaient tué un trafiquant nommé Pieter Lons. La plupart des aventuriers engagés dans ce commerce d'esclaves, lequel procédait par des massacres, tombaient victimes de la vengeance des Indiens.

En 1755 le Gouvernement portugais organisa la capitainerie nouvelle du Rio Negro. Ce fait est intéressant pour deux raisons : D'abord, les documents qui se rattachent au projet font voir qu'à cette date le Rio Branco était encore considéré — non pas strictement sans doute, mais pourtant effectivement — comme la limite des Hollandais ; et que le Gouverneur portugais n'avait ni le temps ni l'argent nécessaires à la protection de cette rivière : en second lieu, la Capitainerie, dès qu'elle fut établie, fournissait une base éventuelle, qui mit les Portugais à même de lâcher la bride à leurs aspirations et d'étendre les frontières.

La première notion d'une prétention du Portugal sur tout le cours du Rio Branco semble pourtant être issue du Traité conclu entre l'Espagne et le Portugal en 1750, et de l'adoption du principe des lignes de

Nous avons discuté à satiété ce point : que les Portugais considéraient le Rio Branco comme territoire Hollandais. Ils auraient été plus Hollandais que les Hollandais, lesquels ne prétendaient pas au bassin de l'Amazone. Nous avons cependant ici l'aveu, en contradiction avec tout ce qui a été dit auparavant, que le Portugal avait, par le traité de 1750, réclaté pour lui le cours entier du Rio Branco, puisqu'il stipula pour sa limite la ligne de faite. En 1750, les Hollandais n'étaient pas même maîtres du passage de l'Essequibo jusqu'au Rupununi ; ils ne le seront que beaucoup plus tard.

Nous passons ces points qui concernent la théorie anglaise sur la prétention portugaise et non pas la marche de la prétention hollandaise.

faite. C'est là ce qui semble avoir mis de Mendonça Furtado en éveil; et la Relation concernant le Rio Branco, qu'il obtint de Ferreira en 1755, est la première indication d'une sollicitude s'étendant à toute la rivière. Cette Relation, comme on l'a établi déjà dans le Mémoire britannique, incorpore toutes les connaissances des Portugais à cette époque<sup>1</sup>.

On peut conclure, à l'aide de ce qui nous reste des témoignages, que vers cette époque même, les Hollandais resserraient encore leur étreinte dans le district contesté et aussi dans les hautes régions du Rio Branco, tandis qu'ils commençaient à abandonner le trafic plus étendu avec les régions plus au sud. Il se peut que le sort de Marcand et des autres, y soit pour quelque chose; mais le refus de la Compagnie de laisser le champ libre au trafic des commerçants ambulants, sauf, semble-t-il, sous restrictions, aurait beaucoup plus contribué à lui ôter sa vigueur. Désormais, en tous cas, il n'y a pas de témoignage convaincant que les Hollandais dépassent les cataractes sur le Rio Branco. Ils semblent avoir maintenu des rapports amicaux avec les Paravilhanos qui habitaient le long des rives du Haut-Branco. C'est ainsi que le prin-

---

1. Dans la description très complète de la nouvelle capitainerie que donne Bento da Fonseca en 1757 (Maranhão Conquistado, chap. x), on ne trouve pas une seule mention du Rio Branco.

cipal magistrat du Rio Negro écrit en 1762 :

« Je ne puis passer sous silence le fait que ces Paravilhanos ont une certaine quantité d'armes, de poudre, et de balles ; il est manifeste que les Hollandais les arment. »

Et de nouveau, le Director-Général de l'Essequibo écrit :

« J'ai fait savoir aux Chefs des Manoas, par l'intermédiaire des Parawaens, leurs amis, » etc.

L'opinion générale sur la position des Hollandais à cette époque, à en juger par le Rapport du Gouverneur de Grão Pará, était bien d'accord avec les faits narrés ci-dessus, savoir, que les Hollandais étaient prédominants dans les hautes régions du Rio Branco, de manière à pouvoir arrêter toute communication entre le Rio Branco et l'Orénoque.

La carte N° 1, jointe à ce Contre-Mémoire, indique avec autant de précision qu'il est possible de le déterminer, la limite générale de l'influence hollandaise à cette date. Durant les autres années de la période considérée en ce moment, le Directeur-Général de la Compagnie hollandaise des Indes Occidentales se donna beaucoup de peine, et non sans considérable succès, pour assu-

Les Indiens de l'intérieur achetaient tous des armes en livrant, directement ou indirectement, des esclaves aux Caraïbes. Nous avons vu le Commandeur se plaindre de la quantité d'armement que les colons mettaient entre les mains des Caraïbes pour avoir des esclaves (Storm, 19 juin 1750.)

Les Paravianes aussi habitaient alors l'Essequibo. Cette amitié des Paravianes avec les Manoas montre que l'influence portugaise s'étendait jusque à l'Essequibo, les Manoas étant depuis leur conquête les agents des Portugais. Encore cette fois Storm aura été victime de son extraordinaire crédulité.

rer que l'influence prédominante dans la zone indiquée fût celle de la Compagnie, et non celle des trafiquants occupés de leurs propres affaires. Ce fait donne le diapason de l'histoire des quelques années subséquentes.

Il sera des plus convenables de suivre séparément, de suite, cette face hollandaise de l'histoire. C'est, somme toute, l'histoire du district maintenant soumis à l'Arbitre; les Portugais, bien que leurs progrès commencent vers cette époque à devenir importants, n'ont jamais touché le district en question durant cette période.

Nous passons à la période entre 1762 et 1775, dont le Contre-Mémoire dit : « C'est, somme toute, l'histoire du district maintenant soumis à l'Arbitre. » Il dira plus loin, parlant de la période entre 1776 et 1790 : « L'histoire de ces quinze années est réellement la période critique de la zone en litige. » Ces deux phrases combinées, voici la théorie qu'on en veut faire sortir : Avant 1762, nous avons dans la zone, aujourd'hui en litige, *l'influence des trafiquants occupés de leurs propres affaires*; pendant les années qui suivent, nous avons *l'organisation de l'administration hollandaise sur toute cette étendue de pays*; entre 1776 et 1790, nous avons *l'effort des Portugais en vue de saisir l'influence prédominante, et l'échec complet de cet effort*. Ce que le Contre-Mémoire appelle *l'organisation de l'administration hollandaise sur toute cette étendue de pays* est seulement le voyage au Rupununi, en 1768, du

posthouder d'Arinda que les Indiens soumis déjà aux Portugais n'y laissèrent pas pénétrer.

En 1765 Storm van 's Gravesande avait organisé une nouvelle expédition dans le territoire au delà du poste d'Arinda, et, presque en même temps, il recevait des ouvertures des Manóas qu'il était désireux d'encourager. Elles restèrent, paraît-il, infructueuses. Il est probable que la tentative avorta par la jalousie des Caraïbes, toujours alliés aux Hollandais, lesquels, comme en 1725, prenaient sans doute ombrage de la concurrence imminente des Manóas.

Il s'agit seulement d'un projet d'expédition dans l'Essequibo même, au delà du poste Arinda qui était encore en aval du Siparuni, et ce projet échoua. Storm disait dans sa dépêche à la Compagnie, le 22 février 1765 :

« Tout en considérant l'importance de ce poste, et le peu de renseignements que nous avons sur lui, je résolus, l'année dernière, d'envoyer deux hommes nommés Elias Lingreen et Joseph La Chau, qui me parurent très aptes à entreprendre une telle besogne, remonter le fleuve Demerary, continuer ainsi jusqu'au poste, et plus haut sur l'Essequibo, en exploration. Mais comme les entreprises les mieux calculées échouent souvent, la malchance voulut que ces deux hommes se prissent de querelle : Joseph La Chau revint du poste me trouver, et l'autre continua seul sa route, fait dont je n'augure pas favorablement.

« Joseph La Chau m'a apporté de son voyage un rapport qui est un des plus exacts que j'aie jamais vus, et comme ce rapport, aussi bien que la liste qu'il a dressée des objets nécessaires pour une semblable entreprise, m'ont convaincu qu'on pouvait l'en charger, j'ai résolu d'envoyer immédiate-

ment la liste à M. de Bruyn, en le priant de me fournir ces articles par la première occasion, car j'ai l'intention de faire remonter la rivière par ce même Joseph La Chau avec une bonne escorte le plus promptement possible, et de risquer une petite somme dans cette entreprise. Je suis, en effet, presque certain qu'elle sera très utile et nous donnera de gros profits, sans compter que la connaissance de l'intérieur et du cours de notre rivière vaut bien la peine que l'on se donnera. La seule raison qui a empêché de le faire bien plus tôt, c'est que je n'avais sous la main personne pour le faire. » (*Ann. Prem. Mém. Angl.*, 1, p. 70.)

Comme on le voit, la rivière était encore inconnue au-dessus du poste.

C'est une allusion à la même dépêche qui continue :

« Le posthouder d'Arinda m'a rapporté, et son rapport a été corroboré par Joseph La Chau, qui est descendu du poste à peu près à cette époque, que la nation des Manóas (appelée ici, le long de la rive, Magnouws), mécontente de la façon dont elle avait été traitée par les Portugais du Brésil, avait résolu de venir dans cette Colonie pour y faire avec nous un traité de commerce, et qu'une troupe nombreuse s'était mise en marche dans ce but. Il m'a dit aussi que la Nation Caraïbe, jalouse de son commerce, avait été cause, quelques

années avant mon arrivée dans cette Colonie (comme le montrent les anciens protocoles), en répandant de faux renseignements, que les envoyés de cette nation avaient été maltraités (plusieurs d'entre eux ayant été tués) et que maintenant, sous l'empire des mêmes sentiments, elle s'était rassemblée à l'annonce de cette nouvelle et s'était mise en embuscade pour guetter les Manoas et les empêcher de s'avancer. Cette conduite a amené un combat violent qui a causé de fortes pertes aux deux partis; mais les Caraïbes ont subi une défaite complète et ont été mis en fuite. Les Manoas, se sentant trop faibles après les pertes qu'ils avaient éprouvées, ont remis leur voyage à cette année et ont fait dire au posthouder qu'ils viendraient si nombreux qu'ils n'auraient aucune crainte des Caraïbes. D'un autre côté, les Caraïbes se rassemblent partout pour s'opposer à eux, de telle sorte que nous verrons peut-être cette année le choc le plus sanglant et le plus acharné qui ait eu lieu dans ces contrées depuis cent ans ou plus. J'espère que les Caraïbes seront battus, car j'ai toujours désiré voir quelques Manoas ici, convaincu que je suis que leur présence serait fort avantageuse pour cette Colonie. M. Bandeyra, le second personnage au Brésil, d'où il s'était enfui à cause de quelques différends avec l'Évêque de Pernambuco, et qui a été mon hôte ici pendant quelques semaines, m'a donné d'amples renseignements sur cette Nation et

sur les grands avantages que les Portugais tiraient d'elle.

« J'ai appris aux Chefs des Manaos, par leurs amis les Parha-waens, que nous les verrions venir avec plaisir et que nous les recevions bien; je leur ai fait dire qu'afin de ne pas donner ombrage, il ne leur faudrait pas descendre la rivière en si grand nombre, mais, qu'en arrivant au poste, leurs chefs pourraient venir ici sous l'escorte du chef de poste ou de son second, tandis que les autres y attendraient; et que les Caraïbes n'oseraient rien leur faire tant qu'ils seraient sous cette escorte. Il me tarde beaucoup de savoir le résultat de cette affaire. » (*Ann. Sec. Mém. Brés.*, III, p. 152.)

Il s'agissait des Manaos du Brésil; tout ce qu'il sait d'eux c'est par un Brésilien, lequel lui avait raconté une fable en lui disant que les Portugais du Brésil devaient à cette nation la découverte de l'or et des diamants. (Rapport de 1764 sur les postes de commerce de la Compagnie.)

L'année suivante (1764) on donna des ordres définitifs et précis pour le déplacement du poste d'Arinda en amont de l'Esséquibo, à l'embouchure du Rupununi, et, à cet égard, de nouvelles instructions furent données au Gardien de poste, instructions qui avaient en vue le

Il ne sera pas déplacé cette année, on ignore quand il l'aura été.

Ce qu'on peut conclure de l'interdiction de remonter l'Essequibo en amont du confluent du Rupununi et de la permission de remonter celui-ci, c'est, non pas que

développement du Haut-Esséquiibo proprement dit, au profit de la Compagnie seulement, tandis que les trafiquants indépendants pouvaient continuer le trafic du Rupununi et des savanes. Nombre des articles de ces instructions sont très intéressants, et les suivants valent la peine d'être cités, comme preuves de ce qu'étaient les intentions du Gouverneur hollandais :

la Compagnie, comme c'est la théorie du Contre-Mémoire, s'efforce, pendant ces années, d'assurer son influence dans la zone actuellement en litige, mais, au contraire, qu'elle se désintéresse entièrement du Rupununi et du territoire en litige pour concentrer toute son attention sur l'Essequibo même, où il sera question d'établir un nouveau poste\* plus en amont. Sur cette dépêche, dont le sens est si clair, le Mémoire Anglais avait bâti cette théorie en sens diamétralement contraire : « L'article X des instructions est fort significatif. Il défend nettement aux commerçants indépendants de remonter l'Essequibo, et fait passer le commerce par le Rupununi, voie ordinaire menant aux savanes, qui permettait de surveiller le commerce plus facilement. »

Mais le Directeur-Général ne fermait pas l'Essequibo et n'ouvrait pas le Rupununi pour faire passer par cette dernière rivière le commerce hollandais. Il défendait aux particuliers le commerce dans l'Essequibo, de peur, comme il est dit dans plusieurs documents et répété dans celui-ci même, que par leur mauvaise conduite habi-

tuelle, les commerçants particuliers ne nuisissent au commerce et à l'amitié qu'il voulait nouer avec les tribus du Haut-Essequibo, Tarumas et autres, parmi lesquelles les Magnouws. Les commerçants particuliers ne prenaient pas la route du Rupununi, mais celle de l'Essequibo. Leur itinéraire est indiqué sur la petite carte de Storm de 1750, où, sur l'Essequibo même, après le confluent du Rupununi, l'on trouve cette note : « Jusqu'ici arrivent les trafiquants d'Essequibo. » La note s'applique à l'Essequibo et non au Rupununi. L'inscription est faite en travers de l'espace entre les deux cours d'eau à leur jonction, mais le point d'où elle part et auquel elle correspond est sur l'Essequibo même, en amont de ce confluent. Mais tout est faux dans cette carte : le Lac Parime, l'emplacement du Fort, celui du confluent du Siparuni, etc., de même l'indication quant aux trafiquants dont Storm nous dit, en 1764, qu'ils ne remontaient l'Essequibo qu'à quelques journées en amont du poste alors encore bien en aval du Siparuni.

## « III.

« Il interdira l'accès de l'Esséquiibo, ou des rivières qui s'y jettent, à tout trafiquant étranger quel qu'il puisse être, et à tout trafiquant de cette Colonie, sauf à ceux qui sont pourvus d'un laissez-passer spécial; s'il se trouve de ces trafiquants étrangers ou nationaux, non autorisés, dans son ressort, il les arrêtera et les enverra au fort. Il est bien entendu que les Indiens libres ne sont pas compris parmi les contrevenants. »

## « IX.

« Il s'efforcera aussi, en personne, de se rendre aussitôt que possible dans le Haut-Esséquiibo, d'entrer en relations amicales avec les Taroumas et autres nations habitant ces régions; s'il en voit la possibilité, avec les Manouas (appelés aussi Magnouws); et de toutes dépenses qu'il se verra forcé d'encourir, il dressera un compte, que lui soldera l'Honorable Compagnie, pourvu que ce compte ne soit ni trop élevé ou exorbitant, car il importe qu'il soit circonspect à cet égard et qu'il s'efforce d'être raisonnablement économe. »

## « X.

« Il interdira l'accès du Haut-Esséquiibo à tous trafiquants ambulants de cette Colonie, au delà du poste du Ripenuwini (bien que ceux-ci puissent remonter le Ripenuwini même), afin que cette bonne affaire ne soit menée à mal, par la mauvaise conduite habituelle de ces gens; et cet article de ses instructions sera lu à tout trafiquant ambulant remontant le fleuve, cette route leur étant strictement interdite, et ceux qui continuent leur voyage en contravention à ces ordres seront aussitôt envoyés vers le bas du fleuve.

« Ces deux articles, étant de grande importance, sont recommandés à sa plus sérieuse attention; si les prescriptions en sont strictement observées par

On voit par ces Instructions :

1° Que le trafic ne serait interdit aux étrangers et aux colons hollandais non munis de passeport que dans l'Essequibo ou les rivières qui s'y jettent;

2° Que l'entrée du Rupununi était permise aux trafiquants hollandais, car la Compagnie n'avait aucune visée ou affaire par là avec les Indiens et les conséquences de « la mauvaise conduite habituelle de ces gens » ne lui importaient pas.

lui, sa conduite sera mentionnée à leurs Seigneuries, afin qu'elles puissent le récompenser comme il le mérite. »

Toutefois, Storm ne se contenta pas de transférer le poste à ce point : il se proposait déjà de le reporter plus haut ou d'en ériger un autre plus en amont encore, de façon à pouvoir contrôler les districts lointains et surveiller de près les actes de chacun de ses subordonnés dans l'intérieur. A ce moment, sans doute, il redoutait surtout les Français, et considérait que ceux-ci pourraient peut-être le tourner sur ses derrières. Son *Traité sur les Postes*, écrit à cette époque, lequel fournit tant de détails intéressants sur Arinda, a déjà été dûment mentionné dans le *Mémoire britannique*.

Il ne sera transféré que plus tard.

Nous rappellerons une fois de plus, en vue de l'ambiguïté de cette phrase, que ce n'est pas sur le Rupununi que Storm avait l'intention de porter plus haut le poste, mais sur l'Essequibo.

Le *Mémoire Anglais* avait dit que Storm se proposait de « recevoir des rapports détaillés de tous les mouvements que font nos voisins de l'intérieur », en omettant de dire qu'il parlait des Français de Cayenne. Le *Contre-Mémoire* n'a pas maintenu entièrement cette transformation, par omission, du sens du passage cité, il dit : « A ce moment, sans doute, il redoutait *surtout* les Français. » C'est nous qui soulignons. Storm il ne parle que des Français de Cayenne.

Le rapport sur les Postes, que Storm envoie en 1764, montre bien que le cours de l'Essequibo était entièrement inconnu au-dessus du poste Arinda, qui restait toujours en aval du Siparuni. Le 2 mai 1760, Storm avait envoyé à la Compagnie une copie partielle de la carte de d'Anville, sur laquelle il avait

marqué l'emplacement des Postes de Cuyuni, de Maroco, de Maykouny et d'Arinda. Il avait ainsi sous les yeux, pour décrire le cours du Rupununi et de l'Essequibo, le tracé de d'Anville. Ainsi, quand il dit que, à une courte distance du poste Arinda, il y a deux rivières appelées Sibarouna et Rupununi, dont la première n'est pas bien connue, il se guide d'après l'étendue du cours de ces deux rivières figuré par d'Anville. Sur les bords du Rupununi, prétend-il, on trouve des forêts de cacaoyers, et de canneliers sauvages dont on aurait rapporté des spécimens, ainsi qu'une mine de cristal, laquelle, selon les Espagnols de l'Orénoque, est la matrice de l'émeraude, qui ne se rencontrerait que là. Aucun de ces renseignements ne correspond au Rupununi. Quant à l'Essequibo, le Directeur-Général, qui prenait ses renseignements un peu partout, comme nous l'avons souvent vu, ne trouve pas où en glaner pour la partie géographique, d'Anville ne donnant pas le cours du Haut-Essequibo. Il reçoit cependant quelques informations d'un Brésilien, Torres de Bandeira, lequel s'était sauvé de Pernambuco,

sur l'or et les diamants qui y existaient. Bandeira lui avait appris que les Manaos vivant sur l'Essequibo fournissaient aux Portugais de l'or et des diamants. « Ce monsieur, ajoutera-t-il dans un autre rapport (du 12 mai 1769) me dit qu'il n'y avait personne parmi les Portugais qui connût l'emplacement de la mine diamantifère ; qu'ils avaient eu l'intention d'envoyer un de leurs vice-rois à la recherche de cette mine, mais que les Indiens les avaient menacés, si un Portugais allait dans cette direction, de se lever en masse et d'aller se fixer plus loin dans l'intérieur, ce qui leur ferait perdre tout cet avantage, etc. Là-dessus, non seulement l'expédition fut abandonnée, mais on défendit sévèrement toute exploration. » (*Ann. Sec. Mém. Brés.*, III, p. 140.)

A cette époque, on n'allait même plus dans l'Essequibo jusqu'où les colons y allaient, à l'abri du poste, pour trafiquer avec les Indiens :

« Nos voyageurs mêmes qui avaient l'habitude de remonter le fleuve pour commercer avec les Indiens ne paraissent plus avoir confiance dans ce genre d'affaires, car il n'en vient plus un seul demander de laissez-passer. » (Dé-

pêche de Storm du 27 mai 1765.  
*Ann. Prem. Mém. Angl.*, I, p. 78.)

Il est intéressant de lire la dépêche de Storm, du 15 août 1765 à laquelle le Contre-Mémoire anglais renvoie en marge. (*Ann. Prem. Mém. Angl.*, I, p. 79.) Elle montre quelle était la situation dans la Colonie, l'impuissance des Hollandais devant les Indiens, le risque que courait leur établissement à cause des guerres intestines des tribus, la dépendance où ils se trouvaient vis-à-vis de celles-ci pour la traite des esclaves qu'elles leur fournissaient et même pour le passage des rivières :

« ... Ayant quitté Essequibo le 1<sup>er</sup> juin, j'arrivai le 3 à Demerary. Je craignais un moment de ne pouvoir encore une fois entreprendre ce voyage, comme j'en avais déjà été empêché quatre fois de suite, car j'avais reçu avis du Massaruni que la Nation caraïbe était en guerre avec celle des Acuways, et que ces derniers avaient massacré toutes les femmes et tous les enfants dans un village caraïbe sur le Massaruni. Ce n'était pas sans quelque raison que je craignais de nous voir mêlés à cette affaire, comme ce fut le cas il y a quelques années, principalement à cause de l'imprudence de quelques trafiquants ambulants et de colons trop après au gain, qui, sans s'inquiéter des

conséquences, se laissent entraîner dans ces querelles par le moindre espoir de profit, prêtant à l'un ou l'autre des adversaires le secours de leurs armes ou de leurs conseils, et, quand l'autre adversaire le découvre, cela entraîne des résultats désastreux et pourrait être très dangereux pour la Colonie même. » (*Ann. Prem. Mém. Angl.*, I, p. 79.)

Le transfert d'Arinda ne fut pas opéré immédiatement. Le premier site choisi n'était pas satisfaisant, et certaines raisons de politique indigène tenaient le Gardien du poste en alerte en aval du fleuve. Mais il est intéressant de noter qu'en 1765 le Gardien du poste fit un voyage officiel sur le Rupununi qui le mit en contact, à la fois, avec les Macuchis et les Uapichianas. Il trouva ces tribus en guerre l'une contre l'autre; mais l'une et l'autre lui firent un accueil cordial.

Le poste était encore au-dessous du Siparuni. La guerre des Macuchis et des Uapixanas avait arrêté le Posthouder d'Arinda dans le Rupununi même et l'avait empêché de remonter la rivière; il en fit venir les chefs qui lui dirent qu'il pouvait passer sans crainte. Il n'est toujours question que du Rupununi à sa jonction avec l'Essequibo. Il faut remarquer que la situation du poste de l'Essequibo à l'embouchure du Rupununi n'indiquait pas l'exploration de cette dernière rivière, mais de l'Essequibo. Le Siparuni n'avait jamais été exploré pendant tout le temps que le poste était resté en aval de son embouchure. Ce poste n'était gardé que par deux ou trois hommes qui ne pouvaient s'absenter sans qu'il cessât d'exister et sans exposer les communications par l'Essequibo à être interceptées

par les Indiens. Dans ce même document, le Posthouder dit qu'il serait dangereux alors (1765) de transporter le poste plus haut dans l'Essequibo, vers le Rupununi, à cause de la rivalité entre les Caraïbes et les Acaways; « s'il le faisait, les communications par la rivière deviendraient dangereuses, sinon impossibles. »

Le Gouverneur hollandais, maintenant, prenait tout à fait intérêt aux choses de l'intérieur; il s'enquêrait sur la Pyramide et les mines de cristal, lesquelles sont si intéressantes qu'on a cru bon de leur consacrer une note spéciale dans ce Mémoire;

Cette Mine de Crystal et cette Pyramide constituent deux véritables énigmes que les solutions anglaises n'ont, jusqu'ici, fait que compliquer. Nous revenons plus loin, à propos de l'excursion de Jansse, à la question de la Mine de Crystal; ici nous dirons seulement un mot sur la question de la Pyramide traitée à la page 67 des *Notes Adjointes au Contre-Mémoire Anglais*. Dans le Livre Bleu, Venezuela, n° 3, 1896, à la page 129, il était dit: « Il ne peut y avoir de doute que cette Pyramide ne soit réellement la célèbre montagne Roraima ». Pour les besoins de la cause contre le Venezuela on prêtait à la montagne Roraima, dont la longue ligne horizontale est si connue, la forme d'une Pyramide et on la plaçait dans la savane près de l'Essequibo.

Maintenant cette Pyramide serait, aussi sans aucun doute, « il est évident », la grande pyramide naturelle Ataraipú sur le Quitaro. Il n'est pas probable que la Pyramide dont Storm a envoyé le dessin au professeur Allamand de Leyde fût la pyramide Ataraipú, car, selon lui, elles étaient deux l'une en vue de l'autre et pouvaient être aperçues à droite par qui descendrait le Mazaruni (dépêche du 6 avril 1766). Les Hollandais eux-mêmes ne semblent jamais être allés reconnaître la montagne Ataraipú. La Pyramide dont il est question aurait des sculptures gravées dans la pierre et serait elle-même bâtie en pierre. C'était croyait-on, une Pyramide d'Égypte.

la crainte des empiètements le tenait aussi constamment sur le qui-vive. On lui apporta ainsi la nouvelle toute fraîche de la présence de la patrouille portugaise, laquelle, en 1776, s'avança jusqu'à la jonction du Takutu (le Maho des Hollandais) et de l'Uraricoera (l'Aurora de l'extrait). Cependant, le Gardien du poste ne seconda pas le Gouverneur autant qu'il l'aurait dû, et Storm, durant cette année et la suivante, ne cesse de se plaindre de ce que son subordonné soit tellement au-dessous de la situation. Il en était si peu à la hauteur, que bientôt

Voici la nouvelle qu'on lui apporta :

« Le Posthouder rapporte qu'au-dessus du poste, au ruisseau de Maho, on a découvert un moine et un autre Blanc portugais, qui y sont pour y fonder un établissement avec plusieurs Magnouws et des Supenays (indigènes dont on dit parfois qu'ils ont le visage sur la poitrine et qu'ils sont anthropophages) ; je ne puis savoir ce qu'il y a de vrai dans cette nouvelle. Le Posthouder dit, cependant, que, d'après le rapport d'un Caraïbe, les plantations de cassave qui

survint une rencontre avec les Akawais, et la désertion temporaire du Gardien du poste, lequel « cherche un refuge chez les Caraïbes ». L'individu fut révoqué, et un certain Gerrit Jansse fut promu au poste.

y ont été faites par eux doivent avoir un an, qu'au confluent du Parima il y a six bateaux (des Portugais) grands comme des barques, et que les gens de cet endroit sont allés dans des yachts et dans de petits bateaux jusqu'à la pointe du ruisseau Aurora et du Maho, d'où ils ont déjà chassé les Caraïbes et autres nations. Il relate, de plus, qu'un Caraïbe nommé Maparawayna, ami de Votre Excellence, y a été envoyé par lui, Posthouder, pour tout observer minutieusement, et que ledit Caraïbe sera ici au fort avant quatorze ou seize jours. » (*Dépêche du Suppléant à Essequibo* du 19 nov. 1766.)

La théorie anglaise (Cf. p. 34, du Contre-Mémoire Anglais) serait que les grosses embarcations portugaises seraient restées dans « les grandes expansions » du Parima, ou Branco, en aval de la grande cataracte, et que les pirogues poussèrent jusqu'au confluent du Tacutú et de l'Uraricoera.

Voici ce qui a été dit auparavant, p. 33-34 du Contre-Mémoire :

« Le Mémoire du Brésil, assez ingénieusement, s'empresse de tirer parti de la forme « Aurora » et cherche à faire pénétrer l'expédition en amont de l'Ireng ou Maho jusqu'à sa jonction avec un affluent sans importance nommé Waroro, connu seulement des cartes britanniques, lequel cours

d'eau n'a jamais figuré sur aucune carte antérieurement aux relevements topographiques récents des Anglais, et n'a d'ailleurs été mentionné dans l'histoire d'aucune façon. Chacun sait qu'il est dangereux d'ergoter sur la similitude de noms, et, dans le cas présent, l'improbabilité de la suggestion soulevée par le Brésil, à d'autres points de vue, est très grande. Dans la version hollandaise, il est fait mention de deux positions : dans l'une, les embarcations les plus grandes furent laissées, et les pirogues se mirent à remonter la rivière plus avant — ceci s'explique beaucoup plus facilement (abstraction faite des exagérations des Indiens) par la supposition que les bateaux de fortes dimensions étaient laissés dans les grandes expansions du Parima (nom que donnent toujours les Hollandais au Rio Branco), probablement en aval de la Grande Cataracte, tandis que les pirogues poussèrent jusqu'au confluent du Takutu et de l'Urari-coera. »

Mais les gros canots portugais arrivaient facilement au Tacutú. Cf. ce que nous disons plus loin au sujet de l'Aurora ; il se peut bien que ce mot soit plutôt une corruption d'Araurú (le Tacutú en amont du confluent du Mahú) que de Uorora, ou Wororá, ou de Yururá (cf. *Notes à la Partie Hist. du Prem. Mém. Angl.*, p. 154). Il n'y a pas de raison pour prétendre

que le Mahú dont il est question dans ce document soit le Tacutú et non pas le Mahú même. Il faut remarquer qu'il est dit dans ce même document qu'il y avait six grands canots des Portugais *in de lek van Parima*, au confluent du Parima, et que les gens étaient allés sur de petites embarcations jusqu'à la pointe de l'Aurora et du Mahú. Le Mémoire Anglais traduit *in de lek van Parima* « in the Lake (?) of Parima », tandis que ce même passage est traduit dans l'annexe au Mémoire Anglais dans la question avec le Venezuela « in the outlet of Parima ».

Maintenant le « outlet of Parima » serait le Rio Branco en aval de la Cataracte. Ce changement de position en dit assez à lui seul.

Le Sous-Lieutenant Agostinho Diniz, avec ses embarcations et ses hommes, avait remonté le Rio Branco et le Tacutú, par ordre du Gouverneur du Rio Negro et dans l'exercice de la juridiction portugaise. Une fois arrivé au confluent du Tacutú il explora la rivière jusqu'à Mahú, et fit venir de plus loin, pour les interroger, les Indiens hollandais qui trafiquaient avec les Indiens portugais

du Tacutú et du Mahú, peut-être même ce Majarawayna dont il est question dans la dépêche hollandaise. Les Hollandais n'ont jamais fait la moindre remontrance, ni manifesté aucun ressentiment, au sujet des mouvements des Portugais en dedans de leur frontière. S'ils ont envoyé quelque Indien pour les renseigner sur les mouvements de l'expédition portugaise, ce fut certainement dans la crainte qu'elle ne pénétrât dans le territoire de la Colonie. On ne trouve pas, dans tous les documents hollandais, la moindre plainte au sujet de l'occupation portugaise du Tacutú, du Mahú, du Pirara et de l'isthme entre le Tacutú et le Rupununi.

Jansse réussit. Les Indigènes furent bientôt apaisés, et le Gardien du poste put en toute liberté reconnaître à fond le district qui composait son ressort. Il accomplit cette inspection officielle à la fin de 1768 et au commencement de 1769. Il est à peine nécessaire de rappeler les rumeurs de ses collisions avec des Indiens espagnols et de sa mort même; c'étaient là évidemment des bruits d'origine indienne. En mai 1769 il était de retour au quartier général, car la seconde dépêche de Storm était certainement écrite après une

Nous avons discuté ailleurs ce voyage de Jansse. Le Contre-Mémoire Anglais, en l'absence de quoi que ce soit qui ressemble à une exploration, s'attache au récit du voyage d'un gardien de poste dans le bassin du Rupununi, récit sans authenticité, rapporté, comme il l'est, par un tiers qui l'entendit, et manquant des indications nécessaires pour la localisation sur la carte de l'endroit non pas où l'agent hollandais aurait pénétré,

entrevue personnelle avec le Gardien du poste.

La tournée officielle de Jansse a été fort bien mentionnée dans le Mémoire britannique, et déjà, dans le chapitre qui précède, les erreurs du Mémoire du Brésil à cet égard ont été signalées et réfutées. Il suffit ici de répéter que c'était une tournée officielle d'inspection et d'enquête, qu'elle s'étendit le long de ce que l'on appelle aujourd'hui le Takutu (le Maho des Hollandais), dans le pays des Uapichianas et au delà de cette contrée. Il semble que Jansse ait voulu franchir le Takutu (Maho) et passer dans la région située entre cette rivière et le Rio Branco, mais que les Uapichianas mirent obstacle à cette marche. On doit considérer en pratique ce voyage comme la première tournée officielle d'un officier de la Compagnie dans les régions lointaines de son district. En ce sens seulement c'était une exploration. Le district était probablement bien connu de certains trafiquants, bien que ceux-ci, en général, se rendissent tout droit au Rio Branco. Sur une grande portion de la contrée parcourue, Jansse se trouvait sur un terrain bien connu des Hollandais en général, son caractère officiel pourtant, et la politique nouvelle de la Compagnie donnaient à sa présence sur ce territoire une signification nouvelle. A ce point de vue, la tournée de Jansse fait époque, — la Compagnie hollandaise a vraiment l'intention de tenir pour sien,

mais d'où il fut repoussé par les Indiens amis des Portugais. C'est cette excursion à la recherche de la mine de cristal que le Mémoire Anglais appelle « la tournée officielle » de Jansse et dont il dit « qu'elle fait époque » et qu'elle fut « en pratique, l'organisation de l'administration hollandaise sur toute cette étendue du pays. » Ainsi, un simple gardien de poste arrive chez des Indiens inconnus, dans le voisinage du Mahú et, quand il veut extraire le cristal, ces Indiens l'en empêchent et lui disent : « Ce n'est pas du cristal que vous cherchez, ce sont les pierres que nos voisins de l'autre côté de la rivière vendent aux Portugais; n'y allez pas, ils vous tueraient. » Là-dessus, il se retire pour ne plus revenir, et cette interdiction par les Uapixanas à l'agent hollandais de ce territoire dont la situation est douteuse, cet incident sans suites, est décrit « comme l'organisation de l'administration hollandaise sur toute cette étendue du pays, » et comme « l'intention de la part de la Compagnie de tenir pour sien le territoire aujourd'hui contesté. »

Nous pourrions admettre que le Posthouder d'Arinda en 1768 ait

le territoire aujourd'hui contesté.

La période, à laquelle cette section est consacrée, finit, donc, avec ce qui est en pratique l'organisation de l'administration hollandaise sur toute cette étendue de pays. (*C.-Mém. Ang.* p. 76.)

descendu le Rupununi jusqu'à la Serra Quano-Quano. Qu'est-ce qui indique qu'il y ait été du côté réclamé aujourd'hui par le Brésil? Les Uapixanas pourraient bien lui avoir parlé des Indiens du Mahú, supposons que ce soit le Tacutú, comme étant leurs voisins, qu'il fût sur la rive gauche ou sur la rive droite du Rupununi. Nous pourrions admettre même qu'il ait fait ce voyage tout imaginaire entre le Tacutú et le Rupununi. Qu'est-ce que nous aurions admis? Qu'un posthouder d'Arinda a été, en 1768 pour la première fois, sur le territoire qui nous est contesté, près de la rive gauche du Rupununi et que les Indiens l'y ont empêché de fouiller le sol, qu'il y a été constamment gardé à vue par eux et qu'il s'en est retourné sans avoir fait autre chose que de leur adresser des sollicitations inutiles.

Qu'il ait été le premier à y aller, Storm le dit expressément deux fois dans ce même document : d'abord, au commencement, quand il dit qu'aucun autre Posthouder n'avait osé faire ce voyage du Rupununi par crainte des tribus sauvages qui l'habitaient; ensuite, à la fin, quand il

dit : « Comme ce n'était qu'une tentative et que le chemin est maintenant ouvert, car il peut y aller désormais librement et sûr de son accueil, ce qui est un bon commencement. » Qu'il n'y est pas retourné, nous le savons, puisqu'il quittait peu de temps après le service de la Compagnie dans l'Essequibo, et quelques années plus tard le Fort S. Joaquim était fondé et les Portugais surveillaient activement cette frontière.

Nous ne doutons pas que, si une mine fabuleuse se fût trouvée à l'ouest du Mahú ou du Tacutú, la Compagnie n'eût engagé toutes ses ressources pour effectuer la conquête du territoire. Toute nation qui aurait découvert l'Él Dorado aurait tâché de s'y maintenir. Mais cette utopie, suggérée à Storm par Torres Bandeira, de découvrir la mine des diamants brésiliens dont les Portugais eux-mêmes n'avaient pu arracher le secret aux Manaos qui les leur fournissaient, aurait été une intention de posséder, non pas le territoire à l'est du Tacutú (le supposé Mahú), où ces pierres ne se trouvaient pas, mais le territoire au delà, habité par les In-

diens farouches qui vendaient ces pierres aux Portugais. Si cette seule intention était un titre, elle le serait sur tout l'intérieur du Rio Branco, du Rio Negro, de l'Amazone, de l'Amérique du Sud, partout où se trouverait la mine rêvée. Mais l'idée était de commerce, et non pas de terres.

Nous prétendons que ce voyage de Jansse ne fut pas une tournée dans une région déjà possédée, mais, comme il ressort du document, une exploration dans un pays inconnu qu'on trouva habité par des tribus déjà vassales des Portugais comme étaient les Paravians, les Uapixanas et les Manaos. C'est Storm lui-même qui dit que les Uapixanas habitaient les deux rives du Mahú et si ceux de la rive orientale ont cherché à effrayer Jansse en lui représentant la férocité de ceux de la rive occidentale, à laquelle il ne crut pas, ce ne fut qu'un artifice pour l'éloigner de leur territoire. Lui-même a cru, et Storm avec lui, qu'ils ne le repoussèrent que parce qu'ils voulaient conserver le monopole de ce commerce, lequel ne pouvait être fait qu'avec les Portugais. Le commerce pouvait être fictif, mais les rapports de ces

Indiens avec les Portugais auxquels le récit des mineurs hollandais faisait allusion plus de vingt ans auparavant (1746), restent bien avérés. Nous prétendons que ce document met hors de doute que les Portugais avaient le contrôle de cette région, contrôle qu'il leur était impossible de ne pas avoir après la longue domination des Troupes de Rachat et après l'expédition militaire si récente d'Agostinho Diniz, en 1766, dans les eaux du Tacutú.

Sur ces entrefaites, les Portugais, eux aussi, étaient arrivés à une position d'où ils pouvaient commencer à s'avancer vers le territoire. En 1762 ils avaient établi une pêcherie de tortues, un parc d'élevage<sup>1</sup> et une fabrique de beurre à quelque distance, en amont de l'embouchure du Rio Branco, au point porté sur la Carte (No. 4 sous le nom de Pesquero Rea Imperial).

En 1763, des réclamations du Commissaire espagnol Iturriaga leur causèrent quelque alarme; évidemment, elles firent naître dans leur esprit l'idée que leur position était, en quelque façon, vulnérable par une voie d'accès, par eau, de l'Orénoque au Rio Branco. Les termes dans lesquels

---

1. Voyez la note à la p. 72 du texte anglais.

est conçue cette dépêche, ainsi que tous les autres documents de cette époque, ne permettent pas d'accepter la suggestion que le *Mémoire du Brésil* insinue dans un paragraphe fortuit, que les Portugais, à cette époque, se livraient à des chasses aux esclaves le long du Rio Branco. Les réclamations des Espagnols semblent avoir suscité un examen des droits du Portugal au Rio Negro et à ses affluents. La « *justificação*, » qui remonte à l'inquiétude ainsi causée, est maintenant introuvable. Il est impossible de dire si ce document fut complété avant l'ordre de 1765, établissant la patrouille du Rio Branco, patrouille qui fut la mesure pratique que suggéra l'alerte. Mais il existe à Oporto un document très intéressant qui semblerait appartenir à l'année suivante (1766), probablement avant l'expédition de Diniz. Cette pièce n'a pas été produite dans l'Annexe du *Mémoire britannique*, parce que, à première vue, elle parut appartenir à une époque postérieure, et ainsi être de moins d'importance. La date de 1764 est fixée à l'annexe du *Mémoire du Brésil*; c'est manifestement trop tôt. Si le document est réellement aussi précoce que 1766, et n'est pas véritablement postérieur au voyage de Diniz, il fait voir qu'entre l'Arrêté Royal de 1765 (lequel se base entièrement sur le *Mé-morandum* de de Mendonça Furtado, écrit dix ans plus tôt) et l'expédition d'Agostinho Diniz, les Portugais du Rio Negro avaient obtenu, de source indienne, nombre de renseignements

relatifs au cours du Rio Branco Supérieur.

Quoi qu'il en soit, vers la fin de 1766, le Lieutenant Agostinho Diniz, conformément à l'Arrêté Royal de l'année précédente, s'avança au delà de la grande cataracte du Rio Branco, à la hauteur de l'embouchure du Takutu; il fut le premier Portugais que l'on sache, qui en ait fait autant. Il ne paraît pas qu'il ait pénétré plus avant. Aucune relation en portugais, contemporaine de son expédition, n'a encore été trouvée; le seul témoignage vraiment contemporain qu'on ait, qu'il soit arrivé à l'embouchure du Takutu, provient de sources hollandaises; c'est là, une attestation que les Hollandais exerçaient sur ce district une surveillance bien étroite. On a fait voir déjà, à la p. 53 de ce Contre-Mémoire, que les Brésiliens, en suggérant que Diniz remonta le fleuve jusqu'à un affluent de l'Ireng nommé Waroso, ont donné une interprétation entièrement fautive du passage des archives hollandaises.

Voir ce qui a été dit auparavant sur cette expédition. Un renseignement donné par Alexandre Rodrigues Ferreira et par Gama Lobo que le Tacutú en amont du confluent du Mahú était appelé Araurú, nous donne l'explication la plus probable du récit du Caraïbe : les bateaux de l'expédition seraient arrivés jusqu'à la jonction de l'Araurú (Tacutú supérieur) et du Mahú (Ireng) et ils en auraient chassé les Caraïbes.

C'était une surveillance singulière. Un Caraïbe arrive au poste et dit qu'un moine et un Portugais se trouvaient avec des Manaos au Mahú et que la plantation qu'ils y avaient faite avait au moins un an; il ajoute que les grands bateaux d'une expédition portugaise étaient à un endroit qui correspond à la jonction du Tacutú avec l'Uraricoera, et les petits, à la jonction du Mahú avec l'Aurora (Araurú?). Ils avaient expulsé les Caraïbes; le Posthouder a envoyé un Caraïbe pour observer ce qui se passait. Il rapporte cela au Directeur. On

n'y attache aucune importance, cette région appartenant au bassin de l'Amazone, sur lequel la Hollande n'avait pas de prétention.

Durant les dix années qui s'écoulèrent après cette patrouille, les Portugais n'approchèrent jamais plus du district aujourd'hui contesté.

Le territoire était soumis, le Rio Branco était occupé, la population de la Capitainerie avait grandi par le fait des expéditions de démarcation, des débris des Troupes de Rachat étaient restés un peu partout dans l'intérieur des rivières et disséminés dans les villages des Indiens. Tout cela formait des liens avec les territoires où allaient les anciennes Troupes de Rachat, les trafiquants portugais et les expéditions militaires telles que celle d'Agostinho Diniz.

On ne peut pas exiger que le Portugal ait fait visiter la région tous les ans par ses troupes. A ce compte, que dire du droit de l'Angleterre aux parties encore inexplorées et entièrement inconnues de la Guyane Britannique?

La connaissance pratique du Rio Branco acquise par les Portugais vers 1774 est résumée dans le « Memoria » de Pestana da Silva, qui fut Juge Suprême du Rio Negro jusqu'au 24 mars, 1775. Voici ce qu'il en dit :

« D'un bout à l'autre de la Capitainerie il y a des villages, lesquels ont dans leurs alentours maints agregats

Cette citation montre que le Rio Branco attirait fort l'attention des Autorités de la Capitainerie.

d'indigènes qui vivent en bande et dépendent d'un village même. Le village de Carvoeiro, à un peu plus d'une journée de marche de la capitale, Barcellos, a nombre d'indigènes non civilisés dans l'enceinte des forêts circonvoisines, et par toutes les plaines qu'arrose le Rio Branco, à peu de jours de marche. Il serait des plus utiles de protéger ces Indiens, car, outre que les rives de la dite rivière sont très fertiles et très vastes, ces mêmes régions, d'après des renseignements dignes de foi, sont encore des plus riches en choses précieuses et des plus luxuriantes. De même il y a nombre de rivières, dont les rives sont habitées par des Indiens de bonnes dispositions, et ces rivières pourraient être rendues utiles aux villages, si ces villages étaient mis au courant des avantages que ces rivières pourraient leur procurer.

« Ce même Rio Branco offre des chances telles de succès que je me suis senti poussé à tracer un aperçu de ses avantages, aperçu que j'ai remis au Général de la Capitainerie, Fernand da Costa de Athayde, qui en recommanda la mise à profit, car il y a des colons qui veulent corroboration, aucun ordre de Sa Majesté ne l'empêchant. »

Ainsi que le dit Sampaio, les Portugais sommeillaient dans ces parages. Leur somme fut troublé par l'arrivée, aux pêcheries portugaises sur le Rio Branco, d'un Gardien de Poste hollandais qui avait jugé bon peut-être de désertir son poste, ou qui s'était aventuré plus loin qu'il ne l'aurait fallu dans un voyage d'exploration. Les Portugais apprirent de lui que les Espagnols étaient établis sur l'Uraricoera.

Combien l'action du Portugal fut vigoureuse quand il eut vent de la

Il avait déserté le service hollandais, comme tant d'autres engagés étrangers.

présence des Espagnols, on l'a dit déjà et dans le *Mémoire britannique* et dans le *Mémoire du Brésil* : il est inutile de répéter l'histoire. Avant la fin de 1776 les Portugais avaient commencé l'érection du Fort São Joaquim au confluent du Takutu avec le Rio Branco.

La troisième période de l'histoire peut se résumer de la façon suivante :

Dans le district maintenant en litige, les Hollandais n'avaient aucuns rivaux. Leur trafic dans des régions beaucoup plus reculées, dont ce territoire était la voie de pénétration, avait été battu en brèche par les succès des Portugais contre Ajuricaba; ce fait même, cependant, sembla accélérer l'intensité de leur trafic dans la zone contestée elle-même et dans les régions environnantes.

A la fin de 1775.

Cette troisième période comprendrait l'intervalle de 1730 à 1775. En voici le résumé, selon les documents produits par le *Contre-Mémoire Anglais* :

En ne tenant pas compte de la fuite de Hortsman chez les Portugais en 1740, Jansse est le premier agent hollandais qui ait remonté le Rupununi. Il ne le fit qu'en 1768. Aucun autre ne le suivit depuis. L'autre *posthouder* d'Arinda. Leclair, qui remonte comme lui le Rupununi le fait, comme Hortsman, pour s'enfuir. C'était pour eux le chemin de l'étranger.

Ce n'est que postérieurement à 1776, d'après ce que l'on sait d'une façon plus ou moins sûre, qu'il y aura un poste d'un ou deux gardiens au confluent du Rupununi.

Les territoires inconnus de l'Essequibo dans la direction du Rio Branco étaient alors dominés par les tribus amies des Portugais.

La Compagnie hollandaise des Indes Occidentales, pendant toute la durée de la période, fit clairement voir son intention de se réserver la meilleure part du trafic de la savane dans ce district, et insensiblement, elle resserra son étreinte, transportant en amont le poste d'Arinda, et dépêchant des officiers de confiance en tournée d'inspection, avec la mission d'organiser le commerce dans ce territoire. Il y a toutes raisons de croire que la Compagnie avait l'intention de retenir et d'administrer ce district, au profit des commerçants hollandais, à l'exclusion de toutes autres personnes.

Il n'y a pas un seul acte de la Compagnie qui ait trait au territoire en litige; l'Essequibo, en amont du poste en aval du Siparuni, était inconnu à cette époque et toutes les révélations ultérieures sur cette région viendront du côté des Portugais, même celle de Hortsman, qui s'enfuit chez eux. Ce sont les expéditions militaires portugaises qui ouvriront ce territoire, où les Hollandais, eux, ne viendront jamais. Nous ne tenons naturellement pas compte de l'entrée dans ce territoire de quelques Caraïbes, accompagnés de Noirs hollandais ou, comme les Espagnols le prétendent, parfois de Hollandais déguisés en Caraïbes pour la chasse aux esclaves. De telles incursions, qu'elles fussent de Caraïbes avec des Hollandais dans le territoire portugais, ou de Manaos avec des Portugais dans le territoire hollandais ou espagnol, n'ont aucune portée. Ils n'y allaient pas en arpenteurs, mais en trafiquants. Nous ne tenons compte que des actes pratiqués avec la connaissance et sous la sanction des deux Gouvernements, ou, si l'on veut, du Gouvernement Portugais d'un côté et de la Compagnie des Indes Occidentales de l'autre, quoique celle-

ci ne disposât pas de la souveraineté pour acquérir au delà des limites de sa Charte. L'intention seule ne compte pas en droit : elle doit être manifestée d'une manière quelconque, et, quand il s'agit de l'occupation d'un territoire qu'une autre nation a déjà proclamé sien par des Traités solennels publics avec une troisième Puissance, il faut que l'intention soit manifestée d'une manière formelle. Or, il n'y a aucune manifestation formelle ou informelle de l'intention de la Compagnie de posséder des territoires au delà du bassin de l'Essequibo, qui lui était assigné par sa Charte.

Ce fut un Commissaire spécial hollandais qui, en 1740, apporta, par accident, aux Portugais quelque information sur le cours du Rio Branco ; à partir de ce moment, la véritable valeur de cette rivière se révélait à leurs yeux. Ils ne virent là, d'abord, qu'une localité bien située pour la traite, mais en 1762 ils firent un pas décisif en occupant véritablement le bas de la rivière, et en 1766, pour la première fois, un officier portugais s'avança non loin du territoire aujourd'hui contesté.

Cet *accident*, c'est la fuite de Hortsman chez les Portugais. Ce fut pour cette raison, comme l'a dit Storm, qu'il prit par le Rupununi au lieu de remonter l'Essequibo. Hortsman ne révéla rien aux Portugais qui ne leur fût déjà connu par leurs expéditions. Cf. *Synopse* de 1764. Le portage du Pirara lui aura été signalé par les Paravianes, déjà alors alliés des Portugais et la route du Tacutú par un Indien portugais.

Ce fut d'un Hollandais encore, ve-

Le Rio Branco était parfaite-

nant dudit territoire, que les Portugais apprirent la présence des Espagnols dans les régions du Haut-Branco; cette circonstance les amena à jouer ce coup qui les plaça à demeure dans une position relativement proche du territoire en litige.

Jusqu'à ce moment de l'histoire, il ne surgit rien qui mit en question les droits des Hollandais. Ceux-ci n'ont pas de concurrents dans le district soumis aujourd'hui à l'arbitrage.

ment connu des Portugais dès le commencement du xviii<sup>e</sup> siècle. Il l'aura été aussi des Caraïbes, et aura pu l'être d'aventuriers étrangers, de toutes nationalités, trafiquant avec les Indiens; de cela nous ne savons rien; ce que nous savons c'est que la Compagnie des Indes, les autorités et les colons d'Essequibo n'eurent jamais aucune connaissance de cette rivière. Les seuls employés de la Compagnie qui la descendent en 1740 et en 1775 le font en s'enfuyant, et en fuyant on n'acquiert pas de territoire pour la nation qu'on déserte, surtout si les déserteurs sont des étrangers comme Horstman et Leclair.

L'expédition d'Agostinho Diniz fut un voyage de surveillance de territoires appartenant depuis longtemps à la Couronne portugaise, découverts et conquis par elle et que, dès 1719, elle avait donné l'ordre de fortifier. Déjà, dans la carte des Plénipotentiaires du Traité de 1750, le territoire à l'ouest du Mahú figure comme étant alors en la possession effective des Portugais, qui, par ce traité, réclamaient les versants du Rio Branco.

Lors de l'invasion espagnole,

le Gouvernement portugais, agit aussitôt avec la plus grande énergie, et ce mouvement spontané, immédiat est la meilleure preuve qu'il considérait le bassin du Rio Branco comme territoire incontestable de la Couronne. Les Espagnols sont alors allés jusqu'au lac Amucú, et les Hollandais ne se montrèrent pas intéressés au conflit.

Jusqu'à la fortification du Tacutú par les Portugais, c'est-à-dire jusqu'en 1775, nous n'avons ainsi aucune trace de la présence des Hollandais sur le territoire aujourd'hui en litige. Nous ne trouvons pas trace, non plus, de plainte de leur part, aucune expression d'ennui contre l'extension du domaine portugais dans ces régions, même jusque dans l'Essequibo. Ainsi, par exemple, quand les Portugais sont signalés par Jan Stock (vers 1746) qui a vu leurs Missions près de l'Essequibo, ou bien par les mineurs (1746) qui les disent voisins du territoire où ils avaient, eux, pénétré à grand'peine à cause de l'hostilité des tribus que les Portugais terrorisaient; ou encore par le posthouder d'Arinda (1766) qui dit que leurs canots se trouvaient au confluent du

Mahú et du Tacutú et qu'ils chassaient devant eux, avec les Manaos, les Caraïbes et autres nations; ou enfin par Jansse (1769) qui attribue l'insuccès de son excursion à la résistance des Uapichanas habitant les deux rives du Mahú, les autorités d'Essequibo n'élèvent pas la moindre protestation, ne témoignent aucune impatience à leur égard. Ils ne sont pas considérés comme des envahisseurs, ainsi que l'ont été les Espagnols dans le Cuyuni. La série entière des dépêches de Storm est là pour montrer que les Hollandais ne prétendaient pas à des territoires au delà de l'Essequibo et qu'ils étaient même convaincus que ce fleuve était, dans sa partie encore inconnue, habité par des tribus, surtout les Manaos, dominées par les Portugais, tribus qui, à cause de la terreur que ceux-ci leur inspiraient, barraient le passage aux trafiquants ou explorateurs hollandais, dont la plupart furent tués par elles.

Ainsi, au lieu de *n'avoir pas de concurrents dans le district soumis à l'Arbitrage*, entre 1730 et 1775, les Hollandais n'y étaient pas, eux, les concurrents des

Portugais. Si les Portugais n'avaient pas expulsé les Espagnols du Tacutú, ceux-ci se seraient fortifiés, comme ils y avaient pensé, au « caño de Guaricúrú » (Tauricurú) et le Territoire Contesté actuel serait passé à l'Espagne.

IV

Comment le Gouvernement Britannique démontre  
que l'influence hollandaise dans le territoire en litige  
continua d'être suprême  
pendant « la période de l'effort des Portugais. »  
(1776-1790.)



(iv.) 1776-1790. — Période de l'effort des Portugais.

L'histoire de ces quinze années est réellement la période critique de la zone en litige. Durant cette courte période, se produit l'effort des Portugais en vue de saisir l'influence prédominante dans le district, au moins jusqu'à la ligne de faite, et l'échec complet auquel aboutit cet effort, par le refus des tribus indigènes de reconnaître l'influence portugaise.

Après avoir établi sur les bases que nous avons vues, le titre hollandais sur le territoire aujourd'hui en litige jusqu'en 1775, année où les Portugais construisirent le Fort du Tacutú, le Contre-Mémoire anglais s'efforce maintenant de montrer que les Portugais y subirent un échec complet dans la période, qu'il appelle « critique » pour ce territoire, de 1776 à 1790.

Les Portugais commencèrent, sans aucun doute, leurs opérations parmi les Indiens dès que la construction du Fort São Joaquim était en bonne voie. On peut, sur ce point, citer Sampaio :

« A mesure que la construction de la forteresse avançait, on s'efforçait aussi d'y attirer les Indiens du district, que l'on cantonnait dans divers endroits sur les rives des deux rivières mentionnées et du Branco, aux points les plus favorables pour l'établissement de villages. Cette opération nécessita peu d'efforts. »

Cette déclaration est indirectement confirmée par quelques renseignements intéressants tirés des archives hollandaises, savoir : l'année même de la complétion du Fort São Joaquim, le meneur parmi les soldats portugais, Miguel Arcanjolo, « preneur d'Indiens », pour citer son interro-

Miguel Arcanjo ne passa pas aux Hollandais. Il déserta par le territoire hollandais dans l'idée de gagner par mer la métropole et de porter sa plainte aux Autorités portugaises. En arrivant au Poste hollandais de l'Essequibo.

gatoire à la Cour de la Colonie, passa aux Hollandais, et fut arrêté avec trois compagnons, par le Gardien du poste d'Arinda. Cet homme, interrogé devant la Cour de Police, répondit d'une telle façon, qu'il paraissait que les Portugais lui avaient déjà donné des instructions, l'autorisant à pousser jusqu'au Rupununi, dans sa chasse aux Indiens. Le Directeur-Général hollandais, mentionnant l'incident dans son rapport, fait observer : « les Portugais agissent dans le haut du fleuve comme les Espagnols ici dans le bas. » C'est-à-dire, qu'ils se livrent à d'injustifiables razzias sur le territoire hollandais; la mention des Espagnols concerne les descentes faites sur les côtes voisines de l'Esséquibo par le flibustier espagnol Mattheo, comme on le verra en se reportant au Mémoire britannique, relatif à l'arbitrage avec le Venezuela.

qui ne se trouvait pas au confluent du Rupununi, selon ce qu'il dit plus tard, il fut naturellement arrêté. Il n'y a là aucune juridiction en territoire portugais. Dans son interrogatoire par les Autorités de la Colonie, lorsqu'il lui fut demandé s'il n'avait pas reçu d'instructions sur le point jusqu'où il pouvait s'avancer sur les frontières pour capturer des Indiens, il répondit : « Oui, jusqu'au Rupununi ».

Voici son interrogatoire :

« *Actes de la Cour de Police, Essequibo, 19 novembre 1776.* (Après la prière.) Lecture ayant été donnée des Actes d'hier, il fut résolu qu'on en donnerait une seconde lecture avant de les approuver.

Il y eut ensuite à introduire les quatre soldats portugais amenés par J. Wolf, posthouder d'Arinda, et avec l'aide de ce dernier et de l'un des soldats d'ici, tous deux sachant l'espagnol, on leur posa quelques questions, principalement à leur chef, Michiel, Agensero, auxquelles ce dernier répondit :

1. (D.) Pour quel motif et dans quelle intention êtes-vous descendus jusqu'ici? — (Rép.) Parce que nous sommes maltraités et voulons échapper à ces mauvais traitements.

2. (D.) Par qui? — (Rép.) Par notre Commandant.

3. (D.) Est-ce que le Gouverneur ou le Commandant ne vous ont pas envoyés ici dans un certain but? — (Rép.) Non.

4. (D.) Qu'avez-vous été? — (Rép.) Soldat, sergent et chasseur d'Indiens.

5. (D.) N'aviez-vous pas des instructions portant jusqu'à quel point vous pouviez vous avancer sur nos frontières pour enlever les Indiens? — (Rép.) Oui, jusqu'à Ripanoeny.

6. (D.) Comment s'appelle votre fort? — (Rép.) St-Wakin (S.-Joaquim) de Rio Branco.

7. (D.) Où désirez-vous aller? — (Rép.) En Europe, pour nous plaindre au Roi.

8. (D.) Avez-vous de l'argent pour cela? — (Rép.) Il répond qu'il en a pour lui-même, mais pas pour les trois autres, qui consentent à travailler pour leur passage. »

Ainsi :

I. Que les Portugais soient arrivés au Poste de leur libre volonté, la dépêche du Directeur-Général du 9 décembre 1776 le dit expressément : « Il y a quatre semaines, quatre Portugais venant d'en haut sont arrivés au Poste Arinda d'où ils ont été conduits ici par le posthouder et retenus au Fort. »

II. Le Contre-Mémoire Anglais dit

*qu'il paraîtrait* que les Portugais lui avaient déjà donné des instructions l'autorisant à pousser jusqu'au Rupununi dans sa chasse aux Indiens. Les Autorités du Fort ne faisaient pas de chasse aux Indiens; Archanjo avait été occupé à amener des Indiens de leur plein gré, selon les Ordres Royaux, pour la fondation des villages du Rio Branco. Sa réponse ne laisse aucun doute sur ce que les Autorités lui avaient dit que les domaines portugais s'étendaient jusqu'au Rupununi et que le détachement du Fort pouvait exercer sa juridiction jusque-là.

III. Le Directeur-Général ne fait aucune allusion à des *raids* espagnols sur les côtes voisines de l'Essequibo. Nous donnons le texte hollandais de sa dépêche avec deux traductions anglaises différentes, l'une faite pour le litige du Venezuela et l'autre pour ce litige.

« Uit hun gedeposeerde sullen UWEd : Groot Achtb : blijkens de missive van ons Hoff, aan welke ik de vrijheid ne eme mij te gedragen, gelieven te zien, dat de Portugeesen boven in de rivier handelen gelijk de Spanjaarden hier beneden » (Arbitration with Venezuela, *App. Brit. Case*, IV, p. 176.)

Voici la traduction de ce passage dans le litige avec le Venezuela :

« From these depositions your Honours will, as appears by the despatch of our Court; to which I take the liberty to refer, be good enough to see that the Portuguese are trading above in the river as the Spaniards here below. »

Et voici la traduction donnée dans le litige actuel :

« From their depositions your Honours will, as appears by the despatch of our Court, to which I take the liberty to refer, be good enough to see that the Portuguese are acting up in the river as the Spaniards do here below. » (*Ann. Prem. Mém. Ang.*, I, p. 126.)

Le mot « handelen » (Cf. Note du Commandeur à la Compagnie du 19 avril 1713 « handelen » traduit « bought ») peut signifier trafiquer et agir, mais rien n'autorise l'idée que le Directeur-Général faisait allusion aux raids du capitaine Matheo. Le sens naturel immédiat est celui de trafic. En tout cas, il ne s'agit dans la dépêche que de l'Essequibo même.

Miguel Archanjo ne fut pas jugé un violateur du territoire hollandais. On le traita simplement en déserteur.

Le plan des Portugais était d'amener les Indiens à quitter la brousse pour se fixer en des points voisins de la forteresse, afin d'y former le noyau de villages d'indigènes, qui constitueraient une barrière contre les progrès et les visées et des Espagnols et des Hollandais.

En juin 1777, Caldas, Gouverneur-Général, fait mention dans son rapport que, d'après les derniers renseignements, sept villages d'indigènes (il faut lire, paraît-il cinq), auraient été établis dans le voisinage de la forteresse. Sampaio, dans sa « *Relação*, » nous apprend que les villages étaient les suivants : Sur la rive orientale du Takutu, « très proche de la forteresse, » São Felippe; sur l'Uraricoera, à deux jours de trajet en amont, Conceição; en aval du confluent du Takutu et du Branco, et à des distances variées, Santa Barbara, Santa Izabel, et Nossa Senhora do Carmo; cette dernière localité est la dernière en aval de la rivière, vis-à-vis de l'embouchure du Uanauau, à bon nombre de milles en aval des cataractes du Rio Branco. Dans ces villages on réunit 1019 Indiens.

Il n'existe pas de témoignage direct, déterminant la région d'où ces Indiens étaient originaires; mais cette question importante peut être réglée avec grande exactitude en l'étudiant soigneusement de près.

« Sturm laissa établis six villages : ceux de Carmo, de Santa Isabel et de Santa Barbara, situés en aval de la forteresse, celui de São Felippe sur la rivière Tacutú, et ceux de Santo antonio et Almas et de Coneeição sur l'Uraricoera. Il mourut en septembre 1778 et fut inhumé hors du Fort, dans le terrain qui sert de cimetièrre, où il avait lui-même projeté d'élever une chapelle dont il fit les plans. » (Alex. Rodrigues Ferreira, *Ann. Second, Mém. Brés.* III, 77.)

Nous allons voir que le Contre-Mémoire Anglais la règle ici d'une manière entièrement arbitraire, comme dans les *Notes Adjointes*, où il est dit : « Il sera naturellement plus convaincant dans un tel cas de se baser sur les documents

d'origine portugaise. » Pourquoi? si le territoire était hollandais comme le pense le Contre-Mémoire. Cela a pour but d'écarter ce que disent les documents hollandais sur l'habitat de quelques-unes de ces tribus vers la même époque. Pour vérifier un tel point, on doit avoir recours à toutes les sources historiques.

Sampaio, après avoir fait remarquer que « toutes les tribus de ce district n'ont pas encore été soumises, » énumère les Paravianas (Paravilhanos), Uapichianas, Saperas, Ato-raïs, et quatre autres tribus moins importantes, comme éléments principaux constituant la population de ces villages. Parmi les nations qu'il énumère comme non assujetties, il place les Caripunas et les Macuchis. Les Paravianas exerçaient l'hégémonie, selon Sampaio.

L'ensemble des témoignages relatifs à la répartition des principales tribus indiennes avant et après les razzias des Portugais durant cette période a été examiné en détail dans une Note spéciale de ce Contre-Mémoire, sur les « descimentos » portugais. Le résultat en a été indiqué sur les cartes de l'Atlas jointes au présent Contre-Mémoire.

On verra par cette étude qu'à l'époque où le Fort São Joaquim était fondé, les six tribus ou familles men-

Voici ce qu'il dit des Caripunas :

« Mais parmi ces nations, la plus belliqueuse et la plus tyrannique est la Cariponá; c'est elle qui fait le plus grand trafic d'esclaves avec les Hollandais, et qui reçoit en échange des armes à feu dont presque toute la nation est munie; ils se servent principalement de mousquetons. Cette nation est anthropophage, et elle fait la guerre à toutes les autres. »

Nous examinons ici la seconde partie de cette *Note*, intitulée : « Endroits occupés par les Indiens avant et après les descimentos », ainsi que la troisième partie : « Chefs indiens qui figurent dans les rapports des descimentos ». Quant à la première partie : « Effet général des descimentos », ce qu'on y dit de la fuite des tribus indiennes devant la marche des Por-

tionnées par Sampaio, qui sont les plus importantes dans la question en jeu, étaient probablement distribuées comme suit :

tugais, s'applique à tout le continent de l'Amérique et, d'une façon remarquable, à la partie occupée par les Hollandais et les Anglais. Nous pourrions démontrer par de nombreuses preuves que les tribus indiennes de la Guyane ne furent traitées par aucune nation conquérante d'une manière plus humaine que par la nation portugaise. Dans cette Note, p. 38 des *Notes Adjointes*, est cité un passage d'une dépêche du Gouverneur Francisco Xavier de Mendonça, où il dit que presque toutes les tribus qui habitaient les bords du Rio Branco étaient allées s'établir près de la Colonie hollandaise, laissant abandonnées d'innombrables terres de nos possessions. Vers la même époque, Storm van's Gravesande, au contraire, prétendait que les Paravianas, persécutés par les Caraïbes, avaient déserté l'Essequibo.

(1.) Les Paravilhanos dans une sorte de demi-cercle de l'Uraricoera vers le Yarani, et de là au delà du Branco vers les petites collines situées entre le Tacutú et l'Uanauau.

Le Rio Branco a été appelé la rivière des Paravianas à cause de la nation qui dominait sur ses bords quand les Portugais l'ont remontée. En 1759, Hortsman trouva dans l'Essequibo un village de Parahans. Le fait est que l'habitat des Paravianas s'étendait sur

toute la savane et qu'il ne peut servir à établir ni la frontière hollandaise ni la frontière portugaise au moment où les Portugais fortifièrent le Tacutú.

Voici les données qu'on trouve sur eux dans les *Notes Adjointes* :

« Paravilhanos :

« Avant l'établissement de la forteresse de São Joaquim.

« 1750. — Des Hollandais les empêchent de s'en aller avec les Portugais d'un village dans le « distriet intérieur des Paravilhanos, douze jours en amont du Rio Branco. » (Document portug., 25 juin, 1750, App. I, pp. 51, 52.)

« 1755. — Des « Paravilhanos » habitent :

1. Les terres entre l'Oeahy et l'Ayarany.

2. Le rapide de Guanauau (i. e., l'Uanauau).

3. Le Tacutu.

(Relation du Rio Branco, F. Ferreira, App. I, p. 66.)

« 1770-71. — « La rivière Tacutu, où demeure la nation Paraviana ». (Itinerario de Noronha, App. I, p. 89. Cf. Directeur-Général, Essequibo, App. I, p. 86 — une confirmation intéressante.)

« 1775. — Gervais Leclerc « arrivait, par voie de terre, à un village d'Indiens paravianas, pas très éloigné du poste des Espagnols », [lequel se trouvait] « sur la rive est du fleuve (Urarieuera), un voyage d'une journée en amont de la cataracte, qui est la seconde

sur le Rio Branco. » (Document portug., 27 mars, 1775, App. I, p. 92.) »

Nous demandons à ajouter :

« 1739. — Hortsman passe des mois chez eux sur l'Essequibo, à proximité du confluent du Siparuni.

« 1763. — Jansse les rencontre à l'ouest du Mahú ».

Pourtant, malgré ces données, la région des Paravianas en 1775, dans la carte spéciale anglaise, touche à peine au Tacutú.

Voici les données des *Notes Adjointes* :

(2.) Les Uapichianas, dans une zone qui s'étend des sources du Marua (Parima des Portugais) et du Surumu proprement dit, vers le sud-est, au delà du Takutu, peuplant l'espace que contourne le vaste détour du Takutu et allant par delà le cours supérieur de cette rivière jusqu'aux contreforts des monts Canaku.

« Uapichianas.

« Avant l'établissement de la forteresse de São Joaquim.

« 1769. — Jansse visite les Uapichianas, « nation qui demeure près de la mine de cristal sur les deux bords du Maho » (Tacutu). (Directeur - Général, Essequibo, 3 juin 1769, App. I, p. 86.)

« 1770-71. — La Parima « habitée par les Indiens des nations Macuchi et Uapichiana. » (Noronha, Itinerario, App. I, p. 89.)

« Après l'action des « descimentos.

1787. — « Cette tribu habite les montagnes qui s'étendent depuis les sources du Mahú jusqu'à celles de la Parima. » (Gama Lobo, Relation du Rio Branco, App. I, p. 192.) »

En 1753, le Directeur-Général, dit, dans sa dépêche du 20 octobre, qu'ils barrent le passage dans l'intérieur et qu'il faut les chasser loin de la rivière Essequibo.

En 1765, le posthouder d'Arinda fut obligé de s'arrêter à mi-chemin, entre le Poste, à ce moment-là encore en aval du Siparuni, et le nouvel emplacement indiqué sur l'Essequibo, près de la jonction du Rupununi, à cause de la guerre entre les Macuchis et les Uapichanas. Il fit venir en sa présence, affirme-t-il, deux chefs de ces nations qui lui garantirent qu'il pouvait remonter la rivière sans crainte. Ces deux références montrent que les Uapichanas s'étendaient alors jusque dans l'Essequibo même. La localisation des Uapichanas, en 1775, selon le Contre-Mémoire Anglais, tient compte de plusieurs de ces données. Elle est en désaccord même avec la localisation de cette tribu dans un autre croquis anglais, celui du voyage de Jansse.

(3.) Les Saporas, au loin à l'ouest, entre le Mocañahi et le véritable Parima (ou Uraricuera).

Nous ne discutons pas les Saporas.

(4.) Les Atoraïs à quelque distance à l'est du Rio Branco, le long de l'Uanauau, jusqu'aux sources de ce fleuve, et ainsi vers le Haut-Takutu.

Voici les données des *Notes Adjointes* :

« Atoraïs.

« Avant l'établissement de la forteresse de S.-Joaquim.

« 1755. Des « Aturajus » habitent les rapides du Guanauá (*i. e.* Uanauá). (Relation du Rio Branco, Francisco Ferreira, App. I, p. 66).

« 1770-71. L'Uanauá, où habitent les Indiens de la nation Aturayu. Ce fleuve est celui qu'on appelle ordinairement le Guanauá. (Itinerario de Noronha, App. I, p. 89). »

La carte de Juan de la Cruz (1775) place les Atoraïs à l'est de l'Essequibo, au sud du confluent du Rupununi. Le tracé anglais s'en tient au cours moyen de l'Anauá toujours dans l'idée de prouver une migration ultérieure.

(5.) Les Macuchis sur un espace commençant à l'occident du Cotinga et comprenant la plus grande partie de la superficie septentrionale de la zone de territoire contesté, allant à l'est et au sud jusqu'aux rives du Rupununi, et des monts Canaku.

Voici les données de la *Note Adjointe* sur cette tribu :

« Macuchis. »

« Avant l'établissement de la forteresse de São Joaquim.

« 1770-71. — La Parima peuplée par les Indiens des nations Macuchi et Uapichiana. » (Itinerario de Noronha, App. I, p. 89).

« 1771. — Mont Dorado... sur les bords du dit lac (Parime) à l'embouchure de la crique de Guaricuru, habité ou gardé par les Macuchis, les Arecunas, et beaucoup d'autres nations. » (Centu-

rion, 20 décembre 1771, App. I, p. 90.)

Il n'y a pas de raison pour limiter la région des Macuehis au territoire indiqué de cette façon; du reste, les limites ci-contre du Contre-Mémoire l'élargissent, quoique le tracé de la carte anglaise le rétrécisse encore plus. Le territoire des Macuehis s'étendait et s'étend bien au delà du partage des eaux entre l'Amazone et l'Essequibo. Dans les documents hollandais, nous les trouvons habitant non seulement le bas Rupununi, mais l'Essequibo même en aval de la jonction de celui-ci. Le posthouder d'Arinda trouva, en 1765, sa route vers le Rupununi barrée par suite de la guerre entre les Macuehis et les Wapisanes. Le croquis de leur district, tel qu'il est figuré dans la carte spéciale anglaise, n'est pas d'accord, comme nous venons de le dire, avec le texte du Contre-Mémoire.

(6.) Les Caripunas (Caraïbes) parmi les monts Canaku et en général les collines par toute la zone. De nos jours le nom Cariwa-Mata (vieille ville des Caraïbes), au nord des monts Canaku, marque l'ancien centre du

Le mot Cariwamata, qui est donné ailleurs comme Carina-Mata et comme Galinamata, ne nous suggère pas la même idée. Le Mémoire Anglais a essayé de

district qu'habitaient les Caripunas.

prouver que, dans ces régions, depuis plusieurs générations, les Brésiliens sont appelés Carivas, ce qui signifie « homme blanc » ce serait alors la « matta » des Portugais. Le mot « matta » est un mot portugais signifiant bois ou forêt. C'est aussi une forme du verbe *matar*, tuer. Nous rejetons entièrement l'interprétation anglaise ainsi que la construction même de ce mot.

Voici les données de la *Note Adjointe* sur les Caripunas :

« Les Caripunas :

« Avant l'établissement de la forteresse S.-Joaquim.

« Pas d'information portugaise.

« En effet, les Portugais ne font aucune mention des Caripunas dans les temps les plus reculés, c'est-à-dire qu'ils les ignoraient. Les Caripunas furent toujours une tribu distinctement hollandaise ; c'est un fait indiqué, non seulement par l'extrait déjà cité du rapport du Colonel Lobo de Almada, mais par tout document contemporain. »

Sur les Caripunas, le premier Mémoire Anglais nous avait dit :

« En consultant les documents portugais, on verra qu'il est fait souvent mention de la tribu des Caripunas, comme étant étroitement unie aux Hollandais. Dans

beaucoup de cas, le mot n'est qu'une altération de Caraïbe; mais ailleurs, on a de sérieuses présomptions que l'on a confondu ce nom avec Arecuna. Il semble assez probable, en effet, que le Colonel Manoel da Gama Lobo de Almada n'a pas su s'écarter d'erreur à cet égard. »

Dès le Père Acuña on parle des Caripunas. Au sujet du Cuchiguara (Purús) il écrit : « Desde aquesta voca per los Amazonas abaxo á la vanda del sur corren los Caripunas... » (Rodriguez 150). La carte de Guillaume de l'Isle les place d'après le Père Acuña.

Dans la carte du Père Fritz de 1707, il y a l'inscription « Caripunas », le long de la rive gauche de la branche orientale du Rio Negro correspondant au Rio Branco, et il nous dit, dans son journal, que les Caripunas trafiquaient avec les Tarumás du Rio Negro et qu'ils étaient des amis des Français de Cayenne.

Manoel da Gama dit sur les Caripunas :

« Les Caripunas habitent, à l'ouest du Rupununi, les montagnes situées dans la partie orientale de la Cordillère. On leur connaît quatre chefs qui résident, avec leurs sujets, dans quatre sites

différents. Aucun Caripuna n'est venu se fixer dans nos établissements. Autrefois, un chef et quelques Indiens vinrent jusqu'au Fort de S. Joaquim. Ces Tapuios sont ceux qui font le plus grand commerce d'esclaves avec les Hollandais. »

Et il ajoute sur les Caraïbes :

« Les Caraïbes n'habitent qu'à quelques lieues de distance des Caripunas, avec lesquels ils sont presque toujours en guerre. On a prétendu qu'ils se livraient à l'anthropophagie, mais je n'ai rien pu découvrir qui confirmât une semblable barbarie. »

Ceci établit la distinction entre Caripunas et Caraïbes.

D'un autre côté, Alexandre Rodrigues Ferreira écrit dans son journal du Rio Branco :

« Dans la région de la rivière Surumú, on trouve des Indiens Uapexanas, Sucuris, Yaricunas, Carapis, Uaicas. Dans la région de la rivière Mahú, la tribu des Macuxis est la plus importante. Les Caripunas du Rupunuri sont les agents employés par les Hollandais pour le trafic des esclaves. Les Jaricunas se servent de *rara-vatana* et de *braçanga*. La plupart emploient des flèches ou des armes et des sabres que les Caripunas leur troquent contre des esclaves. »

Ceci fixe la distinction entre Caripunas et Arecunas. Les Arecunas s'appuyaient plutôt sur le Surumú, les Caripunas sur le Rupununi, habitant, comme dit Condreau, la serra Makaarapan.

« Nous voyions toujours la grande Cordillère dont j'ai déjà parlé et où habite la nation des Caripunas », disent les explorateurs portugais de 1781.

En 1774, dans son journal, Ribeiro de Sampaio, les place aussi dans la rivière Javaperi.

Le Portugal ne se préoccupait pas de la question des Indiens pour l'acquisition des domaines de la Couronne. Il occupait le territoire et adoptait envers les Indiens qui y résidaient la politique qui lui convenait le mieux. Au commencement, ce fut la liberté de la traite; ensuite vint le régime des Troupes de Rachat, lequel fut remplacé par le système de la liberté des Indiens. Dans le bassin du Rio Branco il existait des tribus que les Portugais ménageaient de façon à se les attacher définitivement et à empêcher qu'elles reculassent davantage dans l'intérieur, loin de tout contact avec les Missionnaires, ce qui était alors le souci constant

de l'administration de l'État. Mais ces tribus, comme les Caripunas ou les Macuchis, n'en étaient pas moins considérées comme habitant le territoire portugais, en tant qu'elles résidaient dans les limites de celui-ci, car ces tribus habitaient en partie le territoire hollandais. C'est ainsi qu'elles figurent toujours parmi les tribus habitant le territoire portugais. Nous en trouvons la description dans le livre de Sampaio sur le Rio Branco ainsi que dans la Description de Manoel da Gama. Les Macuchis seront partiellement incorporés à la population portugaise du Rio Branco; quant aux Caripunas, ils disparaîtront presque entièrement de la région du Rupununi. On n'a aucun détail sur leur dispersion ou leur amalgamation avec d'autres races. Barata les rencontra entre les dernières cataractes de l'Essequibo.

En 1617, Jean Mocquet disait dans le livre II de ses voyages : « Arriuans en cette terre de Yapoco, nous laissions la riuiere des Amazones à main gauche, au-delà de laquelle, vers le midy, est le grand pays du Bresil, et deça vers le Nort sont les Caripous et les Caribes ». (J. Caetano da Sylva,

*L'Oyapoc et l'Amazone*, § 1462). D'après Coudreau (*Voyage au Rio Branco*, Rouen, 1886, p. 115), ils existent encore en très petit nombre dans le Bas-Rupununi et des spécimens encore plus rares de la tribu des Caraïbes existent à côté d'eux. On sait que les Caripunas habitent encore près des cachoeiras du Madeira. Ils sont décrits comme des anthropophages qui boucanent la chair humaine pour la conserver. Nous donnons à part une note sur les Caripunas.

Dans la note spéciale qui vient d'être mentionnée, on a fait voir que partout où se montraient les Portugais les Indiens fuyaient à leur approche. La seule présence des agents portugais dans une région mettait en fuite la masse générale des indigènes, vers des districts dans lesquels ils se sentaient plus en sûreté.

Ils ne fuyaient pas les Portugais après l'abolition de l'esclavage des Indiens chez ceux-ci en 1755 : toute l'histoire de cette période montre des rapports constants entre les tribus et le Fort ; elles éviteront de descendre de nouveau dans les villages après y être venues librement, mais cela parce qu'elles n'aimaient pas le travail régulier. L'alternative qu'on leur offrait du côté des Hollandais était l'esclavage pur et simple à *Surinam*.

Du reste, à cette époque, les

*descimentos* avaient un caractère volontaire<sup>1</sup>.

---

1. La lettre du Commandant du Fort S. Joaquim du 26 septembre 1776 le montre bien :

« Connaissant avec quel intérêt Votre Seigneurie désire qu'il y ait ici de nombreuses *descentes*, c'est toujours avec plaisir que je saisis, comme à présent, l'occasion de faire part à Votre Seigneurie de nouvelles de cette sorte, l'informant que le 25 courant le Principal Camarabi, accompagné d'un autre, a commencé l'établissement de son village en un endroit situé un peu en amont de ce Fort sur la rivière Tacutú. De cette façon, ce Principal se fixe un peu en amont, comme je le dis, et le Principal Iarimin, accompagné de trois autres, un peu en aval de ce même Fort sur les bords du Rio Branco ; au-dessous de la Cachocira est la nation Aturahi. Tous les Principaux nommés ci-dessus sont ceux que j'ai déjà envoyés se présenter à Votre Seigneurie, et le même motif qui m'a empêché de remettre les listes des nouveaux habitants lors de ma première information, m'empêche encore de le faire cette fois-ci :

« Tous les Principaux qui descendent en ce moment me promettent qu'après s'être installés ils feront venir dans leurs villages un grand nombre de sauvages et, bien que leurs promesses ne méritent pas d'habitude grande confiance, cependant la peur qu'ils ont des Caripunas les fera rechercher notre protection.

« Le Principal André de Vazcos, accompagné de quelques interprètes, est toujours occupé à parlementer avec eux et à les convaincre. Jusqu'à présent il a fait preuve de la plus grande fidélité et c'est à son activité qu'on doit les *descentes* qui s'opèrent en ce moment, et à présent il se trouve dans les parages de la rivière Caaumé pour où il est parti le 16 courant et j'attends de savoir ce qu'il a fait.

« Je fais part à Votre Seigneurie que l'interprète Mateus Loppès, pendant la tournée qu'il a faite dans cette Capitainerie, s'est arrêté dans son village et comme il y a ici grand besoin d'interprètes, je prie Votre Seigneurie de me le renvoyer dès qu'elle en aura l'occasion.

« Le soldat Duarte Jozé que j'envoie à Votre Seigneurie peut l'informer de vive voix d'une nouvelle qu'il a apprise des Indiens au cours d'une expédition qu'il fit dans leurs terres, nouvelle qui me paraît mériter qu'on la vérifie. Quand Votre Seigneurie en aura décidé ainsi, je la prie le plus instamment possible de me confier l'exécution de cette enquête en me déchargeant de la responsabilité si lourde du Commandement et en donnant mon emploi à qui l'envie tellement. »

Ce dernier paragraphe a trait probablement à des mines dont les

Il était à prévoir qu'en conformité à cette loi, la position des tribus devrait changer par suite de la longue série de « descimentos ».

La loi est la même qu'il s'agisse des Portugais ou des Hollandais. Les indigènes n'avaient certainement pas de préférence pour ceux-ci. Vers cette époque, l'esclavage des Indiens était aboli depuis longtemps au Brésil, et les autorités du Fort avaient les ordres les plus rigoureux de ne les attirer que par la douceur dans les villages qu'on tâchait de fonder, tandis que, ces tribus n'appartenant pas au territoire de la Guyane Hollandaise, la loi de la Colonie ne les protégeait pas, et en faisait matière vendable pour les trafiquants qui voudraient remonter l'Essequibo afin de recevoir des esclaves indiens des mains des Caraïbes aux endroits où ceux-ci descendaient pour les leur livrer.

Ribeiro de Sampaio (sur ce point le Contre-Mémoire Anglais

---

Indiens auraient signalé l'existence à Duarte José. Il allait en effet assez loin du côté du Cuitarú, chez les Atoraïs, et du côté du Siparuni.

Mais, même au temps de l'esclavage des Indiens, ils venaient former des villages par le besoin de protection contre leurs ennemis :

« ... et comme les guerres étaient continuelles d'une nation à l'autre, pour captiver les esclaves et les vendre aux marchands ou aux Troupes de Rachat, les nations moins puissantes, qui se voyaient tourmentées par ces guerres, accueillaient facilement l'appel et venaient s'établir dans les villages. C'est ce qui se produit encore aujourd'hui ; les *descimentos* pratiqués encore actuellement proviennent, pour la plupart, d'Indiens qui ne peuvent résister à leurs ennemis. » Sampaio, *Appendix ao Diário do Rio Negro*.

nous permet de le citer) décrit comme suit le travail qui se fit dans le Rio Branco entre 1776 et 1777. Il n'y a rien à comparer dans la Colonie d'Essequibo à ces travaux des Portugais; les Hollandais laissent leurs Indiens à l'état de ferocité; ils ne pénètrent chez eux que par leurs trafiquants d'esclaves qui les poussent à la guerre et au meurtre, et qui, isolés parmi ces tribus nombreuses et cruelles, dont quelques-unes anthropophages, n'exercent aucun contrôle sur elles et ne leur demandent, non plus, que des pièces humaines en échange du rhum dont ils les enivrent ou des fusils dont ils les arment pour le massacre des guerriers ennemis et le vol de leurs femmes et de leurs enfants :

« En même temps que l'on édifie la forteresse, on commençait à réduire à la soumission les tribus d'Indiens de ces districts et à former des villages aux endroits qui semblaient le plus convenables sur les bords des deux rivières susdites et du Branco. Ce travail ne demandait que d'être commencé. Il paraît que ces Indiens soupiraient après notre tutelle. Ils laissèrent voir immédiatement combien ils comptaient sur nous, parce que, si les Hol-

landais leur fournissaient certains articles, c'était en échange d'esclaves, tandis que, sous la domination portugaise, sans avoir à recourir à des moyens aussi violents, ils obtenaient ce dont ils avaient besoin tant de la munificence royale qu'en récompense de leur travail facilité et encouragé par les règlements d'administration civile que nous leur propositions. Quant à la religion, comme ils n'en professaient aucune, ils embrassèrent facilement la nôtre, soumettant avec joie et empressement leurs enfants au saint baptême, que les pères ne montrent pas un moindre désir de recevoir.... Toutes les tribus de ces parages ne sont pas encore soumises. On espère pourtant, et avec quelque raison, qu'il n'y aura aucune des tribus connues qui refuse d'accepter la domination portugaise. Heureuse prophétie, si elle peut s'étendre à la nation Cariponá, la plus barbare et la plus belliqueuse de ces pays. S'il est glorieux de communiquer les bienfaits de l'admirable institution de la société civilisée aux peuples sauvages, auxquels on donne ainsi, on peut le dire, une vie nouvelle, quelle double gloire n'y a-t-il pas à leur faire connaître la vraie religion? Ces peuples nous étaient connus; ils étaient nos voisins; on parvenait facilement aux endroits où ils habitaient : mais je ne sais quelles causes nuisibles obscurcissaient en nous l'idée d'aller les conquérir, c'est-à-dire d'aller en faire des hommes civilisés et des chrétiens. Si le

champ était vaste et inculte, les laboureurs ne manquaient point. Le seul obstacle était donc la négligence. Et plutôt à Dieu qu'au Rio Negro, cette négligence ne se fût pas étendue à d'autres objets d'importance. »

La mention des localités dans la seconde série de « descimentos » ne permet pas de douter de cette action de la loi, c'est ainsi qu'en 1780, les Paravilhanos et les Atoraïs s'étaient mis en mouvement vers l'est, et les Saporas vers l'ouest. Les Uapichianas avaient aussi probablement passé plutôt vers l'est. Les autres tribus, on le reconnaît, n'ont pas été touchées par l'effort des Portugais.

Cette migration des tribus entre 1775 et 1780 est purement imaginaire. Le Contre-Mémoire Anglais tâche d'établir cette proposition : Là où il y avait des Indiens, s'arrêtait la zone portugaise et commençait la zone hollandaise. La présence de l'Indien est à elle seule un signe de souveraineté territoriale hollandaise. A ce titre le territoire hollandais ou anglais ne devrait pas s'arrêter au Tacutú et au Cotingo : il pourrait couvrir toute l'Amérique du Sud. Mais cette proposition en suppose une autre : Les Portugais donnaient la chasse aux Indiens, les Hollandais au contraire leur offraient un refuge. Or, les Hollandais étaient les plus cruels et les plus actifs parmi les trafiquants d'esclaves de la Guyane.

En 1776, l'esclavage des Indiens était aboli dans la capitainerie du Rio Negro depuis vingt et un ans, et les ordres du Roi étaient de traiter les Indiens avec la plus grande humanité, les lais-

sant libres de venir ou non s'établir autour du Fort.

Il est moralement certain que la position de ces tribus, à la période (1784) à laquelle les Portugais commencèrent leur seconde série de « descimentos, » marque l'étendue du pays que les Portugais avaient laissée intacte dans leurs premières tentatives d'asservir les indigènes.

Les naturels qui furent agglomérés dans ces premiers établissements des Portugais peuvent ainsi, avec grande certitude, être considérés comme venant :

Ces tribus avaient à craindre d'un côté la pression des Portugais pour les engager à rejoindre leurs villages ; de l'autre, la traite des esclaves et les massacres auxquels se livraient contre elles les trafiquants hollandais. Si la position qu'elles occupaient\*marque l'étendue de pays que les Portugais avaient laissée intacte dans leur première tentative de les attirer volontairement aux villages, elle devrait marquer aussi, et à plus forte raison, l'étendue de pays que les trafiquants hollandais n'atteignaient pas dans leurs poursuites. Le plus probable, c'est que, entre les deux périls, les Indiens préféraient de beaucoup courir celui d'être obligés à travailler ensemble, encore constitués sous l'autorité de leurs Principaux, dans leurs savanes natales, en hommes libres, que celui des *raids* des Caraïbes ou des Caripunas pour les attraper et aller les vendre aux Hollandais de la côte d'Essequibo ou de Surinam.

1. Les Paravilhanos, des rives du Branco et des affluents de ce fleuve à l'ouest ;

Nous n'avons pas de détails sur les districts d'où descendirent ces

2. Les Uapichianas, des terres à l'ouest du Cotinga et du Takutu;

5. Les Saperas, du Mocajahi;

4. Les Atoraïs, de la région entre le Haut-Uanauau et l'artère principale du Branco.

Ces localités donnent une idée juste et approximative de l'étendue de pays réellement parcourue par les éclaireurs portugais de São Joaquim durant les années 1776-1780. Laisant de côté le voyage de Miguel Arcanjolo, à l'occasion déjà mentionnée, lors de sa désertion à travers le district du Rupununi, le seul exemple de la présence d'un Portugais dans le district dont il est maintenant question est l'exemple que rapportent Almeida Serra et Silva Pontes, lesquels, dans leur journal, déclarent qu'on leur a dit que le soldat Duarte Migueis avait fait un voyage de quatre jours en remontant le Malu (Ireng) jusqu'à une forte cataracte, et ensuite un trajet de plus d'une journée par terre, jusqu'à ce qu'il arrivât à une rivière appelée « Suparimem », probablement le Haut-Siparuni.

différentes tribus. Les Atoraïs vinrent de l'Anauá, mais nous ne savons pas de quel point en haut de la rivière, ni s'ils habitaient celle-ci plutôt que le Cuitarú ou les autres versants de l'Essequibo. Dans son exploration de l'Anauá, en 1787 (voir *Ann. Prem. Mém. Brés.*, p. 265) Manoel da Gama fut accompagné par quelques-uns de ces Indiens Atoraïs, anciens résidents de Carmo et ils paraissaient connaître la rivière jusque près de la serra Assary. Cette tribu s'étendait de là jusqu'aux sources de l'Essequibo.

Le fait est que toute la savane et les rivières qui la traversent étaient, pour ainsi dire, sous les regards des Portugais depuis la fondation du Fort. Ils avaient le choix parmi les Indiens de toute la région pour fonder les villages auprès d'eux. Leur seule limite était dans les ressources dont ils pouvaient disposer pour les établir, mais il n'y a pas à comparer les moyens dont disposait le Fort à ceux du petit poste Arinda, qui n'était qu'une station pour la traite des Indiens faite autour de lui et qui se trouvait toujours probablement en aval du Siparuni.

Ce que nous savons, c'est que

ces Indiens représentent leurs tribus. Paravilhanas, Uapichanas, Saporás, Atoraïs, Macuchis, avec leurs Principaux, au service des Portugais, cela veut dire le vasselage complet de ces tribus et la souveraineté portugaise sur tout le territoire qu'elles occupaient jusqu'où le Portugal la prétendit et la réclama.

En d'autres termes, il y a présomption, équivalente presque à une certitude, que, sauf dans le cas d'un audacieux voyage par le soldat Duarte Migucis, les Portugais à cette période n'empiétèrent nullement sur le territoire, lequel est contenu dans la zone aujourd'hui en litige.

Le Mémoire Anglais suppose qu'un simple Posthouder, ou trafiquant d'esclaves pour son propre compte, habitant en aval du Siparuni, ou, pour ce que l'on en sait, du Potaro, pouvait dominer toute la région de l'Essequibo, du Siparuni, du Rupununi, du Tacutú, et même du Rio Branco; mais il n'admet pas qu'une expédition militaire portugaise, qui chasse les Espagnols établis sur le Pirara et fortifie le Tacutú, puisse dominer les deux rives de cette rivière, — où sont toujours ses canots, — même à un jour et demi du Fort, puisque la réclamation anglaise vient jusqu'au confluent du Cotingo. Nous prétendons que la marge accordée dans l'un et l'autre cas est bien loin d'être la même. Le fait est que la seule construction du Fort

S. Joaquim à l'embouchure du Tacutú, dans la savane ouverte, le choix des Indiens que l'on y amena, la soumission volontaire des tribus qui le fréquentaient, impliquent la possession de tout le territoire autour du Fort, dans la mesure surtout des nécessités de sa sûreté. On ne conçoit pas les Portugais disposant des Paravilhanas, des Uapichanas, des Saporás, des Atoraïs, des Macuchis, sans avoir la libre jouissance de tout ce territoire. Ils avaient solennellement affirmé leur possession par le traité de 1777 avec l'Espagne.

Le Mémoire Anglais ne fait aucune difficulté pour admettre l'extension de l'influence du Fort jusqu'aux dernières limites du Rio Branco à l'ouest ou au sud. C'est seulement à l'est et au nord qu'il l'arrête brusquement le long de la rive gauche du Tacutú. Il est inutile de discuter s'il en a été ainsi dans les années voisines de la fortification du Tacutú, puisque, dès 1781, nous avons les explorations portugaises qui s'étendent à tout le Contesté actuel et que, depuis, les escortes du Tacutú et le développement de

l'industrie de l'élevage dans les savanes du Rio Branco rendirent, par la retraite des Hollandais de leur poste avancé de l'Essequibo, l'influence portugaise générale et unique dans une région bien plus étendue que les limites du Contesté actuel.

Mais la sphère d'influence des Hollandais s'étendait au delà de cette zone particulière, et les Portugais se trouvèrent en conflit avec cette influence. Un chef Atoraï se rendit en août 1778 au poste hollandais d'Arinda et demanda un certificat spécial le protégeant contre la persécution des Portugais :

« De plus, il me fit savoir qu'un libou des Atoraïs nommé Taumai, arrivé au poste le 22 août, disait qu'il voulait me demander une lettre déclarant qu'il est de nos amis, puisque sans cela les Portugais ne veulent le laisser en paix....

« Je donnai au libou une lettre ainsi conçue :

« Nous, M. G. H. Trotz, Directeur Général de la Colonie d'Essequibo, Demary, etc., faisons savoir :

« Qu'un certain libou Atoraïs, nommé Taumai, s'est adressé lui-même à nous, requérant ce présent certificat, attestant que ladite nation est reconnue comme amie et voisine de la nôtre, et à la libre faculté de trafiquer dans notre Colonie.

(Signé) « G. H. TROTZ.

« *Essequibo, septembre 19, 1778.* »

Cet homme, comme on l'a indiqué plus haut, avait dû venir du pays à l'ouest du Takutu, des rives du

Il n'y eut aucun conflit. Un des chefs Atoraïs habitant vers les sources de l'Essequibo se serait adressé au poste hollandais d'Arinda. Le Gouverneur lui donna un certificat attestant que la nation des Atoraïs est une nation amie et voisine, libre de faire des affaires dans sa Colonie. Cela voulait dire que cette nation n'habitait pas les limites reconnues d'Essequibo. En ce temps-là les Atoraïs étaient déjà convertis, et formaient un village sur le Rio Branco.

Unauau ou Anava, ou de leur voisinage, et sa venue fait voir que les Chefs Atoaraïs, dans cette région, et à cette époque, reconnaissaient l'influence hollandaise.

Le même journal a plusieurs indications de l'activité de la traite des Indiens, exercée par les Hollandais dans les régions qui environnent le district aujourd'hui contesté.

Il est dit dans ce journal qu'un nommé Veltman, muni d'un passeport de Surinam pour acheter des Indiens dans les rivières supérieures, avait obtenu la permission de passer et de repasser le Poste Arinda. Cela veut dire qu'on lui avait permis de remonter l'Essequibo au delà de ce Poste. De même, une permission semblable fut donnée à un nommé Kleijn, porteur aussi d'un passeport de Surinam. Tous étaient des trafiquants de Surinam qui allaient se fournir d'esclaves dans l'Essequibo par le moyen des Caraïbes. Le poste était en aval du Siparuni, selon ce même journal.

« Quelques-uns seulement de ces esclaves étaient amenés par l'Essequibo. La plupart passaient à Surinam par le sentier qui de l'anse de Primoss conduit à travers la rivière Berbice jusqu'au Corentyn, rivière qu'il rencontre à la cataracte où nous avions campé, et ce sentier est encore appelé chez les Macuis *le sentier des esclaves*, ou Tuari Yemori. Quoique j'eusse seulement marché le long de ce sentier de la rivière

Berbice jusqu'à l'Essequibo, mon voyage actuel me fit également connaître la partie où il touche au Corentyne. Les Caraïbes, ces fléaux des tribus moins vaillantes, s'établirent, en venant de Surinam, le long du Rupununi et au moyen d'un autre sentier aussi très fréquenté, se mettaient en communication avec les Caraïbes du Caroni et de l'Orénoque. » (*Journal Roy. Geog. Soc. Schomburgk, 1845, pp. 96-97.*)

Entre février et août 1780 les villages indiens récemment établis se soulevèrent, de telle sorte que chacun d'eux fut perdu, sauf Carmo, lequel est assez loin en aval du Branco. Il semble, à en juger par le rapport détaillé du Gouverneur relatif à ce désastre, que le Gouverneur n'essaya pas d'agir à l'époque. Mais l'incident ne paralysa pas entièrement les Portugais dans le voisinage, car en décembre 1780, en conséquence du traité avec l'Espagne pour une délimitation de frontières, on donna ordre à Ricardo Franco de Almeida Serra et à Antonio Pires da Silva Pontes de procéder à la reconnaissance du pays vers ces frontières. Dans le cours de cette opération, ils pénétrèrent jusqu'aux rives du Rupununi, et ils remontèrent l'Ireng (Mahu) jusqu'au point où le fleuve se fraie un passage au travers de la chaîne du Pacaraima.

On apprit par la suite qu'ils avaient failli être anéantis aux mains des Machichis.

« Les montagnes sont habitées, dit le journal des explorateurs, par des sauvages en très grand

nombre. Nous les rencontrâmes souvent et, deux mois après notre retour, les Indiens de Conceição nous assurèrent que ces sauvages avaient décidé de nous attaquer à la grande cachoeira que nous ne franchîmes pas. La principale nation est celle appelée Macuchi. »

Le fait à retenir, c'est que les explorateurs ne souffrirent rien et qu'ils n'arrêtèrent leur exploration qu'au point où ils se convainquirent que toute intrusion par ce côté-là serait impossible.

Comme on le voit, le Contre-Mémoire Anglais traite sommairement cette exploration de 1781 dont nous avons signalé l'importance. Nous nous demandons s'il écarterait d'une façon aussi sommaire une exploration hollandaise qui eût été faite dans ces parages à cette époque. Les résultats de cette exploration sont consignés dans la carte de Ricardo Franco et de Silva Pontes, dans leur rapport et dans leur journal, ainsi que dans la dépêche du Gouverneur-Général sur leurs travaux. Ces documents ne laissent aucun doute sur la souveraineté portugaise dans la région parcourue par les explorateurs.

En janvier 1782 le Gouverneur

João Pereira Caldas mentionna formellement dans son rapport la perte de tous les villages indiens, sauf « le village qui actuellement reste le seul existant, celui de Notre-Dame du Carmel », et proposa une expédition contre les rebelles. La Cour du Portugal, toutefois, ne voulut pas entendre parler de telles mesures. La Couronne, au contraire, accorda un plein pardon aux Indiens révoltés, et ordonna un effort systématique pour regagner leur affection.

En 1784 les autorités locales commencèrent à mettre systématiquement à exécution ce programme. L'instrument principal mis en œuvre à ces fins fut le Caporal Michael Arcanjolo, lequel ayant déserté en territoire hollandais huit ans auparavant, était maintenant revenu gracié, à São Joaquim.

Le Mémoire du Brésil donne un sommaire assez complet des résultats numériques de ces efforts de 1784-86, tiré des dépêches de Borralho, imprimées à l'Annexe du Mémoire britannique et de ce Contre-Mémoire (très peu de celles-ci ayant été produites par le Brésil); mais le Mémoire du Brésil s'abstient de toucher aucun des points d'une importance réelle, qui surviennent pour la considération de l'Arbitre.

On fera toutefois voir que le but essentiel de ces grands efforts, faits en 1784-86, était de ramener ces néophytes qui avaient pris la fuite en 1780; que peu d'autres Indiens fu-

rent, en comparaison, ramenés par Michael Arcanjolo; et que le résultat général de l'ensemble des témoignages est d'indiquer que dans la zone aujourd'hui contestée les Indiens trouvèrent un refuge dans lequel ils étaient à l'abri de l'agression portugaise.

Il n'y eut pas d'agression. Ils avaient été pardonnés, et l'ordre formel était de les ramener seulement par la persuasion. Le Commandant du Fort ordonna à tous

« de traiter avec la plus grande affabilité et la plus grande bonté ces mêmes Indiens quand on les verrait, en leur annonçant de la manière la plus conciliante possible le pardon maternel de Sa Majesté la Reine. » (Dépêche du 4 avril 1784.)

Nous verrons que le détachement portugais les rechercha où l'on croyait qu'ils pouvaient se trouver et qu'il est entré souvent dans le territoire aujourd'hui en litige, que rien ne distinguait des autres parties du territoire portugais.

La question d'importance réelle est celle de la localité d'où les Indiens furent pris, et bien que les renseignements sur ce point ne soient pas très apparents, à la simple lecture des documents, un examen analytique soigneux des dépêches tire la question presque complètement au clair.

Jusqu'à un certain point, cet

examen est compris dans la Note spéciale déjà mentionnée, dans laquelle se trouve un compte rendu chronologique complet des mouvements de Michael Arcanjolo. Les résultats en sont d'une importance suffisante pour qu'il soit permis de les traiter en détail à ce point du récit.

Il ressort clairement d'un examen du genre de celui-là qu'il y eut quatre districts, et quatre seulement, auxquels parvinrent les efforts des Portugais.

En premier lieu, il y eut la région de Caratirimani, Yarani, et Mocajahi, à l'ouest du Rio Branco et au-dessous du Fort São Joaquim. Dans cette région ce fut un four complet, et c'est à cette région que Michael Arcanjolo fait allusion quand, en octobre 1785, il écrit qu'il lui est insupportable de traiter avec des tribus si récalcitrantes.

En second lieu, il y avait la région de l'Uraricoera et de ses affluents, comprenant en particulier la Maruwa (Parima des Portugais) et le Majari avec les collines au nord de ces cours d'eau.

C'était là la région des Chefs Sesuraime, Mathias, Miquiapá, Pixau, ou Pixatui, et des chefs Waika, comme le montrent clairement les passages notés en marge. Cette région s'étendait de la Maruwa (Parima des Portugais), à l'ouest jusqu'au Camu, et au sud de cette rivière jusque vers

Nous allons accompagner cette analyse.

Cette région ne regarde pas ce litige; aussi nous ne discuterons pas ce que le Contre-Mémoire Anglais appelle « un four complet ».

Cette région aussi est en dehors du territoire contesté.

Nous ne discuterons pas les mouvements figurés dans les passages ci-contre. Quand le chef est sujet portugais, le Mémoire anglais lui accorde à peine la mobilité que peut avoir un invalide sédentaire ou paralytique; si l'on suppose qu'il est hollandais, il est doué au contraire d'une véritable ubiquité. Il est inutile de dire que

les sources du Mocajahi. Les tribus qui s'y trouvaient étaient les Uapichianas sur la Maruwa, et les Paravilhanos vers le Majari, avec les Erimisanas au delà, et les Saporas plus loin encore. Michael Arcanjolo semble avoir visité cette région en juillet et août 1784, et, après cela, tous les efforts dans cette direction furent laissés à de certains chefs. Les Portugais n'eurent qu'un succès assez faible chez les Paravilhanos, qui avaient appartenu aux villages antérieurs. Quant aux autres tribus, le succès y fut pratiquement nul. Les Saporas en particulier se montrèrent intraitables.

La localisation de Sesuraime dans ce district mérite une attention spéciale, car Sesuraime fut un des agents les plus actifs des Portugais, et il est moins facile de fixer la localité à laquelle il appartenait que celle à laquelle appartenait chacun des autres chefs mentionnés ci-dessus.

Sesuraime était Uapichiana; la dépêche de Borralho, du 30 avril 1785, le prouve abondamment, et des témoignages moins directs supportent cette assertion. Il avait sa résidence dans la chaîne de collines proche de la Maruwa. Ce fait est positivement établi par le passage suivant, que l'on trouve dans l'Annexe du Mémoire du Brésil, passage omis par inadvertance dans la traduction qui en est donnée à l'Annexe du Mémoire britannique :

« Quand l'Enseigne Nicolão de Sá Sarmiento se rendit à son service le long des rives de la rivière Parima [la Ma-

l'on n'a pas tenu registre des mouvements de ces chefs et de leurs vassaux, et que les Indiens parcouraient facilement toutes les savanes et les montagnes entre le Cotingo et le Mahú ou bien entre la Tacutú et le Rupununi.

ruwa], il entra en pourparlers avec quelques Chefs de la nation des Uapichianas, qui lui promirent de venir au fort. »

Or, Nicolão de Sá Sarmiento n'alla qu'une fois seulement au delà du Fort São Joaquim, en tout cas antérieurement à la date de cet extrait. Ce fut à l'occasion où Sesuraime, étant retourné dans ses anciens foyers, fit dire à Borrallho qu'il y avait des Hollandais dans le voisinage, venus en vue de faire la traite des Indiens. Sarmiento venait d'arriver du sud au fort; il fut aussitôt dépêché en service spécial, pour découvrir les Hollandais. A son retour, il ramena avec lui deux Uapichianas et la promesse d'autres d'y venir. Cette promesse est rappelée plus d'une fois, par exemple dans l'extrait suivant du rapport du 18 février 1785 :

« Comme le Chef Sesuraime se mit en route, le 12 courant, pour continuer l'œuvre d'envoyer ici ses proches, j'espère à son arrivée savoir, si oui ou non, les Chefs qui ont promis à l'Enseigne Nicolão de Sá Sarmiento de venir ici, quand celui-ci était à la tête de l'escorte envoyée dans ce district, sont prêts à remplir leur promesse. »

Le pays de Sesuraime était donc sur le « Parima », nom sous lequel les Portugais désignent invariablement ce que l'on sait aujourd'hui être la Maruwa. Ce pays est compris dans la seconde région en discussion.

Ces deux régions mentionnées, comme on le verra sur la carte, sont si éloignées du district en litige,

qu'il semble qu'on puisse se dispenser de s'en occuper plus longuement. Il est bon de noter, toutefois, que dans le district même qui était le plus rapproché de l'influence portugaise, c'est-à-dire le district plus en aval du Branco et à l'ouest de ce fleuve, district dans lequel les naturels étaient le plus au courant des méthodes portugaises, l'échec de toutes les tentatives pour se procurer des Indiens fut immédiat.

Les troisième et quatrième régions confinent à la zone en litige, et il importe de les déterminer avec exactitude.

La troisième région comprenait cette portion du pays des Uapichianas située à l'ouest du Cotinga, proche du confluent du Surumu et du Cotinga, ainsi qu'une étendue de pays comparativement étroite à l'est du Cotinga dans la chaîne du Pacaraima. Les noms des chefs, lesquels appartiennent clairement à cette région, sont Manoel, Oasamary, et son frère Paiaçari, Lioni, tous Uapichianas, et Annanahy, Macuchy, que l'on déclare avoir gouverné un nombre considérable de Uapichianas ;

Il est donc probable que son pays se trouvait chez cette section de la tribu des Macuchis, habitant à l'ouest du Cotinga vers la Maruwa.

Le Contre-Mémoire Anglais fait aussi étroite que possible la partie de cette zone appartenant au territoire contesté. Nous sommes cependant déjà dans le Contesté, et l'on admet que le détachement du Fort S. Joaquim y a pénétré.

Cette conjecture n'a aucun fondement. Ils habitaient, comme le montre le Rapport de Alexandre Rodrigues Ferreira, le territoire à l'est du Cotingo. Alexandre Rodrigues Ferreira dit qu'il remonta avec le Commandant du Fort et 17 hommes de la garnison la ri-

vière Surumú de 7 heures du matin à 6 heures du soir, débarquant dans un igarapé; de ce point, ils marchèrent pendant trois jours toujours droit à la Cordillère qui se présentait au Levant. (Rapport du 10 août 1786, *Ann. Prem. Mém. Brés.*, III, p. 232.) C'est là que Leony, Paicary et Minocaua vinrent le visiter, l'accompagnant ensuite jusqu'au port d'embarquement.

Le Chef Manoel était Uapichiana; Borralho l'a mentionné le premier dans le passage suivant :

« L'Abalisado de Carmo, nommé Manoel Antonio... Il est de mon devoir de mentionner à votre Excellence les bons services que ledit Abalisado a rendus... Il est fils légitime du Chef Cuidaes... et le Chef qui accompagne ce détachement qui rentre est aussi son frère légitime, et l'un et l'autre appartiennent à la nation des Uapixanas. »

Le pays de Manoel était dans les collines qui environnent le confluent du Surumu proprement dit et du Cotinga, à une demi-journée de marche des mines de cristal visitées par Alexandre Rodrigues Ferreira, et plus tard par le Colonel Lobo de Almada, lequel en fixe la situation sur sa carte. Ce pays était tout proche de celui des autres Uapichianas, avec lesquels les Portugais semblent avoir établi des rapports amicaux. Ces faits sont avérés à la

Nous ne discuterons pas les passages qui suivent. Cela ne signifie pourtant pas que la localisation des faits essayée par le Contre-Mémoire Anglais nous semble inattaquable. Nous rappellerons que, dès qu'il s'agit du passage d'un Portugais ou d'un principal Indien au service des Portugais, les auteurs du Mémoire anglais demandent qu'on leur montre l'empreinte des pieds; où elle n'est pas restée, là est arrêtée sa course. Quand il s'agit d'un trafiquant hollandais, ces mêmes *rastreadores* si exigeants se contentent de la piste *Boven Issekebe*; « plus haut sur l'Essequibo » suffit pour prouver qu'il a visité le Cotingo et le Tacutú.

comparaison des passages suivants :

Le 27 mars 1786, Borralho écrit :

« J'ai cinq petites pierres de cristal, apportées à différentes dates, des coteaux situés à une demi-journée de marche de ceux où habite le Chef Manoel; on dit qu'il y a beaucoup de ces minéraux à cet endroit. »

Le 6 mai 1786, il écrit :

« Le Commandant Miguel Arcanjolo me fait savoir que les deux Indiens convertis... désertèrent du port, auquel il embarqua quelques indigènes que le Chef Manoel envoyait ici... Comme le caporal se trouvait encore à ce port, un certain nombre d'Indiens Uapixanas députèrent vers lui un d'entre eux, à l'effet de former avec ledit caporal une bonne et franche amitié, disant qu'ils désiraient se rendre ici sans que personne les y amenât, qu'ils voulaient établir leur village à l'embouchure de la Rivière Soromú, à deux journées de marche en amont de cette forteresse, et qu'ils auraient besoin d'un soldat comme guide à ce point. Finalement, le caporal convint avec le messenger qu'ils se fixeraient dans l'ancien village de São Felippe, maintenant désert. Le messenger accepta la proposition, et demanda une pirogue afin de passer de cette rivière-là à cette rive-ci.

« Le soldat Duarte José Migueis se rend de nouveau chez eux aujourd'hui, pour savoir à quoi s'en tenir quant à ces promesses. Il s'y rend avec dix soldats, dans un canot de dimensions moyennes, et un canot de classe, lequel sera laissé au port quand il se sera assuré des faits. Il a aussi reçu strict ordre de reconnaître les coteaux d'où proviennent les pierres que j'ai envoyées à votre Excellence, car j'espère qu'il peut s'en trouver de bien meilleures et que ce seront réellement des émeraudes. »

Ce passage fait clairement voir que

Migueis devait remonter vers l'embouchure du Cotinga (Surumu des Portugais), et, quelque part dans le voisinage, reconnaître une colline où se trouvaient, disait-on, des cristaux. Il accomplit cette expédition, et, le 21 mai 1786, Borralho écrit :

« Hier, le soldat Duarte Jozé Mimgens [sic] est arrivé, lequel était allé s'assurer du fait réel de la venue des indigènes Uapexana au village déserté de São Felipe, localité dans laquelle ils devaient s'établir de nouveau, selon convention faite, avec le messenger envoyé par eux pour traiter. Ledit soldat déclare avoir reconnu avec soin les coteaux ou monticules où se trouvent les pierres cristallines, lesquelles, à en juger par leur forme, pourraient bien être des émeraudes. A cette occasion il a apporté celles que je transmets maintenant à votre Excellence.... »

Sans aucun doute, cette localité est celle qui fut visitée un peu plus tard par Alexandre Rodrigues Ferreira, lequel met hors de question l'idée que s'étaient faite les soldats, que les pierres trouvées pussent être des émeraudes. Relativement à son voyage, qui eut lieu en juin 1786, il écrit ce qui suit :

« ... Nous descendîmes vers les collines qui gisent entre la première et la seconde ligne des contreforts de la grande Cordillère. Je trouvai dans ces collines une quantité énorme desdits cristaux, tellement que lorsque l'on enlève la couche de terre qui est à la surface, on ne voit rien autre que cristaux, soit isolés et brisés, soit entiers et rangés en faisceaux, tels que ceux que j'envoie à votre Excellence dans une des grandes boîtes de ce chargement.

Sur la chaîne de montagnes, on nous rendit visite et on nous présenta des beijás — sorte de galette plate faite de farine de maniba — nos visiteurs étaient les Chefs des tribus Uapexanas. Le chef Liony, ainsi que les Abalizados Paracary et Minocaíta, y vinrent spécialement pour nous saluer, et à notre retour ils nous accompagnèrent jusqu'à notre port d'embarquement. »

Il est clair qu'il remonta le Surumu à une courte distance, qu'il s'achemina alors par terre vers les monts Pacaraimas, au point marqué sur la carte qui a été dressée pour éclaircir ce chapitre. Près de deux ans après, le Colonel Lobo de Almada visita un endroit tout proche de celui-là, lequel est marqué sur sa carte.

Le passage du rapport de Ferreira est un anneau important de la chaîne des faits. Le chef Liony, mentionné dans l'extrait, est ailleurs déclaré catégoriquement être l'Indien placé à la tête du village nouveau de Uapichianas, que l'on se proposait d'établir à l'emplacement du village antérieur de São Felipe. Sa relation aux Uapichianas, dans ce district en particulier, est encore clairement établie dans le passage suivant d'une dépêche de Borralho, datée du 27 juin 1786 :

« Sur toute notre route, vers les co-teaux aux gisements de cristaux, et dans la chaîne de montagnes même, nous reçûmes la visite de gens de la tribu des Uapexanas, lesquels habitent dans ce voisinage, et le Chef Liony... vint nous dire, etc. »

Ce sont les Portugais qui ont donné au Cotingo le nom de Rio dos Cristaes. La Serra dos Cristaes est sur les cartes des explorateurs portugais.

En outre, le Paiacari, mentionné avec Liony dans l'extrait qu'on vient de citer ci-dessus, est le frère de Oasamary, autre Chef Uapichiana, mentionné à différentes reprises.

On peut conclure avec certitude, des témoignages qui viennent d'être produits, que Manoel, Liony, Oasamary et Paiacari habitaient la région qui entoure le confluent du Surumu proprement dit et du Cotinga; il paraîtrait que le pays de Manoel était à l'ouest de la rivière, celui des autres Chefs plutôt à l'est.

Les noms de Manoel, Oasamary et Paiacari se présentent aussi de façon à fournir une importante indication du pays du Chef Macusi Annanahy ou Nanahi.

Annanahy était un des Chefs qui les premiers se mirent en contact avec les Portugais. La première description donnée de ce personnage est la suivante :

« Le Chef Ananahy, de ladite nation des Macuxy, lequel habite au milieu d'un nombre considérable d'Indiens de la nation des Uapichianas qu'il gouverne, fut le premier qui accompagna notre escorte à cette forteresse où on le récompensa. Il promit d'y venir avec ses sujets, et dit qu'il le ferait dans les trois mois; après ce délai, quand l'escorte s'en vint les chercher, elle trouva les cabanes désertes et ledit Chef et ses sujets partis. On peut bien supposer qu'il agit de la sorte, afin de ne pas remplir ses promesses. »

Après cela, diverses tentatives furent faites de s'emparer de lui;

Il est dit expressément que Ananahy vint au Fort avec le détachement du Tacutú. Nous trouvons même dans les *Notes Adjointes* (p. 44) cette première remarque sur Ananahy : « 15 juin 1784. Un « chef de la même nation Macuchy » (i. e. Ananahy) amené « du haut du Tacutu » à S. Joaquim par Arcanjo ». La référence est faite au rapport du Commandant du Fort du 1<sup>er</sup> juillet 1784 (*Ann. Prem. Mém. Brés.*, III, 204).

d'abord il changea de résidence, mais plus tard on apprit qu'il s'entendait mal avec les parents chez lesquels il avait fui, et Borralho conçut l'espoir de se saisir de lui par l'intermédiaire de Manoel et Paiaçari. C'est ce passage, ainsi qu'un autre antérieur de même portée, qui aide tant à déterminer la situation de son pays. Il habitait quelque part dans le voisinage de Manoel ou d'Oasamari, c'est-à-dire proche du Cotinga; il est possible que ce fut à l'est de cette rivière, mais plus probablement vers la Maruwa (Parima), où les Macuchis se sont toujours trouvés entremêlés avec les Uapichianas.

Ce troisième district fut celui dans lequel il paraît que les efforts des Portugais furent le plus persistants; et ce fut sans aucun doute de ce voisinage que certains Uapichianas et certains Macuchis se rendirent au village proche du fort. Ce furent ces Indiens qui fomentèrent la révolte finale.

Le quatrième district se trouvait le long de la rive occidentale du Takutu, s'étendant au sud du grand coude qu'il fait à sa jonction avec l'Ireng, vers les sources de cette rivière. Il comprenait une bande de terre à l'est du Takutu, laquelle allait de l'Ireng (Mahu), bien que cette rivière ne soit jamais mentionnée, jusqu'à la chaîne du Canaku.

On ne peut douter, en présence des documents de l'époque, qu'une section de Uapichianas n'habita alors,

comme aujourd'hui, sur les deux rives du Takutu, au sud de la chaîne du Canaku, et que les Atoraïs, dont le siège principal se trouvait aux sources de l'Anauau, ne s'étendaient assez loin au nord pour se trouver tout proches des Uapichianas : il n'est pas moins certain que les Paravilhanos avaient, à cette époque, cherché un refuge et avaient occupé l'étendue de pays presque tout entière, qui se trouve à l'ouest du Takutu, contrée qui, à proprement parler, était un pays de Uapichianas et d'Atoraïs.

C'est là le district avec lequel se trouvent associés les noms de Cupitá et Maranari, Chefs Paravilhanos, qui avaient fui dans ce district, pour y être hors de la portée des Portugais. Les Portugais ne firent d'effort organisé d'aucune sorte pour se procurer des Indiens de cette région, mais elle fut visitée trois fois par le Caporal Miguel Arcajolo, en vue de gagner les Chefs Paravilhanos qu'on vient de mentionner.

Les rapports des voyages de cet officier sont, à cet égard, les principales autorités. Nous allons maintenant les passer en revue systématiquement ; il faut faire observer, de prime abord, que dans les rapports de Borralho, l'escorte du Takutu est toujours l'expression désignant le détachement qui remonta le Takutu, pour le distinguer du détachement qui remonta l'Uraricoera.

Une dépêche, du 1<sup>er</sup> juillet 1784, rapporte de la façon suivante ce qui semble avoir été la première expédi-

tion d'Arcanjolo au district dont il s'agit maintenant :

« Le Caporal, Miguel Arcanjolo de Bitancourt... se mit en route le 13.... remontant la Rivière Etacutu, et reçut immédiatement un accueil favorable des premiers naturels avec lesquels il entra en pourparlers; ceux-ci appartiennent aux nations Uapixana et Macuchi.

« Mais la bonne fortune, dès ce commencement de bon augure, ne devait pas continuer à me favoriser, car il arriva que, comme les dites gens escortés de six soldats de renfort.... approchaient d'un village dans lequel se trouvait établi le Chef Cupita, de la nation des Paravilhana, homme influent parmi eux, autrefois membre du village déserté de S. Felipe, chacun d'eux prit la fuite dès qu'ils aperçurent nos gens. »

Cet extrait donne une idée très incorrecte de la manière dont les faits se sont passés. Nous reproduisons donc le récit complet du Commandant au sujet de cette expédition de Miguel Archanjo.

« Le 13, il repartit avec tous ceux qu'il avait amenés, plus vingt soldats, vers le haut de la rivière Tacutú; il fut tout de suite bien accueilli par les premiers Indiens des nations Uapixana et Macuxi avec qui il s'aboucha, et obtint d'emmener, sur-le-champ, avec lui l'Indien Cururumary appartenant au village de Nossa Senhora do Carmo, d'où il s'était enfui; il amena encore un Indien qu'il avait persuadé de descendre et qui, comme le précédent, est un beau garçon. De ce même endroit, le caporal amena encore, pour conférer avec moi, des guides en nombre suffisant et un « abalissado » qui s'était tout de suite décidé à traiter cette affaire avec un autre chef de la même nation Macuxi qui domine sur le plus grand nombre de ces Indiens. Dans les alentours, se trouvaient treize personnes de la nation Paravilha qui avaient appartenu à l'ancien village de Santa Barbara, déserté par elles; elles se soumièrent dès qu'on eut conféré avec elles et se présentèrent ici, le 15 du mois courant, en même temps que le chef susdit et l'« abalissado », ayant tous accompagné

nos hommes jusqu'à ce Fort. Ils m'ont donné leur parole, en manifestant leur contentement, qu'ils descendraient pour se fixer au-dessous de la « cachoeira » de cette rivière; j'ai fait tout mon possible pour leur être agréable et je ne crois pas qu'ils se soient retirés mécontents. Ils sont partis le 15 du mois courant en nous demandant d'attendre trois mois avant d'aller les chercher, en leur laissant ainsi le temps de tout retirer de leurs plantations; d'autre part, le caporal a, dans ces mêmes villages, parlé avec un chef qui était un peu malade et doit bientôt venir causer avec moi. Mais la bonne fortune, si bien commencée, ne devait pas continuer à me favoriser, car il arriva que, comme ces gens, escortés de six autres soldats que j'envoyais ensuite d'ici, avec de la farine, approchaient d'un village dans lequel se trouvait établi le Chef Cupitá de la nation Paravilhana, homme d'influence parmi eux, et qui avait appartenu au village abandonné de Saint-Philippe, chacun d'eux prit la fuite dès qu'ils aperçurent nos gens; cela, je n'en ai aucun doute, fut causé par l'ignorance où ils étaient des intentions bienveillantes dans lesquelles nous les cherchions, et il a été impossible d'entrer en conversation avec aucune de ces personnes, et comme j'avais défendu, en obéissance aux ordres de Votre Excellence, qu'on fit aux naturels de violence d'aucune espèce, je n'ai aucun doute que quand ils connaîtront les Or-

dres Royaux, le susdit Principal cherchera à se réconcilier avec avantage pour nous. »

Comme on le voit, ce ne sont pas les Indiens escortés par nos soldats qui se sont enfuis, mais ceux qui ont vu arriver le détachement.

Ce passage, en lui-même, ne contribue pas beaucoup à la détermination de la situation du district; il fait voir simplement que le Caporal, dans son voyage en remontant le Takutu, arriva d'abord à un district où il trouva des Uapichianas, des Macuchis, et des Paravilhanos, tous voisins les uns des autres, puis, probablement plus tard et plus loin, qu'il arriva à un village dans lequel Cupita avait sa résidence.

Tout ce territoire était dans la zone contestée puisque, pour y arriver, il fallait remonter le Tacutú pendant plusieurs jours. Ces Indiens vivaient dans le voisinage les uns des autres, mais ils pouvaient tout de même occuper un vaste territoire et, pendant qu'ils se tenaient cachés, ils s'éloignaient naturellement davantage de leur résidence habituelle. Les chefs amis les recherchaient partout pour les persuader de descendre et les détachements de la forteresse battaient toutes ces plaines et ces montagnes pour leur annoncer le pardon royal. Sesurayme, par exemple, était, de ses terres du Parime, en rapport avec les Paravilhanos qui étaient partis au Tacutú rejoindre le chef Cupita. En réalité, dès que le pardon est connu, presque tous les Indiens fugitifs reviennent. Comme ils s'étaient répandus dans tout le

voisinage du Fort et assez loin, ce retour a certainement été un élément considérable de propagande en faveur des Portugais parmi tous les Indiens de la contrée.

Il est à peu près certain qu'à cette époque le siège de Cupita se trouvait quelque part dans l'angle formé par le coude du Takutu, et à une certaine distance des rives, car Arcanjolo ramena avec lui de ce district au fort un guide, qui un peu plus tard le mena, en trois jours, du fort, par terre sans aucun doute, à l'endroit où s'était établi un autre réfugié Paravilhano, Leandro Metello.

Il est même assez clair, par la description, que cet endroit était à l'est du fort entre le Branco et le Takutu; mais la chose est rendue presque incontestable par le fait que beaucoup de mois après, quand Michael Arcanjolo faisait son suprême effort dans un district incontestablement situé à l'ouest du Takutu, il emmena avec lui ce même Leandro Metello comme guide et interprète.

Une étude très attentive de ce passage et du reste des Rapports de Borralho fait voir, toutefois, qu'à cette occasion Michael Arcanjolo s'arrêta d'abord dans la région voisine de l'embouchure du Cotinga, où il pourrait trouver des Uapichianas et des

A cette époque, Cupitá était un nomade; il était déjà conquis à la vie des Indiens civilisés et ne cherchait qu'à revenir aux Portugais dans les meilleures conditions, épiant leurs mouvements à cet effet. Il était successivement dans le Parime, le Tacutu et le Rupununi.

Cela ne prouve rien. Le même Indien pouvait servir de guide dans différents pays, car ils étaient tous en communication les uns avec les autres. Le pouvoir portugais était établi, les guerres entre tribus avaient cessé, tout le pays leur était connu. Mais le Caporal ne prit pas Leandro Metello comme guide; il le prit à cause de ses relations avec Cupitá.

Toutes les dépêches montrent que l'escorte parcourait le Tacutu et ne s'arrêtait pas au port du Surumú. Ce détachement recherchait les Indiens partout et ne se limitait point à vouloir faire

Macuehis plus ou moins proches les uns des autres, car c'était alors qu'il rencontrait un Macuchi qui alla chercher Annanahy, et ce Chef, ainsi qu'on l'a vu déjà, presque certainement habitait une localité située sur le Cotinga (Surumu) : par la suite, Arcanjolo suivit le Takutu proprement dit, jusque vers l'embouchure de l'Ireng, mais il est probable qu'en cette occasion il ne s'avança pas aussi loin, car l'Ireng (Mahu des Portugais) n'est jamais mentionné.

descendre les Chefs. Ainsi, par exemple, le 20 novembre 1784, Borralho écrivait :

« Le caporal est parti le 11 avec un détachement de 24 soldats par la rivière Tacutú afin de continuer la même expédition. Je lui ai recommandé de mettre à exécution l'ordre de Votre Excellence au sujet des trafiquants hollandais qui, d'après le Chef Miquiapá, sont ceux qui nous ont nuï dans l'esprit de ces Indiens en leur inspirant de la défiance à notre égard et en leur assurant que nous les trompions, cela afin de ne pas perdre leur trafic; mais les pauvres Indiens ne peuvent le comprendre ».

Et le 31 décembre 1784, le Général Caldas, écrivant au Gouverneur du Rio Negro, disait :

« Comme, d'après ce que le caporal me dit du passage où il a rencontré cet étranger, passage qui se trouve dans les montagnes voisines de la rivière Rupununi où il existe une peuplade d'Indiens Caripunas plus attachée aux Hollandais qu'à nous.... »

Ces documents montrent que le détachement du Tacutú dépassait bien l'embouchure du Mahú. Si le Mahú n'est pas spécialement mentionné dans ces rapports, c'est probablement que les Indiens fugitifs n'avaient pas remonté cette

rivière. Nous verrons plus loin que Miguel Archanjo avait l'ordre de *poursuivre l'expédition et l'examen de cette frontière dans la partie supérieure dans le voisinage des Hollandais*; en même temps il devait tâcher de se rencontrer avec les chefs Cupitá et Maranari.

« Le 4 courant, le détachement de la rivière Tacutú quitta ce Fort. Il se composait de 20 soldats et de 16 Indiens en deux canots de moyenne grandeur et d'un canot de chasse sous les ordres du même caporal, auquel je montrai l'ordre de Votre Excellence pour ce qui concerne la reconnaissance détaillée de cette frontière jusqu'aux montagnes les plus proches de la rivière Rupununi. »

Sans nous arrêter à un court voyage qu'il fit en remontant le Takutu, dans lequel il s'engagea probablement dans le Cotinga, le voyage suivant de Michael Arcanjolo au district dont il est question maintenant se fit en novembre et décembre 1784; il est décrit comme suit :

« L'escorte qui partit de cette forteresse le 11 novembre de l'an dernier, et s'avança le long du Tacutu en vue de réduire les Indiens à se soumettre, est revenue le 12 décembre. Le Commandant de la dite escorte, Miguel Archanjo, m'a fait savoir qu'il n'a trouvé dans les villages ni Chefs ni sujets avec lesquels il eût voulu s'entremettre, et auxquels il devait notifier le gracieux pardon de Sa Majesté en faveur de ces mêmes in-

digènes ; il trouva les maisons désertes et quelques-unes de celles-ci brûlées ; les habitants avaient fui dans la région du Rio Reponori, leurs Chefs sont : Copitá, le plus puissant, Maranari et Taruari ; tous sont Peralvianos venant du village abandonné de São Felipe.... Quelques maisons encore de ce même voisinage se trouvèrent désertes ; je savais que c'étaient celles des Indiens Macuxy, qui ne sont jamais descendus au fort, et après le pardon Royal nous n'avons pas traité avec eux, et aucun de ceux mentionnés à cette occasion n'ont reçu de présents. »

Cet extrait fournit des données nouvelles, désignant la situation du district dans lequel Michael Arcanjolo opérait. La mention des indigènes ayant « fui dans le voisinage du Rio Repunuri » fait clairement voir que leurs habitations étaient à quelque distance à l'ouest de cette rivière.

En outre, la mention spéciale d'efforts faits pour notifier le pardon Royal met cet incident en rapport avec un passage intéressant du journal de Joaquim do Cabo, botaniste attaché à l'expédition d'Alexandre Rodriguez Ferreira, qui jette plus de lumière encore sur la situation du district. Comme le dit botaniste remontait le Takutu en 1786, il vit à sa droite, non loin de l'embouchure du Cotinga (Surumu)

« une rangée de collines très élevées, appelées collines des Parmene ; et l'interprète Angelico dos Santos dit que, au delà de ces collines, il s'en trouve beaucoup d'autres se succédant, et que durant les cinq jours qu'il passa dans ces régions, au temps où il les parcourait

en vue d'attirer les indigènes vers le fort et de leur notifier le pardon, il n'avait pas vu la fin de cette enfilade de coteaux ; parmi ces collines coule le Rupunuri, qui appartient aux colonies hollandaises. »

Le nom de Parmene n'est pas éclairci, mais si l'on suit le reste de la description sur la carte, on ne peut douter que les collines parmi lesquelles Angelico dos Santos pérégrina, s'efforçant d'attirer les Indiens, n'étaient autres que les Monts Canaku. Il est hors de doute, en toute raison, que le voyage dont il est ici question fut la seconde visite de Miguel Arcajolo, dix-huit mois avant la fin de la visite de J. do Cabo.

Ce fut certainement à cette occasion et dans ce district que Miguel Arcajolo rencontra le Hollandais, concernant lequel le Gouverneur écrit le 31 décembre 1784 :

« D'après ce que me dit le Caporal du lieu où il a rencontré cet étranger, lequel étranger se trouvait dans les montagnes voisines du Rio Rupunury, dans un village d'Indiens Caripuna plutôt amis des Hollandais que les nôtres, on peut douter que ce district appartienne aux domaines du Portugal. »

Il est quelque peu étrange, que l'incident ne soit pas mentionné dans les rapports de Borralho.

Le voisinage du Rio Rupununi est bien le territoire contesté.

Rien ne rattache ce détail à une expédition déterminée de Miguel Archanjo. Il montre seulement que les Portugais ont battu ces collines.

Archanjo, ayant arrêté ce Hollandais, le conduisit à Barcellos. La raison donnée par Caldas pour le relâcher signifie seulement que ce Hollandais ayant été arrêté à l'est du partage des eaux, le titre portugais sur le village Caripuna pouvait être mis en doute. Il aura cru que le village se trouvait au delà des montagnes au nord du lac Amucú. Il alléguait aussi la circonstance que le Hollandais n'avait encore aucun esclave. Il lui fit cependant descendre la rivière comme à un intrus dans le territoire portugais.

(Le Hollandais arrêté venait de Surinam : il avait sur lui deux

passeports, un du Gouverneur intérimaire de Surinam et un autre du Commandant du Registre du fleuve Essequibo.)

Le passage qui fixe définitivement le point du district en considération, c'est le récit du troisième et suprême effort de Miguel Arcanjolo afin de trouver les Chefs Cupitá et Maranari. Le 4 mars 1786, le Caporal, avec son escorte, remonta le Takutu, et apparemment d'abord vers le Cotinga et le pays des Uapichianas, lesquels à cette époque semblaient promettre quelque résultat; mais il apprit bientôt des nouvelles qui entraînèrent un changement dans le plan de ses opérations. Ces nouvelles, c'était que Cupitá et Maranari étaient revenus dans « le voisinage des régions d'où ils s'étaient retirés ».

Ceci lui fit résoudre de retourner au fort et de se rendre à Santa Maria pour s'y procurer un interprète spécial (Leandro Metello, mentionné ci-dessus) : il quitta son escorte pour l'attendre sur le Takutu, sans aucun doute, ainsi qu'on le verra par la suite, non loin de l'embouchure du Cotinga. Le 31 mars il se remit en route du fort, et ayant rejoint son escorte, au lieu de continuer à remonter le Takutu, il résolut de marcher vers le sud à travers la plaine :

« Je me suis mis en route pour les plaines, avec une escorte de dix-sept soldats et treize Indiens, en droite ligne vers le pays des Vaturais, où mon

Ce n'est pas cela qui est dit et c'est contraire à toute vraisemblance. Il avait laissé son escorte sur le Tacutú et le 31 mars (1786) il repartit du Fort pour la rejoindre; il a dû remonter le Ta-

guide me dit que je trouverais les Chefs Cupitá et Maranari. Je poussai jusqu'à cet endroit, où les plaines finissent et où la brousse commence. »

Toutefois, en arrivant à l'endroit où il avait l'espoir de trouver Cupitá et Maranari, il apprit qu'ils s'étaient de nouveau rendus à l'est du Takutu, et un Caraïbe leur apprit que

« Cupitá habitait le long d'un bras du Rio Cuitarú; affluent du Rupunuri, et que tous avaient été autrefois dans le pays des Vaturais avant de se mettre à égorger les Uapixanas, comme on nous l'avait fait savoir ....

« Telle est la nouvelle que j'appris à cet endroit, et je revins en vingt jours de marche et beaucoup de mes soldats en restent estropiés. »

cutú jusqu'au point d'où il partit à pied avec dix-sept soldats et treize Indiens d'escorte en droiture vers le pays des Atoraïs.

L'itinéraire tracé dans le Contre-Mémoire Anglais le fait partir d'un point en face de l'embouchure du Surumú (Cotingo) en traversant la savane entre le Rio Branco et le Tacutú; mais cela est évidemment contraire à toute probabilité, car il n'aurait pas, avec sa grande escorte, fait une marche à pied dans cette région qu'il pouvait parcourir en canot. Et même, pour aller par la savane du Rio Branco jusqu'au point où l'itinéraire anglais l'arrête, sa route aurait été de retourner du Surumú au Fort de S. Joaquim et, de là, se diriger par une diagonale vers le point en question. On savait très bien alors, comme on le voit par la Description de Manoel da Gama Lobo de l'année suivante, que les Atoraïs n'habitaient pas entre le Rio Branco et le Tacutú, mais dans les prairies et les montagnes vers les sources de celui-ci, entre cette rivière et le Rupununi. Avec les Amaribas et les Paravianas, ils s'étendaient sur la même région jusqu'aux sources de l'Essequibo.

Le chemin pour aller chez les Atoraïs était donc de remonter le Tacutú aussi loin que possible et de le traverser dans la direction du Rupununi.

Miguel Arcanjolo, on n'en peut douter, prit à peu près la route indiquée sur la carte spéciale dont on a muni ce chapitre. Le point auquel « la brousse commence » est indiqué dans les rapports de Robert Schomburgk et sur la carte de Richard Schomburgk. Il détacha une partie de son escorte qu'il envoya plus loin, à la recherche de Maranari; il semble avoir attendu le retour de ce détachement dans une île probablement située dans le Takutu. Le lieu où il revint après sa marche vers l'intérieur, — sans aucun doute le lieu même d'où il était parti, — ne semble avoir été qu'à une courte distance en amont des bouches du Continga (Surumu), puisqu'il y trouva le Chef Manoel, lequel habitait le long de cette dernière rivière.

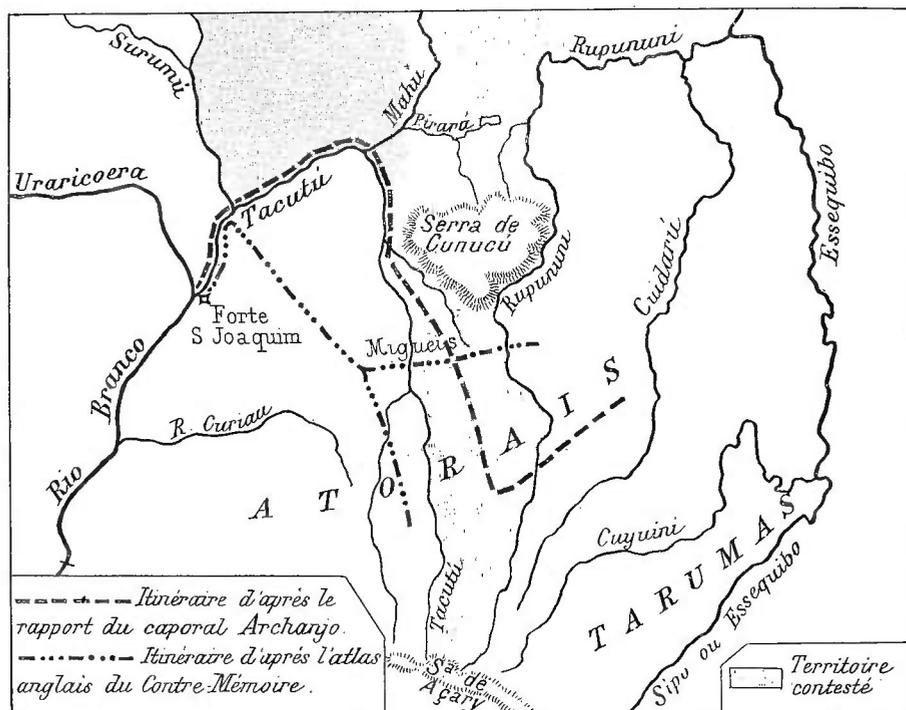
La description de ce dernier voyage, la mention des terres des Atoraïs, sont décisives quant au champ d'opérations de Miguel Arcanjolo. Les blessures aux pieds des soldats correspondent parfaitement à l'épisode du voyage de Schomburgk dans ces parages.

Il ne s'agit pas de cette région à l'ouest du Tacutú. Pour arriver à une île dans le Tacutú, il n'aurait pas été nécessaire de laisser les canots à l'embouchure du Surumú et de traverser à pied de la rive en face jusqu'à cette île.

Il a dû revenir au point où il quitta les canots pour traverser l'isthme entre le Tacutú et le Rupununi, non pas la savane entre le Tacutú et le Rio Branco.

D'après l'évidence du document, la marche suivie par Archanzo et son escorte fut celle-ci : Il avait laissé le détachement quelque part dans la rivière Tacutú et revint au Fort. Ensuite, le 31 mars, il partit du Fort, rejoignit ses canots et ses hommes, remonta le Tacutú jusqu'où il

donnait passage et, de là, il se rendit à pied, avec une partie de ses gens, dans la direction des sources du Rupununi, vers le pays des Atoraïs, qui s'étaient réfugiés chez les Hollandais. Il s'arrêta dans une île à une très courte distance de la rivière Cuitarú, et envoya le soldat Duarte avec quelques soldats et des Indiens à la recherche de Maranari qui avait passé dans la direction d'un village Atoraï voisin, en mettant le feu à la savane. Ce qui démontre que l'endroit où le caporal s'arrêta était à une très courte distance du village Atoraï et de la rivière Cuitarú, c'est que l'Indien rencontré par Duarte sur la savane qu'il avait brûlée fit dire qu'il viendrait *le lendemain* rejoindre notre force. Il n'y a pas ainsi deux expéditions, égales l'une à l'autre, d'Archanjo et de Migueis, comme le tracé anglais le figure. Archanjo et Migueis ne se sont séparés que pendant une journée ou deux, tout au plus, et Archanjo est arrivé aussitôt à la maloca des Atoraïs, d'où Maranari venait de partir pour retrouver les Hollandais. « J'étais presque décidé, dit-il, à faire construire des canots et à descendre la rivière Cuitarú qui



TOURNÉE D'ARCHANJO DANS LE CUIDARÚ

est proche pour les suivre jusqu'à l'embouchure du Rupununi. »

« Les blessures aux pieds des soldats, » dit le Contre-Mémoire, « correspondent parfaitement à l'épisode du voyage de Schomburgk dans ces parages ». Celui-ci est peut-être le plus caractéristique des traits d'identification d'un territoire qu'on trouve dans le Mémoire Anglais. On se meurtrit les pieds partout dans la sa-

vane. Sawkins, en 1869, eut les pieds si enflés à Quatata qu'il dut se faire transporter en hamac jusqu'au Nappi.

Il importe de noter encore que Borralho, mentionnant plus tard cette expédition, en parle comme d'une expédition « aux chaînes voisines du Rupununi », et répète donc ainsi les termes précis dans lesquels Caldas rapporte le voyage précédent dans ces régions.

Après examen de l'ensemble des passages ci-dessus, il semble, comme on l'a déjà indiqué, que ces efforts spéciaux de l'escorte portugaise s'étaient concentrés sur un district bordant le Takutu, principalement à l'ouest de cette rivière, bien que la chaîne du Canaku ait été visitée. Le point extrême, à l'est, fut atteint par le soldat Duarte Migueis dans sa tentative infructueuse de suivre Maranari.

Miguel Arcanjolo aurait pu, en quelque sorte, considérer qu'il avait pour cela la permission des Hollandais; il venait d'apprendre que les Hollandais avaient donné l'ordre que les Paravilhanos réfugiés pourraient

On était, en effet, dans les chaînes voisines du Rupununi, la chaîne Açary, non plus la chaîne Quano-Quano.

On vient de voir que les détachements portugais et les Principaux des tribus vassales ont parcouru tout le territoire où les Indiens déserteurs des villages pouvaient se trouver, sans se préoccuper de la ligne de la prétention anglaise créée par Schomburgk soixante ans plus tard. Ils ont été sur les deux rives du Takutu, ont remonté le Surumú jusqu'à la Serra dos Cristaes, ont battu les monts Quano-Quano, les prairies du Rupununi jusque dans le voisinage du Cuidarú (Quitáro).

Voici la citation se rapportant à cette remarque :

« Je lui demandai (Arehanjo au Caripuna, qu'il avait rencontré) où habitaient ces chefs, Maranari et Cupitá, et il répondit que le

passer chez les Portugais si ces derniers venaient les en sommer, et si ceux-là étaient d'avis de partir. Arcanjolo avait même songé à suivre Maranari à l'embouchure du Rupununi, mais il craignit de déplaire en cela à ses officiers supérieurs, et s'en dispensa donc.

premier habitait près de l'embouchure du Rupununi avec deux Hollandais, qui y demeurent pour protéger la nation Caripuna ; mais j'ai constaté auparavant qu'ils habitaient un peu plus bas, et il me dit que Cupitá habite sur un bras de la rivière Rupununi ».

Nous devons corriger ici une erreur de traduction de ce paragraphe dans notre Premier Mémoire, p. 220, où il est dit : « J'ai constaté plus tard » au lieu de « J'ai constaté dans une occasion précédente » *que algum dia vi.* (*Algum dia* ainsi employé veut dire *avant* et non *après*). Ainsi nous trouvons dans un des itinéraires portugais : « Carvociro algum dia Aracary, *Carveiro ci-devant Aracary* ». Le caporal ne pouvait pas être allé au Rupununi entre le moment où il reçut ce renseignement du Caripuna et celui où il écrivit sa note de service. Ce furent des actes suivis. S'il était allé alors au confluent du Rupununi, il ne dirait pas dans sa dépêche qu'il n'y alla pas de peur de déplaire au Commandant. Il faisait évidemment allusion à sa fuite par le Rupununi quelques années auparavant.

Cette déclaration d'Archanjo est très importante, car elle mon-

tre qu'en 1776, quand il descendit le Rupununi, il n'y avait pas de poste hollandais à la jonction du Rupununi. Il dit que le gardien hollandais habitait plus bas.

Dans le *Mémoire Anglais*, Ann. I, p. 172, il y a une note sur ces mots : « whom one day I saw lower down » disant « i. e. en descendant vers le Rio Branco, tout près de la forteresse. » Il ne nous paraît pas qu' « en aval » puisse ainsi être traduit « en amont ».

Le récit d'Archanjo continue :

« Je lui demandai encore pourquoi ils permettaient aux Peralvianos de vivre dans leur territoire ; il me répondit qu'ils avaient déjà voulu les expulser, mais que les ordres du Gouverneur d'Essequibo, au sujet de ces Peralvilhanos, étaient de ne pas leur faire bon accueil et de ne pas leur donner l'hospitalité, sans cependant les pourchasser, mais de les laisser partir si les Portugais arrivaient chez eux et si ces Peralvilhanos voulaient les suivre ».

Les Paravilhanos s'étaient réfugiés, comme on vient de le voir, chez les deux Hollandais habitant à l'embouchure du Rupununi, tandis que Cupitá demeurait sur une branche de la rivière Cuidarú.

Bien qu'on ne puisse positivement l'affirmer, il y a pourtant tout lieu de croire que les Portugais ne dépassèrent jamais l'étendue de pays indiquée sur la carte spéciale jointe à ce chapitre. Il n'y a aucune mention du Mahu (Ireng) par rapport aux mouvements de l'escorte, bien que cette rivière fût connue des Portugais depuis 1781, date de la reconnaissance de Serra et Pontes. La seule mention de la rivière dans l'ensemble des nombreux documents de la période des « descimentos », c'est qu'elle fut visitée par le botaniste attaché au Dr Alexandre Rodrigues Ferreira.

Le résultat général de cet examen attentif est que, même au temps de leur effort le plus grand, les Portugais, selon leurs propres témoignages, ne pénétrèrent dans le district aujourd'hui en litige, qu'en deux points, savoir : à quelques milles à l'est du confluent du Surumu et du Cotinga, et dans la région environnant immédiatement les Monts Canakus. Ils ne pénétrèrent, en aucune occasion, dans ce territoire, comme faisant partie de leurs propres possessions, mais comme étant un pays

qui se jette dans le Rupununi.

Les rapports ne mentionnaient que les points où il y avait lieu de faire des poursuites. Dans ces années, les Portugais fréquentaient certainement le Mahú. Il avait été exploré en 1781 par Ricardo Franco et par Silva Pontes, et le fut de nouveau, en 1786, par Agostinho do Cabo. Cette rivière, parcourue par la croisière de Diniz en 1766, explorée par des Commissaires Portugais, comprise dans le cours du Taculú que suivaient les expéditions portugaises et les Indiens allant et venant autour du Fort, n'appartiendrait pas aux Portugais, mais aux Hollandais, qui n'en avaient aucune connaissance.

Nous avons montré qu'à cette époque les Portugais avaient été partout dans le territoire contesté. Cette théorie qu'ils n'y pénétrèrent pas, comme s'il faisait partie de leurs propres possessions, mais comme étant un pays dans lequel ils pouvaient reprendre les Indiens fugitifs, a la même valeur que l'autre, d'après laquelle les explorations portugaises de cette région afin de reconnaître

dans lequel ils pouvaient reprendre des Indiens qui y avaient cherché un refuge

les voies par où les nations voisines y pourraient pénétrer, et en vue des travaux en cours de la démarcation du territoire avec l'Espagne, n'étaient pas faites, non plus, dans la conviction que ce territoire fût portugais. Seul le passage plus ou moins apocryphe du trafiquant hollandais par un territoire démontre l'intention de l'occuper et est une expression authentique de volonté nationale. Si les détachements portugais, sous l'étendard royal, pénétraient dans cette région, c'était bien parce qu'ils la considéraient comme étant portugaise. Si elle eût appartenu à une autre puissance, la force armée portugaise n'y aurait pas pénétré. Si elle n'appartenait à aucune, elle devenait portugaise par le fait même de ces expéditions armées.

De leur propre aveu, ils ont trouvé les tribus dominantes dans ce district entièrement sous l'influence hollandaise. Bien loin au delà de la zone considérée, des terres de Mathias sur le Majari aux plaines situées à l'ouest du Takutu, ils trouvèrent des traces de cette influence, et dans tout le district entre le Takutu et le Rupununi, l'influence hollandaise était évidemment suprême. L'importance de la matière justifie la

Ils ne font aucun aveu. Ils avaient chassé les Espagnols de cette région à main armée. Il s'agissait là d'une manifestation contraire à la souveraineté portugaise. Quant aux trafiquants hollandais, l'ordre de les poursuivre et de les arrêter où qu'ils fussent rencontrés faisant la traite, était suffisant.

citation réitérée ici des principaux passages, la plupart desquels ont déjà été présentés dans le Mémoire britannique.

Dans le premier même des rapports de Borralho (1<sup>er</sup> juillet 1784) se présente le passage suivant, lequel a rapport au pays de Sesuraime près de la Maruwa (Parima) :

«... le dit Chef, se mettant en route le 18 du dit mois, me fit savoir par deux Indiens qu'il envoya vers moi le 3 du mois dernier dans un petit canot, que dans le dit district un nègre hollandais rôdait en compagnie d'Indiens Caripunas, continuellement occupés à la capture de gens de ces tribus, qu'ils vendent aux Hollandais; il est évident aussi qu'ils ont emmené maints Indiens appartenant aux villages abandonnés, bon nombre desquels avaient été baptisés, ce qui nous cause de vifs regrets. »

Cela est un fait de contrebande, de pillage, et de « kidnapping » de la part des Caripunas, auquel s'était associé un nègre hollandais, probablement un de ces nègres marrons qui étaient la terreur des colonies hollandaises. Comme on le voit, c'est le propre chef indien de la région qui le dénonce à l'autorité portugaise. Aussi le Commandant du Fort ajoute : « Dès que je reçus la nouvelle transmise par ce chef, je renvoyai les deux Indiens pour l'assurer que, dans le plus bref délai possible, j'enverrai mettre un terme à de tels agissements et, l'embarcation servant au transport des tortues étant arrivée le 17, j'expédiai par la même embarcation le Porte-Drapeau Nicolás de Sá Sarmiento, avec 15 soldats et les 12 Indiens de l'équipe directement sur les lieux où se trouvait notre Principal, afin de faire toute

diligence pour amener ici ce nègre hollandais par tous les moyens possibles.... Quant aux Indiens Caripunas, je n'ai, pour le moment, donné aucun ordre d'agir avec violence envers eux, attendant, comme je le dois, la détermination de Votre Excellence. » Le Commandant du Fort faisait une distinction entre le Noir hollandais qui était un intrus étranger et les Caripunas qui étaient une tribu en partie vassale, (elle habitait aussi l'Essequibo, voir *Journal* de Barata). Quand une tribu, comme c'était le cas des Macuchis et des Caripunas, habitait en partie le territoire portugais et en partie le territoire voisin, hollandais ou espagnol, la politique portugaise était de ne pas la mécontenter.

et dans la dépêche suivante il répète la déclaration comme résultant d'une enquête spéciale :

«... On m'a fait savoir que deux nègres hollandais avaient parcouru ces routes en compagnie de naturels Caripunas ; mais la première chose que firent ceux-ci en apprenant l'approche et la diligence des nôtres, ce fut de se retirer sans se livrer à aucun acte d'hostilité : car c'est de leur pratique constante que tuer, piller, et réduire en esclavage tous Indiens qu'ils prennent quelque peu au dépourvu. »

Cela montre que les Portugais dominaient entièrement le pays, que la traite et l'enlèvement des Indiens étaient clandestins et que ceux qui s'y livraient se savaient criminels.

Quatre mois plus tard les Hollandais furent signalés dans une autre direction, et Miguel Arcanjolo se mit en route du fort, « en remontant le Takutu » (cette phrase étant toujours usitée dans ces pièces par opposition au voyage vers l'Uraricoera), dans la direction du district en litige. Les observations du Commandant sont les suivantes :

« Le 11, le dit Caporal se mit en route avec l'escorte de vingt-quatre soldats le long de la rivière Taeutú, à l'effet de continuer la même tâche, avec des recommandations de toutes sortes pour l'accomplissement des ordres de votre Excellence, par rapport aux traitants hollandais, ceux-ci, au dire du Chef Miquiapa, sont les mêmes qui ont répandu des bruits abominables, disant aux tribus qu'elles ne devaient pas avoir confiance en nous; que nous les trompions; tout cela dans le but de conserver leurs débouchés, ce que les misérables Indiens ne comprennent pas. »

La mention de Miquiapa dans le passage ci-dessus, fait voir que l'existence de l'influence hollandaise s'étendait à l'ouest jusqu'au Majari — car le Chef ne parle qu'à son propre escient, et il est du pays au delà du Majari.

Plus d'un an plus tard, le 6 janvier 1786, Borrvalho écrit comme suit de ce qui, sans aucun doute, est la chaîne du Canaku :

«... les nouvelles les plus récentes que j'ai reçues des dits Chefs, étaient qu'ils se trouvaient dans le voisinage des hauteurs habitées par les Maeoxis et

Ces ordres indiquent bien la souveraineté portugaise. La dénonciation du chef Miquiapa démontre que les tribus victimes de la traite coopéraient avec le Fort.

L'influence n'appartenait pas aux enleveurs d'Indiens, mais au chef de la tribu qui dénonçait le complot aux autorités portugaises.

Ces montagnes étaient déjà dans la zone hollandaise. Cupitá et Maranari se trouvaient alors,

les Carepunas, nations qui sont les plus en faveur auprès des Hollandais, lesquels, par leur intermédiaire, pratiquent la plus épouvantable traite des esclaves; parmi ceux qu'ils ont capturés se trouvent malheureusement nombre de personnes déjà baptisées, appartenant à nos villages désertés. »

La même année, un autre passage révèle la présence des Hollandais bien loin à l'ouest :

« Le 21 du mois dernier, arriva à cette forteresse un garçon nommé Damião, appartenant encore au Chef Canhacary; il était parvenu à échapper aux mains des sujets du Chef Mathias, lesquels s'étaient emparés de lui pour le vendre aux Hollandais, selon leur coutume; ceci prouve la mésintelligence qui existe entre ces Chefs. »

La déclaration la plus positive de toutes, peut-être, est contenue dans le journal de A. Joaquim do Cabo, dont l'original a été mis à la disposition du Gouvernement de Sa Majesté par la courtoisie du Gouvernement du Brésil :

« Les Peroalvilhânos, Aturáyas, Maripas, et Macuxys sont bons amis des Caripúnas, et ces derniers des Hollandais de Surinam, avec lesquels ils trafiquent en esclaves de la façon suivante: Les Hollandais remettent à leurs voisins et amis, les Caripúnas, les verroteries, armes à feu, et coutelas. Les quatre nations des Peroalvilhána, Maripa, Aturáya, et Macuxy sont amis des Caripúnas. Elles se font la guerre entre elles et surtout guerroyent contre les Uapixânas, qui sont les plus faibles. De là il résulte que les paiements pour les dits esclaves se font en verroteries, armes à feu, et coutelas ».

comme nous l'avons vu, l'un à l'embouchure du Rupununi, l'autre sur une des branches du Cuidarú.

Nous ne contestons pas que, dans le territoire portugais, des Indiens veudissent en contrebande des esclaves aux trafiquants hollandais, en général de Surinam, venus jusqu'au Rupununi.

Toutes ces nations habitaient en même temps le territoire portugais et le territoire hollandais. Il était impossible d'empêcher des transactions de cette nature. Elles prouvent aussi peu la souveraineté hollandaise dans la partie portugaise de la région de ces différentes tribus que la souveraineté portugaise sur la partie hollandaise de la même région. La différence est que les Hollan-

dais ne dominant pas ces territoires n'empêchaient pas ce trafic, qu'il fût fait par des vassaux ou bien par des étrangers, tandis que les Portugais le défendaient dans leur territoire aux uns et aux autres et l'empêchaient dans la mesure du possible. Les tribus parmi lesquelles il était licite aux Caraïbes de faire des esclaves étaient censées ne pas habiter le territoire de la Colonie : les Macuchis en étaient.

Dans tous leurs rapports les Portugais admettent que les Hollandais avaient établi leur influence sur tous les indigènes qui habitaient le district en litige.

Non pas sur tous les indigènes du district en litige, et le mot *influence* est mal appliqué. Ce que les Portugais admettent dans leurs rapports, c'est que quelques-unes de ces tribus trafiquaient en esclaves avec les Hollandais par le moyen des Caripunas et des Macuchis, lesquels habitaient des deux côtés de la frontière.

Les Portugais n'attachaient à ce fait aucune importance quant à la démarcation de leur territoire. Il n'y avait là qu'un commerce clandestin et défendu. Ce trafic, c'était le droit et le devoir des Portugais de le réprimer, et ils le firent. Les chefs indiens les aidèrent dans cette tâche et

bientôt les trafiquants hollandais ne remonteront plus le Rupununi, ni même l'Essequibo au-dessus des cataractes.

D'un autre côté, les Portugais ne réussirent pas à établir leur autorité sur une seule tribu habitant au nord du Fort São Joaquim. Dans les rapports de Borralho, passages sur passages reconnaissent, à contre-cœur, cet échec : Quelques-uns de ces passages sont rapportés ci après, dans l'ordre suivant lequel ils se présentent dans les documents :

Ce choix de citations est destiné à montrer l'échec complet de l'effort de Borralho ; mais le fait est qu'il réussit à ramener presque tous les Indiens fugitifs. Il faut ainsi lire ces citations à la clarté du passage suivant d'Alexandre Rodrigues Ferreira commentant cet effort :

« Quant aux établissements du Rio Branco, il faut féliciter Votre Excellence de ce que les localités désertées se trouvent presque reconstituées. Sa Majesté doit ce résultat premièrement au zèle infatigable et aux mesures assidues de Son Excellence, qui n'épargne jamais ni ordres, ni hommes, ni approvisionnements pour faire exécuter les hauts desseins de Votre Excellence ici et ailleurs. En second lieu, au très honorable Commandant de cette forteresse, de qui Son Excellence a su faire le choix mérité pour remplir une mission si délicate, mission dans laquelle il a réussi en suivant d'une manière invariable le système conçu, introduit et ordonné par Votre Excellence, d'amadouer les Indiens par des paroles bienveillantes et des présents. Ils sont à ce point familiarisés, qu'ils con-

tinuent à descendre tout seuls et de leur propre mouvement. Rien n'est obstacle à ce Commandant pour l'empêcher de tenter et d'obtenir la descente des uns, le retour des autres : son honneur, sa vie, ses biens, tout disparaît à ses yeux ; mais le plus est que, par-dessus tout, il est toujours prêt et toujours résigné à faire sur l'autel de l'honneur le sacrifice de sa vie. J'ai été le témoin oculaire de tout ce que je dis, car, dans la matinée du 23 mai, je rencontrai en route le chef Mathias, lequel était arrivé à la forteresse en amenant trente-neuf âmes. Le 18 juin, revint l'autre chef Sesuraymé avec une seconde troupe de vingt-neuf âmes. Le 29, arrivèrent les émissaires du chef Léony, demandant une embarcation pour le transport de ses vassaux. Le total des désertions dans les localités de cette rivière a été de 1152 personnes et, d'après le tableau du 1<sup>er</sup> janvier de l'année dernière, il en restait dans des villages 583, en comprenant celles qui étaient restées, celles qui s'étaient converties et celles qui étaient descendues. Je suis sorti de la forteresse le 23 juin de l'année courante, et dans les localités nouvellement établies qui sont celles de Santa Maria, de S. Felipe et de Conceição, ainsi que dans celle qui existait déjà de Nossa Senhora do Carmo, il restait 952 âmes ; d'où il s'ensuit que, depuis janvier jusqu'à juillet, il y a eu une augmentation de 269 âmes, et qu'il en manque 200 pour arriver au total de 1152. Le

Commandant a envoyé à leur recherche leurs chefs respectifs. »  
(*Ann. Prem. Mém. Brés.*, III, pp. 233-234.)

« ...Comme les gens mentionnés ci-dessus, escortés de six soldats de renfort, que j'avais par la suite dépêchés d'ici avec quelques provisions de farine, approchaient du village dans lequel s'était installé le Chef Cupitá, Chef de la nation des Paravilhanos, jouissant d'un grand prestige parmi eux et autrefois membre du village abandonné de S. Felipe, chacun se mit à fuir aussitôt qu'ils aperçurent nos gens; ceci était dû, sans doute, à l'ignorance des intentions bienveillantes qui inspiraient notre mission; il fut impossible de réussir à entrer en pourparlers avec aucun de ces Indiens... »

« Le fait était que les habitants d'une maloca où se trouvait le Chef Mathias avaient aussi déserté, et un seul Indien auquel ils parlèrent en fit autant, dès qu'il apprit l'objet de notre entreprise. J'ai l'espoir d'obtenir de meilleurs renseignements, afin de les transmettre exactement à Votre Excellence, mais jusqu'à ce moment je n'ai rien appris de plus. »

« La seconde occasion fut l'incendie des cabanes et la fuite du Chef Mathias avec sa tribu, lesquels se rendirent au lieu où l'entretien eut lieu avec l'Indien auteur du meurtre. Après quelques heures, ceux-là aussi prirent la fuite, quoique au même endroit il parlât à un autre Indien qu'il trouva avec sa femme et un garçon; il les retint avec lui deux jours dans le même village, s'entretenant avec bienveillance avec lui, lui expliquant le pardon de Sa Royale Majesté, et il les laissa en paix dans le dit village pour faire savoir au reste de ses congénères le bienveillant objet de notre entreprise. »

« Plus loin, ils trouvèrent une autre

Tout cela ne prouve qu'une chose, c'est que les Indiens ne tenaient pas au service régulier auquel les Portugais avaient projeté de les astreindre. Le plan de les « aldeiar », de les établir en villages, sera en effet abandonné. Les Hollandais, eux, ne songèrent jamais à rien faire des tribus indiennes. Ils les maintenaient à l'état sauvage, développant encore davantage leur férocité naturelle par l'appât du gain. Les Indiens de cette région ont été plus facilement attirés par le système des fazendas d'élevage que par celui des villages agricoles. La plus grande autorité qu'on puisse invoquer sur les causes de l'insuccès des villages fondés dans le Rio Branco est celle de Manoel da Gama, et le passage suivant explique d'une façon complète cet échec, que le Mémoire Anglais se complait à attribuer à une influence hollandaise imaginaire. Il est tiré de sa *Description relative au Rio Branco*, après la notice qu'il donne des différentes tribus de son bassin.

maloca désertée de même, mais les cabanes n'en étaient pas incendiées; on n'en avait pas eu le temps, je le suppose, car il restait épars dans la plaine des ustensiles de ménage et des outils. »

« ...En même temps le Chef Pixau me donne peu d'espoir qu'il vienne avec ses gens, bien qu'il me l'ait promis lors de sa visite à cette forteresse, où il reçut tout encouragement possible; finalement il a changé de résidence et l'explication qu'on nous en donne, c'est qu'il est absent. Le Caporal Miguel Arcangelo m'apporte la même nouvelle relativement au Chef Annanay de la tribu des Macoxis, lequel fut le premier à se rendre, avec notre escorte, à cette forteresse, où lui, aussi bien que le Chef Paxão, fut récompensé. »

« Miguel Arcanjo, l'officier commandant la dite escorte, me fit savoir qu'il ne trouva dans les villages ni Chefs ni sujets avec lesquels il eût voulu s'entretenir, et auxquels il devait notifier le gracieux pardon de Sa Majesté Royale en faveur de ces Indiens mêmes, mais il trouva les cabanes désertes, quelques-unes brûlées, et leurs habitants ayant fui dans la région voisine du Rio Reponori.... »

« Je me sens contraint de dire à Votre Excellence qu'aucun des dits Chefs n'est entré en pourparlers avec nous depuis le pardon royal, car ils se sont toujours tenus à l'écart quand l'escorte est venue dans le but gracieux de l'annoncer, et le dit pardon, je n'en doute nullement, ayant été publié si largement parmi la plupart des tribus, n'est pas inconnu des dits Chefs et de leurs sujets.... »

« Ayant trouvé douze malocas toutes désertes, et m'étant assuré que les naturels étaient allés au Sereveny, comme avec mes canots je ne pouvais me frayer un passage jusque-là, je résolus de rentrer à ce camp, et j'envoyai le soldat Duarte avec deux autres et neuf carabinières pour suivre leurs traces. »

« Un des plus grands avantages que l'on puisse tirer du Rio Branco c'est de le peupler, de coloniser toute cette frontière avec le grand nombre d'indigènes qui habitent les montagnes du pays. Mais, pour cela, il est nécessaire de changer la méthode qu'on emploie, laquelle pouvait, peut-être, convenir en d'autres circonstances et en d'autres temps, mais qu'il est nécessaire de modifier aujourd'hui. Pour amener ces Tapuios de la forêt, où ils vivent, à leur façon, plus commodément que parmi nous, il est nécessaire de leur faire comprendre les avantages de notre amitié, de les nourrir, de les vêtir, de ne pas les fatiguer en leur demandant plus de service qu'ils n'en peuvent fournir; de leur faire payer rapidement et sans usure ce qu'on leur promet et ce qu'on leur doit, ce qu'ils gagnent à la sueur de leur front et, parfois, au péril de leur vie. Leur alimentation doit être assurée par des plantations de manioc mises en culture à l'avance et suffisamment arrivées à maturité dans les endroits qu'on leur assignerait pour coloniser. Ces plantations devraient être réparties entre toutes les familles qui viendraient, de manière que chacune trouvât chez nous ce qu'elle avait dans la forêt. C'est-à-dire qu'elle doit avoir une plantation qui soit sa propriété, d'où elle pourra tirer, à volonté, le manioc qu'elle désire pour les différents repas et les différentes boissons qu'elle a coutume de prendre dans la forêt. Les plantations ainsi créées ne

« Le 27, le Caporal Miguel Arcanjo revint avec toute l'escorte et reçut au village de Santa Maria, le Chef et deux Macoxis qui y étaient allés pour prendre des renseignements concernant cette localité, ainsi que j'en ai informé Votre Excellence; ceux-ci, en route, à une journée de marche de la forteresse, désertèrent, et il paraît qu'en arrivant dans leur propre pays, ils donnèrent avis de la marche de l'escorte dans ces districts.

« Ils revinrent le 30 du même mois à cette forteresse, sans avoir rien tiré de ces tribus. Quelques-unes de celles-ci firent bon accueil au détachement, mais après quelques jours disparurent soudain, laissant leurs maisons désertes, et tout cela provenait, dit-on, des mauvais conseils des trois Macoxis qui désertèrent d'ici, et seul le Chef Hiriamá amena un Indien et une fille, son enfant, et en même temps le Chef Iamomú vint aussi; nous l'avions laissé dans ce pays lors de notre dernier voyage. Non seulement ce dernier n'avait eu aucun succès, mais les deux Indiens qu'il avait racolés s'étaient enfuis.... »

« Le même Manoel me dit en outre que l'Abalizado Paiacari avait fait mander Nanahi, et que celui-ci n'était pas à sa résidence ordinaire, et que si j'y allais maintenant quand le dit Nanahi s'y serait rendu, mandé par le dit Abalizado, si j'arrivais de l'autre côté de sa maloca, il prendrait peur et se mettrait à fuir. Je n'y irai donc pas, mais le lendemain de la date de cette lettre je me rendrai avec l'escorte dans les collines, pour y aider le Chef Manoel.... »

« coûteraient pas plus au Trésor Royal que la farine qu'on a fournie pour alimenter les Indiens qui venaient du Rio Branco. Les Tapios de la forêt ne sont pas habitués à manger de la farine; ils emploient ordinairement les racines de manioc de leur plantation à la confection de tapiocas, de *beijus*, de *tacacas*, de *tucupis*, pour leur alimentation quotidienne. Ils en font également du vin, etc. Les Indiens descendus au Rio Branco ne peuvent rien faire de tout cela avec la farine qu'on leur a distribuée et qu'on leur distribue encore. C'est pourquoi il est naturel que l'on voie les uns mourir, les autres désertier aussitôt qu'ils souffrent de la privation de la nourriture avec laquelle ils ont été élevés. Pour qu'ils s'attachent aux villages et se rendent compte de notre probité, il convient de ne jamais forcer à un service quelconque les hommes descendus dans les villages, afin qu'ils aient tout le temps de continuer leurs plantations, de construire leurs demeures et de s'établir. Que le Trésor Royal leur impose les dîmes et les droits sur les articles d'exportation qu'ils cultivent ou qu'ils fabriquent, que les enfants qui ne feront pas défaut à leurs familles soient employés aux services publics; mais que l'on n'arrache pas les pères de famille à leurs femmes et à leurs enfants; qu'on les laisse jouir de la tranquillité que leur permet l'humaine loi de la liberté. Cette conduite conforme à l'humanité influera beaucoup sur les

populations. Un autre moyen de coloniser le Rio Branco serait non seulement de permettre, mais aussi de tâcher que les soldats se marient avec les Indiennes de ce territoire. Il faudrait les y encourager au moyen de dons consistant en quelques vaches et en quelques juments, dons qui seraient faits pour le compte du Trésor Royal, et que cette même largesse fût aussi faite à tout autre homme marié qui viendrait s'établir ici. Si tout se pratiquait ainsi, il serait plus facile qu'on ne le pense de coloniser le Rio Branco de manière à pouvoir compter sur la durée de ses centres de population. » (*Ann. Prem. Mém. Brés.*, III, p. 286-287.)

Tout le résultat de ses efforts est bien résumé par Miguel Arcanjolo dans son rapport du 26 avril 1786 :

« Il paraît que ce sont les Chefs qui font tout. Car, pour ce qui est de cette escorte, elle n'est plus d'aucune utilité; aussitôt qu'elle sort elle est vue, et, en conséquence, tous quittent villages et malocas jusqu'à ce que l'escorte s'en aille; rien de pareil n'arrive jamais aux Chefs qui sont les parents des Indiens et parlent la même langue; on les épouvante par cette escorte, avec eux, les dits Chefs, ils s'en iront plus à leur gré. C'est par d'autres moyens que les Chefs s'efforcent de les emmener. »

Au commencement de 1787, Miguel Arcanjolo étant envoyé sur un autre point des possessions portugaises, l'activité des Portugais semble s'être relâchée dans les opérations de « descimentos ».

Le sens de ce passage est qu'il valait mieux faire rechercher les fugitifs, le petit nombre qui manquait encore, par les Principaux eux-mêmes que par l'escorte. Celle-ci constituait un trop grand déploiement de forces qui les effrayait. Est-ce que ce déploiement de forces démontrerait qu'il n'existait pas de souveraineté portugaise, et le fait que, dans ces régions, on n'a jamais vu un soldat, un drapeau, un canot hollandais, prouverait-il au contraire celle de la Hollande?

Nous croyons devoir reproduire notre propre traduction de ce passage :

« Je reste encore ici, car j'y ai trouvé le chef Manoel qui m'attendait et m'a demandé de l'aider à faire sortir de la montagne les Indiens dont il avait obtenu la parole. On me dit qu'il a réussi à en décider quelques-uns à descendre. Ce sont les chefs qui obtiendront quelque chose, ainsi que je vous en ai informé, car le détachement ne sert plus à rien, parce qu'aussitôt qu'il sort, il est aperçu, et tous quittent leurs « malocas » et leurs villages jusqu'au retour du détachement, tandis que les chefs, leurs parents, parlant la même langue, ne les effrayent pas comme le détachement, à qui ils disent qu'ils sortiront plus volontiers avec lesdits chefs, qui ont encore d'autres moyens de les faire descendre. »

Cette année, le Colonel Manoel Gama Lobo de Almada compléta le relèvement topographique de cette région, et dressa sa grande carte, qui est comprise dans l'Atlas du Brésil. C'est à peine s'il foula le sol de la zone aujourd'hui soumise à l'Arbitre. Il a visité les montagnes à cristaux proches du Cotinga, et ses officiers allèrent à quelque distance, remontant le Takutu et longeant le Sara-au-uru, mais ce fut tout; leur présence dans la zone n'alla pas plus loin. Son rapport fait mention de la plus grande partie de la zone en question, en des termes qui font bien voir qu'il ne la considérait pas comme portion des domaines portugais. Les lignes qui

Nous avons traité séparément cette prétention d'enrôler Manoel da Gama parmi les défenseurs de la cause anglaise et de réduire son exploration à une simple visite à la Serra dos Cristaës. Les travaux de Manoel da Gama ont été déjà produits, et la preuve qu'ils apportent dans ce litige ne peut pas être mise en doute. Il y a dans le passage ci-contre plusieurs erreurs que nous avons déjà relevées ailleurs.

vont suivre ont déjà été citées, mais elles valent la peine d'être citées une fois de plus :

« De tout ceci il résulte que, de même que la cordillère qui longe le haut de cette frontière est un jalon naturel, séparant les versants de l'Orénoque des versants du Rio Branco, qu'il faut nécessairement franchir pour établir ici une communication des possessions espagnoles aux possessions portugaises ; de même tout le district situé entre les fleuves Mahu, Tacutu et le Repunuri est un espace qui jalonne dans cette région la communication entre les possessions hollandaises et portugaises. »

Les Portugais ne se tenaient cependant pas pour battus. Durant toute l'année 1788 un certain nombre d'Indiens furent amenés et placés dans les villages en aval du Rio Branco. On comptait parmi ceux-ci un certain nombre de Macuchis, auxquels on permit de se fixer tout proche de São Joaquim, sur la rive opposée de la rivière. Au commencement de 1789, les villages semblaient prospères, et le Gouverneur portugais écrivit, dans les termes les plus confiants, qu'il espérait en voir la population aussi nombreuse qu'avant la désertion de 1781. Il est probable que, dans le cours de l'année même, ce résultat fut atteint. Le 13 mai 1789, le Commandant écrit :

« Les renseignements que je tire de la plupart des naturels sont que tous se sentent disposés à nous être favorables, fermement convaincus qu'ils sont de notre amitié. »

Comme le Contre-Mémoire Anglais a signalé auparavant que les Macuchis ne voulaient pas « descendre » du temps de la fondation des premiers villages, il faut rappeler que, peu après cette fondation, ils promirent de descendre, un de leurs chefs venant lui-même au Fort prendre cet engagement, et que, en effet, ils vinrent plus tard. Le village situé en face de la forteresse et destiné à remplacer l'ancien village de S. Felipe fut fondé avec eux (Voir *Prem. Mém. Brés.*, pp. 223 et suivantes, et la relation des Indiens de la nation Macuchi descendus à nouveau pour former le noyau d'une nouvelle localité sur la rive du fleuve vis-à-vis du Fort, dans *Ann. Prem. Mém.*

*Brés.*, vol. III, p. 500 et encore pp. 503 et 505.) Le Principal Macuchi, Ananahy, fut le premier à suivre notre détachement au Fort en 1784, en promettant d'amener ses gens, ce à quoi il manqua depuis.

Les Macuxis et les Caripunas étaient spécialement ménagés par les Portugais. Sur les Macuchis cf. *Prem. Mém. Brés.*, pp. 217 et 218. Quant aux Caripunas nous connaissons l'ordre, du 9 août 1784, du Général Pereira Caldas à leur égard :

« Il faut agir avec prudence à l'égard des Indiens Caripunas, pour ne pas les offenser. C'est une nation nombreuse et vaillante, qu'il ne faut pas rendre notre ennemie : on doit, au contraire, faire le possible pour ne pas la froisser. »

On craignait surtout qu'ils abandonnassent le territoire portugais et devinssent des ennemis. En même temps, on protégeait les autres tribus contre leurs déprédations en empêchant de se mêler à eux les Noirs hollandais, qui les poussaient au massacre et au vol des nations plus faibles.

Vers 1790, tout changea. Une vio-

L'insurrection des Indiens et sa

lente insurrection éclata de nouveau, fomentée par les Macuchis et les Uapichianas, récemment arrivés, comme on l'a dit précédemment, lesquels avaient reçu l'autorisation de s'installer près de la forteresse, mais, apparemment, en amont. Ces deux villages furent maintenant abandonnés tout à fait, et l'agitation commença dans les villages en aval de la rivière.

Le Colonel Manoel Gama ne perdit pas de temps; il prit d'actives mesures. Comme il le dit lui-même :

« Il faut que nous fassions montre de vigueur, sans cela il sera impossible de faire rester les soldats sur le Rio Branco, s'ils voient que leurs camarades sont assassinés impunément. »

répression complète prouvent seulement, au point de vue juridique, qu'ils étaient sujets portugais.

Il convient de compléter cette citation en disant que les instructions au Commandant du détachement lui ordonnent d'arrêter et d'amener les auteurs des meurtres et de les conduire aux endroits destinés aux déserteurs,

« attendu que Sa Majesté ayant dépensé de fortes sommes pour l'établissement de ces villages du Rio Branco, on a le droit d'obliger leurs habitants à y résider. »

Manoel da Gama ajoute :

« Or, il est de mon devoir d'y pourvoir par les moyens les plus opportuns qui puissent se présenter, afin d'éviter un insuccès après tant de dépenses, de travail et de sang versé, que lesdits établissements de cette rivière ont coûtés. »

Le prix qu'une occupation a

coûté en sang et en argent compte aussi en droit international.

Le Lieutenant Leonardo Joseph Ferreira fut envoyé pour accomplir cette tâche; il s'avança le long « des plaines du Rio Branco », vers certaines chaînes de montagnes à quatre jours de marche. Il marcha au nord-ouest du fort, ceci est rendu presque certain par la mention d'un certain Waika, interprète de ce voisinage. Les Macuchis avaient évidemment fui vers la Maruwa, d'où ils étaient venus, comme on l'a vu plus haut. Ferreira attaqua ces villages, tuant le Chef qui avait dirigé la révolte et capturant quatre-vingt-un prisonniers. Comme les rivières étaient déjà grossies par les pluies, il dut aussitôt retourner au fort. Sur ces entrefaites, l'esprit de révolte grandissait dans les autres villages de jour en jour, les désertions devenaient plus fréquentes et les fonctionnaires étaient en grand danger. Le Gouverneur décida donc d'avoir recours à de rigoureuses mesures. Il abandonna tout espoir de coloniser la région du Rio Branco à l'aide d'Indiens de ce voisinage, et il fit transporter dans les terres du Rio Negro, où on les dispersa, tous les Indiens qui étaient encore dans les villages des Missions :

« Les Chefs, au nombre de seize, furent contraints de rester comme colons de cette capitale (Barcellos); quelques-uns aussi devaient peupler les villages des environs; ils furent distribués cha-

cun avec sa famille aux Chefs et au reste des officiers indiens du dit district. »

« Quant au reste, ceux qui appartenaient au village de Santa Maria allèrent au village d'Arvellos, dans le bassin du Rio Cuaré, sur le Solimoens. Les gens de S. Philippe allèrent à la ville de Borba, dans le Rio Madeira, sur l'Amazone; et les habitants de la Conception, je les envoyai peupler un village dans un cantonnement que j'avais récemment ouvert, avec l'intention de l'ériger en ville sous le nom de Villa Novo da Raynha, sous le patronage de Notre-Dame de la Conception. Cette fondation nouvelle constitue une communication convenable de cette capitainerie à celle de Pará, en raison de l'avantage qu'elle offrira aux voyageurs, car elle divise à peu près en deux moitiés la vaste étendue de plus de 50 lieues de route qui va de Pauxès, dans la capitainerie de Para, à Serpa, dans la capitainerie du Rio Negro. »

Il proposa alors d'envoyer aux villages sur le Rio Branco, les membres d'une tribu lointaine :

« Après tout cela, il devint nécessaire de ne pas laisser le Rio Branco dépeuplé. Je fis donc placer dans ces villages quelques détachements d'une très bonne tribu qui était venue me faire sa soumission. Comme ces gens venaient de quitter la brousse de fort bonne volonté, je me flatte qu'ils seront contents de vivre dans ces villages, et au moins nous verrons la paix y régner désormais. »

On n'a cependant aucun témoignage établissant que de tels détachements furent effectivement transportés sur le Rio Branco. S'ils y furent jamais, ils n'y restèrent pas,

La lettre de Manoel da Gama aux directeurs des villages où les Indiens furent envoyés, lettre du 14 mai 1790, explique les causes de sa décision et est inspirée par ce qui fut toujours l'esprit de l'administration portugaise à l'égard des Indiens.

« Ces Tapuyos, dit-il, qui étaient restés dans le voisinage de leur territoire, étaient tout prêts à commettre leurs cruautés habituelles, et il est probable qu'en perdant l'espoir d'avoir cet asile, ils pourront faire ailleurs de bons établissements. Agissez donc envers eux avec pitié et faites-leur tout le bien possible pour leur plaire et pour qu'ils soient toujours contents. Les cruautés qu'ils ont commises doivent seulement vous inspirer de la précaution et de la surveillance relativement à ces individus, non pas pour les haïr, car je tâche seulement de les séparer et de les répandre dans quelques villages, afin qu'ils ne constituent pas de corps; mais, désirant être équitable envers eux, je ne les désunis pas et je ne sépare pas les familles; je les fais établir tous dans des villages où l'abondance ne soit pas moindre que celle qu'ils auraient pu avoir dans leur territoire, et ils n'auront pas ainsi de motifs de plainte. »

car une autorité portugaise de 1822 écrit :

« On n'y trouve que le Carmo et Santa Maria Nova avec une population très peu nombreuse. Les autres ont été supprimés en 1788, sous le gouverneur Manoel da Gama, qui en fit transporter les habitants à la Mission de Villa Nova... dans le Haut-Rio Negro, pour les punir d'avoir tenté d'assassiner les soldats. »

Les efforts des Portugais avaient échoué; ils abandonnèrent maintenant toutes tentatives d'empiètement sur le territoire situé au delà de Fort São Joaquim, lequel, désormais devint définitivement et absolument un simple fort de frontière.

Pour leur alimentation, il ordonne qu'on prenne quelques plantations des habitants, après une évaluation préalable et avec l'obligation de les refaire.

C'est de cette époque, au contraire, que date le développement de la zone autour de S. Joaquim. Les fazendas d'élevage donnent une vie nouvelle à ces savanes et attirent de plus en plus dans leur rayon les Indiens autrefois entièrement sauvages. Les communications entre le Rio Branco et le Rio Negro devinrent continuelles à cause du transport du bétail qui approvisionnait la capitale. La fazenda de S. José, appartenant au Capitaine José Antonio Evora, dont les terres s'étendaient jusqu'à la forteresse, ajoutait à l'intérêt et à l'importance de ce centre pour les tribus environnantes. D'un autre côté, vers cette époque, les Hollandais abandonnaient le Rupununi où ils n'auront été que pendant une quinzaine d'années, et cela d'une manière très intermittente. Ils n'avaient dans leur « poste » de l'Essequibo, qu'un ou deux hommes, et ces gardiens

étaient constamment changés à cause de leur négligence ou par suite de désertion ; le poste restait vide la plupart du temps, car leur salaire était le petit trafic qu'ils pouvaient faire avec les Indiens. Dès les environs de 1790, la dernière trace d'influence hollandaise sur l'Essequibo, en amont des cataractes, disparaît entièrement ; ils n'avaient rien entrepris, ni bâti, ni dépensé sur ce fleuve, et l'abandon en est complet et entier. Des chutes du Rio Branco aux chutes de l'Essequibo il n'y aura que S. Joaquim. Depuis lors jusqu'à nos jours, dans tout cet immense espace, c'est S. Joaquim qui est le seul centre de vie civilisée. Cela peut ne pas paraître beaucoup, mais représente en tous les sens, comparé à l'influence hollandaise et anglaise, le rapport de 1 à 0.

Des Hollandais durant ces quinze années il n'y a que peu de choses à dire.

Il n'y a effectivement rien à dire, et ce défaut de toute allusion dans les documents hollandais à l'action des Portugais autour du Fort, à leur fortification du Tacutú, à la présence de leurs détachements jusque dans le voisinage du Cuidarú, aux ordres d'arrêter tout Hollandais qui se

trouverait dans le territoire à l'ouest du Rupununi, est une preuve suffisante que rien de cela ne leur semblait, en aucune façon une intrusion dans le territoire de la Colonie.

Il reste assez des archives hollandaises pour faire voir que les trafiquants hollandais continuèrent à passer Arinda, remontant ou descendant le fleuve, allant et venant du district des savanes,

et les documents portugais mêmes, comme on l'a fait voir ci-dessus, reconnaissent l'énorme étendue de l'influence des Hollandais sur les Indiens de ce district.

Les documents portugais font mention d'un prétendu ordre du Gouvernement hollandais en 1786 ou vers cette date, défendant désormais à tout trafiquant hollandais de se rendre « dans le pays des bords du Rio Mahu ». Aucune trace d'un tel ordre ne se trouve dans les archives hollandaises, mais même si on y trou-

Les trafiquants hollandais pouvaient passer et repasser le poste Arinda sans entrer dans le Rupununi. Le poste Arinda était alors au confluent du Potaro. Aucune mention n'est faite des savanes du Rupununi.

Nous avons déjà montré de quelle influence il s'agissait. C'est l'influence que la contrebande a dans les frontières, mais dans ce cas une contrebande sur une très petite échelle, et aussitôt abandonnée. Avant l'occupation effective du territoire par les Portugais, les trafiquants n'osaient pas s'en approcher.

Voici le document dont il s'agit. C'est le rapport du Caporal Miguel Archanjo du 26 avril 1786 : « Quant à nos voisins hollandais, il n'y a rien de nouveau; seulement, après l'arrivée de celui qui est parti d'ici, le Gouverneur envoya l'ordre qu'aucun autre ne

vait cet ordre, cela impliquerait plutôt l'exercice d'un contrôle par les Hollandais dans le territoire en litige. Cette prohibition, si elle a jamais été promulguée, n'a pu s'appliquer qu'aux trafiquants ambulants; et elle se rapporterait au Takutu, rivière que les Hollandais désignaient invariablement sous le nom de Mahu.

pénétrât par la rivière Rupununi sur les terres de la rivière Mahú, et que les Macuchis qui auraient des esclaves allassent les vendre eux-mêmes.» Le sens est bien clair. C'est au poste de l'Essequibo que devaient s'arrêter les trafiquants; autrement, s'ils l'avaient dépassé, tout contrôle aurait été impossible et ils n'avaient de raison pour passer outre que celle de s'engager dans cette traite avec les Macuchis. Il est évident que c'est là la reconnaissance parfaite du territoire portugais.

Quant à l'idée que les Hollandais appelaient Mahú le Tacutú supérieur, nous avons déjà montré combien elle est fautive et, dans ce cas, il s'agit du rapport d'un caporal portugais qui expliquait à son chef la nouvelle qu'il avait recueillie. Si c'était le Tacutú, les Indiens avec lesquels il s'était entretenu au moyen des interprètes du Fort, le lui auraient bien expliqué. Et il n'y a pas de doute que les Macuchis habitaient aussi le Mahú.

L'effort que firent les Portugais durant cette courte mais importante période peut être considéré sous deux points de vue :

- (a) Leurs « descimentos ».
- (b) Leurs explorations.

(a) LES « DESCIMENTOS »

Les « descimentos », qui ont été si soigneusement examinés dans les pages précédentes, n'impliquaient pas en tout cas nécessairement l'exercice d'aucune autorité territoriale; certainement, on ne peut prétendre que les « descimentos » aient affecté sérieusement le district contesté.

La première série (1776-78), sur laquelle nous avons peu de renseignements, n'amena les Portugais dans aucune région de la zone soumise aujourd'hui à l'Arbitre : cela est presque certain. On n'a qu'une parcelle de preuve, qu'à cette époque les Portugais aient même pu songer à aucune opération dans la direction de cette zone.

La seconde série (1784-88) entraîna un empiètement sur la zone, en deux points qui ont été indiqués sur une carte spéciale qui est jointe à ce chapitre, mais ces empiètements étaient en quelque sorte des tentatives de poursuite de fugitifs par delà d'une frontière mal définie; ils n'étaient ni l'indication ni l'attribution d'aucuns droits. Quant à cette seconde série de « descimentos », rien n'est plus clair que leur but principal était de réclamer les Indiens qui avaient déserté leur village d'origine. Le 10 août 1786, le docteur Alexandre Rodriguez Ferreira résume ses impressions comme suit :

Nous dirons encore un mot plus tard sur cette théorie que la pénétration continuelle des détachements portugais dans une certaine région et la réunion des Indiens de la région dans les villages du Rio Branco ne constituent pas des titres d'autorité territoriale. Pour le reste, nous avons analysé une par une les allégations anglaises et nous pouvons nous dispenser de commenter les conclusions que le Contre-Mémoire tire de ses fausses prémisses.

« Quant aux cantonnements sur le Rio Branco, votre Excellence doit se féliciter de voir ses cantonnements déserts, maintenant quasi-repeuplés.

« Le total des désertions dans les villages sur cette rivière s'éleva à 1152 en tout, et, suivant les tables du recensement du 1<sup>er</sup> janvier dernier, il y aurait 685 personnes d'enregistrées dans les villages, y compris celles qui y étaient déjà, les réclamés, et ceux qu'on y a renvoyés.

« Je quittai la forteresse le 23 juillet dernier, et dans les villages nouvellement établis, c'est-à-dire, ceux de S. Maria, S. Felipe, et Conceição, et dans les ruines de celui de Nossa Senhora do Carmo, il pouvait y avoir 952 âmes. Il s'ensuit qu'entre janvier et juillet il s'est fait un accroissement de 269, et que 200 manquent encore pour compléter le total de 1152. Les divers Chefs furent dépêchés par le Commandant pour se mettre en quête des 200 manquants. »

Les deux séries d'efforts échouèrent. En 1780, après quatre ans d'application sérieuse, une telle insurrection éclata qu'un village seulement resta sur le Rio Branco, et cela bien en aval du fleuve. Durant quatre années environ, la campagne fut en friche, et puis vinrent encore cinq années de vigoureux efforts. A la fin de ce laps de temps une autre révolte amena l'abandon des villages. La tentative d'amener des Indiens d'au delà du fort, au Rio Branco fut, une fois pour toutes, définitivement abandonnée. Mais *en maintenant le Fort Sao Joaquim*<sup>1</sup>, les Por-

1. Les italiques sont de nous.

tugais sauvegardèrent leurs droits sur le cours principal de cette rivière et jalonnèrent la frontière de leur territoire.

*Donc en abandonnant le poste sur l'Essequibo, près de la jonction du Rupununi, les Hollandais abandonnèrent leurs droits sur ces deux cours d'eau et jalonnèrent la frontière de leur territoire par le Fort Zélande à l'embouchure de l'Essequibo.*

Mais la rivière sur laquelle est placé le Fort S. Joaquim, il faut ne pas l'oublier, n'est pas le Rio Branco même, mais le Tacutú.

(b) LES EXPLORATIONS  
ET LES RECONNAISSANCES

Il y eut durant cette période et dans la portion du pays considérée ici, deux reconnaissances bien définies et une exploration incidente, dont il faut tenir compte. Les questions que soulèvent ces opérations sont les suivantes :

Pourquoi les a-t-on entreprises ?

Jusqu'où allèrent-elles ?

De quelle valeur sont-elles ?

Les deux reconnaissances formelles provenaient du Traité entre l'Espagne et le Portugal pour la délimitation de leur frontière commune : la visite du Dr Alexandre Rodriguez Ferreira ne fut guère qu'une visite l'intéressant personnellement, à la suite d'une tournée officielle qui l'amena jusqu'au Fort Sao Joaquim.

La réponse à la seconde question sera fournie au mieux en se repor-

tant à la carte spécialement dressée pour l'intelligence de cette section. Il n'y eut, dans aucun cas, rien qui puisse s'appeler une reconnaissance du district maintenant contesté.

La première des expéditions formelles, celle de Ricardo Franco Almeida Serra et Antonio Pires Silva Pontes (1781), alla jusqu'au Rupununi, afin de se rendre compte des moyens d'accès au Branco qu'avaient les Hollandais par cette route. Ils remontèrent aussi à quelque distance le Mahu (Ireng); on peut dire que, quant aux quelques premiers milles de l'Ireng proprement dit, leur relevement topographique est le seul de quelque exactitude relative, qu'on dressa avant l'époque de Schomburgk. Leurs principaux résultats étaient vagues et erronés.

Agostinho Joaquim do Cabo, botaniste du Dr Alexandre Rodriguez Ferreira, accomplit une visite purement scientifique et non-officielle cinq ans plus tard (1786); il vint à Pirara, dont il se fit une fausse idée et ensuite suivit la piste de Pontes et Serra, remontant le Mahu, sans rien ajouter en pratique à leur rapport.

La seconde des reconnaissances formelles, et la plus soignée de toutes, fut celle de Gama Lobo de Almada (1787), qui pénétra seulement dans la zone en litige, en tant qu'il se rendit à pied aux prétendues « mines de cristal des Hollandais », et ceci fut accompli par curiosité, plutôt que pour tout autre motif. Ses assistants remontèrent le Takutu à

quelque faible distance, et incidemment le Suwara-au-uru, mais hormis ce dernier effort, ils ne s'aventurèrent pas dans cette zone, qu'en effet, il considérait comme hollandaise. Leur carte et les notes qui s'y trouvent font voir que, pour la plupart de leurs renseignements dans cette partie du pays, c'était des naturels<sup>1</sup> qu'ils les tenaient.

L'effet de ces reconnaissances est à peine appréciable. Elles ne touchaient guère la zone soumise maintenant à l'arbitrage. Et, la zone eût-elle été vacante absolument, on ne peut fonder aucun titre sur une reconnaissance pure et simple.

Le Contre-Mémoire s'efforce de prouver dans cette section que les explorations portugaises n'ont guère touché la zone soumise à l'arbitrage. Nous avons produit leurs cartes et leurs rapports; il est donc inutile de répéter qu'elles se sont étendues à tout le territoire que les Anglais nous ont réclamé plus de soixante ans plus tard. Le Contre-Mémoire ajoute à la fin : « La zone eût-elle été vacante absolument, on ne peut fonder aucun titre sur une reconnaissance pure et simple. » Certes une expédition envoyée pour lever la carte du territoire d'une nation, en vue de la démarcation de ses frontières, pour reconnaître aussi les voies par lesquelles l'étranger y pourrait pénétrer, et qui parcourt ce territoire et en dresse le plan commandé, selon ses instructions, est une preuve bien suffisante de souveraineté. Autrement,

---

1. Il se trouve un exemple très intéressant, basé sur l'autorité personnelle d'Alexandre Rodriguez Ferreira, dans le livre de Mello Moraes, « Corographia, » etc., vol. II, pp. 265, 264.

la carte militaire régionale la plus minutieuse n'en serait pas une, tandis que le seul passage d'un *swerver* peint en caraïbe le serait, et sur une étendue illimitée.

Si le Gouvernement britannique a établi solidement sa thèse que la zone avait déjà passé entièrement sous l'influence des Hollandais, les prétentions basées sur ces reconnaissances sont sans valeur aucune : leur effet n'entraîne aucune discussion complémentaire.

Le Contre-Mémoire prétend ici qu'une *influence hollandaise* supposée sur quelques Caripunas, qui allaient vendre aux trafiquants de Surinam les esclaves qu'ils faisaient dans l'intérieur, ou, à qui ils venaient les acheter parfois, — (cela déjà sous le régime de l'occupation portugaise; auparavant ils auraient été massacrés par les tribus encore indépendantes et ils ne recevaient les esclaves des mains des Caraïbes que bien bas dans l'Essequibo même), — est un titre auquel on ne peut pas opposer la soumission générale de ces tribus à l'autorité portugaise, depuis le temps des Troupes de Rachat, lorsque les trafiquants hollandais n'auraient pas osé s'engager parmi les *nations inconnues* « onbekende N. » de l'Essequibo et du Rupununi, la coopération de leurs Chefs avec le Souverain, la fortification de la rivière principale, les croisières sur toutes les eaux confluentes, le déploiement de forces mili-

taires sur le territoire et, pour compléter toutes ces preuves de juridiction, la reconnaissance de la région en vue de la démarcation des frontières et de leur sûreté, en un mot une possession incontestée pendant plus de soixante ans. Nous ne pouvons que nous servir à l'égard du Contre-Mémoire Anglais d'une de ses expressions et dire qu'il ne mesure pas « à la même aune » les titres portugais et les hollandais.



Comment le Gouvernement Britannique démontre  
la continuation du titre hollandais, puis anglais,  
dans la période de 1791 à 1830.



(v.) 1791-1850. — **Premières années de la Domination britannique.**

Le récit entame maintenant la période de silence relatif, qui finit par la première visite d'un missionnaire britannique dans le voisinage de la région contestée.

Il n'est aucune raison de croire, ainsi que le suggère le Mémoire du Brésil, que le poste d'Arinda à l'embouchure du Rupunini fut inoccupé durant les cinq dernières années d'administration hollandaise. Son existence est attestée jusqu'à l'année à laquelle les archives font défaut. On peut considérer comme certain qu'Arinda resta occupé jusqu'en 1796, et l'arrestation de Miguel Arcanjolo et de son compagnon à la fin de cette année, quelque part dans le voisinage de la zone contestée, prouve à l'évidence que les Hollandais exerçaient

Ainsi, excepté le voyage, qui réussit si mal, de Jansse en 1769, le Contre-Mémoire Anglais n'a, jusqu'en 1790, rien trouvé dans les documents hollandais dont il ait pu extraire un titre par les analyses que nous connaissons. Il entre maintenant dans une autre période qu'il appelle lui-même de silence relatif. On peut l'appeler, tout comme la période antérieure, de silence absolu quant à l'existence d'une prétention hollandaise, même vague et indéfinie, sur le territoire réclamé par la Grande-Bretagne.

Après avoir dit : « l'existence du poste d'Arinda est constatée pour la dernière fois dans les Archives en 1791 », le Premier Mémoire Anglais tente une explication en avançant que cela est dû probablement à l'imperfection de ces archives et que le cours supérieur du fleuve était toujours gardé comme le montre le passeport donné à deux Portugais en 1797 pour leur permettre de retourner à Barra do Rio Negro par l'Essequibo. Main-

le contrôle du district à cette date. Tous deux furent expulsés par le Commandant anglais en 1797.

tenant le Contre-Mémoire ajoute que ces Portugais étaient Miguel Archanjo et un compagnon, lesquels auraient été arrêtés à la fin de cette même année quelque part dans le voisinage de la zone contestée. Mais ces Portugais ne furent pas arrêtés dans le voisinage de la zone contestée. Comme le dit le journal du Gouverneur d'Essequibo du 13 janvier 1797, ils étaient arrivés à Stabroek et là ils furent arrêtés, sur des soupçons, par ordre du Colonel Hislop. Le Gouverneur parle d'un fait dont il a la connaissance personnelle, directe, tandis que Manoel da Gama ne fait que mentionner le bruit qui courait chez les Indiens de la capture de Miguel Archanjo. Ils ne furent pas non plus expulsés, ils furent autorisés à retourner à Barra do Rio Negro, d'où ils étaient venus par l'Essequibo, le passeport qui leur fut délivré à Stabroek étant nécessaire pour l'entrée dans le fleuve. Qu'il n'y eût pas de Hollandais dans le Rupununi ni dans l'Essequibo en amont des cataractes, le voyage de Baraia en 1798 le montre bien. La première plantation qu'il rencontra, appartenant à des mûlatresses hollandaises, était en aval des

chutes et le jour même il arrivait chez le Commandant d'Essequibo.

Bien que la date assignée à la déclaration de l'Indien Leonardo José soit septembre 1798, on ne peut douter que sa déclaration se rapporte à l'année précédente au plus tard. Il trouva évidemment à cette date des sujets hollandais installés à proximité de l'embouchure du Rupununi.

Cela est aussi rendu évident par les déclarations de l'Indien Leonardo José auxquelles fait allusion le paragraphe ci-contre. Par la lecture de ce document, on verra que ce Chef des Oyacás, tribu du territoire portugais, ne rencontra pas de Hollandais installés à proximité de l'embouchure du Rupununi. Les seuls qu'il rencontra étaient sur l'Essequibo, à quelques jours en aval de la jonction du Rupununi.

Dans les convulsions qui suivirent la capture de la Colonie par les Anglais, Arinda fut sans doute abandonné; lorsque une seconde fois, après un court intervalle, ils prirent la Colonie, les Anglais ne firent aucun usage du poste. La seconde occupation commença en 1805, et bien qu'on se mit à réorganiser la politique indienne, en conformité avec les principes des anciens Hollandais, ce ne fut qu'après quelques années que les Anglais trouvèrent l'occasion de s'intéresser eux-mêmes aux régions reculées du Haut Esséquibo.

Il y eut des voyages sur l'Esséquibo, de temps en temps; on remontait la rivière, on la descen-

Il n'y a pas trace d'un seul voyage de Hollandais, ni d'Anglais, dans ces régions.

dait, allant et venant des territoires aux mains des Portugais.

Tel que le voyage de Barata, auquel le Brésil se reporte, n'a pas de signification politique. Le fait du passage d'un Portugais au travers de la zone ne confère de droits d'aucune sorte, pas plus que son passage tout le long de l'Esséquibo. Le voyage de Barata, bien qu'il soit intéressant, n'a d'importance d'aucune sorte.

Les deux incidents écartés dont on vient de parler, il est certain, pratiquement parlant, qu'après 1790 les Portugais du Fort São Joaquim n'approchèrent jamais bien près de la zone dont il s'agit ici, jusqu'au moment où leurs appréhensions furent éveillées par la présence, dans ce voisinage, de la Commission envoyée par le Gouvernement colonial anglais en 1810, Commission dont l'origine et le but ont été exposés aux pages 45 et 47 du Mémoire britannique. Les documents intéressants que présente le Brésil équivalent à la preuve positive de cette opinion.

Le voyage de Barata est important parce qu'il montre que le territoire en amont des cataractes de l'Essequibo était entièrement abandonné. Il n'avait jamais été occupé en aucun sens; mais les quelques trafiquants qui y montaient n'y allaient plus et il n'y avait plus vestige de la petite station de commerce qui les surveillait.

Les Portugais dominaient la zone, comme le prouvent les voyages de Barata et de Leonardo José et comme suffirait à le prouver l'existence du Fort S. Joaquim, ou la création des fazendas d'élevage dans le Rio Branco attirant les Indiens du voisinage. Ces Indiens propageaient aussitôt l'influence portugaise dans le pays, par leurs relations avec leurs propres tribus et d'autres, introduisant chez elles les soldats du Fort et les *vaqueiros*, et cela en l'absence complète de toute influence rivale, même la plus insignifiante, puisque le petit Poste hollandais d'un à deux hommes en amont des chutes de l'Essequibo n'existait plus.

La nouvelle de l'arrivée de la Commission prit le Commandant du Fort des plus au dépourvu :

« .... Je ne savais trop à quoi m'en tenir quand il me dit qu'il venait au jour convenu, que c'était là pourquoi il ne pouvait rester, car il lui avait fallu six jours de marche pour venir de l'endroit où le détachement était resté, et il lui en faudrait encore autant pour y retourner. Votre Seigneurie peut donc se faire une idée de la profonde anxiété dans laquelle cette nouvelle me plongea, me trouvant dans cet endroit reculé sans la moindre nouvelle qui me permette de juger quels sont les alliés ou les ennemis de notre Souverain. »

Le Gouverneur du Rio Négro fut moins alarmé, mais il montre, lui aussi, que les Portugais avaient cessé tous rapports avec les districts au delà du Fort São Joaquim :

« .... dans l'état faible où il (le fort) avait été laissé par un autre Commandant, prédécesseur de Votre Seigneurie, tellement que cette frontière-ci, telle qu'elle est aujourd'hui, comparée à ce qu'elle devrait être à mon avis, se trouve dépourvue de ce front solide qu'elle devrait présenter pour le cas où il surviendrait des événements extraordinaires.... »

Il est vrai que la nouvelle lui fut apportée par un Indien Uapichiana, lequel semble avoir maintenu que son père avait toujours été en bons rapports avec les Portugais. Ce Uapichiana habitait probablement à l'ouest du Takutu, ainsi que le suggère son récit; et il est assez probable que, durant les vingt ans antérieurs, de bienveillantes relations

Nous ne discuterons pas encore une fois cet épisode de 1811. L'historique en a été fait dans le *Prem. Mém. Brés.*, p. 297-310, et nous l'avons commenté de nouveau dans le *Sec. Mém. Brés.*, II, p. 111-116. Nous ne ferons ici qu'une ou deux remarques seulement. Le Contre-Mémoire Anglais essaie d'enlever toute importance à la conduite des Commissaires Anglais devant l'attitude du Commandant du Fort, mais il n'y a aucun doute qu'ils n'aient franchement reconnu la limite portugaise du Rupununi.

s'étaient établies avec quelques Indiens voisins de cette zone. C'est une déclaration incidente à laquelle, toutefois, on ne peut trop se fier. Son récit montre bien aussi qu'il était envoyé par les Anglais, et qu'il désirait vivre en bons termes avec ses nouveaux amis.

Aussitôt que le Commandant du Fort reçut la nouvelle de la présence des étrangers dans son voisinage, il envoya un canot de chasse avec huit hommes le long du Takutu « pour prendre note de tous les endroits où un passage pourrait se faire du Rupununi au fort. » Cette patrouille revint une semaine après, sans nouvelles. Sur ces entrefaites, un autre messenger arriva de la Commission britannique. Le Commandant crut comprendre que les Commissaires désiraient se rendre au fort; il détacha donc un Caporal de la garnison à leur rencontre, pour leur expliquer que permission de le faire ne pouvait s'accorder que par l'autorité supérieure.

Ce Caporal Salvador, à son retour, fit certaine déclaration, sur laquelle compte surtout le Mémoire du Brésil : les membres de la Commission anglaise étant informés par lui, Salvador, qu'ils se trouvaient sur le territoire portugais, ceux-ci se retirèrent aussitôt au Rupununi. On ne dit pas comment la communication a pu s'établir entre le Caporal et les Commissaires, ou quelle facilité ils eurent à se comprendre entre eux. Il

Ce que Hancock écrit en 1840 n'a aucun rapport à l'expédition de 1811. Tout ce qu'il en dit, c'est que les Portugais du Fort croyaient ou faisaient semblant de croire que le Fort n'était pas situé au nord de l'Équateur. Il semble se régler d'après les latitudes et les longitudes et non d'après les faits mêmes. Il avoué

est certain que les Commissaires ne comprenaient pas le Portugais, et que personne au fort ne pouvait lire la lettre des Commissaires en anglais. Il serait des plus hasardeux de se fonder sur un argument, dont toute la solidité dépend entièrement de la justesse du discernement dont a pu faire preuve un subalterne du rang de caporal, en rapportant ce qui s'est passé dans une entrevue avec des personnes dont il ignorait complètement la langue. En pratique, il est certain qu'il n'a pu être question entre le caporal et ses prétendus interlocuteurs, de discerner entre ce qui était territoire du Portugal et ce qui ne l'était pas. Il n'est certainement rien qui fasse voir que la Commission britannique se retira de sa position parce qu'elle eut des doutes quant aux frontières : il est spécifié catégoriquement que le camp était sur le Rupununi, et il est assez naturel que les Commissaires y soient retournés. Heureusement, dans une lettre d'un des Commissaires (écrite, il est vrai, bien des années plus tard), il se présente la déclaration formelle que le territoire maintenant en litige n'appartenait pas aux Portugais. Les parties importantes de la lettre sont mentionnées dans le Mémoire britannique, et il suffit de les rappeler ici sans en donner une fois de plus le texte.

Mais la question n'est pas toute dans cette lettre du Dr Hancock, écrite beaucoup plus tard.

On a essayé, dans l'Annexe de ce

pendant qu'à cause d'une de ces erreurs de latitude, les Portugais ont avancé leur frontière très loin à l'est du Fort S.-Joaquim. Comme nous l'avons dit, Hancock était en 1840 un simple particulier et ne devait se souvenir que vaguement d'un incident qu'il avait laissé passer inaperçu en 1811, lorsque les Portugais et les Anglais étaient alliés en Guyane contre la France.

Contre-Mémoire, de rassembler, en langage continu, les divers fragments que le D<sup>r</sup> Hancock a laissés, et ceux-ci, de même que sa carte, donnent une bonne idée générale de ce qu'ont accompli les Commissaires, et des opinions qui les ont guidés dans leurs opérations.

Ils s'en sont tenus assez scrupuleusement à accomplir l'objet de leur mission, savoir, examiner de près les faits quant aux rapports de certaines tribus, vivant dans le district en question ou dans son voisinage, et, poursuivant la réalisation de ce plan, ils ont traversé une portion considérable de la zone. Les extraits suivants des écrits de Hancock valent la peine d'être cités :

« En pénétrant dans le pays de Macoosy nous convoquâmes une assemblée de tous les Chefs de cette région (Etacka), au nom de Sa Majesté, suivant autorisation du Gouverneur de Démérara. Ceci, dans le but d'examiner la nature de leurs griefs réciproques et les causes des guerres intestines qu'ils se livraient, et de s'assurer jusqu'à quel point ils reconnaissaient la suprématie de Mahanarwa... Outre quatorze Capitaines Macoosy, étaient présents plusieurs Caraïbes et Atoraïs. Ils reconnurent unanimement que Mahanarwa était non seulement Caqui des Caraïbes, mais qu'il était reconnu par eux et par toutes les autres tribus. »

Comme Etacka, d'après la carte d'Hancock, comparée avec la carte spéciale adjointe à ce Mémoire, se trouve sur l'Ireng ou à l'ouest de cette rivière, il est clair que cette assemblée officielle se tint au centre

On voit dans la carte de la route de Hancock (*Sec. Mém. Brés., III, p. 45*) que l'expédition n'a pas été dans le Mahú ni à l'ouest de cette rivière. Il appelle

même de la zone dont il s'agit ici, et qu'elle comprenait des représentants des tribus de la plus grande partie de la zone. Ce fut, en effet, un acte d'autorité bien défini dans la zone, et cet acte est spécialement intéressant en ce qu'il est le premier qui se soit exercé d'après les instructions du Gouvernement anglais. Après cette assemblée, les Commissaires, conformément à leur devoir officiel, traversèrent une portion considérable du district :

« Franchi une savane saline aride, dans la direction des montagnes, gravi un pic presque isolé (de la chaîne de Parime)... Cette montagne se nomme Etaka.... De ce point nous embrassons toute l'étendue de pays longeant la cordillère de Parima, Mackerapan, ainsi que les massifs du Conoko vers le sud, que nous gravâmes plus tard; et en même temps les deux grands systèmes de rivières qui découlent des versants nord et sud vers l'Esséquibo et le Branco; la source du Perara, du Maou, et le Lac Amuku, etc., se voyaient d'ici. »

Ces procès-verbaux sommaires des opérations de la Commission, joints à la lettre postérieure du Dr. Hancock citée à la page 47 du Mémoire britannique, mettent complètement hors de question la conclusion que le Mémoire du Brésil cherche à tirer des déclarations douteuses et sujettes à caution du Caporal, relatives à ce qui s'est passé à l'entrevue qu'il a eue avec les Commissaires, voilà ce qu'on soumet : ces documents font foi que les Commissions, loin

la région des Macuchis *Etacka*, et il place la montagne Etacka à 5°,58' lat. N. et à 58°,30' long. O. Si le Contre-Mémoire Anglais avait ajouté la position astronomique de la montagne, cela aurait suffi à enlever toute espèce de doute quant à sa situation sur l'Ireng (Mahú) ou à l'ouest de cette rivière. L'assemblée dont parle Hancock eut lieu dans le territoire anglais non litigieux, dès que l'expédition entra dans le pays des Macoussis, lequel communique avec le Rupununi.

d'admettre qu'ils se trouvaient sur le territoire portugais, considéraient, en fait, le district aujourd'hui en litige comme étant sous la protection britannique.

La dépêche dans laquelle le Commandant du fort fit mention de la déclaration du caporal fut croisée par une autre du Gouverneur, donnant l'ordre de placer une patrouille en règle à l'embouchure du Pirara, et exhortant le Commandant à empêcher les étrangers de dépasser le fort au sud sur le Rio Branco. Il intimait aussi l'ordre de faire bonne garde sur l'Uraricoera.

Ces précautions étaient dictées par la crainte d'une attaque éventuelle, mais il faut bien admettre qu'ici on a enfin l'expression d'une intention de traiter tout le Takutu et le Mahu (Ireng), jusqu'à l'embouchure du Pirara, comme des eaux portugaises qu'une patrouille doit constamment parcourir. La valeur de telles prétentions à cette époque est matière à argument, et il est inutile de le discuter ici.

Cette dépêche du 5 février 1811 se complète par celle du 14 février ordonnant la surveillance de l'igarapé Saraurú jusqu'à sa source près du Rupununi, c'est-à-dire la surveillance de la frontière. La limite était depuis longtemps tracée par le Rupununi; nous avons vu que Miguel Archanzo, en 1776, avait l'ordre d'aller jusque-là, que les explorations s'étendirent jusqu'à cette rivière, et que telle était la limite tracée dans la carte de Victorio da Costa de 1797.

Non pas cette région seulement, mais toute la région à l'ouest du partage des eaux dans la chaîne Pacaraïma et de la rive gauche du Rupununi jusque, de nouveau, le partage des eaux dans la chaîne Assary. Ni, non plus, à cette époque seulement : déjà en 1750, en traitant avec l'Espagne, le Portugal déclarait sien tout le bassin du Rio Branco, et, sans parler d'autres déclarations semblables, en 1775 il expulsa les Espagnols

de cette région, parce qu'elle lui appartenait. Les cartes de 1781, 1787, 1797, 1798, 1804, sont des documents antérieurs aux ordres de Victorio da Costa en 1811.

Toutefois, on peut appeler l'attention sur le vocable sous lequel le Commandant place São Joaquim dans cette même lettre : un « fort de frontière ».

La « frontière » n'est pas seulement la ligne de démarcation. Le « Fort » ne comprenait pas seulement la redoute; il comprenait aussi la garnison, qui disposait d'embarcations, de canons pour les armer, de chevaux pour traverser la savane et d'un nombreux personnel indien.

La Commission britannique s'avança jusqu'au fort; elle y arriva dès les premiers jours de mars 1811. Les Commissaires furent traités avec une extrême courtoisie; à vrai dire, ils semblent avoir presque abusé de la patience et de la bonté de leurs hôtes, lesquels se trouvaient ouvertement mus par les étroits sentiments qui unissaient le Portugal et l'Angleterre.

M. Simon quitta, paraît-il, le Fort São Joaquim le 25 mars, et le Commandant « tint à lui faire la grâce de lui donner comme escorte jusqu'au Rupununi un soldat de la garnison militaire et quatre indiens ».

Sirtema et Hancock quittèrent le fort le 20 mai, et les Portugais les aidèrent des plus courtoisement de toutes façons. A la requête des Com-

missaires anglais, les Portugais leur donnèrent l'assistance qu'il leur fallait pour construire un canot sur le Rupununi, envoyant à cet effet « un soldat, trois canotiers, et deux Indiens ».

L'émoi causé par la visite de cette Commission au Fort São Joaquim, et l'ordre donné en conséquence par le Gouverneur du Rio Negro de détacher une patrouille sur le Takutu, suffirent pour expliquer comment il se fit qu'en 1813, quand Waterton traversa le district dans un voyage purement scientifique, il trouva des soldats sur le Mahu, un peu en amont de l'embouchure du Pirara : l'envoi de quelques soldats pour construire un canot fut en partie en conformité de l'ordre récent. Mais cet incident n'est pas fort significatif. Il n'est rien de plus clair que le fait que Waterton et le Commandant lui-même considéraient l'un et l'autre la frontière comme étant proche du fort.

Waterton, écrivant d'un endroit situé sur le Mahu, à trois heures au plus de l'embouchure du Pirara, dit :

« Il n'y a plus maintenant de villages indiens entre la frontière portugaise et vous. »

« Juste à l'endroit où le Tacatou se déverse dans le Rio Branco se trouve le fort de frontière portugais nommé Fort Sao Joachim. »

Le Commandant lui-même, d'après Waterton,

« regrettait beaucoup devoir dire qu'il avait reçu ordres de ne permettre à

La frontière pour le Commandant, il l'avait bien prouvé l'année précédente, était au Rupununi. Waterton trouva la plaine et les établissements indiens du Pirara sous le contrôle de soldats portugais. C'est encore le même usage étroit, dans le sens de ligne divisoire, fait du mot *frontière*. Une province peut être appelée la frontière d'un empire, comme les anciennes Marches. Du reste nous pourrions citer plusieurs exemples de ce mot *frontière* appliqué par les autorités portugaises au territoire entre S. Joaquim et le Ru-

aucun étranger de franchir la frontière, et cela étant, il espérait que je ne le considérerais pas comme incivil; « toutefois » poursuivait-il, « j'ai commandé au soldat de vous mettre à terre à une certaine distance du fort, où nous pourrions conférer ensemble ».

On peut encore faire une pause, pour donner acte de la vive courtoisie avec laquelle Waterton fut traité par l'officier portugais.

Un voile tombe maintenant sur le côté portugais de l'histoire.

Après la visite de Waterton, il est impossible de dire si aucun soldat portugais s'avança sur l'Ireng (Mahu).

pununi. En voici un, dans la dépêche du 27 mars 1786 du Commandant du Fort au Général Caldas :

« Le 4 courant, l'escorte partit de cette Forteresse pour la rivière Etacotú. Elle se composait de vingt soldats et de seize Indiens dans deux canots de grandeur moyenne et une *montaria* sous la direction du Caporal susdit, auquel j'ai communiqué les ordres de Votre Excellence, dans leur partie qui a rapport à l'exploration minutieuse de CETTE FRONTIÈRE JUSQU'AUX MONTAGNES LES PLUS RAPPROCHÉES DU REPNORY. »

Cette « histoire » on l'aura remarqué, n'a pas eu jusqu'ici d'autre côté. Le titre hollandais n'a été qu'une parodie des documents portugais; les seuls précédents de la prétention anglaise auraient été ainsi fournis par les Archives de Lisbonne. Ce n'est que cent, cent cinquante, quelquefois deux cents ans plus tard, que ces pièces ont révélé leur secret, soigneusement gardé par elles, même envers ceux-là qui les rédigèrent, et qui ne se doutaient pas qu'ils y recélaient le germe d'une prétention hollandaise.

Il est assez probable que, pour quelque temps, ils pénétrèrent parfois dans la zone. Le rapport, de date douteuse, de Vittorio da Costa, qu'on n'a que de seconde main, traite simplement du fait de communication comme d'un topique d'histoire. Il est probable que, dans les deux ou trois ans qui suivirent 1813, les Portugais, quant à ce district, s'étaient replongés dans leur apathie antérieure. D'un autre côté, la présence de fonctionnaires anglais ne peut être alléguée : ce fut au moyen de leur influence sur les Indiens que les Anglais maintinrent leur contrôle dans ce territoire.

Aucun fait ne corrobore cette affirmation. Un contrôle exercé sur des régions inconnues par des Caraïbes livrés à eux-mêmes serait un contrôle par trop irresponsable. Ce serait le contrôle du pillage et du massacre dont était coutumière cette tribu alliée, mais indépendante.

Le Gardien de poste Wahl en 1814, le Protecteur des Indiens en 1816, le Gardien de poste encore en 1818, font mention de ce contrôle. D'un certain document laissé par le Dr. Hancock, il n'est pas douteux qu'en 1827 on projetait une expédition en règle au district.

Nous avons déjà montré, *Second Mémoire*, II, p. 219-224, qu'aucun de ces documents n'a traité au territoire en litige, ni à son voisinage. La région de l'Essequibo au-dessus des cataractes fut entièrement abandonnée dès 1790. De fait, en signant le Traité d'Amiens, la Hollande avait fait l'aveu tacite

que ces territoires du Rupununi et du Haut Essequibo ne lui appartenaient pas. Elle n'était jamais arrivée jusque-là.

Trois ans plus tard, le premier missionnaire anglais, M. John Armstrong, fit les premiers pas vers l'établissement d'une mission chez les Macuchis, et c'est par cette tentative qu'on peut dire que commence l'histoire moderne du district.

On n'a découvert que tout récemment que ce Missionnaire protestant a passé, par hasard, en 1833, par un endroit qu'il appelle Perara. Ce fait n'a aucune portée à cette époque, alors que le Pirara était, depuis la première période du xvii<sup>e</sup> siècle, sous le contrôle des Portugais. Nous revenons sur ce point dans les pages suivantes.



VI

Période de 1830 à 1845.



(vi.) 1830-1845. — **Conflit entre  
la Grande-Bretagne et le Brésil.**

La période qui contient les germes de la présente controverse, et la tentative du Brésil de saisir la zone, comprend en chiffre rond quinze années.

M. John Armstrong, le missionnaire catéchiste anglican, qui en 1830 avait remonté l'Essequibo jusque chez les Indiens, et commença à pousser ses efforts d'évangélisation sur les nombreux affluents de ce fleuve, résolut en 1833 d'établir une Mission parmi les Macuchis.

Sa proposition est mentionnée comme suit dans une lettre du Révérend L. Strong au Secrétaire laïque de la « Church Missionary Society », à la date du 14 janvier 1833 :

« M. Armstrong s'est mis en tête d'accomplir un projet (avec la grâce de Dieu), avant de partir pour l'Angleterre, c'est de faire un voyage d'un mois en remontant l'Esséquibo, d'aller visiter la nation des Indiens Macousi, tribu populaire de l'intérieur. Un commerçant qui trafique avec ceux-ci s'est offert à lui comme interprète. »

Avec pleine approbation du Gouverneur de la Colonie, approbation qu'atteste l'Ordre daté du 8 février 1833, déclarant que le « Révérend John Armstrong va visiter les tribus indiennes du Haut Essequibo et la contrée circonvoisine ».

Ceci n'a pas trait au territoire en litige, et signifierait tout au plus le Rupununi. Armstrong dit

lui-même dans un Memorandum écrit en 1834 : « The licence granted to me by the Governor was expresly to the Indians of the Upper Essequibo. » Elle était donnée pour des fins exclusivement religieuses, et avait si peu le caractère d'une revendication de territoire que le Gouverneur s'adressait aussi dans ce laissez-passer aux autorités des nations voisines amies :

« Au nom de Son Excellence le Major-Général Sir Benjamin d'Urban, Commandeur de l'Ordre Très-Honorable du Bain, de l'Ordre Royal Guelfe et de l'Ordre Royal militaire portugais de la Tour et de l'Epée, Gouverneur et Commandant en Chef dans et pour toute la Colonie de la Guyane Anglaise, etc., etc.

« Attendu que le Révérend John Armstrong, Missionnaire, se dispose à visiter les tribus d'Indiens dans le haut de la rivière Essequibo et la région adjacente, dans un but religieux.

« Il est recommandé et enjoint à tous les Posthouders, Magistrats et autres, dans cette Colonie de la Guyane Anglaise, — et toutes les Autorités et particuliers des Pays limitrophes amis : le Brésil, la Colombie, etc., sont instamment priés d'accorder audit Révérend John Armstrong toute protection et l'assistance dont il pourrait, à quelque moment que ce soit, avoir besoin pour le succès de sa

Mission et pour sa propre conve-  
nance et sa sécurité. — Donné  
sous ma signature et le sceau de  
ma charge, au Palais Royal, dans  
la Guyane Anglaise, ce 8 février  
1835, troisième année du règne  
de Sa Majesté. Signé, B. d'Urban,  
Gouverneur-Général. »

Armstrong quitta la capitale de la  
Colonie en février et se rendit à Pirara,  
où il fixa certainement son quartier  
général durant sa résidence dans la  
région. Il rentra à Bartika le 13 mai  
1835, ou vers cette date.

Il ne fit certainement pas de  
Pirara son quartier général pen-  
dant sa résidence dans la région,  
si l'on peut appeler résidence  
un passage de quelques jours.  
Voici les détails de ce voyage que  
nous avons recueillis dans les  
documents que la Church Missio-  
nary Society a eu l'obligeance de  
nous permettre de faire copier.  
Nous n'avons pas eu la copie de la  
carte à laquelle un de ces docu-  
ments fait allusion. Elle fixerait la  
situation du village où M. Arms-  
trong voulait établir une Mission.  
Cet épisode est trop tardif pour la  
question de savoir si le titre sur  
ce territoire venait des Hollandais  
ou des Portugais. Il dit dans un  
Mémoire sur les Missions à  
Essequibo et à Demerara :

« Dans le village indien dési-  
gné par un cercle entre les deux  
chaînes de montagnes qui courent  
le long du Rupununy, on pourrait  
fonder une école, etc. »;

et plus bas :

« J'ai mis dix-huit jours pour aller de Bartica à l'embouchure de la rivière Rupununi et huit jours pour aller de ce confluent à Parcuah (?), le village indien entre les chaînes de montagnes. »

Il était parti de Bartika au commencement de mars, ce qui veut dire qu'il voyagea dans la saison sèche, quand le voyage du Rupununi est si pénible.

« Le 28, dit-il dans une lettre, j'arrivai aux villages (settlements) indiens dans la savane et le 6 et le 11 avril à d'autres villages successivement. »

C'est le 16 qu'il écrit au Commandant du poste, datant sa lettre de Perara (*sic*). Il y était encore, ou y aurait été de retour, le 29, et le 13 mai il arrivait à Bartika.

Sa correspondance, aux archives de la « Church Missionary Society », fait voir qu'à partir de ce moment il fut activement occupé d'avancer les préparatifs en vue de l'établissement d'une Mission permanente; mais pour le présent Contre-Mémoire, les documents les plus importants sont deux lettres adressées de Pirara, en avril 1833, au Commandant brésilien du Fort São Joaquim. Les voici en entier :

« Au Poste portugais :

« Monsieur,

« Vous excuserez une personne qui vous est tout à fait inconnue, de nom ou de vue, de vous adresser cette lettre, mais la raison qui me pousse à vous écrire sera une suffisante excuse de mon importunité.

« Je soussigné, missionnaire, désigné par la Société Missionnaire de l'Église anglicane et autorisé par Son Excellence le Gouverneur de Démérara, Esséquibo, et Berbice, pour le district du llaut Esséquibo, me trouvant en tournée dans une portion de mon ressort, fus surpris de trouver que beaucoup d'Indiens étaient cachés dans la brousse, ceux-ci ayant entendu dire que les gens de la Colonie portugaise se préparaient à venir les surprendre, pour les réduire en esclavage; ce rapport, d'ailleurs, n'est pas dépourvu de tout fondement, car maints habitants de cette localité sont de vivants témoins des déprédations antérieures des Portugais, et quelques-uns se sont vu ravir un père par les-dits Portugais.

« Désigné pour les instruire des vérités du Christianisme, je considère qu'il est de mon devoir le plus pressant de rendre compte de cet état de choses au Gouvernement anglais, qui, j'en ai l'assurance, s'efforcera d'empêcher qu'on ne réduise à l'esclavage ses malheureux sujets.

« Je vous prie donc de ne plus jeter le trouble parmi les Indiens des possessions anglaises de la Guyane Britannique. Si telle chose se représente, rapport en sera fait sans délai aux autorités coloniales.

« Agréez, etc.

« Signé : JOHN ARMSTRONG.

*Missionnaire chez les Indiens  
de la Guyane Britannique.*

« Perara, le 16 avril, 1835. »

Ce document est la preuve que les Brésiliens fréquentaient cette région. Le recrutement existait alors et les racoleurs faisaient quelquefois des captures parmi les Macussis. Ils étaient aussi réquisitionnés pour le service du Fort. Il n'est pas douteux que si une protection étrangère quelconque leur eût été offerte contre tout service obligatoire, ils se seraient groupés autour d'elle. Cela ne touche pas la souveraineté du territoire que les Portugais acquièrent par droit de découverte, conquête et domination, pas plus que celle du reste du Brésil, où il y a eu encore des tribus sauvages en liberté. La savane était peuplée de bétail, dit Armstrong. Ce bétail était brésilien; les « vaqueiros » des fazendas du Gouvernement venaient de ces villages et y retournaient constamment.

« Au Poste portugais sur les confins de la Guyane Britannique :

« Monsieur,

« Je vous suis obligé de votre invitation, mais je regrette de ne pouvoir m'y rendre à présent.

« Quant aux Indiens et aux déprédations dont ils sont victimes, votre Colonie aura [? à répondre] des gens qui habitent son territoire, si ces gens s'adonnent à de tels actes.

« Agréez, etc.

« (Signé) JOHN ARMSTRONG.

*Missionnaire chez les Indiens du Haut  
Esséquibo de la Guyane Britannique.  
« Perara, le 29 avril ».*

Ces lettres sont isolées, mais elles font voir que les Indiens, dans la zone maintenant en question, vivaient hors du territoire du Brésil, et que le premier missionnaire anglais de ce district mit formellement en garde les autorités brésiliennes les plus proches, que le Gouvernement anglais ne permettrait aucune atteinte à ses droits dans cette région.

Divers incidents retardèrent l'établissement de la Mission permanente projetée par M. Armstrong. Ce dernier, à son retour à la Guyane anglaise, fut immédiatement appelé à une autre sphère d'activité dans l'île Nevis : jamais il ne revit Pirara, l'exécution de son projet resta à son successeur, M. Youd.

Sur ces entrefaites, survint un autre événement de grande importance dans cette question. En 1834, M. Schomburgk fut choisi par la Société Royale de Géographie pour ac-

Ces Indiens étaient entièrement inconnus aux Autorités d'Esséquibo. Il était bien tard, en 1833, pour que le Rev. Armstrong, en mission purement religieuse, pût, en passant, annexer leur territoire sous prétexte de les protéger.

complir l'exploration en règle de tout l'intérieur de la Guyane anglaise. Le projet reçut « pleinement la sanction et le patronage des Ministres de Sa Majesté ». Schomburgk partit de Georgetown dans le cours de 1835 et commença ses explorations dans les régions méridionales de la Colonie.

Le Mémoire du Brésil, citant le Rapport de Schomburgk, suggère que, à son arrivée dans ce district, il trouva les Brésiliens à Pirara. Mais il n'en est rien. Ce fut à la requête de Schomburgk même que le Commandant brésilien du Fort São Joaquim vint à sa rencontre en cet endroit. Une lettre privée de Schomburgk à M. Young, Secrétaire du Gouvernement Colonial, le fait voir bien clairement :

« *Pirarara, Rive gauche du Rupununi, le 5 décembre 1835.*

« Cher Monsieur,

« J'ai eu le plaisir de vous écrire quand je me trouvais à proximité du Rio Rupununi; depuis ce temps j'ai eu l'honneur d'écrire à Son Excellence, et de lui exposer brièvement la marche de mes opérations; nous nous trouvions alors dans un bien lamentable état : la fièvre nous clouait dans nos hamacs, et bien que depuis, M. Haining et moi nous soyons remis sur jambes, j'eus après cela un second accès de fièvre intermittente. M. Brotherson est si faible qu'il a fallu l'envoyer au Fort San Joaquim. Nous avons eu pour cela une occasion excellente : en quittant Georgetown on me chargea d'une lettre à l'évêque de Pará; on me pria de l'envoyer par un Indien aux Portugais du fort; comme j'ignorais

Le Contre-Mémoire Anglais ne nous corrige pas; il essaye de corriger Schomburgk lui-même. Voici ce que celui-ci dit dans le passage que nous avons reproduit :

« On our arrival at the inlet Wy-y-pocari, we were informed that the Commandant of the Portuguese fort San Joaquim, to whom I had previously written, was at the village of Pirarara; a messenger being sent there, Captain Cordiero came next day himself with led horses. We rode with him as far as Pirarara, a fine village of fourteen houses and from eighty to a hundred inhabitants, remarkable as lying on the border of the once famed Lake Amucu. After a day's rest Senhor Cordiero and one of my companions proceeded to Fort Joaquim; I myself returned to the inlet. » (*Journal R. G. Soc.*, Vol. VI, p. 242.)

Dans ce passage, Schomburgk dit que le Commandant du Fort était à Pirara quand il arriva à Wy-y-pocari, sur le Rupununi;

le portugais, j'écrivis au Commandant en français, le priant de transmettre la lettre à la première occasion qui se présenterait; le Commandant, ne comprenant pas le français, s'imagina que je voulais venir au Fort San Joaquim; il m'écrivit donc que son canot et ses chevaux m'attendraient ici. Le temps étant proche pour la poursuite de mon exploration, je partis d'Anna-y le 1<sup>er</sup> décembre, remontant le Rupununi par 5°58' de lat. N. et 58°34' de long. O. Un messenger nous attendait pour nous faire savoir que Senhor Cordiero, le Commandant, nous attendait avec canot et chevaux pour nous mener au Rio Branco; le lendemain, il vint lui-même, accompagné, de cinq domestiques, pour offrir ses services. Une occasion s'offrait donc d'envoyer M. Brotherson à un endroit où il pourrait recevoir les attentions et le régime que nous ne pouvions lui donner. M. Haining et moi nous l'avons accompagné à Pirarara, où nous avons l'intention de résider une couple de jours pour nous procurer du pain de cassave, et lundi prochain nous comptons continuer notre voyage remontant le Rupununi. Senhor Cordiero vient de faire abattre un bœuf, et nous comptons bien goûter dans une couple d'heures un vrai « bon morceau ».

« Mes équipes consistent en Caraïbes sous le Capitaine Jacobus, petit-fils du dernier Cacique Mahanarwa, Indien des plus intelligents, qui a fait preuve de la meilleure volonté du monde : à dire vrai, nous aurions souffert les plus grandes privations quand nous-mêmes et nos domestiques étions condamnés aux hamacs, si Jacobus n'avait daigné pourvoir à nos besoins.

« Mon voyage du Haut-Rupununi me prendra les quatre semaines qui vont s'écouler; à notre retour, M. Haining, dont le congé d'absence tire alors à sa fin, se propose de nous quitter; c'est mon intention d'écrire alors aussi à Son Excellence, l'informant de mes in-

il lui envoya un messenger, et, le lendemain, le Commandant vint le chercher avec des chevaux; il vit alors pour la première fois Pirara, où le Commandant lui fit le meilleur accueil, faisant abattre un bœuf pour lui et ses gens, et amenant à S. Joaquim son compagnon malade. Il paraît maintenant que le Commandant ne serait jamais venu à Pirara auparavant et que, même cette fois-là, ce fut Schomburgk qui lui donna rendez-vous en cet endroit. Schomburgk, comme il le dit lui-même dans la lettre ci-contre, avait envoyé au Commandant, avec prière de la transmettre, une lettre qu'il avait pour l'évêque de Pará, et le Commandant lui écrivit, croyant qu'il comptait visiter le Fort, que ses canots et ses chevaux l'attendaient à Pirara. Apprenant ensuite qu'il était au débarcadère du Rupununi, il alla à sa rencontre. La correction ne porte donc pas.

## ERRATUM

---

Page 265, 7<sup>e</sup> ligne. Effacez le mot *cependant*.

La remarque faite doit être lue ainsi :

De ce que Schomburgk est allé pour la première fois à Pirara en 1855, le Contre-Mémoire anglais déduit que le Commandant du Fort y sera aussi allé alors pour la première fois. Nous ne savons pas si le Commandant Cordeiro avait, lui-même, l'habitude de fréquenter le village Macussi de sa dépendance ; mais certes, les soldats du fort, ainsi que les « vaqueiros » des fazendas nationales y allaient.

tentions pour les mois de février à mai.

« En écrivant ceci je dois mentionner que jusqu'ici aucune lettre ne m'est parvenue de la Colonie, mais j'ai bon espoir qu'à notre retour des sources du Ruptmuni nous en trouverons à Anna-y.

« Agréez, etc.

(Signé) « ROBERT SCHOMBURGK ».

Il ne paraît pas que Senhor Cordeiro fût jamais venu à Pirara auparavant; et il n'y a aucune preuve de communication entre les Brésiliens et ce village; au fait, les probabilités sont plutôt contraires.

De ce que Schomburgk est allé pour la première fois à Pirara en 1835, le Contre-Mémoire anglais déduit que le Commandant du Fort y sera aussi allé alors pour la première fois. Nous ne savons cependant pas si le Commandant Cordeiro avait, lui-même, l'habitude de fréquenter le village Macussi de sa dépendance; mais certes, les soldats du fort, ainsi que les « vaqueiros » des fazendas nationales y allaient.

Schomburgk remarque tout particulièrement qu'en 1835, à la fin de cette année, Pirara était un beau village de 80 à 100 habitants, et ce fait présuppose une longue période de tranquillité et de liberté, hors de la présence des Portugais (Brésiliens), lesquels étaient les grands ennemis des Macuchis. Les faits qui vont suivre prouveront d'ailleurs effectivement de quel côté étaient les sentiments d'allégeance de ce village en particulier.

M. Armstrong dit au contraire que les Brésiliens poursuivaient les Indiens de cette localité.

Durant les deux années suivantes les arrangements de la Mission dans le district des Macuchis s'étaient rapidement développés; M. Armstrong y avait déjà vécu quelques mois, et M. Schomburgk, lui-même, semble avoir suggéré que Pirara était le site naturel pour son quartier général.

En mars 1838 les Indiens attendaient M. Youd, et le 15 mai ce missionnaire arriva au village. Comme vers la fin de juin, le Commandant brésilien, en réponse à un message de M. Schomburgk, le rencontra à Pirara, et comme M. Youd accompagna M. Schomburgk à São Joaquim, le Gouvernement brésilien reçut presque immédiatement connaissance de l'établissement de la Mission nouvelle.

Durant quelques mois, on ne parut pas s'en inquiéter; il est probable qu'aucun obstacle n'aurait jamais été mis à la Mission, si en août, cette même année (1838), une expédition brésilienne faisant la traite ne fût arrivée au Fort São Joaquim et n'avait menacé le village de Pirara. M. Schomburgk était au fort, et son intervention empêcha apparemment toute descente sur Pirara, mais l'expédition emmena éventuellement quelques Indiens de localités se trouvant à l'est du Takutu, et par suite à une petite distance dans la zone contestée.

Le cours général des événements qui suivirent a été raconté au Chapitre V du Mémoire britannique, et

Non pas *quelques mois*, mais quelques jours.

Nous ne continuerons pas, à partir de ce point, à accompagner l'exposé anglais. Le nôtre n'en est aucunement entamé et nous pouvons le laisser tel quel. La discussion des événements survenus vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle n'a que très peu d'intérêt historique. Analyser ces événements, ce n'est plus discuter les titres hollandais et portugais qui dominent la question de droit, mais l'œuvre de Schomburgk; nous les avons discutés dans le *Second Mémoire* seulement pour montrer l'engendrement et l'agencement de la prétention anglaise actuelle.

Nous rectifierons cependant une affirmation du chapitre VI, intitulé « Schomburgk : son Œuvre et son Autorité ».

Il y est dit, page 126 du Contre-Mémoire anglais : « Le Mémoire du Brésil produit une lettre privée adressée évidemment en toute hâte, à Sir Fowell Buxton, en août 1838,

il est inutile de faire plus que de les résumer rapidement.

En octobre 1838, le Capitaine brésilien Leal vint à Pirara en mission d'enquête; il paraît qu'il descendit à quelque distance sur l'Esséquibo à la recherche d'une frontière. Environ six mois plus tard (avril 1839), un détachement brésilien du fort fut envoyé occuper Pirara et força M. Youd à abandonner son œuvre et à quitter la place.

Ce procédé sommaire du Brésil donna lieu à la controverse actuelle. Les violences brésiliennes furent formellement portées à la connaissance du Gouvernement colonial en juillet 1839 par M. Schomburgk, à son retour de sa dernière exploration pour la Société Royale de Géographie. Le Gouvernement anglais, apprenant tous ces faits en avril 1840, ordonna à son Gouverneur de maintenir l'intégrité du territoire de la Colonie « dans la ligne de démarcation que supposé comme limite de la Colonie la carte de M. Schomburgk »; et plus tard, après en avoir donné dûment avis aux Brésiliens, le Gouvernement anglais expulsa ceux-ci de Pirara et occupa ce point avec un détachement militaire (février 1842).

La garnison anglaise fut rappelée plus tard, conformément à des arrangements provisoires, auxquels les deux Gouvernements convinrent de s'en tenir, dans le cours de cette même année (1842).

Le Gouvernement britannique,

dans laquelle Schomburgk indiquait une ligne de frontières qui n'était pas d'accord avec ses dernières propositions. » Ce n'est pas une *lettre privée*; c'est une lettre envoyée par Schomburgk au Gouverneur de la Colonie, et transmise par celui-ci au Colonial Office « *comme un document officiel* » :

« J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Seigneurie, dit le Gouverneur Light à Lord Glenelg, le 17 décembre 1838, une copie de la lettre que Mr. Schomburgk m'a adressée ainsi que la copie d'une lettre qu'il a écrite à Mr. F. Buxton, lui demandant d'agir en faveur des indigènes. Je considère qu'il est de mon devoir de mettre Votre Seigneurie en possession immédiate des informations transmises à M. Buxton et qui me sont envoyées comme un document officiel. » (*Ann. Sec. Mém. Brés.*, I, p. 50; *Ann. Prem. Mém. Angl.*, II, p. 7.)

Les auteurs du Contre-Mémoire Anglais savaient que la lettre à Buxton devait être traitée comme un document officiel, puisqu'ils ont donné la dépêche que nous venons de citer, et parce que cette lettre de Buxton a été présentée au Parlement anglais par le Gouvernement de Sa Majesté Britannique dans une série de papiers intitulée: « *Return to an Address*

dans l'intervalle, avait décidé qu'il était essentiel de procéder à un relèvement provisoire des frontières de la Guyane anglaise, et M. Schomburgk fut choisi comme Commissaire. Il partit d'Angleterre en 1840 pour commencer les opérations, et, venant du district au nord-ouest de la Colonie, il n'atteignit la frontière du sud qu'au commencement de 1842. Le hasard voulut qu'il arrivât dans le district en litige un peu avant l'occupation de Pirara par les Anglais, dont il vient d'être question. Schomburgk continua son relèvement topographique durant toute l'année 1842 et 1843; il explora les districts méridionaux de la Colonie, y compris le district aujourd'hui en litige, comme ceux-ci ne l'avaient jamais été auparavant.

En janvier 1843 deux officiers brésiliens de Fort São Joaquim vinrent courtoisement rendre visite à l'expédition de frontière anglaise à Pirara, et en mars M. Schomburgk trouva encore certains Brésiliens dans le voisinage. Plus tard, en 1844, par suite de certaines récriminations relatives à des offenses commises de part et d'autre dans ce district, il semble que le Commandant de Fort São Joaquin se rendit à Pirara pour y faire une descente de lieux. Sauf en cette occurrence, il ne paraît guère qu'aucun sujet brésilien ait pénétré dans le district contesté après que Schomburgk l'eut quitté.

Schomburgk remit ses Rapports définitifs et ses cartes à la fin de

*of the Honourable the House of Commons, date 6th March 1840: For Copy of, or Extracts from, the Memorial of Mr. Schomburgk; — Colonial Office, Downing St. 11 May 1840. »*

1844. Une discussion plus détaillée de son œuvre est remise au chapitre suivant.

La période qu'on vient de discuter s'ouvre par le premier effort systématique fait par les Anglais, afin de remplir une partie de leurs devoirs envers les indigènes dans la région en litige. Cette zone, elle l'a trouvée absolument libre de toute influence brésilienne. Elle vit ensuite le Brésil s'efforcer de se rendre maître de la zone. L'épisode final, c'est l'occupation de la zone par une force anglaise, témoignage emphatique que les prétentions du Brésil étaient absolument niées par la Grande-Bretagne.

Le rappel de la garnison, par suite des arrangements pris en 1842, fut clairement un acte de profonde courtoisie envers une puissance amie, et ce ne fut nullement une renonciation de l'Angleterre à ses droits.

Pour ce qui concerne la période du conflit provoqué par l'invasion anglaise en 1842, et la période de la neutralisation qui dure depuis lors, nous nous reportons à notre volume : *La Prétention Anglaise*. Le Brésil soutient que, pendant le conflit, il a entièrement sauvegardé ses droits et que, sous le régime de l'Accord de neutralisation, il n'aurait pu aucunement les perdre. La question est la même aujourd'hui qu'elle était au moment où le conflit fut suscité. Rien en fait n'a été changé, mais aucun changement survenu par effet du *modus vivendi* stipulé entre les deux nations, ne saurait porter préjudice au titre d'aucune d'elles.

Livré à Rome, le 25 février 1904.

Pour le Brésil :

Joaquim Nabuco



## TABLE DES MATIÈRES

---

I. — Comment le Gouvernement Britannique démontre que les Hollandais trafiquaient dans la zone en litige entre 1620 et 1680 . . . . .	5
II. — Comment le Gouvernement Britannique démontre que les Hollandais continuèrent leur commerce avec les Indiens du Rio Negro entre 1680 et 1750. . . . .	57
III. — Comment le Gouvernement Britannique démontre le « Contrôle des Hollandais établi dans le District » entre 1750 et 1775 .	65
IV. — Comment le Gouvernement Britannique démontre que l'influence hollandaise dans le territoire en litige continua d'être suprême pendant « la période de l'effort des Portugais » (1776-1790). . . . .	145
V. — Comment le Gouvernement Britannique démontre la continuation du titre hollandais, puis anglais, dans la période de 1791 à 1850 . . . . .	255
VI. — Période de 1850 à 1845. . . . .	255







# TROISIÈME MÉMOIRE

VOL. III

## REPRODUCTION

DES

# DOCUMENTS ANGLAIS

SUIVIS DE BRÈVES OBSERVATIONS

PRÉSENTÉ À ROME LE 25 FÉVRIER 1904

PAR

JOAQUIM NABUCO

ENVOYÉ EXTRAORDINAIRE ET MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE DU BRÉSIL  
EN MISSION SPÉCIALE AUPRÈS DE SA MAJESTÉ LE ROI D'ITALIE

---

PARIS

A. LAHURE, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

9, RUE DE FLEURUS, 9



FRONTIÈRES DU BRÉSIL  
ET  
DE LA GUYANE ANGLAISE  
QUESTION SOUMISE A L'ARBITRAGE  
DE  
S. M. LE ROI D'ITALIE

---

TROISIÈME MÉMOIRE  
BRÉSILIEN



# TROISIÈME MÉMOIRE

VOL. III

## REPRODUCTION

DES

# DOCUMENTS ANGLAIS

SUIVIS DE BRÈVES OBSERVATIONS

PRÉSENTÉ A ROME LE 25 FÉVRIER 1904

PAR

JOAQUIM NABUCO

ENVOYÉ EXTRAORDINAIRE ET MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE DU BRÉSIL  
EN MISSION SPÉCIALE AUPRÈS DE SA MAJESTÉ LE ROI D'ITALIE

---

PARIS

A. LAHURE, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

9, RUE DE FLEURUS, 9

---



REPRODUCTION  
DES  
DOCUMENTS ANGLAIS  
SUIVIS DE BRÈVES OBSERVATIONS

---

Dépêche du Commandeur, le 20 octobre 1679.

C'est la dépêche où le mot *Penoene* a été remplacé dans la traduction par le mot *Rupununi*. Les Mémoires Anglais la citent pour montrer que, déjà au xvii<sup>e</sup> siècle, les Hollandais fréquentaient le *Rupununi* et que la Compagnie l'explorait. C'est la confusion avec le *Penony*, affluent du *Mazaruni*. Le premier voyageur d'Essequibo à remonter le *Rupununi* sera *Hortsman*, dans sa fuite, en 1740. Le *Rupununi* ne sera visité par des trafiquants hollandais, la plupart de Surinam, qu'à l'époque environ où les Portugais fortifièrent le *Tacutú*, c'est-à-dire après 1776, et cela pendant quelque dix ans seulement. Vers 1790 ils auront entièrement abandonné la région de l'Essequibo en amont des cataractes.

En lisant la partie historique du Mémoire et du Contre-Mémoire il faut avoir toujours présente cette confusion de *Penoene* avec *Rupununi*, sur laquelle est basée leur théorie que les Hollandais fréquentaient et occupaient les savanes voisines du *Rio Branco* dès le milieu du xvii<sup>e</sup> siècle. Il serait trop long de signaler tous les passages des deux Mémoires

inspirés par l'idée que le Penoene des anciens documents hollandais était le Rupununi, affluent du Haut-Essequibo.

---

Extraits du Journal du Fort Kijkoveral pour la période  
de 1699 à 1701.

Nous reproduisons ailleurs ces extraits. Ils ont trait au Penoni, dans le bassin du Mazaruni, et non au Rupununi.

Le *Haut-Essequibo*, des versions anglaises, que nos traducteurs, traduisant directement de ces mêmes versions, ont quelquefois reproduit aussi, ne correspond pas au texte original hollandais, — *boven Ysekepe*, « plus haut sur l'Essequibo »: Nous avons montré que tout endroit en amont du fort était *boven Ysekepe*. L'expression n'avait aucunement la portée de la forme « le Haut-Essequibo ». Nous l'avons nous-mêmes employée quelquefois dans le sens de — l'Essequibo au-dessus des cataractes. Le Contre-Mémoire Anglais l'emploie pour donner l'impression de possession et d'exploration du Haut Essequibo, ainsi que du Rupununi. Il nous faut prévenir qu'il s'agit d'une expansion du simple adverbe hollandais *boven, van boven, en haut, d'en haut*.

---

Dépêche du Commandeur, juin 1706

C'est notamment sur cette dépêche qu'est basée la théorie anglaise de la prétendue familiarité des agents de la Compa-

gnie avec les savanes du Rupununi. Nous l'avons étudiée ailleurs. Il s'agit des savanes du Cuyuni, auxquelles on pouvait passer par le Penoene.

---

**Instructions de la Compagnie des Indes  
au Commandeur d'Essequibo, le 1<sup>er</sup> mai 1714.**

Les directeurs lui recommandent de tâcher de découvrir le Lac Parime ou Rupononi et la ville Manôa ou Eldorado. L'expédition ne se réalise pas. Nous reproduisons un passage de ces instructions : il suffit pour montrer le caractère tout à fait fabuleux de l'information basée sur la carte de Hondius. Le Contre-Mémoire Anglais dira cependant qu'il s'agit dans cette pièce « d'organiser le trafic » (celui du Penoene, qu'elle prend pour le Rupununi) avec l'Amazone. Il n'en a été tenu aucun compte par le Commandeur.

« Comme nous avons vu et remarqué sur différentes cartes que dans la rivière d'Ysekepe se trouve située une rivière ou cours d'eau qui traverse l'intérieur et s'étend sans obstacles jusqu'au lac de Parime, nommé aussi Rupowini, très renommé pour ses riches gisements d'or, que non loin de ce lac de Parime se trouve situé aussi l'endroit appelé Manoa ou l'El Dorado, ou la Cité Dorée, où se trouvent, comme dans toute la région de la Guyane que ladite rivière traverse, de nombreuses mines d'or et d'argent, et où l'on peut trouver une quantité considérable de ces matières ou minéraux; nous sommes d'avis qu'on pourrait tenter un essai ou une expérience pour descendre ladite rivière; nous sommes convaincus que l'on pourrait facilement le faire, puisque cette rivière nous semble navigable et assez profonde pour qu'on puisse la suivre au moins avec des bateaux à

fond plat, afin de mieux s'assurer si aux endroits susdits, soit en établissant un commerce ou des trocs d'objets et de marchandises avec les propriétaires ou les naturels de ces régions, soit même en y acquérant des propriétés, on ne pourrait pas faire des conquêtes ou des bénéfices pour le compte de la Compagnie, ce qui, nous le pensons, pourrait bien se faire d'une façon ou d'une autre. C'est pourquoi nous avons désiré vous communiquer cette intention de notre part, sous le sceau du plus grand secret, en vous recommandant de mettre à exécution notre idée de la façon la plus expéditive, et à cet effet, pour que vous soyez aussi éclairé que possible sur cette idée, nous avons ajouté à la présente lettre des instructions ou renseignements sur l'exécution dudit plan, auxquels vous pourrez vous conformer autant que les circonstances le permettront.... »

---

**Mémorial ou Pétition des colons de la rivière Essequibo  
au Directeur de la Compagnie des Indes, 1717.**

« ... Il y a bientôt cinq ans que le Commandeur Pieter van der Heijden, agissant d'après les ordres de Vos Altesses, nous a interdit de commercer, aussi bien en dedans qu'en dehors des limites de cette Colonie, en esclaves indiens rouges, en baume, etc. Par cette interdiction nous nous trouvons non seulement privés des avantages que ces affaires, bien que peu importantes, auraient pu nous procurer, mais encore il nous faut voir les bénéfices que nous pouvions en attendre aller sous nos yeux à nos voisins, c'est-à-dire aux colons de Surinam et de Berbice, et voyant qu'il a plu à Vos Altesses de permettre qu'une interdiction de cette sorte fût décrétée, nous pensions qu'elle serait suspendue grâce à la sérieuse recommandation dudit monsieur le Commandeur. Nous prenons donc la liberté, Vos Altesses, de montrer de façon simple, combien il est peu avantageux pour la Noble Compagnie que cette interdiction reste en vigueur, quel préjudice elle

nous cause et combien elle favorise les habitants de Surinam et de Berbice et aussi combien elle les encourage à développer ces affaires de plus en plus à leur avantage.

« Vos Honneurs savent bien qu'il est permis aux gens des susdites provinces de trafiquer en tout ce qu'ils peuvent obtenir et qu'il ne nous reste plus rien que les échanges contre des embarcations indiennes, des pirogues et des *corials* et parfois des hamacs ou du cacao obtenus des Espagnols dans l'Orénoque. »

Les colons d'Essequibo sont empêchés de trafiquer même dans la Colonie. Tout le trafic va aux habitants de Berbice et de Surinam.

---

Dépêche de la Cour politique, Essequibo, à la Compagnie  
des Indes occidentales, le 20 février 1722.

« Dans le courant du mois de septembre de l'année dernière, la veuve La Tombe reçut en échange cinq esclaves rouges qui étaient venus des Portugais, d'en haut de la rivière Essequibo. Nous avons soutenu qu'ils étaient passibles de la confiscation, d'abord parce qu'il ne doit pas être permis aux colons de recevoir en échange des esclaves venus du haut de cette rivière, car cela finirait par placer Vos Seigneuries dans une position très désavantageuse, puisqu'on peut acheter ces esclaves bien meilleur marché que dans l'Orénoque, où les frais de voyage augmentent beaucoup le prix, et deuxièmement, parce qu'elle a gardé les esclaves pendant environ une quinzaine sans les déclarer, contrairement à la proclamation dans laquelle il est dit que les colons de cette Colonie doivent, dans les huit jours, déclarer leurs esclaves à l'Office, sous peine de confiscation; mais MM. Buisson et Thierens semblèrent être d'opinion différente, et nous ne voulâmes pas décider la question avant d'avoir reçu les ordres de Vos Honneurs. »

Cette pièce montrerait que des trafiquants portugais étaient sur l'Essequibo, en haut du fort, et que la Compagnie condamnait l'entrée d'esclaves indiens par cette voie pour protéger le monopole du commerce qu'elle s'y arrogait.

---

Extrait des Livres de la Compagnie, le 7 juillet 1722.

Dans cette pièce est enregistré le prix payé pour une esclave « à des nations étrangères du voisinage ».

Vendeurs et acheteurs étaient mutuellement inconnus et ne se préoccupaient que de leurs transactions. Le voisinage de l'Amazone était alors censé être à très courte distance du Fort Kijkoveral. Chaque jour des Indiens venaient vendre au fort des produits, de la teinture, des esclaves. On ignorait leur provenance. Cette pièce montrerait que des nations voisines de l'Amazone allaient jusqu'au Fort. Par le Tacutú, le Mahú et le Rupununi, ou bien par l'Anauá, le Cuitarú et le Rupununi, itinéraire qui ne touche pas le territoire contesté? Ou bien par le Javaperi, l'Urubú, le Trombetas, descendant l'Essequibo? En tout cas c'est une nation voisine de l'Amazone qui serait allée commercer avec les Hollandais. Ce seraient peut-être des Taromas du Rio Negro, que le Père Jeronymo Coelho y aurait envoyés pour trafiquer avec les Hollandais. On peut tout conjecturer sur une semblable donnée. Politiquement parlant, le rôle joué par les autorités du fort Kijkoveral dans cette transaction est le rôle passif de l'acheteur à qui l'étranger vient de loin offrir sa marchandise.

**Dépêche de la Cour Politique, le 4 octobre 1723.**

« Dans la nuit du 8 au 9 du même mois (septembre), le second soussigné (le Secrétaire Gelskerke) reçut avis du bateau-vigie qui surveille les chutes de l'Essequibo que la nation Maganout descendait la rivière et, à cette nouvelle, il fit immédiatement tirer du fort deux gros coups de canon d'alarme et envoya une embarcation au premier soussigné (le Commandeur) pour transmettre la nouvelle à Son Honneur. Celui-ci vint à Cartabo vers une heure de l'après-midi du 9 du même mois et il fut résolu que nous irions ensemble, vers quatre heures de l'après-midi, à Bartica, point où nous arrivâmes vers le soir et où nous trouvâmes plusieurs colons. Nous y fûmes informés par le Directeur van Doorn que le Conseiller Thierens était parti à Oosterbeek, par eau, le matin, de bonne heure, et Pieter la Rivière nous montra un billet du Conseiller Buisson par lequel il nous donnait à entendre qu'il ne viendrait que si l'alarme se renouvelait. Cela nous causa quelque mécontentement, car il avait été convenu, à une réunion précédente, que nous continuerions à délibérer en cet endroit avec les autres au sujet de la sécurité de cette Colonie. Nous résolûmes cependant de nous rendre ensemble à la plantation d'Oosterbeek où nous arrivâmes après minuit et où nous trouvâmes plusieurs colons et aussi trois embarcations remplies de Maganouts. M. Buisson arriva à Oosterbeek environ une bonne heure après nous. Dès le matin du lendemain, 10 septembre, les chefs de la susdite nation Maganout furent interrogés par le moyen d'interprètes, et tous les efforts furent faits pour découvrir quelles étaient leurs intentions; mais il fut impossible de rien tirer d'eux, si ce n'est qu'ils étaient venus pour commercer avec nous, et il fut résolu que le premier soussigné les emmènerait à Cartabo, les y garderait cinq ou six jours en les traitant en amis et qu'entre temps une embarcation serait envoyée aux chutes pour savoir s'il y avait d'autres gens de cette nation en route.

A quatre heures environ de l'après-midi chacun regagna son habitation.

« Le premier soussigné fit partir les trois canots de Maganouts en commandant de les placer entre deux embarcations de Votre Honneur, ce qui fut fait; mais obligés par le courant de se tenir près du bord, tous les Maganouts sautèrent de leurs canots dans l'eau, environ une demi-heure après avoir quitté Oosterbeek, et s'enfuirent dans les bois. Nous fîmes plusieurs tentatives pour les rattraper, mais ce fut en vain et nos hommes ne parvinrent à capturer qu'un jeune garçon. Nous retournâmes alors à Oosterbeek avec le Conseiller Buisson et d'autres colons pour prévenir tous ceux qui demeuraient dans ces parages de se tenir sur leurs gardes et pour envoyer à la poursuite des fugitifs, dont huit esclaves seulement furent capturés : quatre par le Directeur d'Oosterbeek, trois par le forgeron Barent Houwmes et un par une négresse affranchie de la même plantation. De retour à Cartabo, il fut décidé d'envoyer aux chutes, le dimanche matin, 12 septembre, un chrétien dans une embarcation armée avec des vivres pour un mois afin de surveiller les mouvements de cette nation et de faire bonne garde, de sorte que nous fussions avisés de leur arrivée en temps utile. Le 15 septembre, le premier soussigné repartit pour Bonnesieke et la côte. Dans la soirée du 15 du même mois, le second soussigné reçut avis que les fils de Jochem Maximiliaen, qui avaient été aux chutes pour le salage, étaient de retour et que des Accuways et des Caraïbes les avaient avertis que les Maganouts étaient réunis en très grand nombre sur un ruisseau au-dessus des chutes où ils avaient cinquante embarcations divisées en deux flottilles, l'une de trente et l'autre de vingt canots. S'étant assuré que M. Thierens était revenu ce même soir d'Oosterbeek, il alla le trouver au milieu de la nuit avec le Conseiller et Directeur Coudron pour examiner quelles autres précautions on pourrait prendre pour la sécurité de cette Colonie. M. Thierens l'informa alors que les colons enverraient deux canots à l'une des chutes située le plus haut dans l'Essequibo avec dix ou douze métis de ce fleuve et trois chrétiens. C'était dans le voisinage de cette chute que se trouvait le nègre Jacob, appartenant à la planta-

tion Hooghen Droogh et les saeurs des plantations De Twee Agataas et Oosterbeek, avec les gens qui les avaient accompagnés et ils avaient demandé de l'aide pour repousser, si possible, les Maganouts qui devaient passer par là. A cette fin, M. Thierens demanda quelques Indiens et quatre fusils avec de la poudre et des balles, ce qui lui fut livré en temps convenu. Informé de ce qui précède, le premier soussigné revint à Cartabo le 16 septembre. Le 17, M. Thierens partit pour Oosterbeek, partagea son monde entre les deux embarcations, et, d'accord avec ce qui avait été convenu avec le Commandeur, leur donna les instructions sur ce qu'ils avaient à faire; et, dans le cas où ils se jugeraient en trop petit nombre, ils devaient ne pas s'exposer et revenir aussi vite que possible à Oosterbeek. »

Cette dépêche montre que les Manaos étaient complètement étrangers à la Colonie, qu'ils furent traités en ennemis, et aussi que le contrôle de la Compagnie ne s'exerçait alors que jusqu'à une petite distance en amont du fort.

---

Procès-Verbal de la Cour Politique, le 3 septembre 1724.

« Après avoir invoqué le nom de Dieu, le Commandeur Laurens d'Heere fit savoir à la Cour que, d'après des rapports reçus, la nation Maganout tuait tous ceux qui lui tombaient entre les mains dans la région du Haut-Essequibo, et qu'elle était en train de chasser toutes les autres nations nos amies. Son Honneur maintint qu'il était de la plus grande nécessité, pour la protection de la Colonie entière, d'extirper et d'annihiler ces rebelles, si cela était possible. La Cour, après délibération sur ce point, fut d'avis unanime d'ordonner à Jan Batiste, le chef de poste à l'établissement de commerce de la Compagnie, à Waequepo, de remonter la rivière vers le commencement du mois suivant (décembre) avec une force aussi considérable d'Indiens qu'il

pourra rassembler, tous bien armés d'arcs et de flèches et des munitions de guerre nécessaires, et de lui ordonner de plus, de la part du Commandeur et de la Cour, de marcher contre lesdits Maganouts, et de tuer ou de faire prisonniers tous ceux qu'il pourrait trouver, avec promesse de recevoir lui et ses hommes deux grandes haches pour chaque tête, et, pour chaque esclave pris et amené ici, sa valeur monétaire en vente publique. — Résolu et conclu en notre Cour. »

Ordre mettant à prix les têtes des Manaos. Preuve qu'ils n'étaient pas les alliés, mais les ennemis de la Colonie.

---

Dépêche du Commandeur, le 26 septembre 1727.

Il avait remonté deux ans auparavant la rivière d'Essequibo et voici comment il raconte le résultat de ce voyage, qui, évidemment, n'a pas dépassé les premières chutes :

« Passant à présent, Messieurs, à la rivière Essequibo, il y a maintenant à peu près deux ans que j'ai remonté cette rivière en compagnie de Mr. von der Kaey pour voir s'il n'y aurait pas moyen de mener à bonne fin une entreprise quelconque au delà des cataractes; mais la rivière offrait de grands dangers, et à certains endroits il a fallu nous faire haler dans une *cuiriará* à travers les chutes d'eau, au péril de nos vies. Il est tout à fait impossible de naviguer sur cette rivière dans de grands bateaux, comme les canots, et il l'est également dans des barques, car en amont de la plantation Nieuw Cortrijk les cataractes se succèdent. Quant au pays, il m'a semblé très bon; mais, ayant demandé à quelle hauteur les eaux montent à ces endroits, on m'a répondu que dans la saison pluvieuse elles atteignent jusqu'à 25 ou 50 pieds, de sorte que les terres sont presque toutes submergées. Des collines très élevées, presque toutes rocheuses, et

d'accès difficile longent la rivière. Je me suis aussi enquis avec soin du genre de commerce qu'on y pourrait faire avec les Indiens, et n'ai jusqu'à présent pu en découvrir d'autre qu'un peu de baume qu'on en rapporte, et parfois quelques esclaves rouges. Dans ce but deux créoles remontèrent la rivière l'an dernier seulement, et, après une absence de sept ou huit mois, ils n'en rapportèrent que très peu. Le seul bénéfice que cette Colonie retire de la rivière Essequibo consiste en ce que cette dernière est très poissonneuse et reçoit en conséquence la visite annuelle de la Compagnie et des colons particuliers, pour le salage. A cet effet on a de nouveau préparé deux bateaux pour Vos Seigneuries, et ils seront prêts à partir au mois d'octobre. Je ne vois aucun bénéfice pour Vos Seigneuries à envoyer un homme remonter la rivière, car je ne puis rien découvrir de la nation sauvage. »

---

Dépêche du Commandeur, le 5 avril 1732.

Le 15 octobre 1731 Jacobus van der Burg, qui avait salé pour la plantation Poelwijk pendant plusieurs années, avait été envoyé avec l'ordre d'aller aussi haut que possible dans l'Essequibo afin de traiter amicalement avec les Indiens et de voir s'il ne pourrait pas décider quelques chefs à venir s'entendre directement avec le Commandeur.

---

Dépêche du Commandeur, le 21 mars 1733.

Van der Burg était arrivé en avril de l'année précédente. n'ayant pas pu aller très loin dans les rivières à cause de

la sécheresse continue, n'avait fait que saler quelque poisson, était retourné en octobre.

---

Dépêche du Commandeur, le 5 décembre 1733.

Van der Burg avait été trafiquer parmi les tribus de l'Essequibo pendant plus d'une année, avait envoyé deux femmes esclaves et du baume de copahu.

---

Compte rendu de la Cour Politique, le 4 décembre 1735.

Jacobus van der Burg, employé à construire une station de commerce (handel platz) sur la rivière Essequibo afin de développer le commerce parmi les Indiens, demande une augmentation de salaire.

---

Dépêche du Commandeur, le 12 janvier 1737.

« ... Dans la cargaison qui part se trouvent deux demi barils de teinture fine troquée par Van der Burg quand les bâtiments nécessaires ont été construits et un poste établi pour étendre notre commerce à travers ces régions jusqu'à l'Amazone, si possible. Mais bien que mes espérances à ce sujet ne se soient pas encore réalisées, cependant, en vue de la traite des esclaves et de la production de tein-

ture fine, ce poste conserve une grande importance puisque, malgré la modestie de ce début, nous devenons connus parmi les Indiens plus dans l'intérieur des terres et ce commerce pourrait graduellement devenir considérable. Nous payons aux Indiens, pour quatre balles de cette teinture, une grande hache; pour trois balles, une hache de moyenne grandeur; pour deux balles, une petite hache, trois balles de teinture pesant 4 livres. Nous avons encore ici, plein de cette teinture, un baril qui n'est arrivé qu'à la fin de 1736. Si Vos Honneurs voulaient avoir la bonté, à l'occasion, de me renseigner sur la valeur de cette teinture en Europe, nous pourrions calculer ce qu'elle coûte par livre à la Compagnie et, dans le cas d'un bénéfice considérable, nous pourrions employer tous nos efforts à développer ce commerce. »

Le commerce est le but des Directeurs. Comme avec l'Orénoque on cherche à l'établir, si possible, avec l'Amazone. Il est inutile de rappeler qu'à cette époque il n'existait aucune idée de la manière dont on pourrait communiquer avec l'Amazone par l'Essequibo.

Première mention de la fondation d'un poste permanent pour le commerce sur l'Essequibo : le poste Arinda. L'effort se résumera, jusqu'à l'extinction de la Compagnie, dans la création de ce poste d'un à deux gardiens établi, d'abord, en aval de l'embouchure du Potaro.

---

Dépêche du Commandeur, le 14 septembre 1739.

« La mission secrète projetée par le chirurgien Hortsman (qui paraît être tout à fait à la hauteur d'une semblable entreprise) promet, si elle réussit, de grands avantages. »

Nous avons parfois commenté l'expédition du chirurgien allemand Hortsman. Sa mission était de découvrir le lac doré, comme il le dit lui-même dans le titre de son manuscrit que nous avons reproduit : « JORNADA Q. FIZ AO SONHADO LAGO DE PARIMA O DE ORO NO ANNO DE 1739, » *Voyage que je fis au fabuleux Lac de Parime ou de l'Or en l'année 1739.*

Il était muni de passeports en hollandais et en latin. Les ordres qu'il emportait étaient de n'échanger ses marchandises que contre de l'or, de l'argent ou des pierres précieuses. Nicolas Hortsman n'était pas chargé d'étendre le titre de la Compagnie au delà de l'Essequibo, ni d'incorporer au territoire de la Compagnie les régions par où il passerait. Il avait à découvrir l'or fabuleux. Là où il le découvrirait, la Compagnie chercherait naturellement à provoquer un titre, en créant une possession. L'El Dorado, cependant, n'existait pas; aussi, ne le découvrant pas, il aima mieux passer aux Portugais du Rio Negro que de retourner aux Hollandais qui l'avaient engagé. Hortsman, nous l'avons dit, était Allemand. Hartsinck, l'historien officiel et documenté de la Compagnie, qui écrit avec le secours de ses archives, dit que Hortsman « s'était borné à remonter le même cours que Manuel da Silva Rosa avait descendu et probablement s'était fait instruire par ce Portugais. » (*Beschrijving van Guiana*, Amsterdam, 1770, p. 267). Selon Hartsinck, ce fut Manoel da Silva Rosa qui, le premier, révéla la communication entre le Rio Branco et l'Essequibo par le Mahú, le Pirara et le Rupununi. « Ceci a été prouvé, dit-il, par le nommé Manuel da Silva Rosa, décédé il y a quelques années à Essequibe. Il était le secrétaire du Vice-Roi du Brésil, et eut le malheur de tuer quelqu'un dans un duel; il prit la fuite et, après avoir erré pendant une bonne demi-jour-

née dans le pays, il arriva avec quelques-uns de ses esclaves de l'Amazone à une rivière, où il abattit un grand arbre dont il fit un canot, avec lequel il arriva avec ses gens, sans débarquer, par le Mahu dans la rivière Rupununi et de là dans l'Essequibe jusque dans nos possessions. » (*Ibid.*)

Le Contre-Mémoire anglais conteste cette affirmation de Hartsinck en produisant le certificat de décès à Recife, en 1727, d'un Manoel da Silva Rosa, secrétaire du Gouvernement de Pernambuco. Nous avons produit des documents relatifs à un autre Manoel da Silva Rosa qui reçut, en 1720, une patente militaire à Minas. Que Hortsman ne fût pas le premier à passer par cette route, la pierre qu'il rencontra près du confluent du Cuidarú avec des caractères latins le prouve absolument. Qu'il se soit renseigné près des Portugais du Rio Negro qui avaient fait ce voyage avant lui, la figuration dans son croquis et de l'Uraricoera avec ses chutes et du Tacutú en amont du Mahú, suffit pour le montrer. Les mêmes noms se rencontrent souvent en Portugal ou au Brésil portés par plusieurs personnes. Nous avons déjà montré l'impossibilité que Hartsinck ait inventé ce voyage de Manoel da Silva Rosa et sa mort à Essequibo.

---

Le Commandeur, le 23 novembre 1739.

« Le 5 de ce mois, le chirurgien Hortsman est parti avec deux soldats des plus capables, bien pourvus d'armes et de tout ce qui leur était nécessaire pour le voyage projeté au-dessus des chutes d'Essequibo et munis d'instructions convenables et de passeports en hollandais et en latin pour le cas où se présenterait l'occasion de s'en servir.

« De plus, on a attaché à son service quatre créoles capables et intelligents qui doivent lui servir de guides et d'interprètes auprès des Indiens qu'ils rencontreront dans ce voyage, et qui, au moyen de cadeaux minimes, pourront être disposés à le faciliter; et comme on a reçu depuis avis que Hortsman avait réussi à franchir les chutes, j'espère avoir dans six mois l'honneur de présenter à Vos Seigneuries un rapport favorable sur l'issue de ce voyage. »

Cela montre l'idée que l'on se faisait des difficultés de ce voyage. Toutes les nouvelles du voyage de Hortsman apportées au Commandeur sont fantastiques.

---

Dépêche de Storm van's Gravesande, secrétaire à Essequibo,  
le 30 avril 1741.

« L'unique but de la présente est de faire savoir à Vos Honneurs que le 3 de ce mois d'avril, Jacques Donacq, posthouder de l'établissement de commerce de Vos Honneurs au-dessus d'Essequibo, est arrivé ici, expressément pour rapporter que l'un des Indiens du poste qui accompagnait Nicholas Hortsman était revenu, envoyé par Hortsman lui-même, avec la nouvelle que le voyage s'était très heureusement accompli et qu'il avait échangé toute la marchandise qu'on lui avait donnée; que son compagnon Christiaen Rijs était en train de se rendre ici par voie de mer, mais que lui-même avait cru devoir rester là-haut, où il avait arboré le pavillon et fait une plantation; or, comme ses ordres ne lui permettaient l'échange de ses marchandises que contre de l'or, de l'argent ou des pierres précieuses, j'ai bon espoir (si on peut se fier à la parole de cet Indien) que ce voyage sera un grand succès. »

Hortsman était parti en 1739; en 1741 on apprend que le voyage s'était très heureusement accompli. Ceci montre que

Hortsman, en remontant l'Essequibo, s'était engagé dans un désert inconnu où personne de la Colonie n'allait et d'où personne ne venait à la Colonie.

---

**Dépêche du Commandeur, le 10 juin 1741.**

« Il y a deux grands mois que Jacques Donacq (qui était attaché au poste d'Essequibo à la place de feu Jacobus van der Burg) vint me rapporter qu'un Indien était arrivé au poste et lui avait dit, par ordre du chirurgien Hortsman, que celui-ci avait arboré le drapeau de Vos Honneurs près du lac Parime, avait pris possession de la terre, y avait fait une plantation de manioe, et avait envoyé Cristiaen Reijs par voie de mer afin de donner un nouveau rapport du voyage, lequel avait réussi selon ses désirs. »

En juin 1741 on apprend au Fort que Hortsman était près du Lac Parime. Il était arrivé au Rio Negro en juillet 1740.

---

**Dépêche du Commandeur, le 8 février 1742.**

« Il m'aurait été très agréable d'avoir pu donner à Vos Honneurs d'aussi bonnes nouvelles sur le voyage entrepris par le chirurgien Nicholas Hertzman et par Cristiaan Rijst au lac Parime; mais je dois, à mon regret, avoir l'honneur d'apprendre à Vos Honneurs que les quatre créoles qui avaient fait le voyage avec ledit Hertzman sont arrivés ici le 25 novembre et m'ont raconté qu'ils avaient atteint le lac Parime; que le chirurgien Nicholas Hertzman était passé aux domaines portugais; que nonobstant cela, on lui avait confié une bonne bous-

sole et une carte du pays; qu'il avait demeuré pendant quelque temps avec un prêtre, sur les bords d'un ruisseau qui coule vers la ville du Pará; que ce fait étant arrivé à la connaissance du Gouverneur du Pará, il les avait fait chercher, et qu'à leur arrivée dans la ville, lesdits Nicholas Hertzman et Cristiaan Rijst étaient entrés au service des Portugais, et que les quatre créoles avaient été mis en prison pour les contraindre aussi à rester dans cet endroit; mais qu'après leur élargissement, ils étaient parvenus à traverser l'Amazone la nuit, dans un petit bâtiment, et qu'après cinq mois de voyage ils étaient enfin parvenus à revenir ici, Hertzman, ayant vendu probablement aux Portugais toutes les marchandises (dont fort peu avaient été livrées).

« Cette conduite inattendue dudit Nicholas Hertzman, qui était protestant et s'était montré grand amateur de telles entreprises et, de plus, avait tout à fait l'aspect extérieur d'un homme honorable, m'a beaucoup surpris, et je laisse juger à Vos Honneurs de quelle importance il sera de s'emparer de ces deux fripons, afin qu'ils soient rigoureusement punis pour servir d'exemple aux autres; et l'on trouvera peut-être une bonne occasion de le faire par l'entremise de l'ambassadeur de Leurs Grandeurs à la Cour de Portugal. »

On pense à demander l'extradition de Hertzman par l'ambassadeur de la Hollande à Lisbonne.

---

Dépêche du Commandeur, le 20 juillet 1746.

« De retour de son excursion dans l'Essequib, Jan Stock m'a rapporté que plusieurs Indiens lui avaient dit que Nicolas Hertzman était en route pour revenir chez nous, mais je ne peux pas croire que ce soit vrai. »

---

1. Le texte hollandais dit « Jan Stok van het Swerve boven Essequibo ».

C'est en 1746 que Stock a été en haut dans l'Essequibo. C'est alors qu'il a dû voir les Missions des Portugais, selon la mention que fait Storm de cet incident en 1764.

Dépêche du Commandeur, le 7 décembre 1746.

« Les mineurs viennent de descendre la rivière et m'ont rapporté que, malgré leurs souffrances, occasionnées par la maladie et le besoin, ils ont examiné les montagnes d'Essequibo dont les sommets touchent au ciel; que beaucoup d'entre elles, absolument dépourvues d'arbres, paraissaient devoir contenir du minerais, entre autres la montagne Calikko, ou de Cristal, dont le sommet est plein de soufre et de vitriol, et qui est presque converti, en bas, de cristaux et de beaux filons de minerais d'argent; mais que les nations indiennes qui habitent ce district ne leur avaient pas permis de s'en approcher sans beaucoup de difficultés, terrifiées qu'elles étaient par les mauvais traitements que leur avaient infligés les Portugais du voisinage; que, de plus, l'exploitation de ces mines occasionnerait beaucoup de peine et de dépenses, car elles se trouvaient à trois bonnes journées de distance dans l'intérieur; que leur plus grand obstacle avait été le manque de bons interprètes, car ils avaient observé un grand manque de foi dans l'interprétation des créoles qui les avaient accompagnés, ceux-ci craignant toujours d'être de nouveau employés dans les mines; et que les nations indiennes étaient toutes en guerre, non seulement entre elles, mais aussi avec les Portugais, qui faisaient continuellement des incursions contre elles et les enlevaient, ceci

---

thuijs gekome heeft mij gerapporteert dat van verscheijde Indiane hadde.... »

Dans la traduction anglaise il est dit :

« Jan Stok, having returned home to Essequibo from his wanderings above in Cuyuni.... » Il n'est pas question du Cuyuni dans ce passage.

étant une fort grande source de danger pour tout chrétien qui allait dans ces parages.

« Ils m'ont dit aussi, et cela a été confirmé par un de nos marchands ambulants, que N. Horstman, qui s'est enfui il y a quelque temps, est toujours avec les Portugais qui maltraitent les Indiens, ce qui a fait se répandre le bruit qu'il revenait. » (*App. British G. B. Venez.*, II, p. 48.)

Preuve que les Portugais étaient en 1746 dans le bassin de l'Essequibo, qu'ils en dominaient les tribus, ce qui devait avoir lieu par des Troupes de Rachat ou par des « bandeiras ».

---

Dépêche du Commandeur à Essequibo, le 23 mars 1747.

«.... En outre, j'ai appris par le burgher Capitaine L. Persik, lorsqu'il arriva d'Orénoque, la nouvelle, confirmée par quelques Espagnols, que les Espagnols avaient fait un voyage dans la direction du Sud-Ouest, exactement sur nos derrières, et avaient découvert dans cette région les sources des rivières Cuyuni et Massaruni (qui à elles deux forment à proprement parler ce fleuve Essequibo) sortant toutes deux d'un grand lac ou mer intérieure de 60 milles de long et 20 milles de large et très profond. L'eau en est d'un bleu d'azur, sans aucun poisson et il est situé à une distance de soixante-quinze à quatre-vingts heures du Fort Kijkoveral. Leur intention était de fonder pour eux un établissement permanent auprès des sources des rivières susmentionnées et de s'y fortifier, de sorte que nous aurions été renfermés dans un cordon.

« Ils disent que ce lac est le fameux lac de Parima. C'est ainsi que le nomment également les Indiens qui habitent dans le voisinage, de sorte qu'il se trouve beaucoup plus près de nous que nous n'avons amais pensé, car il a été cherché beaucoup plus au sud.

« M. Persik, que j'ai nommé plus haut, s'est entretenu non seulement avec les Pères et les officiers qui ont fait le voyage, mais encore en a vu la carte qu'on était occupé à dresser et dont je ferai tout mon possible pour avoir une copie. Il a vu aussi quelques Indiens qu'ils ont ramenés de là-bas, lesquels sont à peu près blancs et habillés d'une étoffe de coton fabriquée par eux-mêmes.

« Je me permets encore une fois d'attirer l'attention toute spéciale de Vos Honneurs sur le fait susmentionné, car il sera dans l'avenir d'une importance capitale pour cette Colonie, dont la situation, grâce à la protection du Très-Haut, commence à être prospère.

« Il y a longtemps que j'aurais démoli le premier fort sur le Cuyuni (ce qu'il m'est encore facile de faire par le moyen des Caraïbes), si j'avais seulement été bien sûr jusqu'où s'étendent les limites du territoire de Vos Honneurs tant au sud qu'à l'ouest, mais c'est un renseignement qu'il m'est absolument impossible d'obtenir de notre bureau ici. Je prie donc instamment Vos Honneurs d'avoir la bonté de m'envoyer les indications nécessaires à cet effet, car une erreur sur ce point pourrait avoir des conséquences par trop déplorables. »

Croyance de Storm à la découverte du Lac Parima par les Espagnols à trois jours et demi du fort Kijkoveral.

Les Indiens du Lac sont à peu près blancs. Le fait est d'une importance capitale pour la Colonie. L'ignorance où les administrateurs d'Essequibo se trouvaient en 1747, même quant aux territoires à trois jours et demi de leur fort, était telle, on le voit, qu'ils admettaient la possibilité de la découverte à cette distance d'un lac de 60 milles de long et 20 milles de large d'où sortaient le Cuyuni et le Mazzaruni.

Outre l'ignorance du territoire, cette dépêche prouve que le Commandeur ignorait l'extension de la Colonie autant au Sud qu'à l'Ouest. Il en appelle à la Compagnie, qui n'en savait pas davantage; c'est pourquoi tous se rallieront à l'autorité de

d'Anville qui est venu les délivrer des angoisses du Traité de Münster. Schomburgk croit que ces Indiens à peu près blancs étaient des métis des Portugais qui avaient accompagné l'expédition d'Andrade.

---

Compte rendu des séances de la Compagnie des Indes,  
le 6 septembre 1747.

« .... Toutes les chambres respectives, chacune de son côté, recherche ont et examineront s'il est possible de découvrir jusqu'où s'étendent les limites de cette Compagnie sur le fleuve Essequibo ; si, cependant, il (le Commandeur) peut, en attendant, par des moyens indirects et sans paraître lui-même, arriver à déloger les Espagnols des forts et des habitations qu'ils ont, à ce qu'il affirme, construits sur le territoire de la Compagnie, et à les empêcher de s'y étendre plus loin, il lui sera loisible de le faire. »

Preuve que pour la Compagnie, en 1747, la concession de la Colonie dans l'intérieur s'arrêtait quelque part sur l'Essequibo.

---

Dépêche du Commandeur, le 29 décembre 1747.

« Deux des trafiquants ambulants, les nommés Hermanus Bannink et Gerrit Goritz, ont été assassinés en haut de l'Essequibo par les Indiens. Je ne suis pas surpris du tout que de tels faits se produisent ; mais ce qui m'étonne, c'est que ces faits ne soient pas beaucoup plus fréquents, à cause des procédés brutaux des gens de cette sorte, qui ne reculent devant rien, et, par là, excitent au plus haut point les

Indiens à la vengeance. La perte de ces gens ne serait pas matière à de bien vifs regrets, n'étaient les conséquences qui sont de grande importance, car je crains fort que ces tribus, qui habitent entre l'Amazone et cette rivière-ci, lesquelles sont assez puissantes, se trouvant aigries au plus haut point, et craignant qu'on ne tire vengeance de ce meurtre, ne songent alors à faire des incursions dans nos plantations les plus en amont du fleuve, ce qui nous précipiterait dans une guerre qui pourrait n'être, en aucune sorte, avantageuse à cette Colonie. Voilà longtemps que je prévois cela, et, pour cette raison, j'ai désiré fermer le fleuve Essequibo; j'ai, toutefois, rencontré une vive opposition à cause des profits que certaines gens tirent de la traite des Indiens. Je me propose d'appeler encore une fois l'attention du Conseil sur ce point dès l'assemblée du 8 janvier prochain. »

Preuve que le passage de l'Essequibo était barré par les tribus sauvages. Caractère des trafiquants. Terreur des tribus habitant entre l'Amazone et l'Essequibo; crainte qu'elles ne détruisent les plantations en amont du fleuve, ce qui produirait une guerre fatale à la Colonie.

---

Procès-verbal de la Cour, Essequibo, le 8 janvier 1748.

« Le Commandeur ayant montré quelles sont déjà les conséquences de la mauvaise conduite des négociants dans le haut de l'Essequibo, et ce qu'elles peuvent encore devenir (deux ou trois chrétiens ayant déjà été tués par les indigènes), Son Honneur fut d'avis qu'il serait préférable de fermer la rivière pendant quelque temps. Ceci fut décidé et approuvé après délibération; mais Son Honneur, voulant donner suite aux prétentions pendantes des habitants de la Colonie, a résolu de charger les Posthouders du poste Arinda de

l'Honorable Compagnie du recouvrement de leurs esclaves, à condition que 10 guilders par tête soient payés par leurs maîtres à ces mêmes Posthouders. »

Le fleuve fermé en amont du poste Arinda, qui était toujours en aval du Potaro. Étendue du contrôle hollandais, les environs de ce poste.

---

Dépêche du Commandeur, le 20 novembre 1749.

« Les découvertes faites par les Espagnols en 1748 dans notre voisinage, dont j'ai pu prendre connaissance par une copie de la carte respective (quoique cela fût défendu sous peine de mort), nous sont aussi d'un avantage considérable, — car cette fameuse mer de Parime, pour et contre laquelle on a tant écrit, à l'existence de laquelle beaucoup croient, tandis que d'autres la regardent comme fabuleuse, a enfin été découverte et est même, d'après la carte, située dans notre juridiction.

« Les renseignements que j'ai obtenus à la dérobée des Indiens libres me convainquent que la carte a été bien et exactement dressée par les jésuites qui formèrent cette expédition, accompagnés d'un officier et de quarante soldats. »

Nous avons déjà vu la croyance où était Storm que le Lac Parima avait été trouvé dans le territoire de la Colonie, tout près de l'embouchure de l'Essequibo, à une distance de soixante-quinze à quatre-vingts heures de voyage du fort Kijkoveral (cf. Atlas brésilien, page 2). Carte *Rios Essequibe et Demarary*, copiée et augmentée de quelques détails par Storm. Le lac Van Parima y est placé entre le confluent du Cuyuni et celui du

Massaruni, à égale distance de l'un et de l'autre. C'est de ce lac que sortent le Cuyuni, le Massaruni.

Dépêche du Commandeur, le 10 janvier 1750.

« Vos Honneurs savent que dans une de mes dépêches précédentes j'ai eu l'honneur de donner des détails sur les actes intolérables et inexcusables de quelques-uns de nos négociants ambulants, en amont du fleuve E-sequibo, ce qui m'a fait craindre que les nations qui y demeurent seraient portées à se venger. Malgré les moyens que j'ai employés; je n'ai jamais pu obtenir de preuves suffisantes pour un tribunal, de façon à pouvoir punir aucun d'entre eux selon ses délits.

« C'est pourquoi, convaincu de la justice des plaintes des Indiens; j'ai fermé le fleuve, et y ai défendu le négoce. Plus tard, j'ai été forcé par le Conseil de Justice de rouvrir le fleuve au commerce, à de certaines conditions, bien que j'aie suffisamment démontré le danger qui était à craindre de cette mesure.

« Maintenant, enfin, il est arrivé que mes prophéties se sont réalisées, car un de ces marchands ambulants, nommé Jan Stock, homme insolent et impie, y a commis, au dire de tout le monde, des atrocités épouvantables.

« Accompagné d'une troupe de Caraïbes de l'Orénoque, il a attaqué les nations nos amies près du poste d'Arinda, a fait tuer tous les hommes, a emmené les femmes et les enfants comme esclaves, a dévasté toutes les plantations et a commis beaucoup d'autres méfaits inouïs.

« En un mot, ils ont exaspéré les Indiens, et ceux-ci ont l'intention de se venger de ces outrages, de telle sorte que les autres marchands qui se trouvent encore dans le haut du fleuve sont en danger de mort imminente, et les plantations en amont courent le risque

d'être abandonnées. Sous ce rapport, le Directeur de la plantation Oosterbeek (maintenant St-Jan) a descendu le fleuve pour demander de l'aide en cas de besoin.

« Pendant le voyage que j'ai fait dans la partie supérieure du fleuve, j'avais déjà reçu la visite d'une troupe d'Indiens Akavois qui venaient se plaindre, mais je n'en ai pas appris le quart à cette époque.

« J'ai alors sommé ledit Jan Stock de comparaître à la séance de la Cour le 5 courant; il n'a pas obéi à cet ordre, ce qui a été rapporté à la séance, et après audition du posthouder d'Arinda et d'autres, un mandat d'arrêt a été lancé contre lui, et l'enseigne, accompagné d'un sergent et de quatre hommes, a été expédié pour l'arrêter, n'importe où il se trouve, et l'amener prisonnier ici. Une séance extraordinaire aura lieu le 19 de ce mois pour traiter cette affaire.

« J'ai immédiatement envoyé cette nouvelle aux indigènes, et leur ai fait promettre satisfaction, en leur demandant d'envoyer leurs chefs, afin qu'ils soient personnellement représentés. Quelques-uns y ont déjà consenti, mais d'autres sont si loin, et la panique les a tellement dispersés, que je n'ai pas encore pu les avertir. Je crois cependant que, dès qu'ils apprendront l'arrestation de cet homme, ils redeviendront tout à fait calmes. »

Caractère des trafiquants. Stock se sert d'une troupe de Caraïbes de l'Orénoque pour attaquer les tribus amies des Hollandais autour du poste Arinda.

Preuve qu'en 1750 le contrôle de la Compagnie ne dépassait pas le poste.

---

**Dépêche du Commandeur-adjoint, le 8 juin 1750.**

« Jacob Friedrich Mushack, posthouder d'Arinda, dans le haut Essequibo, est descendu au commencement d'avril, amenant pour l'Honorable Compagnie trois esclaves Indiens qu'il avait achetés, à savoir : un homme, une femme et un enfant, que j'ai provisoirement placés à la plantation de Duynenburg, et comme l'auxiliaire Pieter Leenderse a été ramené fort malade de là-bas, et que ledit Mushack m'a demandé de lui céder Jan Jacob Steyner, le gendarme, pour remplacer Leenderse comme auxiliaire, j'ai satisfait à sa demande, et j'ai nommé en remplacement du gendarme le soldat Bartholomeus Cantineaux. »

Rôle du poste Arinda, importance de ses transactions : trois esclaves achetés pour la Compagnie.

---

**Rapport du Commandeur, le 22 juin 1750.**

.....

« Le phare a été emporté par la crue considérable des eaux, et il faudra le transférer à un autre endroit. Tout marche bien aux établissements de commerce de la Compagnie, qui sont pourvus de bons posthouders. J'ai donné ordre de transférer le poste d'Arinda sur l'Essequibo, à quatre journées plus haut, au ruisseau Rupununi, sur la route directe des tribus qui descendent de l'Orénoque et du Corentyne et qui traversent le pays pour y faire le commerce ou la guerre. »

.....

« Par ce moyen (c'est-à-dire par l'introduction d'un plus grand

nombre de colons) la Colonie deviendrait florissante et plus tard puissante : l'intérieur (qui est inconnu) pourrait être exploré et cultivé ; les terres qui se trouvent placées le long de la rivière pourraient être employées à la culture du sucre et du riz, celles de l'intérieur à d'autres cultures, et il en résulterait sans aucun doute de nombreuses découvertes, qui seraient de grande utilité et rapporteraient des bénéfices. Rien ne manque pour tout cela que des gens capables et laborieux, et c'est une honte (si je puis me servir de ce mot) pour les Hollandais, que deux nations qui ne leur sont pas comparables quant à l'industrie, à savoir : les Portugais et les Espagnols, qui sont placés à droite et à gauche de ces colonies, et qui gémissent sous un joug si dur, asservissant même, soient en possession de tant de trésors et si heureuses dans leurs découvertes.

« On devrait commencer une telle entreprise, d'abord avec un nombre pas trop élevé à la fois : 20 à 25 familles suffiraient pour commencer, et lorsque celles-ci y auraient été trois ans environ, et seraient ainsi en état d'enseigner et d'aider les autres, on pourrait continuer avec des contingents plus considérables.

« Si l'on a si peu découvert, la raison en est que les anciens colons, et ceux nés dans la colonie, les premiers par routine et les seconds par insouciance, sont si fortement attachés à leurs vieux usages que rien, pas même un raisonnement convaincant, ne saurait les en arracher. »

« ARTICLE IV. — « Il est nécessaire que les limites du territoire de la Compagnie soient connues, pour s'opposer avec succès à l'approche continue des Espagnols avoisinants qui, si on ne les arrête pas, finiront par nous enfermer de tous côtés, et qui, sous prétexte de fonder leurs missions, se fortifient partout. Et comme ces limites sont inconnues, nous n'osons pas nous y opposer ouvertement, comme nous pourrions fort bien le faire par le moyen de la nation Caraïbe, leur ennemie jurée. Prière d'étudier sous ce rapport la carte ci-jointe, dressée par les Espagnols eux-mêmes, et copiée de la leur. »

« Il faut aussi considérer que si cette défense s'étendait seulement aux Colonies d'Essequibo et de Demerara, beaucoup d'inconvénients en résulteraient pour les colons, sans satisfaire nullement au but désiré, car un bien plus grand nombre d'esclaves est vendu par les Colonies avoisinantes. Les négociants nomades de Surinam, qui passent par les établissements de la Compagnie à Wacquepo et Moruka et qui ont déjà beaucoup nui à ce commerce d'Indiens, en amènent toujours une grande quantité.

« Les vilenies des *swervers* ou trafiquants dans l'Essequibo doivent être aussi nécessairement réprimées, car les tribus en souffrent beaucoup; quelques-uns d'entre eux vont jusqu'à ne pas hésiter à se joindre à quelques tribus pour aller faire la guerre à d'autres. Ils les maltraitent, et très souvent ils s'emparent des gens libres et les vendent comme esclaves, en abusant des femmes indiennes. Ce fut à cause de cela qu'en 1747 les colporteurs G. Goritz et J. Bannink furent assassinés par les Indiens; d'autres furent empoisonnés ou forcés de prendre la fuite. Ces méfaits ne peuvent pas être punis par les juges comme ils le méritent, car la preuve légale fait toujours défaut : d'ailleurs on ne croit pas les récits des Indiens, et ceux qui ont été maltraités demeurant trop loin, et n'ayant jamais aperçu les Colonies européennes, n'osent pas y venir porter plainte. Même si ce commerce dans la partie supérieure de l'Essequibo était défendu, la Colonie n'en souffrirait point, car ces gens adopteraient une autre manière de vivre plus utile, et la nation des Caraïbes fournirait encore un nombre d'esclaves suffisant. Et en outre ils pourraient s'en aller du côté de l'Orénoque. »

Ordre de transférer le poste au confluent du Rupununi dans un but purement de trafic : « sur la route directe des tribus qui descendent de l'Orénoque et du Corentyn et qui traversent le pays pour faire le commerce ou la guerre ».

L'ordre ne sera exécuté qu'après 1777; pour ce que l'on en sait au juste, il n'a peut-être pas été exécuté. L'existence du

poste au confluent du Rupununi n'est, au fond, qu'une conjecture. Les vilenies des *swervers*. Les Portugais font toujours des découvertes, les Hollandais n'en font aucune.

---

Dépêche du Commandeur-adjoint, le 10 juin 1751.

« Le posthouder d'Arinda dans le haut Essequibo, devant transférer le poste, conformément à l'ordre du Commandeur, à la rivière Rupununi, a trouvé cette situation peu convenable, à cause de l'excès d'eau à cet endroit; mais il a jugé qu'un autre endroit à côté valait mieux comme emplacement, et, me l'ayant fait savoir, il s'occupe à y transférer le poste, puisque c'est l'endroit le plus convenable, et on y a déjà fait une plantation destinée aux provisions.

« Ledit posthouder m'a aussi rapporté que la nation Maganout a attaqué et poursuit les autres nations jusque dans les parties supérieures de l'Essequibo et que, d'après les détails donnés par des Indiens, elle avait tué un certain négociant nommé Pieter Lons; la confirmation de ce dernier fait manque encore.»

Les Manaos, agents dévoués des Portugais depuis leur réduction, commandent le voisinage et même les parties supérieures de l'Essequibo, Preuve que les Hollandais n'y avaient aucun contrôle en 1751. Ils n'y pouvaient même pas pénétrer.

---

Dépêche du Secrétaire, Essequibo, le 19 avril 1752.

« Il m'est très agréable de voir que l'idée que j'ai eue de ne pas permettre aux Espagnols de faire le trafic du bétail avec cette Colonie

par voie de terre a reçu l'approbation de Vos Honneurs. Je prendrai respectueusement la liberté de dire qu'une telle permission, qui ouvrirait un chemin sûr et en ferait une route, ne pourrait manquer de porter le plus grand préjudice à cette Colonie, non seulement à cause des Blancs dont la conduite est mauvaise, mais aussi spécialement à cause des esclaves qui sont enclins à désertier; cette concession serait reçue par de tels individus à bras ouverts, sans parler des conséquences qui pourraient en résulter en temps de guerre. »

---

Dépêche du Directeur-Général, le 20 octobre 1753.

« J.-L. Marcand, Poivet et Watje, trois de nos habitants, étant allés jusqu'à l'Essequibo, avec l'intention d'établir quelque commerce avec les Portugais le long de l'Amazone, ont été tués d'une façon sanginaire par la nation appelée Mapissanoe, sans avoir donné le moindre motif à ce crime. Ce n'est pas la première fois que ces Indiens ont agi ainsi, car l'impunité les rend de jour en jour plus audacieux et ils osent dire ouvertement qu'ils traiteront ainsi tous les blancs qui leur tomberont entre les mains, parce que ceux-ci ne sont pas des hommes et ne se vengent pas.

« Comme il est nécessaire de prendre des mesures à ce sujet, j'ai ordonné à Mushak, le chef de poste, de s'enquérir avec soin de leurs villages, de leur nombre et de leur force; de s'assurer du chemin et de tout exactement, car j'ai ensuite l'intention (avec l'approbation de Vos Honneurs) de les attaquer avec l'aide des Caraïbes, qui sont venus offrir leurs services à cet effet, et de les chasser dans l'intérieur, loin de la rivière Essequibo, pour que nous puissions avoir le passage libre. Ceci se fera d'autant plus facilement qu'ils ont aussi assassiné des Caraïbes et des Macusis, leurs plus proches voisins, qui accompagnaient lesdits trafiquants. Je prends la liberté de prier Vos Honneurs de bien vouloir me faire l'honneur de m'envoyer le plus tôt possible leur rescrit à cet égard. »

Les Uapixanas tuent des négociants hollandais partis dans l'espoir d'arriver chez les Portugais. Ils étaient sur l'Essequibo, d'où le Directeur se proposait de les expulser. Preuve que les Hollandais, en 1755, ne dominaient pas même l'Essequibo en amont du poste situé toujours bien en aval du Siparuni.

---

Dépêche des Directeurs, le 6 janvier 1755.

« Nous voudrions pouvoir vous donner une définition exacte et précise des vraies limites du fleuve Essequibo, comme vous l'avez plusieurs fois demandé ; mais nous doutons beaucoup que cette définition existe quelque part de façon précise et exacte, sauf et excepté les limites générales des territoires de la Compagnie énoncées dans les préambules des Chartes respectives accordées à la Compagnie des Indes Occidentales à diverses époques par les États Généraux, et excepté la description de ces limites, qui se trouve dans les Mémoires respectifs, dressés, imprimés et publiés lorsque des différends bien connus s'élevèrent à propos de la navigation exclusive des habitants de la Zélande dans ces régions, où elles sont définies comme suit : « La région située entre ces deux grands fleuves bien connus, à savoir, d'un côté l'Amazone, qui s'étend et s'élargit au loin, et de l'autre ce grand fleuve au cours puissant, l'Orénoque, occupant un espace intermédiaire de dix degrés de latitude au nord de l'Équateur, y compris les îles qui lui sont adjacentes. » Car ni dans le traité de Münster (sur lequel vous nous avez donné vos opinions personnelles), ni dans aucun autre, il n'y a, à notre connaissance, rien qui traite de ceci ; la seule chose que nos recherches nous aient fait découvrir jusqu'à présent, c'est une ligne de frontière définitive qui fut établie aux Indes occidentales entre la Nouvelle-Hollande et la Nouvelle-Angleterre en 1650, mais rien de plus ou de supplémentaire. »

La Compagnie ignore les limites de la Colonie dans l'Essequibo. Elle a même recouru au traité de Münster.

---

Dépêche du Directeur-Général, le 13 février 1755.

« L'occasion d'un navire prêt à partir de Berbice pour l'Europe me fait un devoir d'apprendre à Vos Honneurs que la crainte de quelque entreprise de la part des Espagnols contre ces colonies est presque passée. J'ai reçu la semaine dernière une lettre d'un des Missionnaires, qui m'a appris que l'on disait sur toute la côte que tous ces apprêts tendaient à une attaque contre nous; mais que maintenant, ayant lui-même lu les Ordres Royaux, il pouvait m'assurer qu'ils se rapportaient seulement à l'expédition destinée au Rio Negro et à l'Amazone, dans le but de régler la délimitation. Il disait de plus que les affaires des gens envoyés d'Espagne allaient fort mal; que les Ordres Royaux contenaient la décision que les provinces de Cumaná et de Caracas devraient fournir les revenus nécessaires au Général Iturriaga.

. . . . .

« Comme il existe des questions de terrains entre les deux Couronnes d'Espagne et de Portugal, les Princes réunis font expressément faire la délimitation desdits terrains, et le Roi a ordonné que Don Joseph Iturriaga, qui a été autrefois agent de la Compagnie Biscayenne, à la Guayra, soit à la tête de l'expédition et qu'avec trois autres personnes sous ses ordres il vienne faire une tournée ici en Guyane. Ils remonteront ensuite l'Orénoque jusqu'au Rio Negro, accompagnés d'un nombre convenable de vaisseaux et de gens, et s'y rencontreront avec les Ministres du Roi de Portugal; ils remonteront à partir de ce point le fleuve Maragnon ou Amazone, et iront alors à Buenos-Ayres, où ils attendront un vaisseau pour retourner en Espagne, afin de rendre compte au Roi de leurs délimitations. De plus, le Roi ordonne

qu'il ne sera bâti aucune forteresse ou aucun château-fort dans tout le périmètre des terrains soit de l'Espagne, soit du Portugal. Voilà la teneur de l'Ordre Royal que j'ai vu et lu de mes propres yeux. »

Tranquillité du Directeur de la Compagnie en apprenant que les préparatifs des Espagnols qui l'avaient alarmé sont faits en vue de la démarcation du territoire avec les Portugais dans le Rio Negro et l'Amazone. Il s'agissait de l'exécution du Traité de 1750 qui attribuait au Portugal tous les versants du Rio Branco, pour ne parler que du territoire en litige. Cela ne concernait pas la Colonie.

---

Actes de la Cour d'Essequibo, le 3 octobre 1757.

« ... Quelques colons ayant présenté une pétition à la Cour, demandant qu'on leur permit une autre fois d'aller commercer en haut dans l'Essequibo parmi les indigènes, on discuta de façon complète cette requête en même temps que les motifs dont la force avait obligé à interdire ce commerce et les avantages minimes que ces colons ont retirés de leurs voyages dans ces régions, et il fut résolu de repousser cette pétition et de refuser la permission demandée en maintenant la dernière résolution prise à ce sujet. »

Aucun trafic dans l'Essequibo; avantages minimes retirés par les colons dans cette région, où ils ne dépassaient le poste qu'à très petite distance.

---

**Actes de la Cour d'Essequibo, le 3 avril 1758.**

« ... Frederick Jacob Mushack ayant poursuivi Johan Steven Iskes au sujet de quelques esclaves qu'on devait encore leur livrer à tous deux en participation en amont dans l'Essequibo, cette affaire a été remise à plus tard ; quand sera descendu le défendeur qui se trouve actuellement au Poste dans le Cuyuni et ne pouvait par conséquent, présenter ses raisons. La question sera alors étudiée et décidée. »

Rôle que jouait le chef du poste. Simple trafiquant d'esclaves, les achetant sur place aux Indiens qui les lui amenaient.

---

**Dépêche du Directeur-Général, le 9 septembre 1758.**

« Ils (les Espagnols) convoitent la rivière (le Cuyuni) depuis quelque temps, et il m'a toujours fallu la défendre très vigoureusement. Toutes ces tentatives de leur part donnent une preuve convaincante que l'importance du cours d'eau doit être beaucoup plus grande que nous ne le savons. Mon avis est que cette rivière est de la plus grande importance pour Vos Seigneuries, beaucoup plus que n'importe quelle autre, et qu'il est aussi parfaitement certain et indiscutable qu'ils n'y ont pas le moindre droit. Que Vos Seigneuries veuillent bien examiner la carte de cette contrée, dressée par M. d'Anville avec le plus grand soin, et elles verront clairement qu'il en est ainsi. Nos frontières, elles aussi, sont déterminées d'une façon qui prouve que le compilateur était fort bien documenté. »

Tout l'intérêt porté sur le Cuyuni. Acceptation franche de la ligne d'Anville comme correspondant aux prétentions de la

Colonie. Preuve qu'en 1758 la Compagnie n'avait aucune prétention qui se rapprochât du territoire aujourd'hui réclaté en son nom par l'Angleterre. Cela, huit ans après le Traité de limites de 1750 entre le Portugal et l'Espagne reconnaissant à celui-là la possession des versants du Rio Negro.

—

Dépêche du Directeur-Général, le 4<sup>er</sup> septembre 1759.

« La carte de l'Amérique du Sud par M. d'Anville, à laquelle j'ai fait allusion, m'a été envoyée l'année dernière, sur ma demande, par le professeur, actuellement Rector Magnificus, Allemand de Leyde, par l'*Essequibo Welvaeren*, et c'était à cette époque la dernière dressée par cet auteur. Les frontières des diverses nations établies sur cette côte de la Guyane y sont marquées d'une façon distincte. J'en avais reçu deux, mais j'en ai, pour la deuxième fois, envoyé une à Orénoque par le Capitaine bourgeois Niels Andries Schutz, qui y est allé en mission pour régler la restitution des esclaves fugitifs, comme j'ai eu l'honneur de l'apprendre à vos Seigneuries dans ma dépêche précédente, les autres personnes proposées ayant, pour une raison ou pour une autre, refusé d'entreprendre le voyage. »

Appel à la Carte de d'Anville comme ayant tranché la question des limites de Compagnie.

—

Dépêche du Directeur-Général, le 2 mai 1760.

« J'ai reçu la lettre de Vos Seigneuries du 3 décembre dernier, et je n'ai eu depuis aucune occasion de leur écrire avant le départ de

« l'Essequibo Welvaeren ». J'ai maintenant l'honneur de remplir ce devoir, et me propose de traiter l'affaire de Cuyuni.

« J'espère, et n'en ai aucun doute, que Leurs Grandeurs obtiendront juste satisfaction d'un acte si entièrement contraire au droit des nations, et je comprends fort bien que la mort du Roi d'Espagne devra retarder le règlement de l'affaire.

« J'ai fort peu à ajouter à ce que j'ai déjà eu l'honneur de soumettre à Vos Seigneuries dans plusieurs de mes dépêches, et bien que je sache, puisque Vos Seigneuries ont bien voulu m'en informer, qu'il n'existe aucun traité décidant que la ligne de partage dans l'Amérique du Sud soit une ligne droite tracée de la côte, vers l'intérieur, comme c'est le cas chez les Anglais dans l'Amérique du Nord, il me semble cependant (*salvo meliori*) que c'est un fait irréfutable que les rivières elles-mêmes dont Vos Seigneuries ont été en possession pendant un si grand nombre d'années et qui ont été habitées par des sujets de l'État sans aucune ni la moindre opposition de la part des Espagnols, appartiennent très certainement à Vos Seigneuries. Ma manière de voir à ce sujet est affermie par le fait que le Cuyuni n'est pas une rivière à part comme le Weyne et le Pomeroon (cette dernière a été occupée par nous, et on y voit encore les fondements des forteresses de Vos Seigneuries), mais est réellement une partie du fleuve Essequibo, qui, à 8 ou 10 milles environ en amont du fort Zeelandia, et à une longue portée de canon en aval du fort Kijkoveral, se divise en trois bras auxquels les Indiens ont donné respectivement un nom différent: — au premier, celui de Cuyuni; au second, celui de Massaruni (sur lequel est Kijkoveral), et au troisième, celui d'Essequibo. « La rivière principale au-dessous de cette division n'est pas nommée Essequibo, mais Araunama par les Arawaks, vrais aborigènes de ce pays.

« Bien que je ne doute pas que Vos Seigneuries n'aient aujourd'hui reçu la carte dressée par M. d'Anville, j'ai copié, afin de rendre la chose claire à Vos Seigneuries, la partie de la carte relative à nos possessions, et j'y ai marqué, avec toute la précision possible, les emplacements de la plantation de Vos Seigneuries dite de Duynen-

nurg, située en partie sur le Massaruni et en partie sur le Cuyuni. Sur le Cuyuni, j'ai marqué la plantation de café et celle d'indigo de Vos Seigneuries, l'habitation des créoles à demi libres (dont les Espagnols sont fort rapprochés), Blauwenberg, et le poste qui a été mis à sac, ainsi que l'emplacement des trois autres postes de Vos Seigneuries à Maroco, Maykouny et Arinda en amont dans l'Essequibo.

« J'ai l'honneur de vous envoyer ci-inclus cette copie.

« Je sais fort bien que pour user de représailles, il faut un ordre spécial du Souverain, et je me garderais bien de prendre sur moi une pareille décision. Bien que ma lettre au Commandant de l'Orénoque contienne un semblant d'une menace de ce genre, il ne m'est jamais venu à l'esprit d'avoir recours à des mesures aussi extrêmes, car, même dans le cas le plus urgent, je frémirais à l'idée d'avoir recours aux cruautés auxquelles se livre la nation Caràïbe. Je voulais seulement montrer au Commandant ce que nous pourrions faire si nous y étions forcés, et Son Honneur sait bien que je lui ai dit la vérité. »

Nouvelle sanction donnée à la carte de d'Anville comme satisfaisant entièrement les aspirations de la Compagnie en matière de limites.

---

Dépêche du Directeur-Général, le 9 février 1762.

« J'ai vu avec grand plaisir que Vos Seigneuries ont été contentes de ma copie de la carte de d'Anville. Cette carte est non seulement la meilleure, mais la seule qui donne exactement et vraiment les détails de cette côte; c'est pourquoi je n'ai pas eu de repos que je ne l'aie obtenue: je l'avais vue entre les mains de feu Son Altesse Sérénissime, qui avait eu la bonté de me la montrer dès sa publication en 1751. J'espère que Vos Seigneuries ne perdront pas de vue l'outrage

de Cuyuni. Cette affaire est de la plus grande importance pour beaucoup de fortes raisons, de plus d'importance même qu'on ne saurait se l'imaginer en Europe. Mon zèle véritable, l'intérêt réel que je porte à la prospérité de la Compagnie ou de la Colonie, non plus que mon serment et le sentiment de mon devoir ne me permettent de rester tranquille ou de négliger cette affaire, et même, s'il n'y avait pas de raisons importantes qui forçassent l'Honorable Compagnie à prendre un intérêt véritable à la possession de Cuyuni, je ne puis comprendre pourquoi nous permettrions aux Espagnols de troubler et de s'approprier nos possessions légitimes. N'ont-ils pas assez de terres à eux, dont on ne leur dispute pas la possession? Certes oui, bien plus qu'ils n'en peuvent ou n'en pourront jamais gouverner. »

Nouvelle confirmation de la carte de d'Anville comme ayant tracé les vraies frontières de la Colonie.

---

Dépêche du Commandeur, le 17 mai 1762.

« Par les rapports reçus du haut de la rivière, j'apprends que les Indiens espagnols des Missions continuent à envoyer chaque jour des patrouilles aussi loin que la grande cataracte (au-dessous et tout près de laquelle habitent les créoles de Vos Seigneuries); tous les Caraïbes ont aussi abandonné cette rivière et sont allés demeurer plus haut dans l'Essequibo.

« J'ignore, ce qui se passe au Poste Arinda; le Posthouder aurait dû descendre la rivière au mois d'octobre dernier ou aurait dû envoyer son adjoint. Jusqu'à présent je n'ai vu ni l'un ni l'autre, ce qui m'étonne fort, et malgré toutes mes demandes de renseignements je ne puis obtenir aucune nouvelle d'eux, de sorte que j'ignore s'ils sont morts ou vivants. J'ai l'intention d'envoyer quelqu'un aussitôt que possible pour s'informer des raisons d'un si long retard, »

Manque de communications effectives avec le poste Arinda; ignorance de la Compagnie de ce que fait le posthouder. Savait-elle où était le poste?

---

Dépêche du Directeur-Général, le 22 février 1763.

.....  
 « Tout va assez bien au poste Arinda, dont j'ai congédié le chef le dernier jour de décembre 1762 à cause de sa négligence et de sa paresse impardonnables. J'ai nommé à sa place le second, Hendrik Bakker; mais je n'ai pas encore choisi son aide, car je voudrais trouver un homme compétent et digne de confiance.

« En considérant l'importance de ce poste, et le peu de renseignements que nous avons sur lui, je résolus, l'année dernière, d'envoyer deux hommes, nommés Elias Lindgreen et Joseph La Chau, qui me parurent très aptes à entreprendre une telle besogne, remonter le fleuve Demerary, atteindre ainsi le poste et plus haut l'Essequibo, en exploration. Mais comme les entreprises les mieux calculées échouent souvent, la malchance voulut que ces deux hommes se prissent de querelle : Joseph La Chau revint du poste me trouver, et l'autre continua seul sa route, fait dont je n'augure pas favorablement.

.....  
 « Le posthouder d'Arinda m'a rapporté, et son rapport a été corroboré par Joseph La Chau, qui est descendu du poste à peu près à cette époque, que la nation des Manoas (appelés ici le long de la rive, Magnouws), mécontente de la façon dont elle avait été traitée par les Portugais du Brésil, avait résolu de venir dans cette Colonie pour y faire avec nous un traité de commerce, et qu'une bande considérable s'était mise en marche dans ce but. Il m'a dit aussi que la nation Caraïbe, jalouse de son commerce, avait été cause, quelques années avant mon arrivée dans cette Colonie (comme le montrent les anciens

protocoles), en répandant de faux renseignements, que les envoyés de cette nation avaient été maltraités (plusieurs d'entre eux ayant été tués) et que maintenant, sous l'empire des mêmes sentiments, elle s'était rassemblée à l'annonce de cette nouvelle, et s'était mise en embuscade pour guetter les Manoas et les empêcher de s'avancer. Cette conduite a amené un combat violent, qui a causé de fortes pertes aux deux partis; mais les Caraïbes ont subi une défaite complète et ont été mis en fuite. Les Manoas, se sentant trop faibles après les pertes qu'ils avaient éprouvées, ont remis leur voyage à cette année et ont fait dire au posthouder qu'ils viendraient si nombreux qu'ils n'auraient aucune crainte des Caraïbes. D'un autre côté, les Caraïbes se rassemblent partout pour s'opposer à eux, de telle sorte que nous verrons peut-être cette année le choc le plus sanglant et le plus acharné qui ait eu lieu dans ces contrées depuis cent ans ou plus. J'espère que les Caraïbes seront battus, car j'ai toujours désiré voir quelques Manoas ici, convaincu que je suis que leur présence serait fort avantageuse pour cette Colonie. M. Bandeyra, le deuxième personnage au Brésil, d'où il s'était enfui à cause de quelques différends avec l'Évêque de Pernambuco, et qui a été mon hôte ici pendant quelques semaines, m'a donné d'amples renseignements sur cette nation, et sur les grands avantages que les Portugais tiraient d'elle.

« J'ai appris aux chefs des Manoas, par leurs amis les Parhawaens, que nous les verrions venir avec plaisir et les recevrons bien; je leur ait fait dire qu'afin de ne pas donner ombrage il ne leur faudrait pas descendre la rivière en force si nombreuse, mais qu'en arrivant au poste leurs chefs pourraient venir ici sous l'escorte du chef de poste ou de son second, tandis que les autres y attendraient; et que les Caraïbes n'oseraient rien leur faire tant qu'ils seraient sous cette escorte. Il me tarde beaucoup de savoir le résultat de cette affaire. »

Le poste est toujours en aval du Siparuni et cependant ce qui s'y passe est toujours un mystère pour la Compagnie. Caractère des posthouders renvoyés les uns après les autres comme incapables et négligents. Idée attribuée à quelques Manoas de

quitter les Portugais pour venir s'établir dans la Colonie. Guerre entre les Manaos et les Caraïbes, montrant leur inimitié traditionnelle, ce qui prouve qu'ils n'avaient pas pensé à émigrer au milieu de ceux-ci. Du reste, en 1750, la nation des Manaos était déjà convertie et incorporée aux différents villages du Rio Negro. Ce sont de fausses informations comme toutes celles que Storm reçoit des Indiens. Il fait des vœux pour la défaite des Caraïbes, preuve qu'il ne les tenait pas sous la main et qu'ils traitaient avec lui d'égal à égal et non pas comme s'ils étaient soumis aux Hollandais. Cf. plus loin la dépêche du 4 avril 1769. Le Gouverneur puise ses informations sur les Manaos près d'un réfugié brésilien de Pernambuco. Preuve du manque de contrôle effectif et politique des Hollandais sur l'Essequibo en amont du poste.

---

**Dépêche du Directeur-Général, le 27 septembre 1763.**

« En commençant par Essequibo, je mentionnerai d'abord les postes ou stations de commerce de l'Honorable Compagnie au nombre de quatre.

« Le premier est Maroco, situé entre cette rivière et l'Orénoque, ayant sous son contrôle les rivières Pomeroon et Weyni, pleines d'Indiens appartenant aux nations Caraïbe, Arawak et Warouw, de l'aide desquels la Compagnie a toujours besoin, ainsi que les saeurs et les commerçants particuliers, et qu'il faut aussi maintenir dans une sorte de sujétion continuelle afin d'empêcher les esclaves fugitifs de s'échapper et de faciliter leur capture.

« La route qui conduit aux Espagnols passe par ce poste, de façon que personne ne peut la suivre à l'insu du posthouder qui peut ainsi, s'il le désire, se tenir généralement au courant de ce qui se

passé dans l'Orénoque. Ce poste était de très haute importance pendant que le commerce s'y faisait encore pour le compte de l'Honorable Compagnie ; il fournissait alors de la teinture de rocou et des bateaux, et depuis la cessation de ce commerce le manque de ces derniers se fait fort sentir.

« De l'autre côté de la rivière se trouve le second, à savoir : Maycouni, entre Demerary et Berbice. Actuellement ce poste a pour objet principal d'assurer la possession du pays, car, sans lui, Maycouni aurait été habité depuis quelque temps par d'autres : j'ai eu du reste l'honneur de traiter à fond ce sujet dans une lettre écrite il y a quelques années.

« Autrefois ce poste fournissait une quantité considérable de rocou et de bateaux, comme le montrent les anciens livres de commerce.

« Le troisième est le poste d'Arinda au-dessus d'Essequibo, établi réellement pour le commerce d'esclaves rouges et de teinture et pour poursuivre l'exploration des terres et des nations de l'intérieur, tout en empêchant les esclaves de s'échapper dans cette direction.

« Le quatrième et dernier est le poste de Cuyuni, toujours abandonné depuis les incursions des Espagnols, poste de la plus grande importance, car les Espagnols ont un chemin libre et ouvert pour arriver à cette rivière, ainsi que les esclaves pour s'enfuir vers eux, et de plus parce que les Espagnols ont chassé les Caraïbes qui y demeuraient et qui pouvaient arrêter et ramener les fugitifs. »

. . . . .

Le poste Arinda encore en aval du Siparuni. Les nations de l'intérieur auxquelles il est fait allusion étaient celles dans le voisinage du poste, lequel, pour empêcher la fuite des esclaves de la Colonie, devait être encore assez bas dans le fleuve. Les esclaves ne s'enfuyaient pas par le Rupununi.



**Dépêche du Commandeur, le 15 juin 1764.**

Au poste Arinda il y a un Posthouder et deux hommes. A celui de Moruka, qui est plus important à cause des esclaves fugitifs et des étrangers qui passent par là, il y a un Posthouder et trois hommes... »

Peu d'importance du poste Arinda.

---

**Dépêche du Directeur-Général, août 1764.**

P.-S. — J'ai donné cette semaine l'ordre de transférer le poste Arinda à quatre journées de distance plus haut, à l'embouchure de la rivière Ripenuwini (Rupununi); le poste se trouve donc maintenant à 100 heures environ du fort Zeelandia. J'ai aussi donné des ordres pour qu'on remonte l'Essequibo, ce qui n'a pas encore été fait, afin de visiter la nombreuse et puissante nation nommée Tarouma et de découvrir, si c'est possible, la source de l'Essequibo.

Les Taroumas signalés dans le Haut Essequibo. Ils étaient les plus anciens amis des Portugais dans le Rio Negro. Il est probable qu'ils venaient à l'Essequibo sous le Père Jeronymo Coelho, leur Missionnaire, pour trafiquer pour lui avec les Caripunás. Ordre pour le transfert du poste, qui ne sera pas exécuté par le posthouder.

---

**Court traité sur les établissements de commerce  
de l'Honorable Compagnie. 1764.**

« L'Honorable Compagnie des Indes Occidentales possède dans cette Colonie quatre postes, ou stations de commerce, différents, à savoir : un sur les rivières Maheyka et Macaurni, communément appelé Maykouny, un au-dessus d'Essequibo, un dans le Cuyuni, et l'autre sur les rivières Wacquepo et Moruka.

« 1. Le poste de Maheyka et Maykouny est situé à environ huit heures de distance en remontant la rivière qui se trouve entre Berbice et Demarary, à sept heures environ au-dessus de Demarary vers l'est.

« Cette région est habitée principalement par la nation Garouna, que nous appelons Warouws, laquelle vit la plupart du temps dans les marais, bâtissant presque toujours ses maisons sur pilotis. Les Warouws assurent leur subsistance en travaillant pour les Blancs, car ils sont bons travailleurs (quoique fort peu honnêtes), ou en fabriquant des bateaux. Cela, le salage du poisson dans la saison sèche et la surveillance de la frontière des deux Colonies font toute la raison d'être de ce poste, qui n'a que deux hommes pour surveiller les esclaves fugitifs de cette Colonie ou d'autres.

.....  
« S'il n'y avait pas de poste ici, les Indiens seraient vite chassés par la tyrannie et les mauvais traitements des colons.

.....  
« 2. Le poste au-dessus d'Essequibo, appelé Arinda, de tout autre importance, est situé à environ soixante-dix heures (approximativement, car la distance n'a jamais été exactement mesurée) en amont du fort Zeelandia, sur le fleuve Essequibo et, comme on le suppose, à environ quatre degrés et quelques minutes de latitude N.

« Pour arriver à ce poste, on est obligé de franchir plusieurs chutes, dont quelques-unes sont considérables; elles ne sont réelle-

ment pas très dangereuses pour ceux qui ont dans leurs bateaux des Indiens qui connaissent le chenal, et on n'entend pour ainsi dire jamais parler d'accidents : le petit nombre de ceux qui arrivent sont dus à la faute des hommes eux-mêmes, à leur ivrognerie ou à d'autres causes semblables.

« Le commerce qui s'y fait a consisté jusqu'à présent en esclaves rouges, et en teintures d'Acuway et d'Ataray ; celles-ci, bien que fort agréables à l'œil, n'ont été jusqu'aujourd'hui d'aucune utilité.

« Bien qu'on pût rendre le commerce d'esclaves rouges très lucratif, il ne contribue que peu à l'importance de ce poste, car, outre les très grands services que celui-ci rend en maintenant nos communications et nos relations amicales avec les nations de l'intérieur par le moyen desquels on pourrait faire de grandes découvertes, il faut ajouter qu'à une faible distance en amont du poste deux autres rivières (nommées Sibarouna et Rupununi, dont la première n'est pas encore bien connue) se jettent dans le fleuve Essequibo.

« Mais comme la seconde a un cours très étendu, il y a un endroit à quelques journées en amont du poste, où, en traînant le bateau pendant environ trois heures à travers un terrain bas et marécageux, on arrive à la rivière Meejou, appelée aussi Maho, qui se jette dans le Rio Branco ; ce dernier, à son tour, se déverse dans le Rio Negro, lequel, se jetant lui-même dans l'Amazone, peut rendre faciles les communications avec ce grand fleuve.

« En remontant le Rupununi on trouve des bois entiers de cacaoyers.

. . . . .

« Sur la même rivière se trouve la grande mine de cristal, jusqu'ici fort peu connue. Elle est en elle-même de peu d'importance, mais le témoignage unanime des écrivains sur les pierres précieuses et tous les rapports des Espagnols qui habitent tout à fait dans le haut de l'Orénoque s'accordent à représenter ces mines de cristal comme les matrices de l'émeraude, qui, si on l'y trouvait, et là seulement, pourrait être exportée d'ici avec bénéfice.

« L'Essequibo lui-même (lequel est digne d'admiration) avec sa

beauté, son calme, sa largeur et sa grandeur, reste inexploré à quelques journées en amont du poste, personne n'étant allé dans cette direction. Cela peut, je crois, s'expliquer par le fait que les marchands ambulants de ces régions sont des gens ignorants, qui, pour la plupart, à l'instar des Indiens, tuent leur propre mouton et se suivent sans se donner la peine de faire des découvertes ou de rechercher des bénéfices qui sont encore passablement problématiques.

« D'après le cours de la rivière qui coule du sud à l'est et au sud-sud-est, on pense, avec quelque fondement, que sa source ne peut être loin de l'Amazone, et qu'elle correspond peut-être même avec ce fleuve.

« Dans une grande savane à proximité du fleuve se trouve la pyramide fameuse mais peu connue.

. . . . .

« A une bonne distance en amont du fleuve, sur les rives de celui-ci, demeure la nombreuse nation des Manoas, qu'on appelle ici Magnouws, très redoutée des autres nations, et qui, au temps de feu le Commandeur de Heere, fut si injustement et si puérilement chassée, maltraitée, et aliénée de nous pour toujours, de sorte que les efforts qui ont été faits pour entrer en communication avec elle sont restés jusqu'ici sans résultat, — artifice politique de la nation caraïbe qu'on n'en aurait pas crue capable. Les Portugais du Brésil doivent à cette nation la découverte de l'or et des diamants. J'ai beaucoup entendu dire et beaucoup lu à ce sujet, mais le fait m'a été confirmé par M. del Torres de Bandeyra, le second personnage au Brésil, qui vint se loger chez moi il y a quelques années, lors de sa fuite du Brésil, à la suite d'un différend avec l'Évêque de Pernambuco....

« Il est maintenant facile de comprendre de quelle importance deviendra ce poste, si l'on en confie la direction à des gens sensés et sûrs....

« On sait qu'on rapportait autrefois de cet endroit de la poudre d'or, et De la Chau en trouva quelques grains, dans son voyage à l'Essequibo à travers le Demarary, il y a quelques années.

« Notre employé ambulant, Jan Stock, a remonté la rivière assez

haut pour apercevoir les Missions portugaises, mais il n'a pas osé s'en approcher par frayeur puérile des trafiquants indiens.

« Il est incontestable qu'on pourrait faire des découvertes de haute importance dans cette région....

« Le voyage malheureux de Nicolaas Horstman, envoyé remonter ce fleuve en 1740, aurait été de grande utilité s'il n'avait pas été un gredin, et s'il avait suivi ses instructions au lieu de passer aux Portugais avec sa marchandise. Il prit la route du Rupununi pour arriver chez ceux-ci, dont M. de la Condamine parle dans son voyage sur l'Amazone, ce voyage lui servant comme preuve de la non-existence du lac Parime.

« Tout étrange que cela paraisse, on sait peu ou point que le grand fleuve Massaruni, qui se trouve entre l'Essequibo et le Cuyuni, coule droit au sud-ouest dans l'intérieur de ces terres, qu'il est bien moins dangereux que les deux autres par ses cataractes, car il n'y a qu'un seul endroit où il coule sous un grand roc de quelques milles de longueur, et qu'il a été navigué et reconnu comme étant sans danger par le colon C. Finet. Le colon E. Pipersberg est le seul homme à ma connaissance qui ait remonté le fleuve à quelque distance, à la poursuite de treize de ses esclaves fugitifs, lesquels lui furent même rendus par une nation qui n'avait jamais vu de Blanc et qui lui refusa l'accès de ses terres. Il recouvra ses esclaves par l'entremise d'un Indien libre connu de cette nation et moyennant un paiement en marchandises. »

. . . . .

Le poste Arinda toujours en aval du Siparuni. Tous les renseignements sur des mines de cristal, des pyramides, des bois de cacaoyers, des mines d'émeraude, des mines de diamants, le long du Rupununi sont des traditions indigènes mal recueillies. Aucun fait, aucune exploration. Le Directeur dit que personne n'a remonté l'Essequibo à quelques journées en amont du poste qui restait à soixante-dix heures du fort Zélande. Il regrette que les Hollandais n'aient fait aucune

découverte dans ces régions, où Jan Stock, dit-il, a vu les Missions portugaises, par crainte des trafiquants Indiens.

---

**Instructions du Directeur-Général au Posthouder d'Arinda,  
le 14 août 1764.**

« III. Il interdira l'accès de l'Essequibo, ou des rivières qui s'y jettent, à tout trafiquant étranger, à quelque nationalité qu'il appartienne, et à tout trafiquant de cette Colonie, sauf à ceux qui sont pourvus d'un laissez-passer en règle; il arrêtera ceux qui s'y trouveront et les enverra au fort. Il est bien entendu que cette règle ne s'applique pas aux Indiens libres.

« IX. Il s'efforcera aussi de remonter l'Essequibo le plus tôt possible, d'entrer en relations amicales avec les Taroumas et autres nations habitant ces régions; s'il en voit la possibilité, avec les Manoa (appelés aussi Magnouws); il fournira un compte de toutes dépenses qu'il se verra forcé d'encourir, et l'Honorable Compagnie lui soldera ce compte, pourvu qu'il ne soit pas trop élevé ou exorbitant, car il importe qu'il soit circonspect à cet égard et qu'il s'efforce d'être raisonnablement économe.

« X. Il interdira à tous les trafiquants ambulants de cette Colonie de remonter l'Essequibo au delà du poste de Ripenuwini (bien que ceux-ci puissent remonter le Ripenuwini même), afin que nos bonnes relations ne soient pas troublées par la mauvaise conduite habituelle de ces gens; et cet article de ses instructions sera lu à tous les trafiquants ambulants remontant le fleuve, cette route leur étant strictement interdite, et ceux qui continueront leur voyage en contravention à ces ordres seront aussitôt renvoyés en aval.

« Ces deux articles, étant de grande importance, sont recommandés à sa plus sérieuse attention; si les prescriptions en sont strictement observées par lui, sa conduite sera mentionnée à leurs Seigneuries, afin qu'elles puissent le récompenser selon ses mérites. »

Le Directeur craignait que la conduite d'individus tels que Jan Stock ne vint à provoquer une guerre avec les Indiens, ce qui aurait été la ruine de la Colonie. La Compagnie était une affaire commerciale, entièrement privée. La fuite des esclaves ou la guerre avec les Indiens sont souvent citées dans ses papiers comme des incidents qui pourraient amener une perte totale. On ne se trouve pas en face d'une nation avec une politique nationale supérieure à l'intérêt du moment ; on a simplement devant soi une entreprise particulière chancelante.

Ce qu'on peut induire de ces instructions c'est que le Directeur-Général se désintéressait du Rupununi que la ligne de d'Anville, qu'il tenait comme la limite de la Colonie, coupait en aval de son embouchure.

---

Dépêche du Directeur-Général, le 28 décembre 1764.

« J'ai, ainsi que j'ai eu l'honneur de l'apprendre à Vos Seigneuries dans le post-scriptum de ma dernière lettre, donné des ordres pour le déplacement du poste Arinda, et j'ai l'intention, dès qu'il y aura la moindre possibilité, de le placer bien plus haut encore, ou d'établir un autre poste plus haut (mais comme cette dernière intention ne pourrait être mise à exécution sans un ordre spécial émanant de Vos Seigneuries, je suis obligé de l'attendre), afin de pouvoir, au moins, recevoir des rapports détaillés sur tout mouvement de la part de nos voisins dans l'intérieur, car le cours de notre fleuve Essequibo s'étend si loin dans la direction du sud, que je pense qu'il doit très certainement couler, en partie du moins, derrière Cayenne, quoique ce soit bien loin dans l'intérieur. Ce qui donne encore à réfléchir, c'est que les Commissaires français qui sont allés à Surinam et à Berbice au sujet du navire qui a fait naufrage, ont fait tout ce qu'ils ont pu

pour convaincre les gens que le projet n'est pas praticable et doit être abandonné. Quant à moi, j'ai vécu trop longtemps dans ces contrées pour me laisser abuser ainsi. »

Il n'est pas question ici du Rupununi, mais de l'Essequibo. Les voisins qu'il craignait étaient les Français et non pas les Portugais. Cette ignorance quant au bassin de l'Essequibo et aux voisins y ayant titre, pendant la période où la pénétration hollandaise dans l'intérieur fut poussée le plus loin, explique pourquoi la Hollande se désintéressa au Congrès d'Amfens de la transaction entre la France et le Portugal au sujet de ces territoires. A l'époque du Congrès d'Amiens, les Hollandais ne remontent plus l'Essequibo.

---

Dépêche du Directeur-Général, le 11 mai 1765.

« ....Je n'ai encore reçu aucun rapport au sujet du transfert du poste Arinda. J'avais donné l'ordre au Posthouder de descendre ici au commencement de l'année, mais comme il a reçu des instructions très sérieuses de surveiller avec la plus grande attention tout ce qui se passe en amont de son poste et dans l'intérieur, cela l'a peut-être retenu. Depuis ma lettre par le « Sarah », je n'ai pas reçu d'autres nouvelles de Cayenne. »

Le poste n'avait pas été transféré plus haut. Il y avait en bas danger pressant.

---

Dépêche du Directeur-Général, le 27 mai 1765.

« Je n'ai aucune nouvelle du Posthouder d'Arinda. S'il lui était arrivé quelque malheur, j'en aurais certainement su quelque chose

par les Indiens, et je ne sais donc à quoi attribuer sa longue absence. Je suppose qu'il sera allé bien plus haut dans les terres, parmi les Indiens, pour avoir des renseignements certains sur ce qui s'y passe. J'attends impatiemment son retour et j'ai envoyé au Poste l'ordre de me renseigner. Nos voyageurs, qui avaient l'habitude de remonter la rivière pour aller commercer au milieu des Indiens, paraissent eux-mêmes ne plus avoir confiance dans ces affaires, car aucun d'eux ne vient demander de laissez-passer.

On ne remonte pas le fleuve; les trafiquants qui y allaient n'ont plus confiance dans ces affaires.

---

Dépêche du Directeur-Général, le 13 août 1765.

« Le rapport du posthouder d'Arinda constate que tout va bien encore pour ce qui concerne le poste; qu'il avait eu l'intention de remonter la rivière Rupununi, mais qu'il avait trouvé les Macoussis et les Wapissanes, les deux peuples qui y habitent, en état de guerre : que ceux-ci l'avaient arrêté à moitié chemin, mais que lui, après avoir fait venir un chef de chacune de ces nations, leur avait dit qu'il avait reçu ordre de moi de remonter la rivière, et qu'il viendrait dès que son aide serait revenu d'en bas; sur ce, ils lui avaient répondu qu'il pourrait le faire sans aucune crainte; qu'il n'avait pas encore déplacé le poste, car il avait appris que l'emplacement choisi d'abord au coin du Rupununi était recouvert de quatre pieds d'eau pendant la saison des pluies, mais qu'il avait trouvé un très bon emplacement à une demi-heure en amont.

« Comme le poste était alors entouré de nuées de Caraïbes qui y avaient pris position et n'attendaient que l'abandon du poste pour tomber sur les Acuways, contre lesquels ils étaient animés de sentiments très hostiles, il n'avait pas jugé à propos de le déplacer encore;

puisque, en le faisant, le voyage en amont de la rivière deviendrait peu sûr, impossible même. C'est pourquoi il avait fait tout son possible pour pacifier les deux nations, et il y avait assez bien réussi ; mais comme ces deux nations méritent peu de confiance, il demande s'il ne ne vaudrait pas mieux laisser deux hommes à l'ancien poste pendant qu'il remonterait la rivière avec un troisième, aussitôt qu'il serait suffisamment assuré que les naturels resteraient en paix ou bien qu'ils iraient se battre plus loin dans l'intérieur, où ils trouveraient selon toute probabilité des adversaires aussi forts, ce qui les rendrait un peu plus dociles.

« Cette suggestion correspondant assez bien à mes propres idées, je l'autoriserai à la mettre provisoirement à exécution.

« On n'a pas encore entendu parler de la présence d'aucun étranger dans l'intérieur, et il est entendu avec les Indiens que quiconque y paraîtrait serait immédiatement saisi et conduit au fort. *Principiis obsta, sero medicina paratur.*

« Il avait envoyé un de ses aidés à la fameuse pyramide. Cet homme m'en a fait la description de vive voix et m'a apporté un dessin si confus que je n'aurais pu absolument rien y comprendre sans son explication verbale. J'essaierai d'y mettre de l'ordre et de le transcrire et j'aurai alors l'honneur de l'envoyer à Vos Seigneuries. »

Le poste toujours en aval du Siparuni. Les Macuchis et les Uapixanas sont en guerre sur le Rupununi et le posthouder s'arrête à cause de l'état de la région ; leurs chefs promettent cependant qu'ils le laisseront passer. Il s'agissait d'un voyage qu'il comptait faire avec un autre par le Rupununi. Toute idée de transférer le poste semble écartée pour l'instant, vu les hostilités imminentes entre Caraïbes et Ackways ; si l'on transférait le poste plus haut, la communication avec le fort deviendrait impossible à cause de la guerre des tribus.

L'intérieur dont il parle c'est l'intérieur de la Colonie. Il ne faisait pas surveiller l'Amazone. En amont du poste Arinda on

ne passait pas. Le voyage du posthouder, qui dut retourner de l'Essequibo, en est la preuve.

---

**Dépêche du Directeur-Général, le 13 décembre 1765.**

« ... J'ai reçu du Poste Arinda un rapport que tout allait toujours bien de ce côté et que le Posthouder descendrait ici en personne vers la nouvelle année. »

Aucune nouvelle du transfert du poste.

---

**Dépêche du Directeur-Général, le 6 avril 1766.**

« ... Je n'ai encore reçu aucun renseignement sur la situation à Arinda, le Posthouder, qui est enfin parti pour l'intérieur comme je le lui avais ordonné maintes fois, m'ayant envoyé dire qu'il espérait descendre ici en mars ; mais, si l'on sait quand on part on ne sait pas quand on revient. »

Aucune nouvelle que le poste ait été changé. Le posthouder au contraire s'en est absenté.

---

**Dépêche du Directeur-Général, le 30 mai 1766.**

« J'espère que le Posthouder d'Arinda descendra avant que je ferme cette lettre, car je suis déjà depuis quelque temps sans nouvelles du haut de la rivière. »

---

Dépêche du suppléant au Directeur-Général, le 19 novembre 1766.

Le posthouder rapporte qu'au-dessus du poste, dans la rivière de Maho, on a découvert un moine et un autre Blanc portugais, qui y sont pour y fonder un établissement avec plusieurs Magnouws et des Supenays (naturels, dont on dit parfois qu'ils ont le visage sur la poitrine et sont anthropophages); je ne puis savoir ce qu'il y a de vrai là-dedans. Le posthouder dit cependant que « d'après le rapport d'un Caraïbe les plantations à pain qui y ont été faites par eux ont au moins un an, qu'au débouché de Parime il y a six bateaux (des Portugais) grands comme des barques et que les gens de cet endroit sont allés dans les yachts et dans de petits bateaux jusqu'à la pointe de la rivière Aurora et du Maho, d'où ils ont déjà chassé les Caraïbes et autres nations. Il rapporte de plus, qu'un Caraïbe, nommé Majarawayna, ami de Votre Excellence, y a été envoyé par lui, posthouder, pour tout observer exactement, et que ledit Caraïbe sera ici au Fort avant quatorze ou seize jours. »

Témoignage hollandais de l'expédition d'Agostinho Diniz; que les embarcations portugaises étaient dans le Mahu, et qu'il y avait un établissement portugais, fondé par un Missionnaire. Ceci s'accorde avec le récit qu'on a fait à Centurion (1770) de l'existence d'une factorerie portugaise au confluent du Mahú et du Parime, comme il les appelle. Nous avons déjà analysé cette dépêche très importante. Le Directeur n'y voit qu'un rapport sur le voisinage des Portugais, comme tant d'autres. Cela n'affecte pas l'intérêt de la Compagnie comme l'affectait la présence des Espagnols dans le Cuyuni.

---

homme hautain et insolent qui s'arrogeait le titre de Gouverneur de toutes ces nations. Tous les autres Chefs lui témoignaient du respect et obéissaient à ses ordres avec crainte et respect, et toutes les agressions perpétrées contre nous le furent par les ordres ou par la persuasion de cet homme, selon la déposition de nombreux témoins.

« Le Révérend Père se mit à sa recherche, lui parla, fit la paix avec lui, lui demanda le pavillon hollandais et lui donna en échange un pavillon portugais; il protesta de son obéissance et de sa loyauté aux Portugais, et de son désir de servir Votre Majesté, et reçut cinquante indigènes libérés pour cinquante esclaves.

« ... Je dis, que ledit sauvage trompa le Révérend Père. Il emmena la plupart des esclaves, se moqua de nos troupes, et, en vue de nos soldats ou non loin de l'endroit où ils campaient, lui et ses alliés assaillirent les villages de nos missionnaires. Enfin le Révérend Père, détrompé à cette vue, voyant que son zèle s'était déployé en pure perte, requit l'officier en commandement de se saisir dudit Ajuricaba.... »

Et alors, comme conclusion de ces revers, le Gouverneur détacha, sous le commandement du Capitaine João Paes do Amaral, une expédition contre Ajuricaba et ses alliés, au nombre desquels figuraient et les Mayapenas et les Manóas. Cette expédition aboutit à la défaite, la capture, et enfin la mort d'Ajuricaba. Elle valut aux Portugais leur première et leur décisive possession du Rio Negro en amont du fort; elle fut entièrement approuvée par la Couronne du Portugal.

La menace ou la tentative d'un

avait l'intention de proposer cette alliance, il n'eut pas, en tout cas, le temps d'accomplir son projet. Mais il se serait adressé plutôt à Surinam qu'à Essequibo. Pour la Colonie d'Essequibo, les Manóas étaient les ennemis mortels de ses voisins, les Caraïbes, et leur amitié ne pouvait être acquise qu'au prix de la proscription de ceux-ci, qui étaient sa seule défense. Or, ils habitaient trop loin et lui étaient trop étrangers pour qu'elle les préférât à ses propres tribus.

En 1727, les troupes de rachat,

certain Theodosio, Indien converti, de renoncer à l'amitié des Portugais et de passer aux Hollandais, se substituant ainsi à Ajuricaba, fut étouffée dès sa naissance. Les opérations contre les Mayapenas furent poursuivies vers le haut Rio Negro par Belchior Mendes, et, somme toute, à partir de 1730, ou vers cette date, les Portugais restèrent maîtres du terrain sur toute la ligne de cette rivière.

qui étaient des expéditions aux frais et sous les drapeaux de la Couronne, étaient entièrement maîtresses du Rio Negro. La situation des Portugais dans le Rio Negro avant cette expédition de Belchior Mendes, ressort d'une des clauses des instructions que le Gouverneur du Maranhão donna à Lourenço Belforte. Les tribus du Rio Negro étaient leurs vassales bien longtemps avant cette expédition provoquée, comme celle contre Ajuricaba, par l'ambition des colons de les réduire en esclavage. La Compagnie de Jésus, il faut le dire, s'est toujours élevée contre cette politique. Voici ce que disait Castello Branco dans ces instructions :

« ART. 12. — Et attendu que j'ai appris que, par suite des outrages commis par une expédition armée envoyée d'ici, en 1728, aux villages des Indiens habitant les rives du Rio Negro, expédition pendant laquelle les chefs et les sujets de ces tribus, qui vivaient sous la protection de Sa Majesté, ont été capturés et garrottés traîtreusement et réduits ainsi à un injuste état d'esclavage, toutes ces nations ont pris l'alarme et se sont trouvées offensées à un tel point qu'elles ont abandonné leurs antiques demeures et se sont retirées dans les bois où elles sont en

Dépêche du Directeur-Général, le 3 décembre 1766.

« ... Le Posthouder d'Arinda est ici en ce moment; le drôle n'a pas fait le moindre effort pour suivre les instructions qu'il avait reçues, il en blâme son adjoint Bakker, qui, à son tour, rejette la faute sur lui. C'est un chaos de rapports contradictoires dont il est impossible de rien tirer. Mais l'adjoint étant généralement connu comme un coquin, je vais le mettre dehors de la Colonie par le premier navire anglais. Il ne pourra plus ainsi causer aucun mal et je vais promouvoir (*sic*) le Posthouder au grade d'Adjoint, pourvu que je puisse en trouver un autre. »

Le posthouder qui devait remonter le fleuve ne l'avait pas fait. Comme toujours, on ignore au fort ce que font en haut du fleuve ce « drôle » et ce « coquin », comme le Directeur, nomme le *posthouder* et le *bijlegger*. Le poste toujours en aval du Siparuni.

---

Dépêche du Directeur-Général, le 8 décembre 1766.

« ... Le Posthouder d'Arinda n'ayant pas descendu la rivière malgré mes injonctions réitérées, et n'ayant exécuté aucun de mes ordres, comme tout est là-bas dans un grand désordre, j'ai mis un des gardiens adjoints aux arrêts ici et j'ai fait remonter la rivière à un sous-officier pour ramener le Posthouder afin que je puisse tirer l'affaire au clair.

« Les Postes sont certainement de la plus grande importance, tant pour l'Honorable Compagnie que pour la Colonie. Si j'avais seulement le bonheur de mettre la main sur quelques Posthouders

capables, nous obtiendrions de bons résultats dans un bref délai. Mais, jusqu'à présent, cela m'a été impossible, car la mauvaise conduite de plusieurs de ces hommes a jeté une telle défaveur sur cette fonction qu'il n'est pas un citoyen respectable qui ose la solliciter, quel que soit son désir de le faire, et quant aux militaires, nous ne pouvons attendre d'eux rien de bon. Et cependant, s'il est un emploi qui permette à quelqu'un d'amasser un joli capital en quelques années, c'est bien celui de Posthouder, à l'exception de celui de Maykouny, qui a peu à faire, mais qui, s'il se conduit bien, sera transféré autre part lorsqu'il y aura un poste vacant.

. . . . . : , , .  
 « Au sujet de la cannelle qui doit venir du haut de l'Essequibo, Vos Seigneuries ont vu par le commencement de cette lettre quel posthouder j'ai là-bas. Il n'a absolument rien fait de ce que je lui ai commandé. »

Caractère des posthouders. On ne sait rien du poste; les instructions du Directeur-Général n'ont pas été exécutées, c'est-à-dire qu'on n'a pas remonté la rivière. En 1766, alors qu'une expédition militaire portugaise commandait jusqu'au Mahú, les Hollandais n'avaient pas dépassé le Siparuni.

---

**Dépêche du Directeur-Général, le 20 mars 1767.**

« .... La guerre entre les Caraïbes et les Accuways continue, mais bien à contre-cœur et de façon morose. Il est donc très probable que la question sera bientôt réglée; et elle l'aurait déjà été depuis longtemps si le Posthouder d'Arinda avait fait son devoir.

. . . . .  
 « En réponse à la lettre de Vos Seigneuries du 19 juin, je commence par le paragraphe relatif aux Posthouders

« Il est certain que peu à peu nous nous rendons mieux compte de

avait fait une incursion à travers le pays, était arrivée jusqu'au Poste et avait enlevé le Posthouder et son adjoint ; que ces Indiens s'étaient emparés de toutes les marchandises et avaient détruit le bâtiment. Cette nation est alliée des Portugais du Brésil. Tampoko doit redescendre dans une quinzaine de jours et je lui ferai alors remonter l'Essequibo avec une troupe de Caraïbes pour obtenir des renseignements complets. »

On prétend que les Manaos, alliés des Portugais, avaient enlevé le posthouder et son adjoint.

---

Dépêche du Directeur-Général, le 9 décembre 1767.

« ... Le Posthouder adjoint du Poste Arinda, en amont dans l'Essequibo, est enfin descendu ici. Le créole Tampoko que j'avais envoyé là-haut le rencontra et revint.

« Les choses là-haut ne sont pas aussi mal que les Indiens l'avaient annoncé : les Manaos n'ont pas été dans ces parages, et en vérité, j'avais de la peine à le croire parce qu'il me semblait peu probable qu'ils fussent venus à une si grande distance sans être découverts par les Caraïbes, leurs ennemis invétérés, d'autant plus que depuis l'incursion des Espagnols sur le Cuyuni, l'Essequibo fourmille de Caraïbes qui s'y sont tous réfugiés après m'en avoir demandé la permission.

« Mais le Posthouder ayant eu quelques désagréments avec les Acuways, qu'il avait traités très injustement, avait quitté le Poste dans la crainte de cette nation et s'était réfugié chez les Caraïbes. C'est ce qui occasionna la rumeur ; quelques Indiens passant par là n'ayant trouvé personne au Poste et ne sachant pas ce que le Posthouder était devenu, avaient annoncé leurs conjectures comme si c'eût été la vérité. »

« Le Posthouder ayant manqué à ses devoirs en tout et sa con-

duite étant tout à fait inexusable, je l'ai destitué et ayant enfin trouvé un certain Gerrit Jansse, qui a amené ici les esclaves appartenant à Van der Eyck, et qui, au témoignage unanime de tous les citoyens, est un homme honnête, droit et sobre, je l'ai nommé Posthouder. Il doit se rendre en amont la semaine prochaine avec son adjoint et il renverra ici le Posthouder destitué qui n'a pas osé descendre la rivière. J'espère que maintenant le Poste sera bien gardé. »

L'Essequibo fourmille de Caraïbes expulsés du Cuyuni par les Espagnols. Le posthouder s'était réfugié chez eux par crainte d'une vengeance des Accuways. Ces trois dépêches montrent l'espèce de contrôle que les Hollandais avaient sur l'Essequibo même à 70 heures du Fort. Ils y étaient par tolérance.

---

Dépêche du Directeur-Général, le 9 avril 1768.

« .... Je pense que quand les affaires de M. Massol seront une bonne fois réglées et mises en ordre, M. Destouehes, qui est venu avec lui, entreprendra un voyage aux Pyramides et à la mine de cristal. Il semble au moins en avoir un grand désir.

« Mars 28. — J'envoie encore aujourd'hui un exprès au Commandeur pour l'informer que Gerrit Jansse, Posthouder d'Arinda, dont les agissements me donnent plus que de la satisfaction, était descendu ici et m'avait rapporté qu'il avait parlé à une troupe de Caraïbes, en amont, près de la chute; que le Ilibou l'avait chargé de me dire que toute la région là-bas avait été fouillée, mais qu'on n'avait rien trouvé; qu'ils avaient fait prisonnier l'Aruwak qui leur avait apporté la nouvelle et l'avaient dépêché avec Tampoko, quelques Aruwaks et quelques-uns des leurs pour capturer un nègre de Berbiee qui se trouvait dans ces parages; qu'ils l'interrogeraient minutieusement et attaque-

Las Guaranaguas, jusqu'à l'endroit où arrivent les Anglais, car ils me disent qu'après quelques jours de trajet par terre, en partant de Las Guaranaguas, on arrive à Los Pajonales et au fleuve Orénoque. De sorte que, si ces Indiens changeaient de résidence, comme je le leur conseillais, pour s'établir plus haut sur la rivière, ils perdraient ce commerce qui leur permet d'acheter des articles de fer qu'ils ne pourraient guère obtenir aussi aisément de nos missionnaires, car, dans ces Missions, la population est grande et la pauvreté plus grande encore. » (*Ann. C.-Mém. Ang.* I. p. 16).

De toutes manières, si ces étrangers étaient des Hollandais, c'étaient des particuliers trafiquant pour leur propre compte ou pour le compte de marchands d'une tout autre Colonie que Essequibo, où le commerce était un monopole de la Compagnie. Quelles étaient leurs routes? D'où venaient-ils, et où s'arrêtaient-ils? Combien de fois auront-ils repris le même chemin et répété leur aventure? Ou bien ne seraient-ils que des chercheurs du Lac Doré? On ne peut former là-dessus aucune conjecture. Sur des données comme celles qui nous restent d'Ajuricaba, allié des Hollandais; du « grand » Groenewegen

allant, à quatre-vingts ans, à la recherche du pays des émeraudes<sup>1</sup>; de Jan Pietersen, qui, envoyé à la poursuite de quelques esclaves, en arrête aussitôt quelques-uns dans la savane du Rupununi sans toutefois perdre de vue ses deux compagnons, lesquels poursuivaient les autres dans la savane du Cuyuni; de ces Hollandais d'Essequibo qui faisaient un grand commerce dans le Rio Negro, sans que le Commandeur chargé de la garde de la colonie en sût rien, et sans qu'un seul d'entre eux fût jamais rencontré par les missionnaires et les troupes de rachat portugaises, on peut construire des énigmes historiques, mais non pas des titres de possession.

« L'État de Maranhão est le plus mal défendu de tous les domaines que la Couronne de Votre Majesté possède en Amérique, et cela, à cause du manque d'habitants, et du libre accès, que laissent des frontières sans défenses, aux États limitrophes. Les Espagnols sont sur les confins et sont en contact avec Pará, qui est sous ce même Gouvernement. Les Hollandais de Surinam pénètrent dans l'intérieur du pays à la hauteur du Rio Napo, lequel, de ce côté, sépare les possessions de Votre Majesté de celles de l'Espagne. »

Il vaut la peine d'introduire ici une autre citation qui constate avec concision le fait, qu'à cette époque,

On était toujours dans la crainte de ces entrées des Hollandais de Surinam, des Espagnols de l'Orénoque et des Français de Cayenne dans les domaines de la Couronne portugaise.

---

1. Selon un des Sloane Mss. le Capitaine Gronwegle (*sic*) aurait été forcé d'épouser une femme Caraïbe pour contrebalancer la puissance des Araudes. (Cf. *Chronological History of the Discovery and Settlement of Guiana* par James Rodway et Thomas Watt, Georgetown, 1888, p. 102.)

Caraïbes vis-à-vis des Hollandais. C'étaient des amis, mais non pas des sujets. Ils trafiquaient pour leur propre compte.

---

Dépêche du Directeur-Général, le 12 mai 1769.

« Les choses en sont actuellement arrivées à un tel point que nous pouvons rendre violence pour violence ; mais n'est-il pas triste de songer que notre garnison est si faible et que nous n'y avons pas six hommes auxquels nous puissions accorder la moindre confiance ? Ce serait risquer le tout pour le tout que d'envoyer un petit détachement de douze à seize hommes, car s'ils étaient tous traitres, comme on doit forcément s'y attendre de la part de Français et de catholiques, et qu'ils passassent aux Espagnols, tout serait perdu, car on ne saurait compter le moins du monde sur les citoyens. Donc, puisque la perspective devient de jour en jour plus sombre pour la Colonie, il est grand temps de prendre quelques précautions, et comme sa ruine totale est imminente, il est de toute nécessité de décider de promptes et vigoureuses mesures pour empêcher cette catastrophe.

« J'ai demandé, ce matin, au Chef caraïbe si les Caraïbes n'étaient plus des hommes, et s'ils n'avaient plus de bras pour se défendre, et il m'a répondu : « Certainement si ; mais les Espagnols ont des fusils tandis que nous n'avons que des arcs et des flèches. Donnez-nous des carabines, de la poudre et du plomb, et nous vous montrerons ce que nous sommes. » Quand bien même j'aurais été disposé à lui accorder sa demande, je n'aurais pu le faire, n'ayant de tout cela que la quantité strictement nécessaire pour la garnison.

« Le posthouder Jansse, d'Arinda, dont la mort avait été rapportée, a heureusement réussi à s'échapper, et il est arrivé au fort.

« C'est le premier posthouder qui ait exécuté mes ordres, et qui soit allé à la cristallière située dans le haut Ripenowini.

« Le second, Bont, m'écrit qu'il a rapporté de gros morceaux de cristal ; que le chef lui a dit qu'il a été à l'endroit où se trouvent les

diamants brésiliens; que les Indiens ne lui ont pas permis, sous quelque prétexte que ce fût, d'y faire des recherches ou d'y creuser le sol et que cet endroit se trouve près de la mine de Cristal. Ceci concorde avec ce que m'a dit M. del Torres de Bandeyra, le deuxième personnage du Brésil, qui, il y a quelques années, demeura chez moi, à Essequibo, environ trois semaines. Je le présentai à M. Clarke, et il put, grâce à ce dernier, partir pour l'Angleterre et de là pour Lisbonne, d'où je reçus une lettre dans laquelle il me remerciait et me disait, en même temps, qu'ayant réglé ses affaires d'une façon satisfaisante, il allait partir pour le Brésil dans la même position qu'auparavant.

« Ce monsieur me dit qu'il n'y avait pas un seul Portugais qui connût l'emplacement de la mine diamantifère; qu'ils avaient eu l'intention d'envoyer un de leurs vice-rois à la recherche de cette mine, mais que les Indiens les avaient menacés, si un Portugais allait dans cette direction, de se soulever en masse et d'aller se fixer plus loin dans l'intérieur, ce qui leur ferait perdre tout cet avantage, etc. Là-dessus, non seulement l'expédition fut abandonnée, mais on défendit sévèrement toute exploration.

« J'ai écrit à Essequibo et j'ai ordonné au posthouder de venir me voir ici à Demerary dès qu'il serait un peu reposé, pour que je puisse l'interroger minutieusement sur cette découverte, car c'est une affaire de la plus haute importance et qui n'est pas à négliger.

« Nous avons ainsi inopinément et involontairement eu connaissance d'un endroit ignoré même des possesseurs de ces pierres précieuses.

« Je remets mes autres observations sur ce point à plus tard, quand j'aurai vu et examiné le posthouder. »

État précaire de la Colonie. Envoyer de douze à seize hommes contre les Espagnols, ce serait risquer le tout pour le tout. C'était là la Colonie qui, selon le Contre-Mémoire Anglais, aurait pu expulser les Portugais du Rio Branco si elle l'avait voulu.

Jansse dit à l'Adjoint qu'il a été à l'endroit où se trouvent les diamants *brésiliens*. C'est une fable, mais il atteste la priorité de l'occupation portugaise. Le brésilien Torres Bandeira avait convaincu le Directeur d'un commerce brésilien de ces pierres, fait par l'entremise des Manaos, Indiens des établissements portugais du Rio Negro.

La crédulité sans bornes de Storm est la meilleure preuve que l'intérieur de la Colonie, en amont du fort de Siparuni, était entièrement inconnu aux autorités hollandaises encore à cette époque.

---

Dépêche du Directeur-Général, le 3 juin 1769.

« Il n'y a pas eu un seul posthouder à Arinda à qui je n'aie commandé d'aller à la cristallière (appelée ici la montagne Calikko) et d'obtenir des renseignements complets sur elle. Pas un d'entre eux ne l'a fait. Ils ont toujours présenté des excuses diverses : tantôt la hausse des eaux, tantôt la guerre entre les naturels, ou quelque autre chose, tandis que la cause véritable était la frayeur mal fondée qu'ils avaient des nations sauvages de ces régions.

« Jansse, qui avait aussi reçu cet ordre parmi ses instructions, commença son voyage dès que la crue des eaux en amont se fut arrêtée, et il remonta la rivière Ripenowini, accompagné d'un bon interprète qui comprenait bien la langue des Macoussis.

« Il lui a fallu deux grands mois pour s'y rendre. Ne croyez pas, que le voyage soit si long ; mais lorsqu'on voyage avec des Indiens on ne fait au plus que quatre milles (hollandais) par jour ; en outre, tous les trois ou quatre jours, il leur faut un jour de repos, et chaque fois que l'on rencontre une nation, on est obligé de s'arrêter pendant quelques jours. Une sécheresse de six mois avait tellement abaissé le niveau des eaux là-bas que dans beaucoup d'endroits il lui fut impossible de faire avancer son bateau ; il lui fallut le traîner.

« A son arrivée chez les Macoussis, il engagea un interprète qui parlait la langue des Wapissannes, nation qui demeure près de la mine de cristal sur les deux rives de la rivière Maho. C'est cette nation qui, il y a quelques années (quinze ou seize ans, si ma mémoire ne me fait pas défaut), tua Louis Marcan, avec deux autres Blancs. Je lui avais prédit son sort avant son départ, car ce Français avait le caractère beaucoup trop vif et emporté pour pouvoir traiter avec des Indiens sauvages.

« Les Indiens d'ici donnent le nom de Mejou à la rivière appelée Maho sur la carte de d'Anville. Il y en a une du même nom plus haut dans le Cuyuni ; je ne sais si c'est la même, ou si c'en est une autre. Elle se jette dans le Rio Branco, ce dernier dans le Rio Negro, qui communique lui-même avec l'Amazone et l'Orénoque. D'après les descriptions et les traditions anciennes, le Maho doit puiser sa source dans le fameux lac Parime, si toutefois ce lac existe. Selon la description du posthouder, comme cette rivière est tout aussi large et aussi profonde que le Demerary, il n'est pas facile de comprendre d'où elle tire ses eaux, car elle ne peut s'étendre bien loin dans l'intérieur, puisque le Rio Negro traverse toute la région à partir de l'Amazone jusqu'à l'Orénoque.

« Le posthouder, à son arrivée chez les Wapissannes, qui n'avaient plus vu un Blanc depuis leur affaire avec Marcan, et qui, en conséquence, manquaient de toute marchandise européenne, fut exceptionnellement bien reçu. Il arriva devant le chef et voyant que celui-ci avait une dizaine de fusils, mais qu'il ne possédait ni poudre ni balle, il lui donna une flasque de poudre et du petit plomb, et gagna ainsi d'emblée toute son amitié.

« Cette nation vit pendant le jour dans les savanes, mais elle se retire la nuit sur des rochers et falaises inaccessibles, où se trouvent ses maisons et ses cavernes, dont les approches, quoique raides, sont cependant défendues par des palissades, à cause de la frayeur qu'elle a de la nation puissante des Manoa ou Magnauws, avec laquelle elle est toujours en guerre.

« Il y trouva aussi la nation des Parhavianes, qui habitait encor e

l'Essequibo de mon temps, mais qui, trop tourmentée par les Caraïbes, s'était transportée dans cet endroit.

« Ce lieu étant le but de son voyage, il s'y arrêta quelques semaines et examina tout avec soin. Lorsqu'il voulut extraire le cristal qui s'y trouve dans de nombreux endroits au milieu d'un terrain sec et rouge, les naturels l'en empêchèrent, en lui disant qu'ils lui donneraient une quantité suffisante de cristal; il en rapporta, en effet, mais de petits morceaux seulement, sauf un seul, gros comme la moitié du poing. Ils lui dirent : « Vous cherchez autre chose que du cristal, mais vous ne trouverez pas cela ici, mais chez nos voisins de l'autre côté du Maho, qui vendent ces pierres aux Portugais. » Il leur répondit : « Je suis prêt à les payer, moi aussi; je ne veux rien pour rien, et je vais y aller. » Mais ils l'en dissuadèrent, en lui disant : « Ce sont de méchantes gens, qui vous tueront, mais nous trouverons le moyen de vous procurer de ces pierres. » Le posthouder pense comme moi que cette opposition ne vient que d'un sentiment de jalousie commerciale, qu'ils avaient peur de perdre ce commerce et de le voir passer entièrement à leurs voisins, ou bien que ce n'était qu'une feinte de leur part et qu'ils connaissaient les mines, surtout à cause de leur défense de chercher ou de faire des fouilles; il n'y avait pas à songer à employer la force et le posthouder dut donc se contenter de noter soigneusement tout et de se promener partout, ce qu'on lui permit de faire, mais toujours accompagné de quelques jeunes Wapissannes. Cette région se compose principalement de hautes montagnes et de rochers nus, avec, çà et là, de petits arbustes et de grandes savanes.

. . . . . , . . . . . , . . . . .

« Il descendit un peu plus bas dans de grands bois de canneliers dont il rapporta de l'écorce....<sup>1</sup>

« Comme ce n'était qu'une tentative et que le chemin est maintenant ouvert, car il peut y aller désormais librement et sûr de son

---

1. Suivent des remarques générales sur la cannelle qui sont omises dans cet extrait.

accueil, ce qui est un bon commencement, je lui ai donné par écrit des instructions complètes et détaillées, ainsi que des ordres verbaux dans la mesure du possible :

« 1° Comment on trouva des émeraudes dans les cristallières de l'Orénoque, selon le témoignage unanime des Espagnols et des auteurs sur les pierres précieuses ;

« 2° L'apparence, le poids et autres signes caractéristiques des diamants bruts, tels qu'ils m'ont été expliqués, en 1750, par M. Blank à Amsterdam, selon l'ordre de feu Son Altesse Sérénissime de glorieuse mémoire ;

« 3° Ordre de rapporter les pierres qui paraîtraient contenir des minéraux ; car, quoique je sache bien que peu de mines d'or sont exploitées avec profit, il est cependant certain qu'il y a des filons d'or dans les montagnes, qu'on trouve de la poussière et des grains d'or dans les rivières et dans les cascades qu'elles forment, et qu'on le recueille facilement, bien que cela ne soit pas le cas pour les mines d'argent. De plus, j'ai vu des colliers, appartenant aux Chefs indiens, qui me font croire qu'on trouve dans ces régions du platine ou or blanc ;

« 4° de recueillir la seconde écorce des canneliers de trois ou quatre ans, lorsqu'ils sont en pleine sève, comment on la sèche, etc ;

« 5° De rapporter des noix d'Acuway fraîches, avec toutes leurs coquilles ;

« 6° De rapporter un échantillon de sel indien.

« De plus, je lui ai donné quelques instructions sur la conduite à tenir et lui ai commandé de tâcher d'obtenir amicalement des Wapissannes la permission de traverser le Maho et d'aller vers les nations voisines.

« Il est reparti d'ici, et dès que les eaux, extraordinairement hautes à cause des pluies continuelles, commenceront à baisser un peu, il remontera de nouveau la rivière et recommencera immédiatement son voyage en remontant le Ripenowini. J'espère du fond du cœur que ce voyage réussira et produira de grands bénéfices pour l'Honorable Compagnie. Je lui ai promis que, s'il réussit à faire des découvertes de

du Brésil déplace l'histoire du voyage entièrement, et la révoque en doute sommairement et insuffisamment. Bien que la relation que donne Horstman lui-même de cet incident puisse, jusqu'à un certain point, être reconnue comme tout à fait exacte, on remarquera qu'il n'y traite que les détails géographiques de son voyage, lesquels devaient probablement intéresser surtout M. la Condamine. Il ne fait même aucune mention du poste d'Arinda, où il s'arrêta; il ne dit rien non plus du trafic des Hollandais dans la région des savanes.

Il importe, cependant, d'attacher une certaine importance aux autres Relations de son expédition qui furent adressées au Commandeur, et qui prétendaient émaner de lui.

S'il ne dit rien du trafic des Hollandais dans les savanes, c'est qu'il n'en a trouvé aucun.

Ce sont toutes de pures inventions qui ne servent qu'à montrer la confiance que méritent les récits des Indiens ou des chefs de poste. Conf. dans le journal de Hortsman les différentes dates de son itinéraire.

Les rapports reçus par le Commandeur font partir Hortsman le 3 novembre; le 2 janvier, il continue son voyage au-dessus du poste Arinda, que, selon une autre dépêche, il n'a pu quitter que le 25 mai; en avril 1741, on apprend qu'il avait échangé toute sa marchandise, avait renvoyé par mer son compagnon Christian Rijs, mais était resté lui-même. « Comme il a reçu l'ordre de n'échanger sa marchandise que

contre de l'or, de l'argent ou des pierres précieuses, dit le Commandeur, j'ai grand espoir (si le message apporté par cet Indien mérite confiance) que son voyage sera un grand événement qui me remplira de joie. » Il aurait planté le drapeau hollandais sur le Lac Parime. En novembre 1741, les Noirs que Hortsman avait emmenés avec lui sont de retour, et l'on apprend l'histoire vraie de l'expédition : lui et Rijs seraient entrés au service des Portugais.

Ainsi Hortsman est resté au village des Parahans, sur l'Essequibo, jusqu'en avril 1740 et l'on n'en a rien su au poste Arinda ; cela suffit pour montrer qu'au-dessus du poste tout était, pour les Hollandais, absolument inconnu. Autrement, on n'aurait pas appris à Essequibo son voyage de 1739 seulement en novembre 1741, quand les créoles revinrent de Pará. En septembre 1742, le Commandeur croyait encore qu'ils avaient assassiné Hortsman en route, d'après ce que les Indiens avaient raconté.

Horstman atteignit Aricari le 16 juillet 1740 ; bien que son voyage ne fût d'aucun profit à ses maîtres hollandais, son arrivée sur le Rio

La vérité sur l'expédition de Horstman se trouve dans ce passage du rapport de Gravesande,

Dépêche du Directeur-Général, le 23 janvier 1776.

« D'après le livre de paye qui a été envoyé en décembre 1774, Vos Seigneuries auront vu que deux hommes, nommés Le Clair et Feidler, étaient employés au poste d'Arinda en amont dans l'Essequibo. L'un d'eux, Feidler, qui avait déjà depuis longtemps terminé sa période de service, fut congédié à sa propre requête, et comme Le Clair était en amont parmi les nations indiennes, aucun mandat ne fut délivré cette année-là ni à lui personnellement, ni à aucun tiers le représentant, et Feidler, en descendant, me dit qu'il avait appris par les Indiens que ledit Le Clair avait passé aux Espagnols; je le portai donc déserteur sur le livre mentionné ci-dessus.

« Mais, il y a environ deux semaines, des Indiens, qui me dirent qu'ils demeuraient près des frontières portugaises, vinrent me rapporter qu'ils avaient descendu la rivière expressément pour m'apporter un message d'un nommé Le Clair qui était actuellement parmi les Portugais et qui les avait envoyés s'informer si on lui permettrait de venir avec quelques gens de la nation portugaise: que, dans ce cas, il expliquerait sa longue absence et il offrait de nous procurer un commerce lucratif avec les Portugais.

« Comme je ne voyais pas de possibilité de faire descendre ledit Le Clair en employant la force, et étant curieux de savoir à quelle distance de nous se trouvent les Portugais sur le fleuve des Amazones, je lui fis savoir, au moyen d'une lettre dont je chargeai lesdits Indiens, qu'aucun mal ne lui serait fait, et qu'il pouvait descendre avec deux ou trois Portugais qui, au dire des Indiens, traitent ces derniers avec beaucoup de douceur et avaient aidé à empêcher l'invasion des Espagnols, tandis que ceux-ci chassent, prennent ou tuent tous les Indiens aussi bien dans l'intérieur du fleuve Orénoque, derrière cette Colonie, que le long de la côte. Dès que je recevrai de nouveaux renseignements sur cette affaire, ce qui ne sera probablement pas avant six mois, vu que la distance est si grande, j'aurai l'honneur d'en faire un rapport circonstancié à Vos Seigneuries.

« En attendant, j'ai nommé un nouveau Posthouder et un nouvel adjoint pour ce poste, et j'essaierai de mettre cet endroit en meilleur état.

« Il est dommage que la ligne de frontière, si je puis l'appeler ainsi, soit si loin en amont sur le fleuve, et que les fortes et nombreuses chutes et le climat malsain rendent si dangereux d'aller l'inspecter ; toutefois, je verrai si, pendant la prochaine saison sèche, il ne me sera pas possible de prendre quatre semaines pour arranger cette affaire, et pour en donner à Vos Seigneuries une relation circonstanciée.

« Comme ces posthouders reçoivent un salaire peu élevé, leur seul bénéfice provient de la vente et de l'échange d'esclaves indiens, de hamacs, de coton, etc., qu'ils vendent aux planteurs, lorsqu'ils descendent le fleuve de temps en temps, après avoir rendu compte au Directeur-Général de ce qui a pu survenir, et celui-ci, en de telles occasions, a toujours eu privilège d'acheter pour son compte lesdits esclaves, pourvu qu'il en donne autant qu'un particulier quelconque. »

Désertion du posthouder Leclair, lequel passe aux Espagnols, puis aux Portugais. Les Autorités ne savaient rien d'exact sur ce qui se passait au poste à cause de la difficulté d'y arriver. Où était-il ? La frontière de la Colonie *passait trop loin sur l'Essequibo* pour qu'il fût facile d'en faire l'inspection ; il aurait fallu quatre semaines pour l'inspection, ce qui montre que le poste n'était pas au confluent du Rupununi ; les chefs de poste ne recevaient qu'un petit salaire et vivaient du commerce qu'ils pouvaient faire.

---

qu'aucune de ces assertions n'était digne de foi.

fiance que ceux des témoins cités par Sampaio?

Bien avant Sampaio, dans le document, *Synopse* de 1764, que nous avons donné, il y a une description complète de cette région et de l'Uraricoera avec ce même nom (Noronha le lui donne aussi dans son itinéraire) :

« Trois jours encore et l'on aperçoit le partage de la rivière en deux bras tel que l'indique la carte de M. de La Condamine, savoir : à droite, la rivière Tacutú peuplée par les Indiens Paravilhanas et, à gauche, la rivière Parime qu'habitent les Indiens Macuxis-Mapixanas, desquels on peut dire, avec le poète : *Sit Nemora, atque cavos montes, sylvasque colebant*, car ils vivent dans les grottes et les creux des montagnes qui se trouvent dans l'intérieur de ces terres.

« Je dois toutefois faire remarquer que le Parime n'est qu'une petite rivière qui a ses sources près des hameaux des Indiens Macuxis et que la véritable artère de ce partage est l'Uraricoera, grande rivière aux eaux abondantes, ayant un parcours très étendu, où habitent les Indiens Saporás et d'autres, et dans laquelle se déverse, au nord, la petite rivière Parime.

« La communication du Rio Branco avec les domaines de la Hollande, en Suriname, par suite du voisinage des fleuves Rupununi et Esquivo, qui se jettent

dans la Mer du Nord, est démontrée clairement sur la carte de monsieur de La Condamine par la faible distance comprise entre ces fleuves et les rivières Tacutú et Pirara; les rapports des personnes qui, dans leurs voyages, se sont avancées jusqu'aux versants du Tacutú, pour faire des échanges et trafiquer avec les Indiens, sont d'accord sur ce point. » (*Ann. Prem. Mém. Brés.*, III, p. 96.)

On peut considérer comme fait historique, établi d'une façon incontestable, que la première occasion à laquelle des Portugais remontèrent le Rio Branco à 50 ou 60 milles de l'embouchure se présenta à la fin de l'an 1740, après que le voyage de Horstmann leur eut révélé la possibilité d'un tel trajet.

On ne peut pas s'imaginer comme étant encore inconnu aux Portugais en 1740 le Rio Branco dont la navigation était si facile et dont le confluent se trouvait sur le chemin des Troupes de Rachat qui fréquentaient le Rio Negro depuis près d'un siècle. Nous savons qu'il était fréquenté par eux depuis le commencement du xviii<sup>e</sup> siècle.

On n'oserait affirmer que durant les dix années consécutives il n'y eut aucuns autres voyages accomplis par les Portugais sur le Rio Branco. L'assertion de Sampaio relative aux entrées continuelles n'a aucune valeur, on l'a fait voir, mais il existe un témoignage du côté des Hollandais qui indique qu'il y eut comme un mouvement des Portugais le long du Rio Branco, en expéditions organisées pour la chasse aux esclaves. Les

Pas le long du Rio Branco, mais dans le bassin même de l'Essequibo.

ingénieurs, mathématiciens et militaires portugais depuis Pará jusqu'aux derniers rameaux du Rio Branco, du Rio Negro, Matto-Grosso, à l'itinéraire de Barata, montre bien la différence entre une Compagnie et un État. Il y a eu, et il y a encore des Compagnies particulières avec l'ambition nationale et de grandes vues politiques, mais à Essequibo il ne s'est jamais trouvé en jeu que des intérêts purement mercantiles. C'est l'Angleterre, par sa conquête, qui fait entrer autre chose dans l'esprit de la Colonie. La Compagnie des Indes Occidentales, il faut le dire, était tombée de trop haut, en perdant sa conquête du nord du Brésil et la future New-York, pour se créer une nouvelle carrière politique avec ses petites factoreries de la Guyane.

---

Dépêche du Directeur-Général, le 9 décembre 1776.

« De notre côté, nous ne voyons aucun autre moyen d'obvier à ces calamités. Puisqu'il n'est rien que nous ayons négligé de tenter, je prends donc la liberté, et j'estime qu'il est de mon devoir, de recommander de la façon la plus urgente nos possessions moribondes aux soins et à la protection paternels de Vos Honneurs, d'autant plus que nous avons actuellement à lutter contre beaucoup d'autres circonstances malheureuses, parmi lesquelles la perte de crédit et le bas prix de nos produits ne sont pas les moindres.

« Le projet que Vos Honneurs ont eu la bonté de suggérer par le dernier courrier pour maintenir les avant-postes, grands ou petits, ou les forts, est, en vérité, inutile et ne peut être entrepris, bien moins être poursuivi, avec de bons résultats; il est plus facile de le contredire de vive voix qu'avec la plume, car puisque la chose nous

concerne le plus en notre qualité de planteurs, nous ne resterions pas inactifs, si nous pouvions en attendre quelque espoir de secours.

« Il y a quelques semaines, quatre Portugais sont arrivés au poste Arinda venant d'en haut, d'où ils ont été conduits ici par le posthouder et retenus au Fort.

« D'après ces dépositions, Vos Honneurs auront la bonté, selon la dépêche de notre cour, à laquelle je prends la liberté de me référer, de constater que les Portugais font le commerce dans la rivière, en amont, comme les Espagnols le font ici, en bas. »

La Possession était moribonde. Le poste ne se trouvait pas encore au confluent du Rupununi, d'après ce que dit plus tard Miguel Archanjo, un de ces Portugais. Ce n'est que par lui que les Hollandais apprirent que les Portugais dominaient jusqu'au Rupununi.

---

**Journal du Gouvernement d'Essequibo pour l'année 1778.**

« ... 1778, 13 juillet. — L'Administrateur C. Boter m'annonce que quatorze esclaves de la plantation d'Aagterkerke appartenant à l'Honorable Compagnie ont disparu. J'ai donné à un nommé Veltman un passeport de Surinam pour un voyage afin d'acheter des Indiens dans les rivières en amont. Sur sa demande, je lui ai donné un laissez-passer qui lui permettra de passer et de repasser le Poste d'Arinda.

« 1778, 15 juillet. — Arrivée d'un nommé J. H. C. Kleijn pour faire viser un passeport de Surinam, comme le précédent, et demandant aussi le laissez-passer. J'ai alors résolu de faire faire quelques changements dans le laissez-passer en l'étendant et il est ainsi rédigé : Permis à J. H. C. Kleijn avec des bagages, des Indiens libres et des marchandises de passer et de repasser le Poste d'Arinda afin d'obtenir, par des échanges, des esclaves des nations habitant les rivières en amont, à condition qu'il veille à ce qu'aucun mauvais traitement ne

soit infligé aux Indiens et qu'il repasse par ici à son retour en remettant ce passe-port.

. . . . .

« 1778, le 19 septembre. — Aujourd'hui est arrivé le posthouder Schultz avec son adjoint Pietersen, en obéissance à la citation que je leur avais adressée, pour répondre au sujet des plaintes des Indiens qui, au mois de juillet dernier, s'étaient plaints que le posthouder les avait maltraités et m'avaient en même temps remis une relation de ce qui s'était passé, laquelle semblait établir bien clairement son innocence. Je l'avais, en conséquence, réprimandé sévèrement et je lui avais donné l'ordre de descendre ici avec les Indiens à la première occasion.

« Il me fit savoir; en outre, qu'un Ilibou atoraï nommé Taumaii était arrivé au poste le 22 août, et avait annoncé son intention de me demander une lettre constatant qu'il est de nos amis, parce qu'autrement les Portugais ne le laisseraient pas tranquille.

« Le dit Hibou, en venant ici, a eu le malheur d'être emporté pardessus la première cataracte avec son bateau, ce qui a causé la perte de tous ses biens. Un mulâtre, nommé Guillaume Boudewyn Backer, qui avait des relations amicales avec le poste et qui avait accompagné le chef, a été noyé.

« J'ai donné plus tard au dit Hibou une lettre ainsi conçue :

« Nous, M. G. H. Trotz, Directeur-Général de la Colonie d'Essequibo, de Demerara, etc., faisons savoir :

« Qu'un certain Hibou atoraï, nommé Taumaii, s'est adressé à nous pour obtenir le présent certificat, par lequel nous déclarons que nous reconnaissons ladite nation comme nos amis et voisins, et qu'elle est libre de faire des affaires dans notre Colonie.

« Signé : G. H. TROTZ.

« *Essequibo, ce 19 septembre, 1778.* »

« J'ai dit, en outre, au posthouder de m'apporter de temps en temps un journal.

*N. B.* Cela est possible maintenant car le posthouder et son adjoint savent tous deux écrire.

« Le posthouder m'a encore présenté trois enfants esclaves, à savoir : un garçon de la nation des Macoesje et deux fillettes qui appartiennent à la nation des Arenacottes, cette dernière fixée en amont dans le Caroeni, branche de l'Orénoque. Il y a encore d'autres Arenacottes qui sont établis dans le Ciperoeni, en amont du Poste et commercent avec les Blancs. »

Nous avons commenté ailleurs ces dépêches. Elles montrent que les trafiquants qui remontaient l'Essequibo étaient tous de Surinam. Leur passe était pour les rivières en amont du poste pour la traite des esclaves. Ils allaient aussi par terre au Siparuni, *en amont du poste*. Le poste en 1778 n'était donc pas changé, et déjà les Portugais étaient établis depuis trois ans à S. Joaquim, sans parler de leur contrôle antérieur par des expéditions militaires, telles que celle d'Agostinho Diniz en 1766 et les Troupes de Rachat, comme celle de F. X. de Andrade vers 1739.

Quand ce chef Atorai a eu recours aux Hollandais, d'autres Principaux de la tribu servaient les Portugais, et la tribu avait déjà été soumise par eux et « aldeada » ou établie en un village du Rio Branco. Les Atorais habitaient en partie vers les sources de l'Essequibo. Leur vasselage, ainsi que celui des Taromas, est un des titres que le Brésil pourrait alléguer à la région des sources du Rupununi et de l'Essequibo, s'il n'avait limité sa prétention dans ce litige à la zone où s'exerçait effectivement la juridiction du Fort S. Joaquim.

Le certificat donné par le Gouverneur hollandais était pour garantir le porteur et les siens dans les limites de la Colonie et non au delà du Rupununi. Il y est dit, en effet, qu'ils sont une nation voisine.

---

**Dépêche du Capitaine Thompson à Lord Sackville.**

A bord de « *L'Hyène*, » fleuve Demerara, 22 avril 1781.

« Mylord, J'ai l'honneur de vous envoyer ci-inclus les capitulations des sujets hollandais des colonies situées sur les rivières Berbice, Demerara et Essequibo.... »

« La baie d'Essequibo, qui reçoit trois grandes rivières *qui pénètrent dans l'Amérique espagnole....* »

... C'est nous qui avons souligné. Cela montre que pour le Gouverneur anglais la Colonie ne comprenait pas même le bassin de l'Essequibo tout entier. Nous avons donné dans notre Atlas la carte du Capitaine Thompson. La Guyane Hollandaise s'y étend jusqu'au Rupununi, qui est coupé par la légende *New Andalusia or Province of Guyana*, ce qui montre que le Contesté actuel restait à son avis bien en dehors des frontières de la Colonie.

---

**Journal du Gouvernement d'Essequibo pour l'année 1785.**

« .... Vendredi, 30 décembre. — Le Posthouder Smith du Poste supérieur, en Essequibo, appelé Arinda, est venu au siège du Gouvernement avec 108 Indiens Caraïbes libres avec leurs trois Chefs pour voir le Gouverneur, lui offrir leurs services et l'assurer de leur fidélité, espérant des présents en signe d'amitié. Je leur ai donc fait cadeau d'un anneau d'argent pour le cou, d'une demi-pièce de « salampore », de deux flasques de poudre et à chacun des autres de 5 aunes de « salampore », outre du poisson salé, du « soopye » et des bananes et ils partirent tous très contents. »

Nous trouvons dans la carte Schomburgk mention d'un poste hollandais avec ce nom de Smith un peu au-dessus du confluent du Potaro. Ce Smith est le dernier posthouder d'Arinda, de 1785 à 1788. Il nous faut donc penser que, en 1785, le poste, au lieu de se trouver au confluent du Rupununi, se trouvait à celui du Potaro. L'endroit, Apotree sur la carte Schomburgk, au confluent du Rupununi sur la rive gauche de l'Essequibo, où l'on dit qu'il y a eu un poste hollandais, n'aurait pas été la résidence du Posthouder, c'est-à-dire n'aurait pas été le poste Arinda. Il n'y aurait eu là que la hutte du Hollandais, qui pendant quelques années y séjourna « pour la garde de la nation Caripuna, » selon Miguel Archanjo, lequel en savait sur cette nation bien plus que nous aujourd'hui par les seuls documents.

---

**Journal du Commandeur, à Essequibo, pour les années 1785-86.**

« Le 27 décembre. — Le Posthouder d'Arinda est arrivé à ce fort et a déclaré que tout était en ordre à son poste et qu'il n'y était survenu rien de nouveau.

« Le 28 décembre. — Missive du Directeur-Général contenant principalement : Que le porteur de la lettre était le Posthouder d'Arinda, accompagné de quelques Indiens, demandant que je lui fournisse ce qui est habituellement nécessaire d'une chose et d'une autre; mais je dois déclarer que je n'avais rien à leur offrir en demandant, en même temps, que, si possible, on m'envoie un peu de poisson salé pour les rations des esclaves....

« Le 26 janvier. — Le Posthouder d'Arinda, étant revenu de Demerary, déclara son intention de retourner à son poste mentionné ci-dessus; sur sa demande, je lui ai fourni aussi un petit baril de poudre. »

Il n'y a rien dans ces trois notes. C'était déjà l'agonie du poste. Bientôt après il n'existera plus. Il se trouvait alors au confluent du Potaro. A celui du Rupununi il y avait alors un hollandais pour surveiller les Carupunas.

---

**Journal du Commandeur ad interim, à Essequibo,  
transmis le 23 juillet 1790.**

« ... 19 février. — A la demande de Daniel van der Heyden, donné au mulâtre Félix Patist un permis pour passer le Poste d'Arinda.

« 26 février. — Le Posthouder Smith, du Poste Arinda, est venu au fort.

« 2 mars. — Le Posthouder adjoint du Poste Moroco est venu au fort apportant une lettre du Posthouder J. Bertholi qui demande des rations et le nécessaire pour le Poste.

« Le Posthouder Smith, du Poste Arinda, est reparti ce matin en remontant la rivière. »

Le poste au même endroit. L'Essequibo au-dessus des chutes déjà abandonné par les Hollandais.

---

**Report du Gouvernement, probablement 1802.**

« Les lignes précédentes décrivent toute l'étendue de cette partie de la côte de la Guyane située entre les rivières Corantyn et Pomaroon, et dans laquelle sont incluses les Colonies de Berbice, de Demerary et d'Essequibo, ainsi nommées d'après leurs rivières. Les deux premières peuvent être tracées jusqu'à leur source à une distance de 200 à

500 milles de la mer, mais la dernière, se divisant en branches qui suivent des directions différentes, s'unit au Rio Branco et au Rio Negro, qui communique avec l'Amazone et l'Orénoque. Jusqu'ici, les colons de la côte de la Guyane n'ont pas éprouvé l'inconvénient de recevoir des visiteurs hostiles de l'intérieur, mais un tel événement, quelque improbable qu'il soit, se trouve cependant dans les limites du possible. L'intérieur de la Guyane est habité par plusieurs tribus d'Indiens, connus généralement sous le nom de « Buks ». Ceux qui habitent le plus près de la mer, et qui, pour cela, viennent le plus souvent parmi les colons, sont les Arawaaks, les Akawyes, les Worrows et les Caraïbes. Mais, dernièrement, très peu d'entre eux sont venus, et il est à craindre que cette circonstance provienne de leur mécontentement. Il serait néanmoins de bonne politique de maintenir la paix avec ces gens, et, comme leurs besoins sont peu nombreux et du genre le plus vulgaire, on peut s'assurer leur attachement à très peu de frais. Leur grande utilité se fait sentir par les services qu'ils sont capables de rendre à la Colonie aux périodes d'insurrection parmi les nègres. A de telles époques, on ne saurait se passer d'eux. Vu leur parfaite connaissance du pays, unie à leur astuce et à leur caractère belliqueux, aucune cachette ne peut leur échapper, ni les mouvements les plus actifs et les plus secrets ne pourraient tromper leur vigilance. Leur grande habileté dans cette façon de faire la guerre leur est particulière, et devrait être appréciée à sa juste valeur. Les Hollandais auront probablement, dans peu de temps, l'occasion d'en ressentir la nécessité....

J. HISLOP,

Lieutenant Colonel. Commandant de Berbice,  
de Demerary et d'Essequibo.

P.-S. — Les plans ci-joints sont :

- 1° L'entrée de la rivière Berbice;
- 2° L'entrée du fleuve Demerary;
- 3° La position militaire à Demerary;
- 4° La carte générale de la Guyane. »

Nous avons donné cette autre carte officielle de la seconde occupation anglaise provisoire de la Colonie d'Essequibo. Sur cette carte (voir l'*Atlas brésilien*, p. 58) la frontière de la Colonie est tracée par le Rupununi. Cette carte, il est très important de le remarquer, donne le tracé du voyage de Rodrigues Barata et confirme ainsi l'idée des Autorités portugaises au sujet des frontières de la Capitainerie du Rio Negro avec la Colonie d'Essequibo. Elle ne signale plus le poste Arinda. Nous l'avons étudiée dans nos trois Mémoires. C'est une preuve qu'à l'époque du Traité d'Amiens les Anglais pensaient que la Colonie s'arrêtait au Rupununi.

---

**Procès-verbal des Séances de la Cour Politique d'Essequibo,  
Demerary et districts en dépendant, le 23 février 1803.**

« .... Les membres de cette Cour, après avoir étudié la question de la nomination des Posthouders et de l'utilité de celle-ci, sont d'opinion :

« Que si l'on pouvait trouver des hommes convenables, l'emploi de Posthouder produirait de bons résultats.

« Que les Posthouders devraient rétablir la paix entre les Indiens dans les cas de discorde entre ceux-ci.

« Que s'il y a besoin d'Indiens, ce sont les Posthouders qui devraient les convoquer et les faire descendre.

« Que les Posthouders devraient interdire le passage du fort à toute personne remontant les rivières pour aller faire un commerce illicite avec les Indiens.

« Que les Posthouders devraient, de temps en temps, faire venir les Indiens auprès d'eux et leur distribuer quelques menus présents de façon à entretenir leur amitié et à les engager ainsi à habiter dans

le voisinage des Blancs, ce qui permettrait de les avoir plus sous la main pour le service de la Colonie en cas de besoin.

« Que pour trouver un homme convenable pour Posthouder, il faudrait lui allouer un salaire raisonnable, car il leur était impossible de subsister au moyen du salaire et des rations qu'ils recevaient autrefois de la Compagnie, ce qui a été une cause d'extorsion, et ce qui existe actuellement à un degré moindre, en conséquence de la décision prise alors par la Cour de cette Colonie, et confirmée par Leurs Grandeurs, par laquelle il est défendu par statut de séduire ou d'acheter des esclaves indiens, excepté seulement les tribus qui sont considérées comme esclaves par les Indiens et qui l'ont été jusqu'à présent, — par exemple les tribus Maccoussys; les membres sont par conséquent d'avis unanime qu'avant de voter la nomination des posthouders, de nouvelles instructions soient publiées pour leur gouverne.

« Le Gouverneur-Général ayant remercié les membres de leurs avis, déclara qu'il était d'accord avec eux, pour les mêmes motifs qu'ils avaient exposés, qu'il n'est pas possible dans les conditions actuelles d'employer comme Posthouders des hommes de qui l'on ne pouvait pas espérer qu'ils fissent convenablement leur devoir sans causer des vexations aux Indiens; que les salaires et les rations des Posthouders ayant été fixés par le Souverain, Son Excellence le Gouverneur-Général n'est pas libre de les augmenter aux frais de la Colonie; mais avant d'aller plus loin, Son Excellence se croit obligé de demander aux membres de la Cour s'ils consentiraient, au nom de la Colonie, à accorder aux Posthouders quelques subsides sur les fonds de la Colonie. »

A cette époque il y avait des années que les Hollandais ne remontaient plus les chutes de l'Essequibo. Tout vestige hollandais au-dessus des chutes avait disparu.

En 1798, quand l'officier portugais Rodrigues Barata alla à Surinam par le Rupununi et l'Essequibo, par ordre du Gouverneur du Pará, le poste n'existait plus; le premier établisse-

ment hollandais qu'il rencontra était en aval des chutes. Il est très probable que ce poste a été supprimé à la date même où il en est fait mention pour la dernière fois, c'est-à-dire en 1791.

Il est important de remarquer que l'esclavage des Macouchis était permis. Cela suffit à montrer qu'ils étaient censés habiter hors du territoire de la Colonie. Waterton fut le premier à s'intéresser à eux, et cela à cause du poison qu'ils fabriquaient. C'est pour recueillir un peu de leur poison que l'intéressant écrivain naturaliste entreprit son voyage à travers la solitude guyanaise et aussi pour visiter le Fort S. Joaquim.

---

**Procès-verbal des Séances de la Cour Politique de Demerara  
et Essequibo, le 26 octobre 1807.**

« .... La Cour ayant ensuite, sur la motion de Son Excellence le Gouverneur, délibéré sur l'opportunité de remettre en vigueur et de republier la loi promulguée le 1<sup>er</sup> mai de l'année 1793, sur l'ordre exprès des États-Généraux des Provinces-Unies, alors souverains de la Colonie, contre l'achat d'Indiens comme esclaves, il a été résolu que ladite loi serait republiée afin que n'en ignore nul de ceux qu'elle concerne, en y ajoutant les défenses qu'elle comprend; qu'il sera également illicite et criminel pour quiconque de donner ou de recevoir des Indiens en nantissement ou en garantie de sommes dues par d'autres Indiens. »

Abolition de l'esclavage des Indiens dans la Colonie d'Essequibo. Il avait été aboli dans la Capitainerie de Rio Negro, ainsi que dans le reste de l'État en 1755.

---

**Procès-verbal des Séances de la Cour Politique, le 29 avril 1808.**

« Le Posthouder Wahl désire déplacer le Poste et le transporter sur une certaine colline d'où il lui serait possible de surveiller les trois bouches des rivières Essequibo, Cajaeny et Masseroeny et d'où il pourrait aussi communiquer par signaux avec ses adjoints à Bartica.

Le poste de l'Essequibo à la jonction du Mararuni-Cuyuni.

« .... Après lecture du rapport ci-dessus et après avoir voté des remerciements au Protecteur, M. Knollman, la Cour prit ensuite les résolutions suivantes sur les différents points contenus dans ce rapport :

« 1. Qu'on accorde au Posthouder Wahl la permission de changer le poste de place et de le transférer sur la colline indiquée par lui et recommandée par M. Knollman. »

**Procès-verbal de la Cour Politique de Demerara et d'Essequibo, le 29 octobre 1810.**

« .... Son Excellence le Gouverneur communiqua que le Chef d'une des tribus Caraïbes d'Indiens était venu récemment à la ville, accompagné d'une suite nombreuse, et l'objet de sa visite ressortirait d'une lettre que son Excellence avait reçue quelques jours auparavant de son Honneur le Commandeur d'Essequibo que ledit chef Indien était allé trouver avant son départ pour Demerary, lettre dont le Gouverneur fit alors donner lecture d'un fragment comme suit.

« Alors le Gouverneur relata encore que l'Indien représenté par la

lettre du Commandeur comme ayant été envoyé à Son Excellence par son chef, il y avait six mois, s'était vraiment présenté à cette époque comme ambassadeur, à ce qu'il dit, de son cousin, le grand chef indien, et avait, au nom de ce chef, fait des représentations dans le même but que celles que faisait maintenant le chef en personne. Mais il avait si peu l'apparence de ce qu'il prétendait être que Son Excellence n'avait pas beaucoup ajouté foi à ses assertions et lui avait fait comprendre que, pour discuter une affaire de l'importance de celle qu'il déclarait être l'objet de sa mission, la présence du chef lui-même était indispensable.

« L'ambassadeur avait alors reçu quelques présents et était retourné dans les bois, et Son Excellence commençait à nourrir l'espoir qu'il n'entendrait plus parler de lui quand ce chef arriva, et maintenant il fallait absolument en venir à quelque résolution au sujet de leurs représentations; et, puisqu'on ne pouvait pas leur permettre de vendre leurs prisonniers comme esclaves dans ces colonies, il fallait trouver quelque moyen de leur donner tout au moins satisfaction, de façon à les empêcher de faire la guerre aux Indiens établis dans l'intérieur des terres et de tuer leurs prisonniers comme ils menaçaient de le faire. En effet, vu leur haine bien connue contre ces Indiens et leur férocité, il n'y avait pas le moindre doute qu'ils ne fussent disposés à mettre cette menace à exécution dans toute son horreur. Cependant Son Excellence n'était pas d'opinion qu'il fallût les encourager à s'établir dans le voisinage de ces Colonies et rechercher leur alliance dans un but de défense intérieure, car leur caractère inquiet ne pouvait faire d'eux que des voisins très gênants; et, en outre, l'aide que les Indiens établis dans l'intérieur étaient toujours disposés à prêter était tout à fait suffisante pour toutes les occasions où il était possible de se faire aider par des Indiens. Son Excellence remarqua encore, au sujet de la déclaration de ce chef, que sa nation avait été autrefois de grande utilité à la Colonie, que cela avait certainement pu être à l'époque où il était légal d'employer comme esclaves les Indiens d'autres tribus, car alors ces Caraïbes étaient très utiles pour se les procurer; mais ce n'était plus le cas maintenant que ce trafic était prohibé. »

Les Caraïbes du Haut Essequibo sont considérés par le Gouverneur Anglais comme des alliés inutiles après l'abolition de l'esclavage. Avantage à ne pas les avoir dans le voisinage de la Colonie. Preuve que le territoire qu'ils habitaient n'était pas réclamé par elle.

---

Procès-verbal de la Cour Politique de Demerara et d'Essequibo  
le 2 juillet 1812.

« Présents : Son Excellence le Major-Général Hugh Lyle Carmichael, *Gouverneur*, et les Honorables membres : J.-S. Masse, *Fiscal* Peter Grant et Tully Higgins.

« Son Excellence a communiqué à la Cour que le Chef d'une des tribus Caraïbes nommé Manariwan, lequel a fait une visite à la Colonie dans la dernière partie de l'année 1810, était redescendu en conséquence, d'après ce que ledit Chef avait donné à entendre, d'une promesse que lui avaient faite le dernier Gouverneur, H.-W. Bentinck, et la Cour Politique de cette époque. Son Excellence ayant alors ajouté qu'il avait désigné ce même jour pour recevoir ledit Chef et apprendre de lui-même les motifs de sa venue dans cette Colonie, il fut résolu, avant de commencer aucune délibération à ce sujet, d'admettre ledit Chef en présence de la Cour pour qu'il pût expliquer lui-même l'objet de sa visite.

« Le Chef indien Manariwan ayant donc été admis en présence de la Cour, accompagné de sa famille et de quelques-uns des Principaux de sa suite, et Son Excellence lui ayant demandé par l'entremise de l'interprète Henry Cornelissen, le motif de sa venue, il répondit comme suit :

« Que les cadeaux qu'on lui avait faits, ainsi qu'à ses gens, la dernière fois qu'il avait été dans cette Colonie, étaient pour des services rendus aux Colonies dans les années précédentes, services qui lui avaient coûté la perte de plusieurs membres de sa famille et de plu-

sieurs de ses amis et lui avaient causé des ennuis d'autre sorte avec ses gens.

« Que le Gouverneur Bentinck et la Cour lui avaient fait promettre, en ce temps-là, de ne pas faire la guerre aux autres tribus indiennes du voisinage et de vivre en paix et en bonne amitié avec les Blancs et avec ceux qui étaient sous leur protection, et aussi de renoncer entièrement à la traite des esclaves qu'il avait faite jusque-là.

« Que Son Excellence et la Cour, en considération de ce qu'il renonçait ainsi à la traite des esclaves, lui avaient promis de lui distribuer annuellement, à lui et à son peuple, quand ils viendraient les chercher, des présents du même genre que ceux qu'on lui avait donnés.

« Qu'il avait fidèlement tenu parole et qu'il n'avait fait la guerre à aucun de ses anciens ennemis, à savoir : les nations Wabisany, Macousie, Arouaeka, Caraby, Maco, nations d'où il tirait auparavant ses prisonniers qu'il gardait comme esclaves, s'ils se conduisaient bien, ou qu'il tuait pour s'en débarrasser, s'ils se conduisaient autrement. Que pour preuve il avait amené les Chefs de plusieurs de leurs nations pour montrer qu'il était en paix avec elles et qu'il espère donc recevoir les présents qu'on lui avait promis ainsi qu'à ses gens, maintenant qu'ils étaient venus les chercher.

« Son Excellence le Gouverneur expliqua au Chef Manariwan que, puisqu'il avait si fidèlement tenu sa promesse, le Gouvernement, de son côté, lui donnerait les présents qu'il était descendu chercher avec son peuple, mais que malheureusement le navire envoyé en Angleterre pour les apporter dans cette Colonie n'était pas encore arrivé. Le Chef exprima sa contrariété, non pas autant en ce qui le concernait qu'à cause de ses gens qui, il le craignait, seraient mécontents d'avoir été amenés à une telle distance sans rien recevoir de ce qu'ils espéraient avec tant de justice, d'autant plus qu'ils avaient été déjà déçus une fois auparavant, quand, pour la même raison, il leur avait fallu rebrousser chemin après avoir accompli presque la moitié de leur voyage. Les présents n'étant pas encore arrivés, Son Excellence assura le Chef qu'on éviterait ce mécontentement en recherchant entre temps, pour lui et ses gens, tous les articles qu'on pourrait obtenir en ce

moment dans la Colonie, et le Chef s'étant montré satisfait de cette assurance, Son Excellence ajouta que, bien que l'Angleterre ne violerait jamais une promesse quelconque faite par elle ou par quelqu'un ayant le pouvoir de la faire en son nom, cependant, il ne pouvait pas, en cette occasion, dire jusqu'à quel point un Gouverneur était engagé par la promesse, faite par un de ses prédécesseurs, d'un subside annuel et régulier, que Son Excellence était d'opinion qu'il ne pouvait pas continuer ce subside annuel sans la sanction de Sa Majesté; que, par conséquent, Son Excellence lui donnerait les présents de cette année aussitôt qu'ils arriveraient, mais qu'il ne pouvait rien promettre de plus sans une sanction de la Métropole.

« Le Chef ayant exprimé l'étonnement que lui causaient les paroles de Son Excellence, disant que le Gouverneur Bentinck et la Cour lui avaient déclaré que l'accord intervenu entre lui, Gouverneur Bentinck, et ledit Chef était enregistré et que, pourvu que lui, Manariwan, tint sa promesse, il n'éprouverait aucune difficulté à obtenir les présents qu'on lui avait promis, déclara alors qu'il sera toujours prêt à venir au secours des Colonies quand on l'en requerrait, mais qu'entre temps, ayant renoncé à la traite des esclaves sur les instances du Gouverneur Bentinck et de la Cour, il est d'avis qu'il a droit à quelque compensation, car il n'avait aucun autre moyen de subvenir à ses besoins et à ceux de ses gens, et il demandait à Son Excellence d'écrire à son Roi, selon son expression, pour que Sa Majesté se rendit compte par elle-même de la convention en question.

« Son Excellence y ayant consenti et désirant voir les autres Chefs indiens que le Chef Manariwan avait amenés avec lui pour porter témoignage de l'état de paix dans lequel ils vivaient actuellement, il fut résolu de les admettre en la présence de la Cour, après quoi le Chef Manariwan se retira et la Cour s'ajourna. Signé : Hugh Lyle Carmichael. — J.-S. Massé. — Peter Grant. »

L'intérêt, purement historique ou ethnologique, de ce document consiste dans la révélation du chef Caraïbe qu'il avait l'habitude de faire la guerre aux Uapixanas, aux Macouchis,

aux Aruacas, aux Carabis et aux Macôs. Il amène ses prétendus chefs avec lui en témoignage qu'il ne les a pas tués, mais au contraire qu'il avait fait la paix avec eux et venait pour cela recevoir les cadeaux promis. Il n'habitait pas sur le territoire contesté et croyait pouvoir explorer indéfiniment la crédulité de la Cour Politique de Demarara. Mais celle-ci était déjà éclairée alors par le résultat de l'Expédition envoyée en 1810 au Rupununi. C'est certainement de ce Manariwan que parle Waterton dans son livre :

« La Cour Politique, timide et mal informée, de Demerara fut dupe d'un sauvage qui descendit d'Essequibo et se donna comme roi d'une puissante tribu. Cet homme habitant les bois, sauvage et nu, semble avoir ressenti assez de dédain pour ladite cour et demanda d'immenses approvisionnements qu'il obtint; il reçut de plus, quelque temps après, une invitation à revenir en chercher d'autres l'année suivante, invitation qu'il se garda bien d'oublier. Ce chef bruyant se vanta tant de sa dynastie et de son domaine que le Gouvernement se décida à envoyer une expédition dans ses territoires afin de s'assurer s'il avait dit la vérité, rien que la vérité. Mais on apprit que son palais n'était qu'une hutte, que le monarque n'était qu'un sauvage pauvre, que son héritier n'avait pour tout héritage que la massue, l'arc et les flèches de son père et que les dignitaires d'État étaient aussi sauvages et sans culture que les forêts à travers lesquelles ils erraient. Excepté les cadeaux qu'il avait reçus du Gouvernement, il n'y avait dans la cabane de ce sauvage que le strict nécessaire pour maintenir l'existence, rien qui indiquât le pouvoir de réunir une force hostile, rien qui montrât le moindre progrès vers la civilisation. Tout était rude et barbare à l'extrême, dénotant la pauvreté la plus complète et un manque total de population. On peut voyager pendant six à sept jours sans découvrir une hutte, et, quand on arrive à un établissement, rarement il en contient plus de dix. A mesure qu'on avance dans le territoire, il paraît de moins en moins habité. » (Waterton, *Wanderings in South America.*)

Sa résidence est donnée par le D<sup>r</sup> Hancock, dans la carte qu'il dressa depuis, comme étant près des sources du Cuidarú (Quitáro), entre le Rupununi et l'Essequibo.

---

**Dépêche du Gouverneur Carmichael au Comte Bathurst,  
18 janvier 1813.**

« Quand le chef des Caraïbes, Mannaroc, descendit accompagné d'environ 500 personnes, comme l'on m'avait dit que, dans une précédente occasion, il avait tenu des propos assez violents et fait des demandes insolentes, je désirais connaître le motif de sa visite et je le reçus, lui et ses chefs. Il me dit qu'il venait chercher les présents qu'on lui avait promis, et comme, à cause de cette promesse, il n'avait pas fait de prisonniers ni vendu d'esclaves, il espérait recevoir ce qu'il était venu chercher. Je lui répondis que je ne pouvais pas être responsable des promesses d'aucun des Gouverneurs qui m'avaient précédé, à moins que mon Roi ne m'en donnât l'ordre; que j'étais persuadé que ni Sa Majesté ni la nation anglaise ne consentiraient à ce qu'on adressât une demande quelconque comme un droit; cependant que, par générosité et bonne amitié, ils accorderaient des faveurs et des présents, mais que cela devait venir de leur propre gré et quand ils le jugeraient à propos. A cela il répliqua qu'il venait de très loin, que son monde était malade, que quand il faisait une promesse, il considérait qu'elle l'engageait lui, puis son fils et le fils de son fils, s'il venait à mourir; que tout ce qu'il désirait à présent c'était d'être l'ami des Anglais et qu'il se contenterait de ce qu'on croirait juste de lui donner. Je lui dis alors que, vu le grand chemin qu'il avait fait, je lui donnerais les présents que je pourrais me procurer commodément; mais qu'il ne devait plus revenir ou s'attendre à rien de plus, à moins qu'on ne l'envoyât chercher, car les Anglais tiendraient toujours toute promesse qu'ils feraient; mais, pour le moment, ils n'en voyaient aucune qui pût les engager. »

---

**Article I de la Convention du 30 Mai 1814**  
**entre les Provinces Unies des Pays-Bas et la Grande-Bretagne.**

« Sa Majesté Britannique s'engage à restituer au Prince-Souverain des Provinces Unies des Pays-Bas, dans le délai qui sera fixé ci-après, les colonies, comptoirs, et établissemens dont la Hollande étoit en possession au commencement de la dernière guerre, c'est-à-dire au 1<sup>er</sup> janvier 1803, dans les mers et sur les continents de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Asie, à l'exception du Cap de Bonne Espérance et des établissemens de Demerara, Essequibo et Berbice, desquelles possessions les Hautes Parties Contractantes se réservent le droit de disposer par une Convention Supplémentaire qui sera négociée ci-après, conformément aux intérêts mutuels des deux Parties, et en particulier sous le rapport des stipulations contenues dans les articles VI et IX du Traité de Paix conclu entre Sa Majesté Britannique et Sa Majesté Très Chrétienne le 30 mai 1814. »

Traité par lequel la Grande-Bretagne obtint de la Hollande la cession des établissemens de Demerara, Essequibo et Berbice. La Colonie d'Essequibo passait ainsi à l'Angleterre telle que la Hollande la possédait alors. Le Portugal occupait la Guyane Française et avait ainsi possession des territoires que la France lui avait arrachés par le Traité d'Amiens. Toute la Guyane Française du Traité d'Amiens était donc en son pouvoir. Il pouvait ne pas vouloir disputer aux Anglais ses alliés le territoire au delà du Rupununi, auquel il ne prétendait pas dans un règlement de ses limites. mais de fait il en était le maître par la force des armes depuis la prise de Cayenne.

---

Recensement du nombre d'Indiens sous le contrôle de  
H.-C. Wahl,  
Posthouder d'Essequibo au Masserony, daté du 1<sup>er</sup> janvier 1814.

NATIONS OU TRIBUS	NOMBRE TOTAL DES			NOMBRE TOTAL des adultes bons pour le service militaire	NOMBRE DES MALADES, des invalides ou des convalescents
	HOMMES	FEMMES	ENFANTS		
ARRAWACKS . . . . (10 tribus.)	63	65	82	30	10
CARAÏBES . . . . . (7 tribus.)	27	35	40	22	8
KIKAWAYS . . . . . (16 tribus.)	98	31	41	60	12
TOTAL . . . . .	188	131	163	112	30

« Pour donner une relation exacte des Indiens, les Posthouders doivent se transporter de village en village et les enregistrer comme je l'ai fait moi-même en 1808; ce sera toujours une chose difficile, car ils sont nés pour la vie nomade et sont rarement chez eux. Ceux qui demeurent dans des cavernes habitent Essequibo, Massarony et Cujonij; à la frontière d'Espagne et de Portugal, la distance est trop grande, aucune utilité; ou bien l'on doit se les attacher pour qu'ils viennent demeurer plus près. On peut le faire en dépensant beaucoup d'argent. »

Ce Posthouder demeurait sur le *Massaruni*, il ne connaissait rien des Indiens des frontières.

Liste des Chefs indiens du district d'Essequibo avec le nombre d'hommes de leurs nations, leurs places habituelles de résidence et

N <sup>os</sup>	NOMS DES CHEFS	NATION	RÉSIDENCE HABITUELLE	DISTANCE DU POSTE EN JOURS ET VOYAGE
1	Arinay . . . . .	Caraïbe.	Kageaboroo . . . . .	1/4 jour.
1	Pungray . . . . .	—	Awaycabara . . . . .	1/2 —
1	Mayquara . . . . .	—	Warramambo . . . . .	1 —
1	Tawabary . . . . .	—	Cujaha . . . . .	1/8 —
1	Samba . . . . .	—	Damdelaap . . . . .	7 jours.
1	Arian Jazon . . . . .	—	Great Creek . . . . .	1 jour.
1	Aroweja . . . . .	Arrawak.	Batarima . . . . .	1 —
1	Hendrick Warrakan . . . . .	—	Bartica . . . . .	1 h. 1/2.
	— —	—	Cokeritta . . . . .	1 heure.
	— —	—	Covysteen . . . . .	1 jour.
1	Carthow . . . . .	—	Accuyroshirma . . . . .	2 heures.
1	Hendrick et David . . . . .	—	Arrawa, Cuja et Annabary . . . . .	1 jour.
1	Hendrick Wilem . . . . .	—	Attra Cara, Cooro . . . . .	1 j. 1/2.
1	Jaccow . . . . .	—	Epicuro . . . . .	1 jour.
1	Tollenar et Dophany . . . . .	—	Seegers Creek, Accarra Guro . . . . .	1 —
1	Macollo . . . . .	—	Iterbisse Creek . . . . .	2 jours.
1	Corporaly . . . . .	—	— — — — —	2 —
1	Boy ou Frederick . . . . .	—	Supename . . . . .	2 —
1	— — — — —	—	Uno Creek . . . . .	2 —
1	Phidio ou Christian . . . . .	Akkaway.	Tiboore Creek et Masserony . . . . .	1 j. 1/2.
1	Parriro . . . . .	—	Cabire Creek, Masserony . . . . .	3 jours.
1	Sirabo . . . . .	—	Accajow, Masserony . . . . .	5 —
1	Aribora . . . . .	—	Euready's Eisland, Masserony . . . . .	8 —
1	Annis . . . . .	—	Merebisse Creek, Masserony . . . . .	8 —
1	Paranico . . . . .	—	Epang, Poolony . . . . .	8 —
1	Jange . . . . .	—	Emaraparoo, Masserony . . . . .	8 —
1	Fransirko . . . . .	—	Comma, Coming, Poolony . . . . .	8 —
1	Waakeen . . . . .	—	— — — — —	8 —
1	Jacobus . . . . .	—	Poolony, Masserony . . . . .	8 —
1	Wahn . . . . .	—	Annarebisse, Cujony . . . . .	1 —
1	Jangaman . . . . .	—	Cabachy, Cujony . . . . .	2 —
1	Simare . . . . .	—	Cujariwaka, Haut-Essequibo . . . . .	8 —
1	Marisawanto . . . . .	—	Arraputa, Haut-Essequibo . . . . .	8 —
1	Menier . . . . .	Macussi.	Caywana, Haut de la rivière Essequibo . . . . .	7 —
1	Nonoburne . . . . .	Akkaway.	— — — — —	7 —
				Total . . . . .

Cette liste est surtout de 1815. — Celle de 1818, le Protecteur, M. Carthery l'a gardée. Les courant est trop fort, etc.

capables de porter les armes, leurs femmes et leurs enfants, spécifiant leur distance du poste, 1815 à 1818.

HOMMES ET GARÇONS AU-DESSUS DE 16 ANS	NOMBRE DE FEMMES	GARÇONS ET FILLES AU-DESSOUS DE 16 ANS	REMARQUES																				
27	24	21	<p>1. Actuellement à Manarowa, dans la Rivière Esse- quibo.</p> <p>2. Le chef est décédé.</p> <p>3. Est réfractaire. Ne veut pas s'occuper de ses gens. Est un ivrogne.</p> <p>4. Dans l'intérieur des forêts, il y a encore sept familles.</p> <p>5. L'enregistrement a eu lieu en 1815; en 1818, n'a pas reçu de présents.</p> <p>6. Ne veut jamais recevoir de présents.</p> <p>7. Les gens à Al Arraputa ne veulent recevoir per- sonne. On estime qu'ils sont plus de 500, ou un grand nombre.</p> <p>8. Les Macussis et les Addrays sont évalués à plus de 1000. La distance au Poste est 21, 27, 52 jours au plus. Ces gens n'ont pas d'embarcations et les eaux sont trop considérables pour leur permettre de descendre et de profiter de la générosité du Gouvernement.</p> <table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th></th> <th>Hommes.</th> <th>Femmes.</th> <th>Enfants.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>9. Caraïbes . . . .</td> <td>87</td> <td>94</td> <td>85</td> </tr> <tr> <td>Arrawaks . . . .</td> <td>199</td> <td>204</td> <td>205</td> </tr> <tr> <td>Akkaways . . . .</td> <td>281</td> <td>239</td> <td>315</td> </tr> <tr> <td>Total. . . . .</td> <td colspan="3" style="text-align: center;">1515 (sic)</td> </tr> </tbody> </table>		Hommes.	Femmes.	Enfants.	9. Caraïbes . . . .	87	94	85	Arrawaks . . . .	199	204	205	Akkaways . . . .	281	239	315	Total. . . . .	1515 (sic)		
	Hommes.	Femmes.		Enfants.																			
9. Caraïbes . . . .	87	94		85																			
Arrawaks . . . .	199	204		205																			
Akkaways . . . .	281	239		315																			
Total. . . . .	1515 (sic)																						
10	14	15																					
8	8	12 <sup>1</sup>																					
14	18	12																					
15	14	14 <sup>2</sup>																					
15	16	15																					
12	18	19																					
23	21	17																					
32	55	33																					
5	5	5																					
15	15	18																					
18	20	23																					
22	20	15 <sup>3</sup>																					
6	5	12 <sup>4</sup>																					
10	9	7																					
18	16	21																					
16	15	10																					
24	21	26 <sup>5</sup>																					
—	—	— <sup>6</sup>																					
28	28	27																					
27	21	31																					
10	9	23																					
15	11	25																					
14	12	17																					
22	16	21																					
10	8	23																					
25	25	35																					
26	17	21																					
15	15	21																					
21	20	25																					
25	18	8																					
17	11	15																					
10	12	10 <sup>7</sup>																					
15	12	9																					
5	6	2 <sup>8</sup>																					
567	448 (sic)	500 <sup>9</sup> (sic)																					

ont été convoqués, mais ne peuvent venir n'ayant pas d'embarcations. Pour les Akkaways, le  
Signé : WAHL, Posthouder.

Liste des chefs Indiens dans le district d'Essequibo avec le nombre d'hommes capables de porter les armes, leurs femmes et enfants, spécifiant leurs nations, leurs places habituelles de résidence et leur distance du poste (1818).

N°	NOMS DES CHEFS	NATION	RÉSIDENCE HABITUELLE	DISTANCE en jours de voyage	NOMBRES DE		
					HOMMES et garçons au-dessus de 16 ans	FEMMES	GARÇONS et filles au- dessous de 16 ans
18	SIMARY *	Macussi.	à Cajariwaka, dans le haut de la rivière Essequibo.	10 jours.	8	3	1

\* Est parti pour aller chercher sa famille et ses amis à quinze jours de distance. Ils sont plus de 200 personnes.

Cet Indien, cependant, n'habitait pas le voisinage du Contesté actuel, mais bien le Haut-Essequibo. Ce Simary figure d'ailleurs, dans la liste suivante, comme étant Akkaway.

Dans cette liste de chefs, il n'y a qu'un Macuxi, nommé Mcnier, résidant dans le Haut-Essequibo. Wahl ajoute : « Les Macuxis et les Addrays (Ato-rays) sont évalués à près d'un millier; la distance du Poste est de 21, 27, 32 jours, trop grande; ces gens n'ont pas d'embarcations et les eaux sont trop hautes pour qu'ils puissent descendre et profiter de la générosité du Gouvernement. » Comme on le voit, c'étaient des gens de terres inconnues, non localisées sur la carte, peut-être de l'Essequibo et de ses affluents, mais non d'un autre système fluvial, à qui

la Colonie fournissait des subsides. Sur cette carte le Rupununi n'est pas mentionné.

---

**Dépêche du Lieutenant Gouverneur Sir B. d'Urban  
au vicomte Goderich , le 18 octobre 1827.**

« Mylord, — J'ai eu l'honneur de recevoir la dépêche de Votre Seigneurie du 25 juin, avec sa pièce incluse, m'ordonnant de transmettre, à titre de renseignements pour la Chambre des communes, des états contenant : « Un exposé de l'étendue et de la situation des terres et de la Couronne » dans la colonie unie du Demerary et de l'Essequibo.

« Les circonstances locales de cette colonie sont tellement particulières, que la seule chose que je puisse faire qui se rapproche des renseignements demandés, est d'envoyer à Votre Seigneurie un croquis accusant d'une façon générale ses frontières, ses rivières et ses divisions principales, avec le nombre et les lignes générales de position des propriétés respectives appartenant à des particuliers; toutes les autres parties sont des terres de la Couronne. »

(ANNEXE AU NUMÉRO PRÉCÉDENT)

« Ce croquis comprend toutes les portions cultivées et occupées de la Colonie de Demerary et de l'Essequibo; mais si on l'avait étendu jusqu'à toutes les frontières de la Colonie, il serait devenu de dimensions peu commodes, et cela n'aurait probablement pas été d'une utilité essentielle.

Ces frontières sont ;

.....

« Au sud, la frontière portugaise, dans sa partie qui s'appelle le Gouvernement du Rio Negro, et qui peut se définir de façon générale par une ligne allant de l'est à l'ouest le long de la chaîne que Humboldt appelle la Cordillère de Parima, en séparant les deux systèmes

de rivières qui coulent respectivement du côté nord vers les bassins de l'Orénoque et de l'Essequibo, et du côté sud vers celui de l'Amazone. »

Limites selon le Gouverneur d'Urban : la chaîne Pacaraima et le partage des eaux,

---

**Schomburgh : Rapport de la première expédition 1835-1836.  
Première ligne Schomburgk.**

« A few miles farther we reached the Rivulet Annay, flowing from the northern hills, and falling into the Rupunoony, where it makes an elbow, and turns to the south ; and this rivulet, on what authority I know not, is usually considered the boundary between the British and Portuguese possessions on the Rupunoony. Latitude  $3^{\circ} 52' 30''$  N., longitude  $58^{\circ} 52'$  W. of Greenwich. »

« The River Rupunoony being generally marked, from its source to its northern elbow, as boundary line between British Guayana and the Brazilian territory, and finding it impossible to procure a crew to accompany me higher up the Essequibo, a *terra incognita* to all the Indians on this side, I resolved to ascend the Rupunoony as far as circumstances would permit it. »

Première ligne Schomburgk : la chaîne Pacaraima, l'Annay, le Rupununi. La ligne que nous réclamons.

---

**Note de Lord Palmerston au Ministre du Brésil à Londres  
28 juin 1837.**

« Lord Palmerston présente ses compliments à M. Galvão et a l'honneur de lui annoncer que M. Schomburgk, qui voyage mainte-

nant dans la Guyane Anglaise, envoyé par la Société Royale de Géographie, est sur le point de procéder à l'examen de la chaîne de montagnes qui forme la ligne de partage entre le bassin de l'Amazone et celui de l'Essequibo, et que, dans l'accomplissement de sa mission, il lui sera probablement nécessaire de traverser quelquefois la frontière brésilienne. Lord Palmerston a donc été sollicité par la Société de s'adresser à M. Galvão pour obtenir un passeport pour M. Schomburgk; et de lui demander, en même temps, de vouloir bien faire envoyer un ordre du Pará au Commandant du Fort S. Joaquim, près des sources du Rio Branco, autorisant cet officier à permettre à M. Schomburgk de continuer ses explorations dans cette partie.

« Le but de M. Schomburgk étant purement une découverte géographique dans une partie de la contrée jusqu'ici inexplorée formant la frontière des domaines anglais et brésiliens dans l'Amérique du Sud, Lord Palmerston espère que M. Galvão n'aura pas d'objection à bien accueillir cette demande et que M. Galvão ajoutera encore à son obligeance en ayant la bonté de lui donner le passeport et la permission requise sitôt qu'il lui sera possible de le faire, de façon qu'ils puissent être expédiés par le courrier du 1<sup>er</sup> juillet à Demerara, où M. Schomburgk se trouve maintenant. — Foreign Office, le 28 juin 1837. »

Frontière selon le Gouvernement Britannique : le partage des eaux.

---

Schomburgk : Lettre à Buxton du 25 août 1838.

Deuxième ligne Schomburgk.

« Afin de mettre un terme à ces agissements et de favoriser la cause de la civilisation, je me suis adressé à vous, l'ami de l'humanité opprimée. M. de Humboldt remarque que les Brésiliens, pour des raisons politiques, ont déjà montré, à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, le plus vif intérêt pour les plaines qui s'étendent à l'Est du Rio Branco et il se

réfère à un mémoire « sur les frontières de la Guyane Française », que, sur la demande de la Cour de Portugal, il avait préparé en 1817.

« Ces savanes n'ont jamais été, cependant, en la possession réelle soit des anciens Portugais, soit des Brésiliens actuels. En tout cas, le partage des eaux entre les rivières tributaires de l'Essequibo d'une part et l'Amazone de l'autre, constituerait la frontière la plus naturelle. Ce partage séparerait les savanes en deux parties, assurerait à la Colonie de la Guyane une domination stable sur ces vastes plaines et une protection aux Indiens établis sur son territoire. En prolongeant cette ligne frontière, elle aboutit au Rupununi par le troisième parallèle de latitude et suit la rivière jusqu'à sa source.

« La délimitation la plus naturelle serait, à partir de là, le long de la chaîne des Monts Acaray jusqu'aux sources de l'Essequibo que j'ai découvertes le 28 décembre 1837, par 0° 41' de latitude Nord. Le territoire à l'Est du Corentyne est revendiqué par les Hollandais et, comme les sources de cette rivière se trouvent dans la même chaîne de montagnes que celles de l'Essequibo, la nature elle-même indique la frontière méridionale de la Guyane Britannique. Tels sont les principaux points sur lesquels je demande la permission d'appeler l'attention. »

Partage des eaux jusqu'au 5° degré latitude Nord, le Rupununi jusqu'à sa source, les Monts Acaray jusqu'aux sources de l'Essequibo.

---

Dépêche du Gouverneur Light à Lord Glenelg, 17 décembre 1838.

« .... J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Seigneurie une copie de la lettre qu'il m'a adressée, ainsi que la copie d'une lettre qu'il a écrite à M. F. Buxton, lui demandant d'agir en faveur des indigènes.

« Je considère qu'il est de mon devoir de mettre Votre Seigneurie en possession immédiate des informations transmises à M. Buxton et qui me sont envoyées comme un document officiel.

« J'ai été bien aise de le recevoir, car il s'accordait avec ma propre opinion sur la possibilité de réclamer ces malheureux nomades et je n'ai pas été moins satisfait de ce que les messages de M. Schomburgk sont arrivés hier, trois jours après la présentation de ma minute à la Cour de Police à la suite et comme conséquence de la communication confidentielle que Votre Seigneurie m'avait adressée sur ce même sujet.

« Votre Seigneurie sait qu'à Pirara, sur la rivière du même nom, aux confins du Brésil (par 3° 38' de latitude), se trouve un Missionnaire nommé Youd, envoyé par la Church Missionary Society, lequel, paraît-il, a réuni environ 200 Indiens autour de lui; ceux-ci commençaient déjà à acquérir quelques rudiments de civilisation. L'établissement fut menacé par des troupes de Brésiliens armés, sous prétexte de recruter des hommes pour la marine brésilienne, mais en réalité pour en faire des esclaves. Le drapeau britannique et l'intervention de M. Schomburgk les ont sauvés; mais celui-ci signale d'autres déprédations qui prouvent à l'évidence que ces oppresseurs sont des bandits et notre mission n'est pas suffisamment protégée.

« Je prendrai sur moi d'écrire au Résident Britannique à Rio de Janeiro afin qu'il exerce son influence en faveur de cette mission. Notre droit sur les lieux étant contesté, vu que nos limites semblent n'être pas bien définies, on ne devrait pas laisser à un particulier le soin de suggérer qu'il convient de déterminer ces limites, mais cette suggestion devrait émaner de qui de droit. — Georgetown, Demerara, le 17 décembre 1838. »

Pirara dans le territoire brésilien. Cependant les limites *semblent* ne pas être bien définies. Appel au Gouvernement brésilien en faveur de la Mission Youd établie à Pirara; reconnaissance de la juridiction brésilienne.

---

Dépêche du Colonial Office au Gouverneur  
de la Guyane Britannique, 12 mars 1839.

« Pour le moment, il suffit simplement que je vous envoie mon approbation de votre projet de vous mettre directement en rapport avec le Résident Britannique à Rio de Janeiro afin qu'il exerce son influence pour la protection de l'établissement de Pirara contre les attaques et les incursions des sujets du Brésil.

« En ce qui concerne la question de frontière que vous déclarez être indéterminée, je ne crois pas qu'il soit possible d'entamer aucune négociation avec le Gouvernement Brésilien à ce sujet sans un rapport complet de vous concernant les limites méridionales de la Colonie, appuyé sur des preuves et des éclaircissements qui peuvent être tirés des archives de la Colonie ou que des personnes y résidant seraient à même de fournir.

« Il serait à désirer qu'un rapport de cette nature fût préparé et transmis par vous en Angleterre. J'ai, etc. — Downing street, le 12 mars 1839. — NORMANBY. »

Le Gouvernement Britannique ne sait pas plus que le Gouvernement de la Colonie, en mars 1839, quelles sont les limites de celle-ci. C'est Robert Schomburgk, un naturaliste et explorateur allemand, qui doit les révéler deux mois après par son Rapport au Gouverneur Light du 16 ou du 1<sup>er</sup> juillet.

---

Dépêche du Gouverneur Light au Marquis de Normanby.  
15 juillet 1839.

« Monsieur le Marquis, — M. Schomburgk, chargé par la Société de Géographie d'obtenir des renseignements dans l'intérieur de la Guyane anglaise et des contrées adjacentes, qui vient d'arriver dernièrement à Georgetown, m'ayant fourni le mémoire et la carte ci-joints, je suis à même de répondre à votre dépêche du 12 mars, et à celle de votre prédécesseur du 1<sup>er</sup> décembre 1838.

« Je ferai observer qu'il n'y a pas dans les archives de la Colonie de documents ayant rapport aux limites occidentales ou méridionales de la Guyane anglaise. Le mémoire de M. Schomburgk est par conséquent précieux; il confirme les opinions du Surintendant d'Essequibo quant aux limites occidentales et montre quels pourront être les sujets susceptibles de discussion avec les différents gouvernements dont les territoires sont contigus à la Guyane anglaise. »

Les rapports de Crichton n'avaient pas trait aux frontières avec le Brésil, mais avec le Venezuela. Le Rapport de Schomburgk de 1839 fut donc le seul document sur lequel se basa la prétention anglaise. Ce Rapport, nous l'avons déjà analysé (*Second Mémoire du Brésil*, tome I.); nous nous contentons donc de le confronter avec le Memorandum de la Légation Britannique adressé au Gouvernement du Brésil le 20 février 1841, par lequel la prétention anglaise fut pour la première fois posée.

---

Memorandum annexé à la Note du 10 février 1841 de la Légation Britannique à Rio de Janeiro.

Rapport de Robert Schomburgk au Gouverneur Light, du 16 juillet 1839<sup>1</sup>.

Le Gouvernement de la Reine considère comme important de procéder sans délai, à la démarcation des frontières de la Guyane Britannique avec les territoires limitrophes du Brésil, de la Colombie, du Venezuela et de la Guyane Hollandaise.

Le Gouvernement Brésilien maintient un avant-poste au village macusi de Pirara; et c'est pourquoi le Lieutenant-Colonel Joaquim José Luiz de Souza, Commandant du Haut et Bas Amazone, a ordonné au Révérend Youd, Missionnaire britannique, de se retirer de cette partie du pays, par un abus d'autorité totalement inadmissible, d'autant plus que Pirara, très grand village habité par les Indiens *macusis*, tribu la plus docile et industrielle de la Guyane Anglaise, est situé sur le lac Amucú à une latitude de 5°38' 1/2 N., parallèle que l'on

Le Gouvernement Brésilien maintient un avant-poste dans le village macusi de Pirara; le Commandant du Haut et Bas Amazone, le Lieutenant-Colonel Joaquim José Luiz de Souza, a ordonné au Révérend M. Youd, Missionnaire délégué de la Church Missionary Society de Londres, de se retirer de Pirara.

« Pirara, le plus grand village indien que j'aie rencontré pendant mes voyages dans l'intérieur de la Guyane, est situé sur le lac Amueu, par 5°38' 1/2 de latitude Nord, et 59° 16' de longitude Ouest, et il est habité par des Indiens Ma-

---

1. Ce Rapport a été publié en 1840 avec la date du 1<sup>er</sup> juillet, puis avec celle du 16, quoique la dépêche du Gouverneur la remettant soit datée du 15.

peut prouver être, de toute évidence, compris dans les limites véritables fixées par traité des possessions britanniques<sup>1</sup>. Les habitants indiens ont été pendant quelque temps en correspondance avec les missionnaires anglais à Bartika Point.

cusis, une des tribus les plus diligentes et les plus dociles de la Guyane Anglaise. Beaucoup de ces Indiens, en conséquence des visites qu'ils ont faites à la Colonie et des efforts de la part des missionnaires à la Pointe de Bartika, ont appris les rudiments de notre religion.

La personne choisie par le Gouvernement du district à Manaos, par suite de l'établissement de la Mission de M. Youd au Pirara, pour faire un rapport sur sa nature et proposer la frontière probable entre les Guyanes Britannique et Brésilienne, était un certain Capitaine Leal, de la police ou de la garde nationale. Cette personne, par son manque de savoir et d'information, était absolument incapable d'accomplir convenablement la tâche qu'on lui avait confiée. Il n'avait aucune

« On devait s'attendre à ce que le Gouvernement Brésilien reçût avis de l'établissement de cette Mission, et vers la fin de l'année dernière, un certain Capitaine Leal, des « policiaes » ou gardes nationaux, fut chargé par le Gouvernement du district à Manaos, de se rendre à Pirara et de faire un rapport sur la nature de cette Mission, et aussi de fixer la frontière probable entre la Guyane Anglaise et la Guyane Brésilienne. Vu son manque de connaissances en matières géographiques, cet

---

1. Il n'y a jamais eu de traité réglant les limites de la Guyane Hollandaise. Elle ne s'étendait non plus au 358, lorsque elle fut cédée à l'Angleterre; quand même elle s'étendait jusque là, il ne suffit pas d'un parallèle pour faire une limite, il faut aussi un méridien.

notion de science mathématique et ne s'appuyait que sur des rapports verbaux.

Sa première intention de s'avancer jusqu'à l'embouchure du Mazaruni (rivière rejoignant l'Essequibo à 50 milles seulement de son embouchure), dans le but de fixer la limite de la frontière brésilienne, était si déraisonnable qu'il est à peine besoin d'en faire mention; mais ce fut seulement lorsqu'on lui montra l'absurdité de sa prétention qu'il abandonna son projet, et alors même il s'avança jusqu'à l'embouchure du Siparuni pour rechercher le poteau que l'on disait avoir été planté par des Commissaires de la frontière brésilienne entre 1780 et 1783, et y trouvant un arbre partiellement pourri, dans lequel des clous étaient plantés, il déclara que c'était là la vieille borne-frontière, bien que quelques-uns de ses compagnons mêmes lui fissent remarquer que cette soi-disant borne-frontière possédait une

individu, sans vouloir dénigrer ceux qui l'avaient envoyé, n'était pas du tout apte à remplir les devoirs qui lui étaient imposés. Sans connaissances des sciences mathématiques et astronomiques, il se basait seulement sur des rapports oraux. »

L'intention qu'il avait de se rendre à l'embouchure du Mazaruni (rivière qui se jette dans l'Essequibo à moins de 50 milles de son embouchure et de 70 milles de la capitale de la Guyane Anglaise) pour y planter la borne de la frontière brésilienne, est tellement absurde qu'elle ne mérite pas qu'on s'y arrête plus longtemps. Bien qu'à la suite d'une conversation avec le Révérend M. Youd, il vit lui-même clairement l'absurdité de ses intentions et qu'il abandonnât son dessein, il se rendit cependant à l'embouchure du Siparuni et y chercha avec ardeur le poteau qui, selon lui, y avait été planté jadis par la Commission Brésilienne des Frontières, entre 1780 et 1783. Ayant enfin découvert un arbre dont le tissu ligneux avait été pourri par l'action du temps, à l'exception du cœur même, dans lequel des clous

grande et vigoureuse racine. Cet argument si évident de l'impossibilité de son assertion n'eut pas d'effet sur le zèle du Capitaine Leal; et il emporta un morceau du bois de l'arbre comme preuve de son succès.

avaient été enfoncés par hasard, il déclara que c'étaient les restes de l'ancien poteau-frontière, et bien que ses compagnons eux-mêmes attirassent son attention sur le fait que ce soi-disant poteau de frontière avait de grandes et fortes racines, ce qui n'aurait pu être le cas s'il y avait été placé par la main des hommes, et montrait au contraire qu'il avait dû être planté en terre pendant des siècles, cela n'eut aucune importance aux yeux du zélé Capitaine Leal, qui emporta une partie du cœur de l'arbre pour preuve de sa réussite.

Depuis l'expédition précitée, au commencement de 1838, le Lieutenant-Colonel Joaquim José Luiz de Souza commissionna M. Pedro Ayres pour s'avancer avec un détachement de troupes sur Pirara, afin d'ordonner à M. Youd de se retirer, comme on a déjà dit, et prendre possession du poste, accusant, en même temps, M. Youd d'avoir aliéné 500 *Macusis* du Gouvernement Brésilien, etc.

En conséquence de cet ordre, M. Youd alla fonder une nouvelle mission sur la rive droite de la rivière Rupununi, et en juin 1838

Plus tard, et au commencement de l'année courante, le Lieutenant-Colonel Joaquim José Luiz de Souza, Commandant du Haut et Bas Amazone, chargea le Lieutenant Pedro Ayres de se rendre, accompagné d'un détachement du 1<sup>er</sup> bataillon des gardes nationaux, qui se composait d'un sergent, d'un cadet et de six hommes, à Pirara, et d'en prendre possession.

Le Lieutenant Pedro Ayres fut autorisé à remettre une dépêche officielle au Réverend M. Youd, lui ordonnant de se retirer de

le détachement brésilien occupait encore Pirara.

Des faits énoncés ci-dessus il résulte que le Gouvernement Brésilien a fait d'importants empiétements dans la province de la Guyane Britannique, ce qui ressortira avec plus d'évidence de l'exposé suivant.

Après que la Colonie de la Guyane Hollandaise eut été rendue à la Hollande par le traité d'Amiens, l'Angleterre, en 1803, en prit de nouveau possession, et, par un article additionnel de la convention de Londres, du 13 août 1814, les Colonies de Demerara, d'Essequibo et de Berbice furent finalement cédées à l'Angleterre. L'Empire Britannique acquérait donc la Guyane avec les mêmes droits aux *termini* de ses frontières que ceux de la Hollande avant sa cession.

Pirara et l'accusant d'avoir soustrait cinq cents Macusis au Gouvernement Impérial Brésilien et de leur avoir enseigné la langue et la religion anglaises. En conséquence de cet ordre, M. Youd se rendit sur la rive droite de la rivière Rupumuni, où il fonda une nouvelle mission... au mois de juin dernier, le détachement sous les ordres du Lieutenant Ayres était toujours en possession de ce village.... Il me reste à signaler l'empiètement commis par le Gouvernement Brésilien sur le territoire de Sa Majesté Britannique....

... Lorsque éclata la guerre de 1803, après la restitution de la Colonie de la Guyane Hollandaise aux Hollandais par le traité d'Amiens, cette colonie fut de nouveau reprise par l'Angleterre, et par un article additionnel à une Convention signée à Londres le 13 août 1814, Demerara, Essequibo et Berbice furent finalement cédés à la Grande-Bretagne. L'Empire Britannique acquit donc la Guyane avec les mêmes droits aux limites de ses frontières, tels que les possédaient les Hollandais avant la cession à la Grande-Bretagne par traité....

Il n'apparaît pas non plus qu'aucune convention concernant leurs possessions respectives en Guyane ait été conclue entre les Gouvernements Hollandais et Portugais, antérieure à la date du traité précité; ni les traités de paix d'Utrecht, ni le congrès de Vienne ne font mention de la frontière entre le Brésil et la Guyane Hollandaise ou d'aucune convention les définissant.

Il est cependant certain que vers le milieu du <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle les Hollandais avancèrent leurs avant-postes au sud du confluent du Rupununi à 3°50' lat. Nord. La position de ce poste est connue et fut désignée à M. Schomburgk en 1836.

Il est mentionné comme fortifié en 1775 par Don Antonio Santos.

A une période ultérieure, un poste similaire existait, appelé *Arinda*, à quelques milles au sud du confluent du Siparuni et de l'Essequibo, poste dont la situation est aussi connue.

Il n'est pas à ma connaissance qu'un tel accord soit intervenu entre le Gouvernement Hollandais et le Portugais antérieurement à la cession des Colonies de Demerara, d'Essequibo et de Berbice à la Grande-Bretagne....

... Vers le milieu du <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle, les Hollandais avaient porté leurs avant-postes plus loin au Sud du confluent du Rupununi, à la latitude de 3°50' Nord; le site de ce poste m'a été signalé pendant mon voyage avec les Caraïbes en 1836.

... Il fut fortifié en vue des incursions des Caraïbes en 1775, ainsi que le rapporte Don Antonio Santos.

... Plus tard, il y eut un poste semblable, appelé *Arinda*, à quelques milles au sud du confluent de la rivière Siparuni, de l'Essequibo, et le site en est encore connu des habitants âgés du Bas-Essequibo....

Ces deux exemples prouvent donc l'existence d'un poste hollandais au delà (au sud) du Siparuni (où le Capitaine Leal découvrit sa prétendue borne-frontière brésilienne) et atteste ainsi le droit de Sa Majesté sur ce territoire.

En outre, en 1836, M. Schomburgk planta le drapeau britannique aux sources de l'Essequibo par 0° 41' lat. Nord et prit possession de ces régions au nom de la Reine.

De plus, le Gouvernement Portugais n'a jamais étendu sa possession effective à l'est du fort S. Joaquim sur le Rio Branco, en opposition aux droits des Hollandais à l'est et des Espagnols au sud : les premiers étaient en possession du territoire arrosé par les affluents de l'Essequibo. Les parties intermédiaires du Rio Branco étant alors, comme aujourd'hui, habitées par des Macuis, Aturais, Wapichanas et Woyawais, tribus toujours considérées comme indépendantes, et

... Ces deux exemples, donc, prouvent clairement l'existence de postes hollandais au delà de la rivière Siparuni à l'embouchure de laquelle le Capitaine Leal s'imaginait avoir découvert les restes d'un ancien poteau-frontière brésilien, et attestent le droit de Sa Majesté Britannique à ce territoire....

« ... J'ai, en outre, planté le pavillon royal de la Grande-Bretagne aux sources de l'Essequibo par 0° 41' de latitude Nord, et j'ai pris possession de ces régions au nom de Sa Majesté Britannique.... »

ces tribus demandèrent la protection britannique<sup>2</sup>.

Les prétentions du Gouvernement Brésilien pour avancer les limites de l'Empire jusqu'au confluent du Siparuni et de l'Essequibo paraissent donc se fonder sur la supposition que José Joaquim Victorio da Costa, et José Simões de Carvalho ont pu planter un poteau-frontière entre les années 1780 et 1783 pendant une délimitation de ces frontières ordonnée par le Gouvernement Portugais et continuée de 1787 à 1804 par Antonio Pires da Silva Pontes Leme et Ricardo Franco d'Almeida Serra.

Pendant cette dernière période, des arpenteurs examinèrent le Rio Branco et le territoire qui est au nord et à l'est de cette rivière et ils atteignirent le lac Amucú (sur les bords duquel Pirara est situé) :

Mais quoiqu'il se puisse que réellement tel ait été le cas et que

« La prétention du Gouvernement Brésilien de les porter jusqu'au confluent de la rivière Siparuni et de l'Essequibo semble ne s'appuyer que sur la supposition que, entre 1780 et 1783, José Victorio da Costa et José Simões de Carvalho, chargés à cette époque d'études astronomiques relativement aux limites, ont pu planter une borne-frontière. Ces études furent continuées de 1787 à 1794 par Antonio Pires da Silva Pontes Leme, Capitaine de la marine portugaise, et Ricardo Franco d'Almeida Serra, Capitaine du génie. Dans les derniers temps, ils s'occupèrent de l'étude du Rio Branco et du territoire du nord à l'est de cette rivière et parvinrent au lac Amucú, sur les bords duquel est situé le village Macusi de Pirara... »

« Il est possible que la Commission des Limites, sous la direc-

---

2. Ceci montre que l'occupation hollandaise se limitait à l'Essequibo. Dans « les parties intermédiaires du Rio Branco » il n'y avait que des tribus indépendantes, qui demanderont plus tard, par l'entremise de Youd, la protection britannique.

ces Commissaires aient déclaré le Rupununi et la chaîne de montagnes connue sous le nom de « Serra Pacaraima », comme formant la frontière brésilienne, ils n'avaient, pour en décider, ni l'assentiment du Gouvernement Britannique ni celui de la France.

Dès le commencement du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup> il semble que, par des motifs politiques, le Gouvernement Brésilien ait pris le plus vif intérêt à la possession des savanes à l'est du Rio Branco auxquelles il ne peut être prouvé qu'il eût un droit exclusif, de préférence aux titres d'autres nations; là est probablement l'origine de la tentative de déterminer une frontière à la Guyane Britannique qui empiéterait en réalité sur le territoire de cette colonie.

Reprenons : en 1781, les Colonies hollandaises d'Essequibo et Demerara furent placées sous le protectorat britannique; en 1783 les Français prirent possession de tous les établissements hollandais, les-

tion de Pontes Leme et d'Almeida Serra, ait visité le lac Amucú et déclaré que leurs limites étaient le Rupununi et la chaîne de montagnes que les géographes connaissent sous le nom de Sierra Pacaraima, mais ils n'avaient, pour cela, ni le consentement du Cabinet Britannique ni celui de la France. »

« ... Pour des motifs politiques, les Brésiliens ont, depuis le commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, manifesté le plus vif intérêt à la possession des savanes situées à l'est du Rio Branco. Leur désir d'assigner une limite à la Guyane Britannique par le moyen d'un véritable empiètement sur le territoire de cette Colonie est évidemment lié à leur crainte de perdre ces prairies, à la possession desquelles ils n'ont pas plus droit qu'aucune autre nation. »

« En 1781, les Colonies d'Essequibo et de Demerara furent placées sous la protection de la Grande-Bretagne; en 1783, les Français s'emparèrent temporairement de tous les établissements hollandais,

---

5. Ceci est la reconnaissance d'une possession brésilienne datant du commencement du XIX<sup>e</sup> siècle; elle était bien plus ancienne.

quels se soumièrent aux forces britanniques en 1796; après qu'ils furent rendus aux Hollandais par le traité d'Amiens en 1802, l'Angleterre en prit de nouveau possession en 1803, et ils furent finalement cédés à la Grande-Bretagne par un article additionnel de la Convention de Londres du 13 août 1814. Pendant toute la période des travaux de la Commission portugaise d'exploration et de démarcation (de 1780 à 1804), les territoires formant les Guyanes Britannique, Hollandaise et Française étaient ainsi au pouvoir de la Grande Bretagne, de la France et de la Hollande, et aucun Commissaire de ces grandes Puissances n'accompagna ceux du Portugal pour donner son assentiment et de la validité à leurs opinions et décisions.

Outre tout cela, le Commandant de l'Expédition envoyée en 1810 par le Gouverneur Colonial de la Guyane Britannique pour prendre des renseignements sur les disputes des tribus indigènes dans l'intérieur, ordonnait qu'une

lesquels, en 1796, se rendirent aux forces britanniques sous le commandement de Sir Ralph Abercrombie; et après avoir été rendus aux Hollandais par le traité d'Amiens, en 1802, ils furent de nouveau repris par l'Angleterre, lorsque éclata la guerre de 1803, puis cédés définitivement à cet empire par un article additionnel de la Convention signée à Londres le 13 août 1814. Cette revue rétrospective prouve que, dans l'intervalle où se placent les opérations de démarcation des Brésiliens, la Colonie était au pouvoir de la Grande-Bretagne, de la France et de la Hollande, et aucun commissaire de ces Grandes Puissances n'assistait à ces opérations pour donner leur consentement. »

« ... J'ai encore été informé que le Commandant de l'expédition qui, envoyée par le Gouvernement Colonial de la Guyane Britannique, pénétra en 1810 dans l'intérieur afin de faire une enquête sur les querelles entre les

borne-frontière fût posée au Pirara, tribus indigènes, fit planter un territoire<sup>4</sup>, doit-on ajouter, qui a poteau-frontière à Pirara.... » toujours fait partie de la Guyane Britannique dès que les premiers établissements se sont fondés dans Colonie.

*Les frontières les plus probables de la province de la Guyane Britannique semblent être : à l'ouest les rivières Anaua et Takutu ; au sud les sources de l'Essequibo<sup>5</sup>, en opposition aux prétentions brésiliennes qui fixent la frontière aussi bas que l'embouchure du Rupununi, à 5° 50' latitude Nord, et de là s'étendent vers l'est dans la direction du Corantín, englobant ainsi de nombreuses tribus d'Indiens pacifiques, qui peuvent en réalité être appelés des sujets britanniques et qui sont grandement attachés au nom et à la colonie anglaise. En effet, les Autorités*

---

4. C'est une méprise. Le Memorandum de la Légation Anglaise qui est une copie pure et simple de celui de Schomburgk au Gouverneur Light comme on a vu, en 1889, affirme ici un fait dont Schomburgk seulement dit : « J'ai été informé ». On sait combien ses informations étaient erronées. Nous avons déjà montré que celle-ci l'était de tout point. Cf. *Sec, Mém. Brés*, I, p. 42-43.

5. C'est nous qui avons souligné. Cette phrase peint l'indécision de la Colonie au sujet de la frontière qu'elle pouvait réclamer.

brésiliennes, considérant déjà cet état de choses comme définitif, ont déclaré que les Indiens ne devraient point aller à Demerara sans passeport, acte de souveraineté tout à fait inadmissible.

Lorsque le Missionnaire anglais Youd arriva au Pirara en 1840, pendant l'occupation par le détachement brésilien du Capitaine Leal, il dit qu'en entrant au village le drapeau brésilien fut arboré, qu'il y eut une salve de mousqueterie, etc., et que le prêtre brésilien le reçut dans la maison qu'il avait lui-même habitée avant que les Autorités brésiliennes ne lui eussent ordonné de se retirer du Pirara, donnant ainsi la preuve palpable, quoique M. Youd fût traité, par ordre du Président du Pará, avec toutes les marques de respect, que le Brésil, ou, au moins, les Autorités de la province revendiquaient ouvertement leur souveraineté sur ce district.

De plus, pendant ce séjour, le Président du Pará fit transmettre à M. Youd l'ordre de quitter le lieu que sa Mission occupait alors (Curua Rapids) sur la rive orientale du Rupununi à 3° 28' latitude Nord. A ceci il répliqua

qu'il croyait qu'un tel empiétement de la part du Brésil ne serait jamais admis par la Grande-Bretagne.

Le Président du Pará a si peu connaissance de la géographie de cette partie de la Guyane que, dans son adresse à l'Assemblée Provinciale (1840), il indique la rivière Pirara comme se jetant dans le Rupununi (c'est-à-dire coulant à l'est), tandis qu'en réalité elle se jette dans la rivière Mahú — *un des premiers affluents de l'Orénoque*<sup>1</sup> et c'est peut-être sur cette erreur que sont fondées les prétentions de ce gouvernement au Rupununi et aux régions à l'est de cette rivière, prétentions rendues plus positives par l'ordre transmis à M. Youd de quitter sa nouvelle Mission (Curua Rapids, sur la rive orientale du Rupununi). Pour donner tel ordre, le Président du Pará avait la même autorité que M. Youd aurait eue pour ordonner au Commandant brésilien de se retirer du Fort

---

1. C'est nous qui avons souligné, le Mahú affluent de l'Orénoque. C'est peut-être sur cette erreur qu'était fondée la prétention du Gouvernement Anglais, pourrait-on répliquer.

S. Joaquim, car (la Grande-Bretagne se considérant justifiée de demander la possession des territoires appartenant auparavant à la Hollande et cédés à la Grande-Bretagne par cette Puissance en 1814) la Mission est décidément britannique, s'étendant en réalité à l'ouest aussi loin que *les rivières Takutú et Mahú, le tout formant des savanes<sup>2</sup> arrosées par des tributaires de l'Essequibo*, à l'est desquels, par respect des droits et des intérêts britanniques, l'établissement d'aucune douane brésilienne ne devrait être consenti.

Il se peut que le détachement du Pirara ait été retiré, mais, en cas de son retour, le Gouverneur de la Guyane Britannique a reçu des instructions pour le forcer de quitter le territoire en litige et empêcher toute agression ou enlèvement de ses habitants indiens, actes fréquents de la part des sujets brésiliens.

En conséquence des assertions précitées, le Gouvernement de Sa Majesté a ordonné qu'une carte de la Guyane soit établie, selon les

---

2. C'est nous qui avons encore souligné. Comme on le voit l'Angleterre ne demande encore que la frontière du Mahu. D'un autre côté, elle semble prétendre à la frontière de l'Anaua.

frontières décrites par M. Schomburgk et accompagnée d'un mémoire explicatif, et que des copies de la même soient remises aux Gouvernements du Brésil, du Venezuela et des Pays-Bas, comme une déclaration des prétentions britanniques, et qu'en attendant des Commissaires britanniques soient envoyés pour ficher des poteaux le long de la ligne de frontière réclamée par la Grande-Bretagne.

Ce simple parallèle entre le Memorandum de la Légation Britannique à Rio, en 1841, et le rapport de Schomburgk, en 1859, suffit pour montrer que la prétention anglaise fut entièrement et exclusivement l'œuvre de l'explorateur allemand.

Livré à Rome, le 25 février 1904.

*Pour le Brésil :*

A handwritten signature in black ink, reading "Joaquim Nabuco". The signature is written in a cursive, flowing style with a long, sweeping tail on the final letter.









## BRASILIANA DIGITAL

### ORIENTAÇÕES PARA O USO

Esta é uma cópia digital de um documento (ou parte dele) que pertence a um dos acervos que participam do projeto BRASILIANA USP. Trata-se de uma referência, a mais fiel possível, a um documento original. Neste sentido, procuramos manter a integridade e a autenticidade da fonte, não realizando alterações no ambiente digital - com exceção de ajustes de cor, contraste e definição.

**1. Você apenas deve utilizar esta obra para fins não comerciais.** Os livros, textos e imagens que publicamos na Brasiliiana Digital são todos de domínio público, no entanto, é proibido o uso comercial das nossas imagens.

**2. Atribuição.** Quando utilizar este documento em outro contexto, você deve dar crédito ao autor (ou autores), à Brasiliiana Digital e ao acervo original, da forma como aparece na ficha catalográfica (metadados) do repositório digital. Pedimos que você não republique este conteúdo na rede mundial de computadores (internet) sem a nossa expressa autorização.

**3. Direitos do autor.** No Brasil, os direitos do autor são regulados pela Lei n.º 9.610, de 19 de Fevereiro de 1998. Os direitos do autor estão também respaldados na Convenção de Berna, de 1971. Sabemos das dificuldades existentes para a verificação se um obra realmente encontra-se em domínio público. Neste sentido, se você acreditar que algum documento publicado na Brasiliiana Digital esteja violando direitos autorais de tradução, versão, exibição, reprodução ou quaisquer outros, solicitamos que nos informe imediatamente ([brasiliiana@usp.br](mailto:brasiliiana@usp.br)).